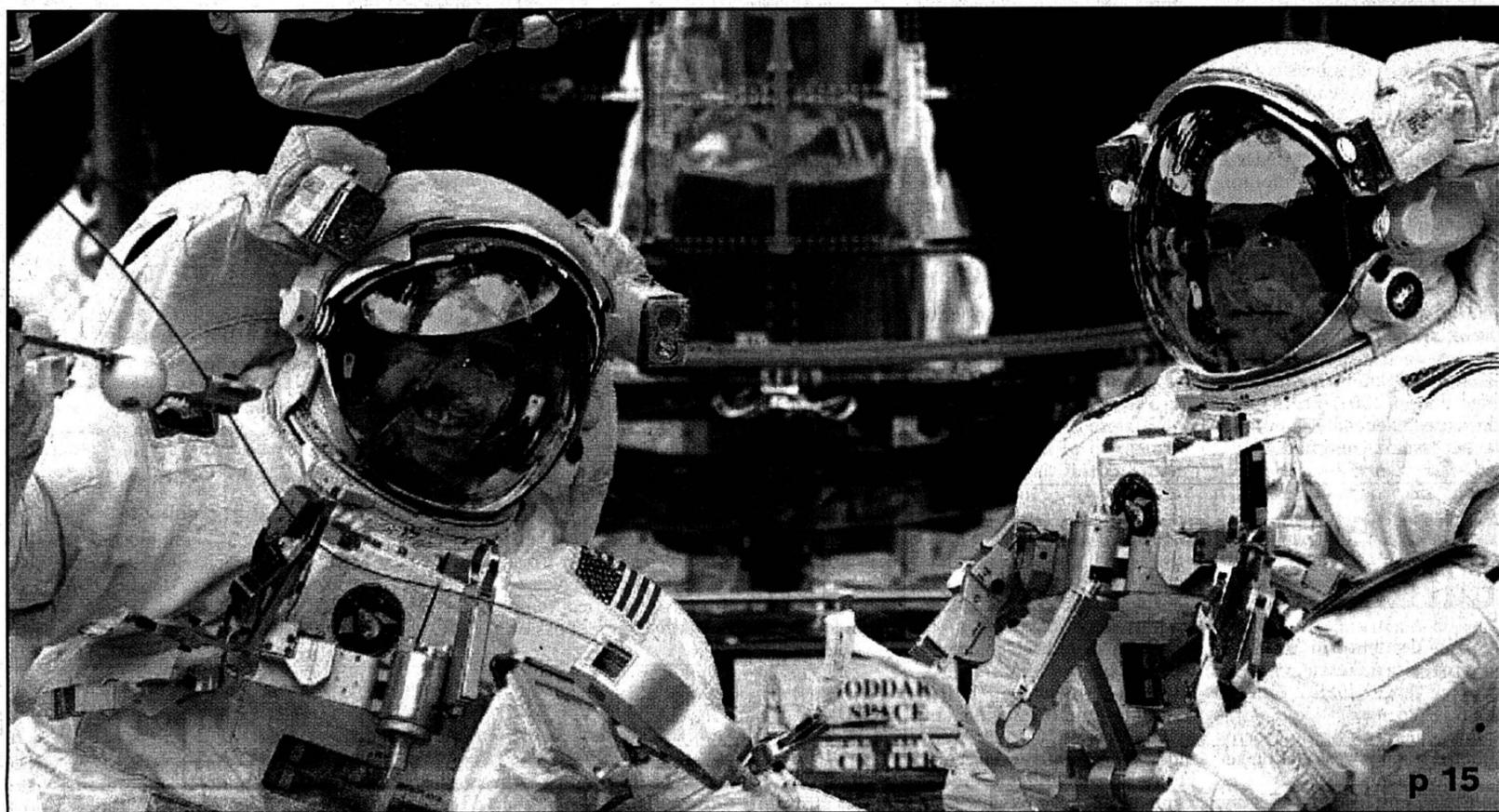


Espace Des «mécanos» aux petits soins auprès de Hubble



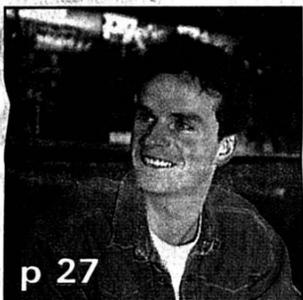
Steven Smith (à gauche) et Mark Lee vous saluent de l'espace. En cinq sorties, les astronautes américains ont permis de moderniser le télescope spatial Hubble. La navette Discovery a regagné la Terre hier. photo Keystone



Médecine On l'apprécie nature

C'est aujourd'hui incontestable: la médecine académique ne remplit plus à elle seule les aspirations des patients. Le point à l'occasion d'un symposium public de naturopathes qui se déroulera en mars dans le canton de Neuchâtel.

Il était une fois Blanche si près d'un succès...



L'ancien sauteur à skis clois Gérard Balanche a manqué de peu un grand succès en Coupe du monde. photo Leuenberger

Escapade Pays de la Broye et Romont sur ciel



La campagne broyarde vaut à coup sûr une promenade. A Payerne, l'abbatiale ouvre toutes grandes ses portes. Entre ciel et terre sur sa colline, Romont et son château (notre photo) savent séduire, au même titre qu'Oron et sa région. photo Graf

Feux de jardin Neuchâtel tolérant

p 2

Ouf, nous voilà rassurés: l'Union de banques suisses (UBS) a réussi à réduire dans d'appréciables proportions l'important déficit attendu. La perte, finalement se monte à 348 millions, au lieu des 500 millions prévus au début de novembre. Mais, tout de même, où va-t-on si les banques elles-mêmes se mettent aujourd'hui à étaler des pertes comme de vulgaires entreprises industrielles? Où va-t-on si ces piliers jusqu'à maintenant inébranlables de la prospérité helvétique se mettent soudain à se fendiller?

Opinion De l'audace, que diable!

Certes, quelques esprits taquins pourraient surnoïsement faire remarquer qu'une telle perte résulte de provisionnements plutôt confortables: 1,4 milliard pour l'ordinaire, 3 milliards pour l'extraordinaire - que voulez-vous, les temps sont durs et il devient difficile de se faire payer - et 120 petits millions pour de menus frais de reconstruction. Ne reprochons pas aux banques de se montrer pru-

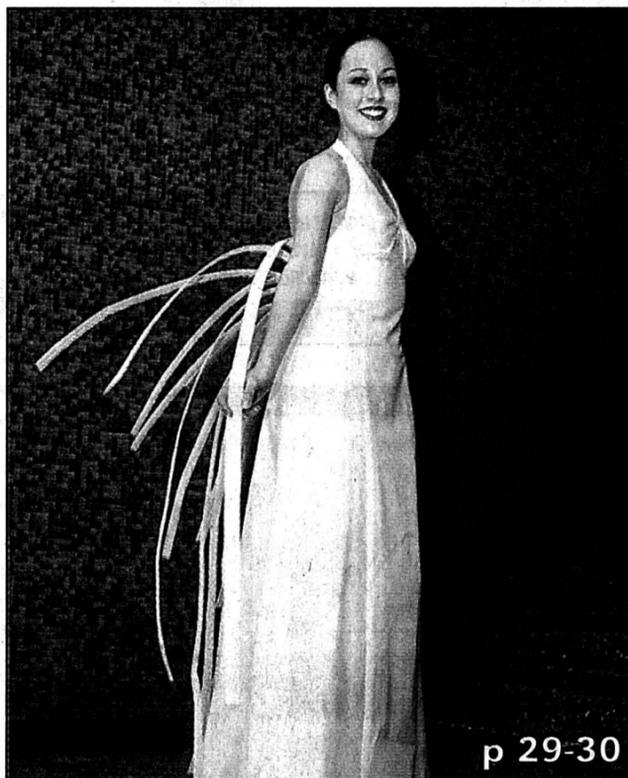
dentés en jouant les écu-reuils: affaiblies, elles ne seraient plus des partenaires crédibles. Ne reprochons pas non plus aux banques de réaliser des bénéfices cos-sus: elles n'ont pas vocation philanthropique. Leur solidité, de plus, est garante de la viabilité de l'ensemble du système économique.

Mais tout est question de proportion. Annoncer la constitution de provisions aussi colossales - même sur la foi de savants modèles mathématiques - au terme d'une longue série d'exercices caractérisés par des bénéfices se chiffrant en milliards, voilà qui paraîtra bien étrange aux yeux des petits et moyens entrepreneurs, dont bon nombre tremblent aujourd'hui de se voir couper les vivres au moment où ils auraient précisément un urgent besoin d'être soutenus.

Car l'élimination forcenée des risques va difficilement de pair avec une dynamique économique. La froide rationalité financière joue ici un bien mauvais tour à tous ceux qui s'échinent à faire tourner une machine économique génératrice d'emplois. Elaguer pour favoriser une belle repousse: que voilà un sain principe. Encore faut-il ne pas couper le tronc...

Jacques Girard

Mariage Préparatifs de longue haleine



p 29-30

Martine et Nicolas ont décidé de se marier. Auparavant, ils veulent tester les restaurants et assurer la parfaite organisation de cette journée. Laquelle passe par quantité de démarches administratives et le choix difficile de la robe qui attirera tous les regards. Une voiture sera peut-être même louée pour l'occasion. photo Galley

UBS Perte en 1996



p 19

L'UBS a bouclé son exercice sur une perte de 348 millions de francs. photo K-a

Erhard Loretan



dédicace aujourd'hui
de 14 h à 16 h 30
chez

Reymond

78512-301

Canton
Grand Angle
Régions
Le Fait du Jour
Suisse
Monde
Economie

p 2
p 3
p 5-13
p 15
p 16
p 17
p 19

Réflexion
Sports
Magazine
Radio/Télévision
Mémento
Carnet
La Der/Météo

p 20
p 21-27
p 32-34
p 35-37
p 38
p 39
p 40



Votre journal s'est refait une jeunesse. L'appréciez-vous? Vous pouvez le dire en appelant le 157 1240 une ligne téléphonique ouverte pour vous 24 heures sur 24 (86 centimes la minute) Sélection 7500

Transports Visite de Moritz Leuenberger



Le conseiller fédéral a été reçu hier par le gouvernement neuchâtelois. photo Galley

Invité notamment à s'exprimer sur les liaisons routières et ferroviaires, le conseiller fédéral Moritz Leuenberger a fait hier une visite de courtoisie au gouvernement neuchâtelois. Reçu à l'abbaye de Bevaix, le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie était accompagné de son collaborateur personnel Mario Carrera.

Cette rencontre avait été sollicitée par le Conseil d'Etat, explique son président Maurice Jacot, afin d'exprimer les problèmes de transports neuchâtelois, en relation notamment avec l'Expo 2001. En matière de routes, Neuchâtel a évoqué la nécessaire continuation de

l'autoroute 5 (anciennement baptisée N5), la liaison entre Thielle et l'autoroute Morat-Berne. L'amélioration de la route J10 entre Rochefort et Brot-Dessous a également été mise sur le tapis, ce qui a permis au Conseil d'Etat d'aborder les exigences de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage.

A propos de trains, domaine où il se sent régulièrement mangé, Neuchâtel a évoqué entre autres ses liaisons avec les aéroports de Genève-Cointrin (trajet qui sera rallongé par des arrêts des trains intercity à Nyon et Morges) et de Zurich-Kloten.

AXB

Feux de jardin Neuchâtel contre une interdiction totale

Nocifs, les feux de jardin? C'est bien l'avis du Département fédéral de l'intérieur qui veut les interdire complètement en révisant l'ordonnance sur la protection de l'air. Mais ce n'est pas celui du Conseil d'Etat neuchâtelois, qui devait donner son avis à la Confédération et qui se montre plus nuancé.

Le gouvernement neuchâtelois a annoncé hier sa réponse à la consultation fédérale sur la révision de l'ordonnance sur la protection de l'air. Précisément, celle-ci veut interdire tous les feux de déchets naturels dans les zones d'habitation. Cette interdiction serait «peu opportune et trop difficile à appliquer», dit le Conseil d'Etat neuchâtelois qui préfère la disposition actuelle laissant aux cantons la possibilité de tolérer de tels feux pour autant qu'ils ne provoquent pas d'immissions excessives.

C'est d'ailleurs ce qu'a choisi le canton de Neuchâtel en laissant le soin aux polices communales d'intervenir en cas de gêne excessive du voisinage. Selon le Conseil d'Etat, il faut laisser aux communes la compétence de faire interdire localement et occasionnellement les feux de déchets naturels selon leur urbanisation et leur gestion générale des déchets.

La semaine passée au Grand Conseil, la députée ra-



La Confédération voudrait interdire tout feu en zone d'habitation

photo O'Reilly

dica Michèle Berger s'était interrogée sur «la fièvre réglementatrice excessive» de la Confédération. La logique et des règles de bonne conduite lui paraissaient être un meilleur moyen de lutter contre certaines nuisances.

Selon le chef du Service cantonal de la protection de l'environnement, Jean-Michel

Liechti, il n'existe pas d'analyse fiable sur la part de pollution imputable aux feux de jardin.

Plutôt composter

Ceux-ci produisent certes des gaz carboniques et des poussières, mais l'exposition est de relativement courte durée par rapport à d'autres sources.

Le service de l'environnement espère voir ces fumées diminuer en zone urbaine, mais plutôt par l'encouragement au compostage des déchets verts. Sa priorité est de mettre fin aux feux de chantier, d'ailleurs interdits, qui provoquent la combustion polluante de certaines matières.

AXB

Ecole Panorama Ultime volée à Bienne

Signe des temps, l'Ecole Panorama, sise à Bienne, vient de délivrer les diplômes couronnant sa dernière volée d'assistantes médicales, de secrétaires médicales, de secrétaires d'hôpital Veska et de secrétaires médicales. C'est à la suite de l'entrée en vigueur de l'OFIANT que l'école biennoise ferme ses portes.

Néanmoins, l'institution poursuivra ses activités à Lausanne en donnant des cours de secrétaire médicale, de secrétaire d'hôpital et d'assistante médicale. Ce programme comprend une année et demie de cours dispensés à l'école, enseignement suivi ensuite par un stage pratique d'un an dans un cabinet médical. Cette filière est couronnée par un certificat fédéral de capacité d'assistante médicale. /comm-réd

Palmarès de la dernière volée de l'Ecole Panorama: Assistantes médicales (FMH): Maryline Baume, Le Noirmont; Sybille Terrier, Cornol; Véronique Berberat, Courgenay; Florinda Pazos, Bienné; Anouk Piquerez, La Neuveville; Barbara Girardin, Saint-Brais; Ariane Hänni, Peseux; Martine Hiltbrunner, Colombier. Dorothee Chételat, Montsevelier; Nunzia De Santo, Moutier; Patricia Krebs, Cortaillod; Leticia Chèvre, Fahy; Sonia Jeandupeux, La Chaux-de-Fonds; Corinne Mani, La Neuveville; Nancy Miggiano, Bienné.

Secrétaires d'hôpital Veska: Françoise Robert, Fontainemelon; Gabrielle Burger, Colombier; Marie-Françoise Seuret, Glovelier.

Secrétaire médicale: Séverine Kneuss, Courfaivre.

Motoluges Pas trop de dérapages

Une trentaine de motoluges circulent dans le canton de Neuchâtel. Contrairement à d'autres régions du pays où des abus et les conflits ont été nombreux cet hiver, la situation ne pose globalement guère de problèmes. La réglementation neuchâteloise est assez stricte.

Le canton de Neuchâtel renvoie une trentaine de motos des neiges. La législation fédérale impose que ces engins soient immatriculés et, en plus, la réglementation neuchâteloise soumet leur utilisation

à un régime d'autorisations spéciales. En fait, strictement interdit dans un but sportif, leur usage n'est libre que sur la voie publique autorisée au trafic et ouverte en hiver. Pas question donc de circuler sur une route de montagne recouverte d'un mètre de neige sous prétexte que des voitures y roulent l'été, précise François Beljean, chef du Service cantonal des automobiles.

Ce service délivre surtout des autorisations à des organisations ayant besoin de motoluges comme traceuses de pistes ou véhicules de secours

(remontées mécaniques, ski-clubs) ou pour la desserte de chalets ou autres habitations isolées inaccessibles autrement en hiver. Les autorisations sont liées à des itinéraires précis en dehors desquels les titulaires n'ont pas le droit de circuler.

Retrait possible de l'autorisation

Contrairement à d'autres cantons qui connaissent passablement de dérapages, Neuchâtel estime que son système fonctionne. La cohabitation avec les skieurs de fond ne va pas trop mal, évalue François

Beljean. Il n'a enregistré qu'une plainte l'an dernier dans le secteur La Baronne-La Grand'Vy, non loin du Creux-du-Van. Selon l'inspecteur cantonal des forêts Léonard Farron, il n'y a pas trop de problèmes. Mais un usage exagéré de ces engins à moteur pourrait troubler la paix des bois. Et celle de la faune sauvage.

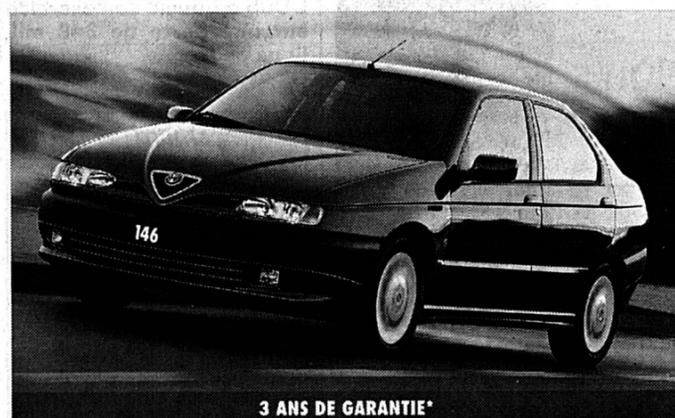
En cas d'abus, l'Etat pourrait retirer au titulaire l'autorisation d'utiliser une motoluge. Ce qui, vu les faibles possibilités restantes, équivaut en fait à un retrait de permis.

Alexandre Bardet

NOTRE JOB Tel. 032/968 67 33
Les pros du pneu et de la jante pour votre véhicule !!!
FREIBURGHaus
Collège 68 • La Chaux-de-Fonds
132-1849

Pâtisserie Confiserie
OUVERT LE DIMANCHE AVEC LE MEGACROISSANT
G. et M. Vogel
rue du Versaix 4
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 76 34

AUTOS - MOTOS - VELOS



3 ANS DE GARANTIE*

GRÂCE À SES NOUVEAUX MOTEURS TWIN SPARK UNIQUES EN LEUR GENRE, LES NOUVELLES ALFA 146 SE DISTINGUENT PAR DES PERFORMANCES IMPRESSIONNANTES. SANS COMPTER QUELLES PROPOSENT UN ÉQUIPEMENT DE SÉRIE D'UNE RICHESSE EXCEPTIONNELLE! ALFA 146 1.6, 1.8 OU TI, DE 122 À 153 CV-DIN, À PARTIR DE FR. 24 700.- (TVA INCL.).

ALFA 146 TWIN SPARK 16V.
LA CONDUITE À L'ÉTAT PUR.

La Chaux-de-Fonds: Garage Auto-Centre, Emil Frey SA, 032/967 97 77
Le Locle: Garage & Carrosserie G. Rustico, 032/931 10 90

118-707900

DIVERS

cilo

Fabrication suisse de qualité

Le plus grand choix de la région
Plus de 200 vélos en magasin

Les modèles 97
sont arrivés!



r. boillat

Cycles
Machines de jardin et forestières
Tél. 032/953 11 67
2340 Le Noirmont

14-796138

ENSEIGNEMENT

APPRENDRE LES LANGUES LA OÙ ON LES VIT.



Notre nouveau prospectus vous en apprendra plus sur nos cours de langues à l'étranger. Téléphonez au 021-312 47 45.

EUROCENTRES
1 LANGUES DANS LE MONDE ENTIER.

249-266830/4x4

BOIS METAL PVC
LUDI CLOTURES SA
POSE FOURNITURES ENTRETIEN
LES GENEVEYS-S/JC.
TEL. 032/857 10 20
FAX 857 22 36
28-42845
FERS FORGÉS SERRURERIE PORTAIL

Worbenbad
Piscine chauffée à 35 ° C
Paradis des enfants
Paradis des parents
WOSPI
Mercredi et dimanche après-midi !
Jeux aquatiques araignée des mers, Wospi, tobogan et nos bouées
CER DE FONDS LE LOCLE MELCHATEL MORITZ
Worbenbad Worben b. Lyss
06-147939/4x4
3252 Worben b. Lyss Tel 032 / 384 67 67

AUTOS - MOTOS - VELOS

LES SOLDES DE L'AVENIR

LA GARANTIE D'UN BON ACHAT
Voitures d'occasions:

MAZDA 323 1,6i-16 ULTRA
1993, Fr. 11 600.-, Fr. 10 800.-

MAZDA 323 1,5i-16 GL ABS SR
1995, Fr. 17 700.-, Fr. 16 900.-

MAZDA 323 F 1,5i-16 GL
25 000 km, Fr. 16 900.-, Fr. 15 900.-

MAZDA 323 F 1,8i-16 GLX
79 000 km, Fr. 9600.-, Fr. 7900.-

MAZDA 626 2,5i-V6 GT
1993, Fr. 20 900.-, Fr. 18 900.-

MAZDA 626 2,5i-V6 GT
1992, Fr. 12 900.-, Fr. 12 800.-

MAZDA 626 2,0i-16 GLX AT
1994, Fr. 18 800.-, Fr. 17 500.-

MAZDA 626 2,0i-16 GLX
1992, Fr. 16 700.-, Fr. 15 600.-

NISSAN Serena 2,0i SLX
30 000 km, Fr. 20 800.-, Fr. 19 700.-

Garage de l'Avenir

rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
tel. 032/913 10 77
Concessionnaire:

mazda XEDOS

132-2647

Médecine Entre tradition et techniques alternatives, le corps balance

Sur le marché de la santé, les médecines alternatives sont aujourd'hui incontournables. La médecine académique déplore le vide juridique qui entoure ces pratiques. De leur côté, les thérapeutes s'organisent pour établir leur légitimité. Le point sur la question à l'occasion d'un colloque de médecine douce qui se déroulera en mars dans le canton de Neuchâtel.

Pascale Béguin

Certains débarquent en toute confiance chez leur médecin de famille ou le spécialiste FMH et déposent en bloc tous leurs maux sur son bureau: qu'il se débrouille avec ça! D'autres - recrutés principalement dans les professions socio-éducatives et paramédicales, selon une étude genevoise - décident de prendre en charge leur santé et se tournent volontiers vers la médecine préventive et les thérapies dites «douces».

Le fait est aujourd'hui incontestable: la médecine académique ne remplit plus à elle seule les aspirations des patients. Des clients, devrait-on dire, selon le terme à la mode et qui exprime bien le phénomène: le monopole a éclaté pour faire place à un véritable marché de la santé. Au propre comme au figuré: en Suisse romande, les médecines alternatives tiennent salon une fois par année à Lausanne. Le canton de Neuchâtel n'est pas en reste: entre autres, il est le siège de l'association romande des thérapeutes (ART), dont la moitié sont Neuchâtelois, et abrite, à Colombier, le Centre prévention et santé.

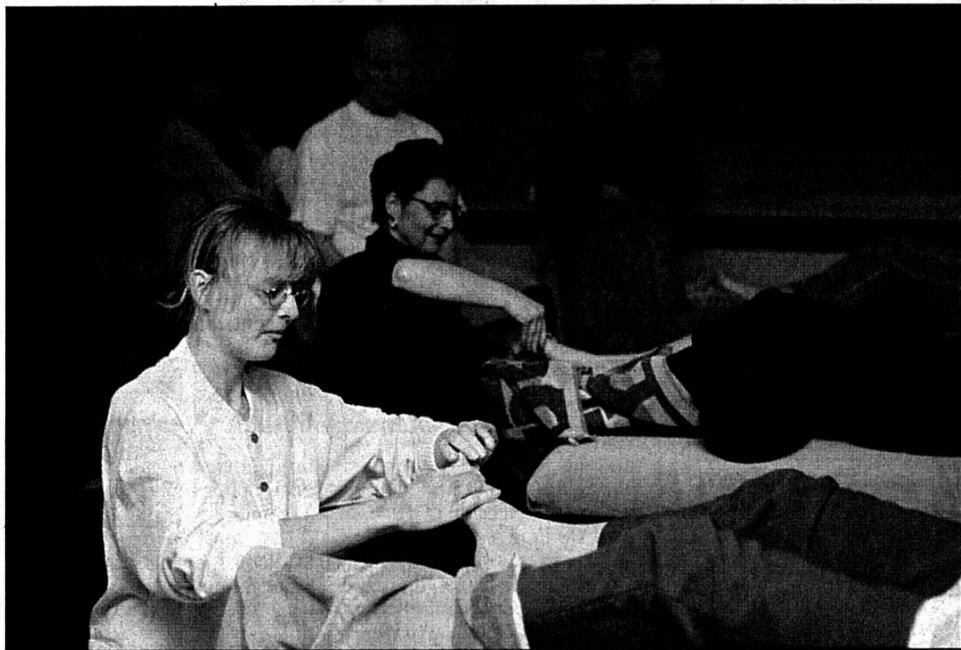
Le fait est incontestable, mais tout est allé si vite que le politique semble avoir quelque peu de la peine à suivre. En 1995, le Grand Conseil neuchâtelois a certes reconnu dans sa loi de santé l'existence des «pratiques, dites alternatives, de médecine douce ou de bien-être». Mais, d'une part le texte légal n'en donne aucune

définition, d'autre part, il ne les soumet justement pas à la loi.

Vide juridique

Pour Jean-Frédéric de Montmollin, président de la société neuchâteloise de médecine, c'est une aberration: «Les professions médicales et de santé sont sévèrement contrôlées. Et le règlement actuellement en consultation va encore intensifier ce contrôle. Du côté des thérapeutes dont la profession n'est pas soumise à autorisation, en revanche, la loi laisse un terrain vide où peuvent finalement s'enrouler tous les abus...»

Et le président des médecins neuchâtelois de rappeler que, lorsqu'a été créé au siècle dernier un titre fédéral de médecine, c'était pour protéger le public des charlatans. Aujourd'hui, quiconque a suivi quelques jours, voire quelques heures de cours, peut prendre le titre, par exemple, de «draineur lymphatique» (rares sont les salons d'esthétique qui ne mettent pas cette spécialité à



Depuis 1994, un secteur «thérapies naturelles» est ouvert au grand public dans le bâtiment de l'Ecole suisse de droguerie. Ici, un cours de massage dispensé par Heinz Reber. photo Galley

leur programme). Or, le drainage lymphatique est loin d'être une technique anodine: pratiquée sur une personne souffrant de problèmes cardiaques, elle peut aller jusqu'à provoquer un œdème pulmonaire...

Président de l'ART et coordinateur du secteur «Thérapies naturelles» ouvert en 1994 à l'Ecole suisse de droguerie, Heinz Reber ne se réjouit pas forcément de l'absence de véri-

table reconnaissance officielle. Mais il salue l'esprit d'ouverture dont a fait preuve, selon lui, le Grand Conseil: «La loi nous lance un avertissement clair: nous sommes tolérés dans la mesure où nous ne mettons pas en danger la vie d'autrui. C'est à nous donc de mettre sur pied notre propre système de contrôle.»

Pour l'ART, créée en 1993, c'est même la principale préoccupation: «Nous n'établirons

notre légitimité, notamment face aux caisses-maladie, que si nous arrivons à nous prévaloir d'une formation adéquate, d'un suivi et d'une prise en charge de nos membres». Dans un mois, l'assemblée générale devrait ratifier des critères d'admission qui engagent notamment les thérapeutes de l'association à suivre chaque année au moins 25 heures de formation continue par année.

PBE

Assurances: les médecins ne veulent pas cautionner

Nombre de caisses-maladie - un peu plus de quarante actuellement - s'ouvrent aux médecines alternatives, moyennant des assurances complémentaires bien entendu. «Les critères de notre association ont même paru suffisamment sérieux pour qu'entre autres, la plus grande caisse-maladie de Suisse, qui compte 1mio600 membres, nous reconnaisse», souligne le président de l'ART Heinz Reber.

Depuis quelques années déjà, les différentes fédéra-

tions et associations de naturopathes et thérapeutes suisses ont réglementé la profession «dans le but unique d'exclure toute forme de charlatanisme dangereux», souligne Jean-F. Turin, directeur du Collège d'enseignement des médecines douces, à Yverdon-les-Bains.

Du côté de la Société neuchâteloise de médecine, cette ouverture des caisses a cependant pris l'allure d'une véritable plaie: «Sans nous consulter, les assurances ont imposé pour les soins alterna-

tifs l'ordonnance d'un médecin. On voulait nous mettre dans l'obligation de cautionner des thérapeutes ou des pratiques que nous ne connaissons pas forcément, ce que nous refusons!», s'insurge Jean-Frédéric de Montmollin.

La responsabilité est lourde et les patients font pression... «Et le jour où l'on se rendra compte que ces pratiques coûtent trop cher, c'est encore à nous qu'on le reprochera...»

PBE



Qui guérit? Ils répondent corps et âme

Destiné au grand public, un symposium de médecine alternative réunira prochainement dans le canton de Neuchâtel des praticiens suisses, français et québécois, médecins pour la plupart. Leur point commun: une vision de la santé qui intègre l'ensemble de la personne. «Qui guérit?» est le thème de la rencontre.

L'Université du temps présent (UTP), basée à Chambrelin, veut diffuser le savoir et la connaissance au sens large. Après la rencontre intitulée «Un pont vers», qui avait touché près de 300 personnes du 14 au 17 mars prochains, une conférence, un symposium et un séminaire destinés à ouvrir au grand public les arcanes de la médecine.

Mais pas n'importe quelle médecine: «Tous les praticiens invités sont naturopathes et ont des approches de la médecine qui intègre le corps, l'âme et l'esprit», explique Andrée Fauchère, une des responsables de l'UTP. Tous ont également, selon elle, l'art de parler simplement

de techniques qui peuvent s'inspirer de traditions millénaires, mais se basent également sur des découvertes scientifiques récentes.

Un exemple: le professeur québécois Daniel Sdicu, qui poursuit des recherches visant à explorer les diverses possibilités offertes par l'analyse du sang frais, parlera du chlorure de... triméthylbicyclonitraminoheptane, plus simplement appelé le 714X.

Selon lui, le sang est l'échangeur principal et le plus important transformateur d'énergie du corps. Légèrement disponible au Canada, le 714X est un liquide injectable, sans effet secondaire, qui permet de liquéfier la lymphe et d'améliorer l'élimination des toxines. Son application pourrait être précieuse, notamment pour combattre le cancer.

Toutes les techniques présentées, encore considérées comme alternatives aujourd'hui, ont en commun la possibilité d'être utilisées comme moyen de prévention. Ou, comme l'affirme Jean Drouin, autre professeur québécois invité, «d'intégrer le

concept de santé globale dans la vie de tous les jours».

Connais-toi toi-même!

Ecrivain et naturopathe en formation, Andrée Fauchère est convaincue que la médecine douce n'est surtout pas incompatible avec la médecine académique, et qu'elle a notamment un rôle fondamental à jouer du côté de la prévention: «Le naturopathe doit faire prendre conscience de la manière dont on vit. Pour rester en bonne santé ou pour guérir, il faut d'abord comprendre les échanges à l'intérieur de son corps. Il faut se connaître». «Homme, connais-toi toi-même» est d'ailleurs le titre d'un de ses ouvrages.

A la question «Qui guérit?», thème de la rencontre, Andrée Fauchère répond sans hésiter: «Le thérapeute est un guide, mais celui qui souffre doit prendre lui-même en main sa santé».

Réunissant une dizaine de personnalités suisses, françaises et québécoises, ce symposium neuchâtelois pourrait bien - c'est du moins le vœu des Cana-

diens - être l'amorce d'un mouvement francophone témoignant de la valeur scientifique de la médecine alternative.

PBE

«Qui guérit?»: conférence publique, le 14 mars, 19h45 à l'aula de l'Université de Neuchâtel. Symposium (15 et 16 mars) et séminaire (17 mars) à l'auberge de l'Aubier à Montezillon: renseignements et inscriptions au 855 11 49.



Andrée Fauchère: «Le thérapeute est d'abord un guide». photo Galley

Médecins et thérapeutes: quelle collaboration?

Entre médecine académique et médecine douce, on n'en est plus à la guerre des religions. Par doses homéopathiques, il est vrai, les Facultés de médecine de Genève et Lausanne dispensent même depuis deux ou trois ans un cours de sensibilisation aux techniques alternatives.

«De part et d'autres, on trouve encore des partisans purs et durs de telle ou telle médecine. Au sein de la Société neuchâteloise de médecine, nous assistons encore à des débats très passionnés. Mais d'une manière générale, les médecins ne sont pas fermés», relève Jean-Frédéric de Montmollin.

Heinz Reber, draineur lymphatique, a pu tester l'esprit d'ouverture des médecins, source d'une collaboration prometteuse: «Un patient est venu me voir récemment avec des jambes pleines de varices. J'ai téléphoné au médecin traitant. Ce dernier a souhaité examiner son pa-

tient pour me donner le feu vert avant un traitement. C'était gagné!»

Selon le président de l'ART, la complémentarité doit aussi aller dans l'autre sens. Dans le cadre de sa spécialité, il peut par exemple apporter beaucoup après une ablation de l'utérus ou d'un sein. Il arrive que pareille opération ait pour conséquence ce qu'on appelle le syndrome de la grosse jambe ou du gros bras: «Les circuits sont coupés, y compris les lymphes, et les liquides ne peuvent plus être évacués. Dans pareils cas, des séances de drainages lymphatiques peuvent donner de bons résultats».

Pour Jean-Frédéric de Montmollin, la complémentarité est un plus, «mais il est essentiel, à mon avis, que les personnes qui pratiquent ces nouvelles méthodes soient des médecins, qu'elles aient un bagage suffisant pour poser un diagnostic correct».

PBE

Lundi 24 février

OUVERT dès 8h.

Parking gratuit de 1700 places, dont 750 couvertes

75979-110



En avant... toute!

marin

centre

African Safari Club

EGYPTE

8 jours de voyage culturel à bord de notre bateau 5* «MS Star of Luxor» excursions incluses

1199.-

KENYA & SAFARI

11 jours de vacances balnéaires au «Shanzu Holiday Resort» safari «Rhino» de 2 1/2 jours inclus

1699.-

L'Egypte et le Kenya en un seul voyage

OFFRE EXCLUSIVE

2195.- vous économisez 703.-

Départs de Bâle de mars à juin

80860-110

GARANTIE DE VOYAGE

En composant le numéro de tél. 0844 805 855 vous serez directement en contact avec votre filiale ASC la plus proche.

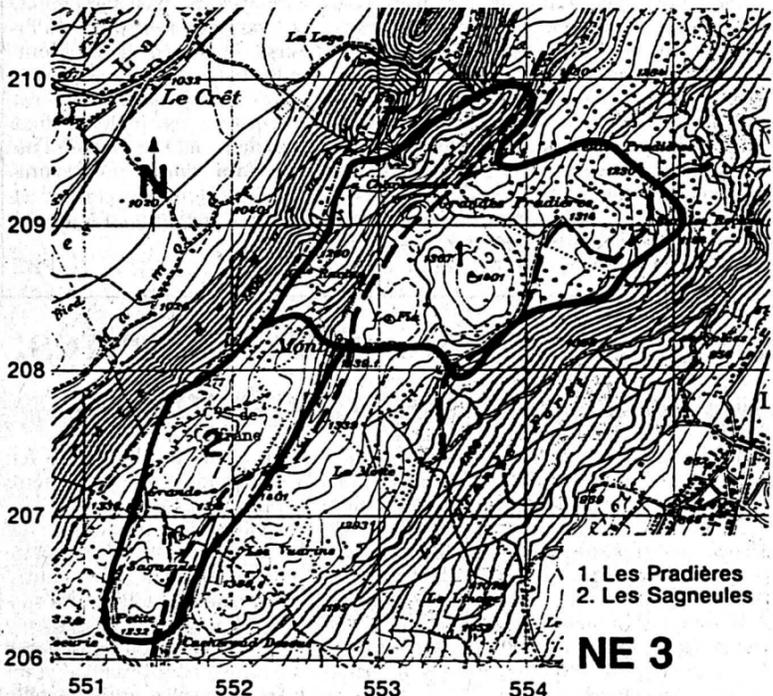
«Last Minute» Teletext DRS page 439

AVIS DE TIR MONT-RACINE

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants:

Délimitation de la zone selon CN 1:50 000, feuille 241, 251

Mars 1997	Place de tir/ zone des positions	Place de tir/ zone des positions
Cp sap III et I/31	Me05 0800-2000 Zone 1	Zone 1
Lu 03 0800-2000 Zone 1	Je 06 0800-2000 Zone 1	Zone 1
Ma 04 0800-2000 Zone 1	Ve 07 0800-2000 Zone 1	Zone 1



Le libre passage par les itinéraires ----- est assuré; de brèves interruptions sont possibles. Sur les places de tir on ne s'écartera de ces chemins qu'avec l'autorisation de la troupe.

Armes: Cp sap I et III / 31 = Fass/HG/pistolet/PzF (Upat interdit).

Reproduit avec l'autorisation de l'office fédéral de topographie.

Mise en garde

Pour plus de précisions, se référer aux avis de tir affichés dans les communes et autour de la zone dangereuse.

Projectiles non éclatés



Ne jamais toucher



Marquer



117 Annoncer

Informations concernant les tirs: jusqu'au le 02.03.97 (032) 843 96 14 et dès le 03.03.97 (032) 843 96 14.

Lieu et date: 2013 Colombier, 23.01.1997

Le commandement: Secteur d'instruction 14, Caserne Colombier.

37859-110

VOYAGES

robert fischer

Fleur-de-Lys 35 2074 Marin

Depuis plus de 65 ans! Spécial 1^{er} mars

VINZIER SUR EVIAN

Avec excellent repas de midi. Départ 8 h 30 - Fr. 68.- Carte d'identité obligatoire

Dimanche 9 mars

COURSE D'OUVERTURE

avec repas de midi, loto, musique, danse, etc... Fr. 89.- Demandez notre programme détaillé. Renseignements et inscriptions Tél. (032) 753 49 32 76841-117

VOYAGES Favre

Les artisans du voyage

Départ place du Port

Dimanche 23 février - 9 h 30

Présentation de nos voyages

avec repas de midi. Fr. 45.-

Samedi 1^{er} mars

Musée national de l'automobile à Mulhouse

avec repas de midi. Fr. 89.-

Dimanche 2 mars - 13 h 30

Balade vaudoise

avec 4 heures. Fr. 39.50

du 23 mars au 30 mars ou du 27 avril au 4 mai

8 jours à Rosas

Fr. 768.- - Fr. 690.-

du 28 au 31 mars

4 jours à Cannes

Fr. 525.-

du 6 au 12 avril

7 jours au Portugal

Fr. 1240.-

du 25 au 27 avril

Les Florales à Liège (B)

Fr. 545.-

Programmes détaillés sur demande

TVA incluse 74822-117

Nous vous renseignerons avec le sourire!

2203 Rochefort - 032/855 11 61

2053 Cernier - 032/853 17 07

2035 Corcelles-Gare - 032/731 64 31



147974-117

Les Portes du Soleil TORGON

Départ tous les jours du 22 février au 2 mars 1997

Prix spécial:

Fr. 47.- adulte

Fr. 35.- enfants 6 - 16 ans

Inclus: voyage en car et carte journalière interne

Supplément:

Fr. 10.- Skipass "EVASION"

Départ: Neuchâtel, place du port 07.30 h autres arrêts sur demande



Fribourg, Pérolles 13

026 322 05 62

37859-110

GASTRONOMIE

Restaurant AMPHITRYON

Piscines du Nid-du-Crê Neuchâtel Tél. 032/721 34 34

Menu du dimanche

Terrine de lapin et sa petite salade

Crème d'asperges

Filets de palée sauce Neuchâteloise

Assortiment de desserts

Fr. 27.-

76734-113

Robinson

Hôtel - Restaurant

Crème de potiron au basilic

Lasagne de saumon à l'aneth

Filet de porc aux champignons frais Nouilles au beurre Brocolis à la vapeur

Tartelette aux fruits de saison

Fr. 31.-

Albert Wagner Chef de cuisine

2013 Colombier • 032 / 841 23 53

Merci de réserver votre table

MENU DU DIMANCHE 23 février 1997

76778-113

76776-113

032 730 30 10

MONTEZILLON

68362-110

Votre auberge nature!

Jusqu'à Pâques, fermée le dimanche soir et le lundi.

AVIS DIVERS

GG NETTOYAGES

Cuisines salles de bains, fenêtres, appartements, petits débars.

Gérard Gisler 2015 Areuse

Tél. 032/842 51 04 079/408 73 24.

68362-110

P

Place pour votre annonce

2001 Neuchâtel

Tél. 032 / 729 42 42

PUBLICITAS

76730-113

Hôtel du Chasseur

Fermeture annuelle du 24 février au 10 mars inclus!

• M. et Mme Michel Riba

• Tél. 032/757 18 03

• Fermé le dimanche soir et lundi.

ENSEIGNEMENT

APPRENDRE LES LANGUES LA OÙ ON LES VIT

Notre nouveau prospectus vous en apprendra plus sur nos cours de langues à l'étranger. Téléphonnez au 021-312 47 45.

EUROCENTRES LANGUES DANS LE MONDE ENTIER

249-266830/44

Avant 7 heures être informé grâce au portage à domicile.

Une possibilité offerte par

L'EXPRESS

EXPO KIA

KIA MOTORS

Des autos qui valent leurs prix: KIA est une marque défiant toute concurrence.

Grande exposition de voitures neuves et d'occasion

du vendredi 21 au dimanche 23 février 1997

avec de nombreuses nouveautés attrayantes, 8 marques mondiales et d'innombrables occasions avantageuses.

Concours attrayant!

AUTO-CENTRE EMIL FREY SA

Rue Fritz Courvoisier 66 2300 La Chaux-de-Fonds Téléphone 032/967 97 77

1322693-110

L'Express Un quart de siècle

Quand on appartient à la famille qui édite depuis un siècle et demi le plus ancien journal de langue française, on a de bonnes chances d'y apprendre son métier, puis d'y consacrer sa vie professionnelle. Directeur technique et administrateur du groupe L'Express, Christian Wolfrath fêlait en tout cas, hier, ses 25 ans de service au sein de l'entreprise.

Christian Wolfrath fit son apprentissage de conducteur typographe à l'Imprimerie centrale et de la «Feuille d'avis de Neuchâtel», mais il quitta quand même l'entreprise paternelle et Neuchâtel pendant quelques années. On était en 1966, la Suisse romande ne pouvait alors former des ingénieurs en arts graphiques, et c'est pourquoi, une fois son service militaire accompli, le jeune conducteur typographe partit étudier pendant quatre ans à Stuttgart.

Bouleversements du métier

De retour à Neuchâtel, il revint à l'Imprimerie centrale comme adjoint à la direction technique, avant d'en devenir le directeur technique quelques années plus tard.

Si sa fonction n'a pas nominalelement changé, l'exercice même de son métier a subi de singuliers bouleversements, comme dans toutes les professions de l'imprimerie. «Quand j'ai commencé ici, ça ne bougeait pas aussi vite que ces dernières années. Mais on sentait déjà que le plomb arrivait en bout de course.» Si bien que Christian Wolfrath a dû exercer ses fonctions avec un œil sur la production quotidienne et l'autre sur les recherches et développements dont elle pourrait profiter.

Ces développements rendent-ils obsolète la formation reçue



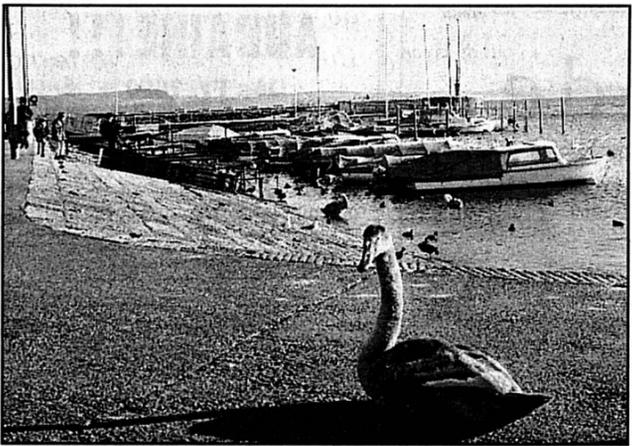
Christian Wolfrath, un œil sur la production quotidienne, l'autre sur l'évolution technique. photo Galley

durant sa jeunesse? «Les moyens de production changent, mais le fond de notre travail reste le même», répond Christian Wolfrath. Et d'ajouter: «Mais une école comme celle de Stuttgart ne préparait pas du tout à la conduite des collaborateurs. La réflexion sur ce plan s'est surtout développée dans les années 80.»

Au fil des années, ces collaborateurs, surtout les jeunes sortis d'apprentissage, arrivaient avec un bagage adapté aux nouvelles techniques. Mais pas question de s'en offusquer: «En tant que responsable, on ne peut pas tout savoir», estime Christian Wolfrath. En revanche, «on doit tout le temps se préparer à la suite». C'est une manière d'assurer l'avenir. L'autre consistant à offrir «un travail de qualité», auquel, même après quelques détours, «le client revient presque toujours».

JMP

Port C'est bon cygne



Avec ce soleil et cette agréable chaleur, autant prendre ses aises, s'est dit ce cygne hier au port de Neuchâtel...

photo Hofer

AGENDA

Ecrivains Rencontre avec Catherine Challandes et Claudine Roulet ou «Comment le choc des cultures peut déterminer une vocation d'écrivain». Ce sera lundi à 18 heures à la Bibliothèque publique et universitaire.

Histoire régionale Dans le cadre des mardis du Musée d'art et d'histoire, Jean-Pierre Jelmini s'intéressera à «L'éclairage des journaux personnels sur l'histoire régionale», mardi de 12 h 15 à 13 h 15.

Papouasie La Société neuchâteloise de géographie invite Marcel Garin, professeur à l'Ecole normale de Neuchâtel, mardi à 18 h 30, à la faculté des lettres de l'Université (auditoire RN02). Il donnera une conférence sur le thème: «Images de Papouasie: randonnées en Irian Jaya». Entrée libre. /réd.

Comptes Fête des vendanges: les bons chiffres

L'euphorie liée à la Fête des vendanges de Neuchâtel nous a poussé à indiquer, dans notre édition d'hier, un bénéfice exagérément élevé concernant l'exercice 1996 de la manifestation. Il ne se monte en effet pas à 165.000 francs, mais à 11.200 francs. /réd.

AVIS TARDIF

Samedi 22 février
Salle des spectacles

PESEUX NUIT DU JAZZ

Dès 20 heures:
Roger Robert Blues 'n' Boogie
Trio (NE)
Hot Antic Jazz Band (France)
Red Peters and her Solid Senders (GB)
77138-376

Cancer Un registre au service de la recherche

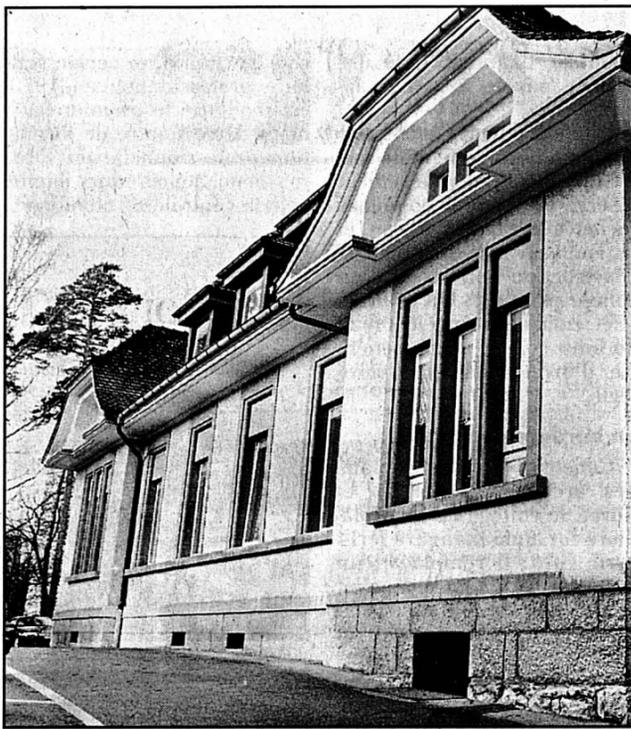
Les cas de cancer qui se déclarent dans le canton sont inscrits au Registre neuchâtelois des tumeurs, à Neuchâtel. Un instrument au service de la recherche pour suivre l'évolution de la maladie et évaluer les possibilités d'intervention. Présentation.

Le Registre du commerce, on connaît. Le Registre foncier également. Mais qu'en est-il du Registre neuchâtelois des tumeurs? Grâce à cet organisme créé il y a tout juste 25 ans et installé sur le site de l'hôpital des Cadolles - dans quelques semaines, il déménage du bâtiment de l'Institut neuchâtelois d'anatomie pathologique (Inap) dans celui de l'hôpital -, le canton de Neuchâtel travaille à la recherche sur le cancer. Un instrument au service de la santé publique, pour une participation à des actions internationales, mais aussi nationales, en collaborant notamment, avec les autres registres, avec l'Institut suisse de recherche appliquée sur le cancer (SIK).

Grâce à ses principales sources d'information, l'Inap, les hôpitaux et les praticiens, le Registre neuchâtelois des tumeurs enregistre les cas qui se déclarent dans le canton. Dans le but de fournir une photographie régionale la plus précise possible de la situation des cancers, de connaître les plus fréquents, de savoir s'ils touchent des catégories d'âge particulières, de suivre leur évolution pour en établir les tendances et évaluer les interventions possibles.

Besoin d'informations minimales

Le Registre neuchâtelois des tumeurs a ainsi besoin d'informations minimales qui décrivent les sujets, comme leur âge, leur sexe et aussi leur nom. «On peut avoir plusieurs résultats successifs qui concernent la même per-



Installé pour quelques semaines encore dans le bâtiment de l'Institut neuchâtelois d'anatomie pathologique, aux Cadolles, le Registre neuchâtelois des tumeurs enregistre les cas qui se déclarent dans le canton. photo Galley

sonne; il faut savoir à qui les attribuer pour ne pas fausser les statistiques», explique le directeur du registre Fabio Levi, professeur à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne. Qui regrette que ce «côté sensible» révolte des personnes qui confondent ce registre avec un système de fiches.

Assimilé à un hôpital, avec ses exigences, le Registre neuchâtelois des tumeurs a en effet dû demander une autorisation à la Commission fédérale de protection des données. Même un médecin ne peut pas demander des informations au registre sans une autorisation auprès de cette instance, sauf concernant son propre patient. «Il n'est jamais question de statistique à échelle individuelle», insiste Fabio Levi.

«Mais on ne peut pas demander à la médecine de faire le maximum et, dans un même temps, lui enlever les moyens de progresser.»

Le Registre neuchâtelois des tumeurs permet notamment d'étudier si on peut établir un profil des personnes atteintes, de déterminer les risques d'un groupe de sujets à développer telle ou telle tumeur ou de quantifier la fraction des cas ou décès qui peuvent être attribués à des facteurs connus sur lesquels agir. On sait en l'occurrence que 40 % des décès pour cause de cancer, sur l'ensemble de la Suisse, sont évitables en intervenant sur des éléments modifiables, dont les principaux sont le tabac, l'alcool et l'obésité.

Isabelle Kottelat

Avec Lausanne

Le Registre neuchâtelois des tumeurs dépend de la Ligue neuchâteloise contre le cancer. Il est financé presque totalement par une subvention de l'Etat de Neuchâtel. Une commission scientifique et technique supervise le fonctionnement de l'organisme. «C'est un petit registre, et la subvention relativement limitée. Il a eu beaucoup de peine à passer à la vitesse supérieure», raconte son directeur Fabio Levi, professeur d'épidémiologie à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne. Il y a quelques années, pour apporter une valorisation des données et une supervision scientifique de niveau universitaire, Fabio Levi en a été nommé responsable, et les cantons de Neuchâtel et Vaud ont signé une convention qui les lie. Les

deux organismes collaborent tout en gardant leur autonomie.

«A l'échelle internationale, l'initiative d'enregistrer les nouveaux cas de cancer de populations bien définies date des années 50. La réflexion est arrivée en Suisse une vingtaine d'années plus tard, avec le but de couvrir l'ensemble du pays par une telle structure», explique Fabio Levi. L'idée s'est cristallisée dans trois régions romandes, Genève, puis Vaud et Neuchâtel. Le Valais a démarré depuis environ quatre ans; le Tessin vient de commencer cette année.

La Suisse allemande compte des registres du même type pour Bâle, Saint-Gall-Appenzel, Zurich et les Grisons.

IKA

En chiffres

Le canton de Neuchâtel voit apparaître quelque 900 nouveaux cas de tumeurs malignes chaque année. Les statistiques montrent que les hommes présentent une probabilité sur trois de développer la maladie au cours de leur vie, contre une sur quatre pour les femmes.

Pendant la période 1989-1993, les données du Registre neuchâtelois des tumeurs parlent d'un taux de six cas nouveaux (de tumeur maligne) pour mille habitants chez les Neuchâtelois, contre cinq pour mille chez les Neuchâteloises. Les risques de décès des mêmes personnes correspondent aux proportions divisées de moitié.

IKA

Shakespeare «Leo» de retour

Oui, «Leo» a eu des problèmes avec le fisc. Non, il n'avait pas fui la Suisse... Il est d'ailleurs de retour à Neuchâtel où, le week-end dernier, il a fêté le treizième anniversaire de l'établissement dont il est toujours le directeur, le Shakespeare Pub.

Leonardo Summa, plus connu sous le surnom de «Leo» par les noctambules neuchâtelois, avait fait parler de lui l'automne dernier en quittant la Suisse au moment même où l'Etat de Neuchâtel

requerrait contre lui le paiement d'une importante somme d'impôts («L'Express» des 14 novembre et 16 décembre). En partant en Italie, son pays d'origine, le patron du «Shakes» tentait-il de se soustraire à la justice? Car le Ministère public du canton de Neuchâtel, par la suite, avait reçu une dénonciation du Département des finances.

Réponse de l'intéressé: «Non, il ne s'agissait absolument pas d'une fuite. En fait, il

y a longtemps que j'avais prévu de faire un break de quelques mois à cette période-là. Mais juste avant mon départ, j'ai été frappé par une taxation sévère et des amendes très élevées. Je suis malgré tout parti en Italie, où j'ai séjourné chez mes parents, ainsi qu'à Rome.»

Avant de revenir à Neuchâtel, donc, où tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui: «Ma situation fiscale est désormais régularisée.»

PHO

AVIS TARDIFS

GRANDE VENTE
machines et outillages pour mécaniciens, serruriers, entrepreneurs
Samedi 22 février
Baconnière 51, Usine 3
Boudry 77139-376

La Tentative
Saint-Aubin
Ce soir à 20h30
«On sait pas d'où on vient, mais en tout cas on est là»
One man show (avec violoncelle) de et par BÉNÉDICT GAMPERT

Le Landeron
Aula du Centre des Deux-Thielles
Dimanche 23 février 97 à 15 heures
Dernier loto de la saison
22 séries pour Fr. 10.-
Royale 3 x 1 carton, valeur Fr. 2100.-
Org: Chanson Landeronnaise 76832-376

Saint-Blaise
Centre scolaire de Vigner
Dimanche 23 février
Salon des timbres-poste
cartes postales, vieux papiers et télécartes
9h - 12h et 14h - 17h
Entrée libre 76834-376

CE SOIR à 20 heures
salle de gym à SERRIÈRES

MATCH AU LOTO
en compagnie d'Arthur
Fr. 7000.- de prix
3 ROYALES
Abonnement:
Fr. 12.-/3 pour Fr. 30.-
Se recommande:
FC SERRIÈRES 76755-376

SAMEDI 22 FÉVRIER 1997
Salle de gymnastique
Corcelles
LOTO
16h: traditionnel
36 tours: Fr. 10.-
20h: système fribourgeois
24 tours: Fr. 12.-
ROYALE (Fr. 2.- la carte)
Organisation:
FSG Corcelles-Cormondrèche 75257-376

SALLE DE SPECTACLES BOUDRY
Dimanche 23 février à 15h
LOTO
contrôle «Arthur»
30 tours Fr. 10.-
Fr. 7000.- de lots
Org. FC Boudry/Juniors 75719-376

Bevaix - Grande salle
Samedi 22 février 1997
à 20 heures
(ouverture des portes à 18h30)
GRAND LOTO
Système fribourgeois
30 tours pour Fr. 10.-
1 Royale de 3 quines «au carton»
Compagnie des Mousquetaires
Bevaix 75830-376

Rest. Ritrovo Ticinese
Neuchâtel
Dimanche dès 14h30
MATCH AUX CARTES INDIVIDUEL
76608-376

Place du Port LUNAPARK
Ouverture
samedi 22 février
au dimanche 9 mars.
Ouvert tous les jours
jusqu'au 9 mars 1997.
Se recommandent:
Les Forains
77203-376

Couleurs passé Neuchâtel et La Maladière culturelle

Si la présence spirituelle a secondé la vocation médicale de la région de La Maladière, à Neuchâtel, la culture de l'esprit et du corps s'y est manifestée sous d'autres formes au cours du XXe siècle. L'instruction publique d'une part, le sport d'autre part, ont en effet pris une ampleur croissante dans notre société et une place importante dans le développement de ce quartier.

Initialement cantonnée dans des salles du Collège latin depuis la création de cette section spécifique en 1871, l'École d'horlogerie a ensuite occupé l'aile est du collège de La Promenade dès 1886. Une section de mécanique vint compléter le programme de formation en 1896.

Nouveau bâtiment

La construction de l'École de mécanique et d'horlogerie fut arrêtée par le Conseil général en 1908. Les classes techniques purent prendre possession de leur nouveau bâtiment en octobre 1910. En 1935, la section d'horlogerie fut fermée à la suite de difficultés financières. Le développement de l'institution n'en fut pourtant pas freiné et, après une vingtaine d'années d'attente, le bâtiment fut finalement agrandi en 1953. Après le déplacement de l'École de mécanique et d'électricité dans les bâtiments du Centre de formation professionnelle, l'édifice devient le Centre suisse pour la recherche microtechnique, qui s'est rapidement adjoint d'autres locaux, particulière-

ment le bâtiment inauguré l'année passée à la rue Jaquet-Droz.

L'emplacement choisi pour l'École d'horlogerie et de mécanique avait volontairement réservé les terrains en vignes rachetés à l'hoirie Mayor et au Fonds Jeanrenaud pour la construction projetée d'un collège primaire. On avait en effet considéré que le préau du futur collège devait bénéficier d'un ensoleillement privilégié.

En bordure de route

Construit d'après les plans des architectes Chables et Bovet, le collège de La Maladière fut ainsi inauguré le 14 avril 1914. Il remplaçait un modeste bâtiment construit en bordure de route en 1890 et converti en école, qui fut démoli en 1913 pour construire la halle de gymnastique; l'existence de cette dernière arrive à son terme puisqu'elle est d'ores et déjà promise à la démolition au printemps 1997, pour permettre l'extension du Csem voisin.

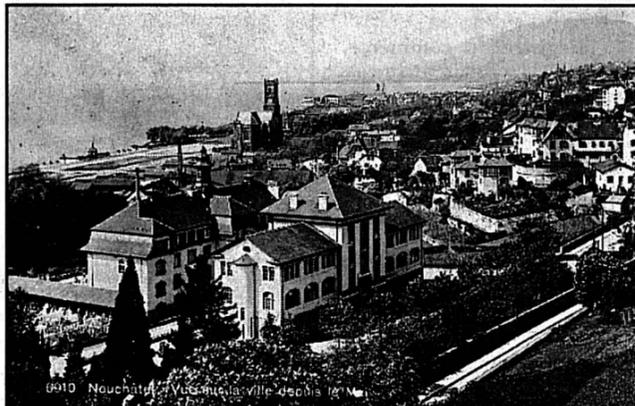
Créée en 1869 sous le nom d'École de dessin professionnel et de modelage, cette section avait d'abord des salles dans le collège des Terreaux. En 1938, elle est déplacée dans le collège de La Maladière, qu'elle doit quitter en 1952. Après avoir loué six ans un bâtiment voisin, elle put enfin prendre possession en septembre 1954 de son premier bâtiment à La Maladière.

Le développement constant de ses activités nécessite de nouveaux locaux et, en 1964, le Conseil général décide la

construction d'un centre scolaire professionnel; en 1970 est inauguré le premier bâtiment de ce Centre de formation professionnelle du littoral neuchâtelois que jouxte déjà la centrale de chauffage,

suivi, en 1974-75, par les travaux de la deuxième étape. Une quatrième étape est en cours...

Olivier Girarille
Musée d'art et d'histoire



En haut, l'École d'horlogerie et de mécanique et le collège de La Maladière, vers 1915; au second plan, les bains du Crêt sont les premiers témoins d'installations sportives qui, aujourd'hui, occupent largement les rives du quartier. En bas, les bâtiments du Csem et du CPLN entourent le collège primaire, qui, lui, est resté inchangé.

photos Musée d'histoire/Treuthardt

Saint-Blaise Voici venu le Salon des timbres

Le Centre scolaire de Vignier, à Saint-Blaise, connaîtra une animation particulière demain. Ce jour-là, de 9h à 12h et de 14h à 17h, se tiendra effectivement le Salon des timbres-poste, des cartes postales, des télécartes et des vieux papiers. Une manifestation qui comprendra également une exposition de trains miniatures.

«Nouvelle équipe, nouvelles idées et nouvelle formule», tel est le slogan qu'annonce le petit papillon présentant cette édition du salon. Ce rendez-vous occupe une belle place dans le calendrier des manifestations de Saint-Blaise. Il ne s'agissait donc pas, pour les organisateurs, de révolution-

ner complètement la manifestation.

Dès lors, demain sera encore jour de découvertes. Celle des timbres et autres cartes postales d'un autre temps. Celle des vieux papiers aussi, qui témoignent de la beauté des écritures anciennes et autres graphismes d'un âge désormais révolu. Une vingtaine d'exposants sont attendus. Ils proviendront aussi bien de Zurich, de Lucerne, de Genève ou encore de Sion.

Afin d'agrémenter encore le salon, ses organisateurs ont décidé d'accueillir une exposition de petits trains. Une belle façon de marquer le 150e anniversaire des chemins de fer fédéraux.

PHR

Peseux Nuit du jazz

Organisateur de la Nuit du jazz depuis 1974, le Hot-club de Peseux a réussi à faire venir à la salle des spectacles des orchestres de grande renommée et des musiciens chevronnés, dont on parle encore aujourd'hui. Sans grande prétention financière, cette soirée réunit chaque année tous les véritables fans du jazz, qui viennent en toute simplicité retrouver l'ambiance sympathique des «jam sessions».

Ainsi ce soir dès 20h, ils pourront applaudir en lever de rideau un musicien du crû, le pianiste surdoué Roger Robert, qui a formé un trio pour mieux exprimer blues et boogie.

Le style New Orleans compte beaucoup d'adeptes et cette année, c'est un ensemble

de Nîmes, le Hot Antic Jazz band, qui fera revivre la musique des petites formations noires de 1920. Les six musiciens français ont eu tant de succès en Europe et aux États-Unis, qu'ils ont dû réduire les tournées envisagées. Les Anglais de la chanteuse Red Peters, entourée des «Solid Senders», puisent quant à eux dans un registre plus blues, matiné de swing. Ensemble, ils cultivent la jovialité, l'humour et la variété. Formé en 1993, cet orchestre se produit de Nice à Barcelone, et d'Allemagne en Hollande. Avec trois formations et trois styles, cette édition de la Nuit du jazz s'inscrit confirme la réputation de qualité qu'on lui connaît depuis plus de vingt ans.

WSI

Lundi 24 février

Nos magasins du canton de Neuchâtel seront

Ouverts toute la journée

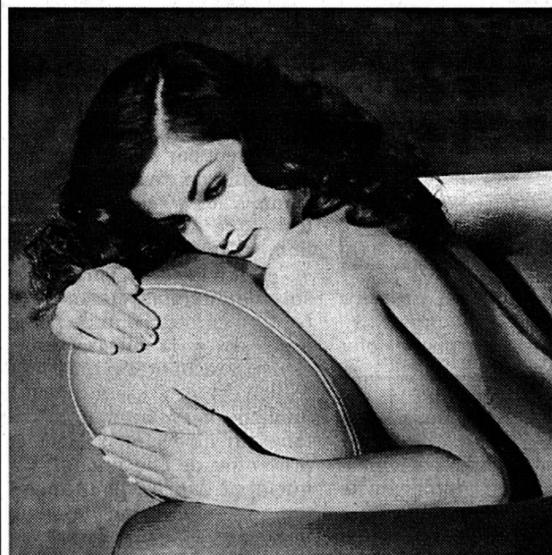
selon l'horaire normal des autres jours de la semaine

MIGROS

75974-110

de Sede

OF SWITZERLAND



DS-331

ROSSETTI

MOBILIER CONTEMPORAIN

BOUDRY 032 842 10 58

YVERDON-LES-BAINS 024 425 04 94

RUE DU MILIEU 14

76550-110

AUBAINE!!!

Dès Fr. 1500.-
10 jours de voyage guidé au Québec

Voyages pour tous les styles de voyageurs et toutes les bourses, organisé par le plus gros voyageur de la place.

Groupes Voyages Québec inc.

Fax 027/470 30 08 ou 724 08 30.
Tél. 077/37 37 14.

76128-110

Entreprise bien implantée dans région neuchâteloise dans l'importation et le négoce de produits maritimes en pleine expansion, cherche

ASSOCIÉ

pour le marketing.

Participation au capital requise.

Ecrire ou téléphoner à:
NORMA TRADING & MGT CO LTD
Tél. 032/753 00 53
Fax 032/753 00 55

76529-110



TELEVISION SUISSE ROMANDE

Vous avez vécu des entretiens d'embauche ou subi des tests particulièrement surprenants, choquants, indiscrets, etc...

Votre témoignage nous intéresse

Tél. (022) 708 85 14.

379348-110

Mot caché

Solution: Le mot à former de la grille avec les lettres inutilisées est:
PECTORAL

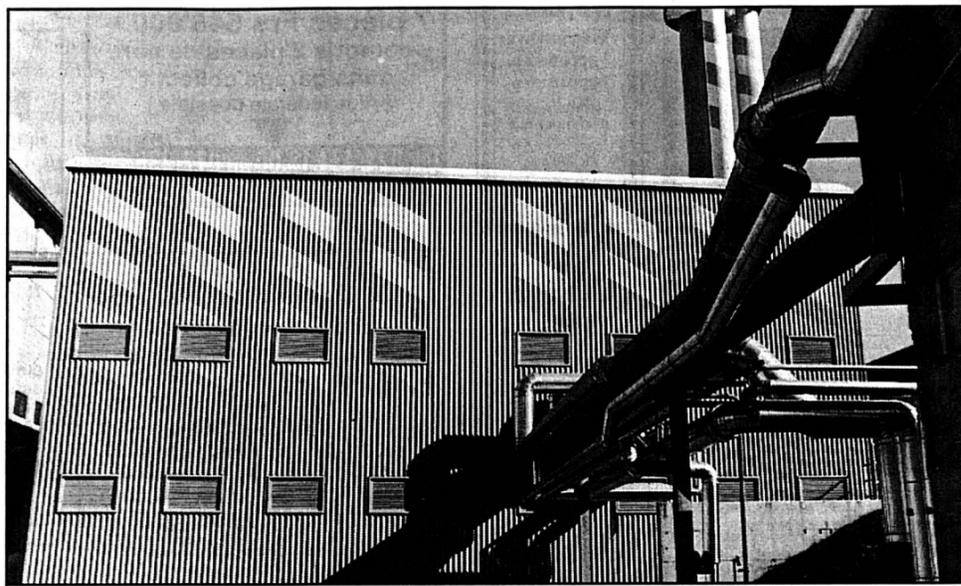
Cressier Frigemo a investi pour le maintien de la qualité de l'air

Qu'une entreprise construise une nouvelle centrale énergétique n'est pas forcément un événement en soi. Même si elle investit 8,5 millions de francs dans l'affaire. Pourtant, l'installation inaugurée hier à Cressier par le groupe Frigemo a ceci de particulier qu'elle réduira considérablement les émanations de substances nocives. Dès lors, la centrale intéressera toutes les narines de l'Entre-deux-Lacs.

Philippe Racine

Le groupe Frigemo, spécialisé dans la production de denrées alimentaires, vient d'investir près de neuf millions sur son site de Cressier. Ce montant a permis la construction d'une toute nouvelle centrale énergétique. Inaugurée officiellement hier, cette installation permettra à l'entreprise de respecter les normes prévues par l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air. Dans le même temps, cette centrale engendrera une économie d'énergie de 20 pour cent.

«Oui, c'est vrai, nous avons été obligés d'investir dans



Le groupe Frigemo, spécialisé dans la production de denrées alimentaires, a inauguré hier sa nouvelle centrale énergétique qui respecte les normes de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air. photo Treuthardt

cette centrale afin de respecter les normes. Mais vous savez, aujourd'hui l'écologie et l'économie sont étroitement liées». Ces paroles sont de Toni Seiler, directeur du groupe Frigemo.

Dans un premier temps, la direction craignait beaucoup de dépenser une somme folle

alors que, selon Toni Seiler, le marché des denrées alimentaires est «particulièrement tendu». Hier pourtant, tout le monde avait le sourire. Sur tout les représentants de la commune, ainsi que Jean-Michel Liechti, chef du Service cantonal de la protection de l'environnement.

Des sourires qui s'expliquent aisément. Alors que Frigemo travaillait encore avec une centrale fonctionnant aux huiles lourdes, les émanations nocives étaient très élevées. Aujourd'hui, grâce à une combinaison gaz butane/huiles légères, l'air de l'Entre-deux-Lacs souffrira

beaucoup moins. La nouvelle installation réduit en effet de plus de 50% les émissions de monoxyde de carbone et de dioxyde d'azote. Dans le même temps, elle élimine purement et simplement le rejet de matières solides et de dioxyde de soufre.

En choisissant l'option du gaz butane, Frigemo a noué de très étroits contacts avec la raffinerie voisine du groupe. Celle-ci approvisionnera en butane l'entreprise de denrées alimentaires par le biais d'un pipeline. A noter d'ailleurs que le butane est le carburant principal de la centrale, alors que l'huile en sera le carburant de secours.

Les sourires étaient aussi sur les visages des responsables du groupe. En effet, la nouvelle construction tient compte d'une éventuelle extension de Frigemo. Le groupe s'est donc équipé en fonction des perspectives de marché. Car, même si celui-ci a été présenté hier comme étant tendu, Frigemo tient bien le cap. Notamment depuis qu'il produit des aliments congelés, qui représentent 85% de sa production totale.

PHR

Marin Crédit amaigri pour le collège des Tertres

Quelques aménagements seront effectués au collège des Tertres, à Marin. Tel en a décidé jeudi soir le Conseil général. Mais les élus ont tout de même renvoyé le Conseil communal à ses études en retirant l'installation d'un monte-escalier du projet initial. Dès lors, ce sont uniquement les façades, les sanitaires et les classes qui auront droit à quelques travaux.

En demandant un crédit de 150.000 fr. en faveur de l'école des Tertres, l'exécutif souhaitait pouvoir offrir une nouvelle couche de peinture à l'enveloppe du bâtiment, remplacer des cloisons dans les sanitaires, installer de grands lavabos dans les classes et équiper le collège d'un monte-escalier.

Mais Pierre-Olivier Maire, qui occupe un siège de l'Entente marinoise, a rapidement mis le feu aux poudres. Le conseiller général a remis en question le choix du monte-escalier. Surtout parce que le prix de cette installation est de 69.000 francs. L'élue a donc sorti quelques arguments de sa poche: «Selon des informations que j'ai obtenues, construire un

ascenseur reviendrait au grand maximum à 150.000 francs. Et je suis persuadé qu'un ascenseur serait plus fonctionnel et, surtout, plus sûr».

Le but avoué du Conseil communal était d'équiper l'escalier d'une installation électrique pour le transport d'une personne handicapée, ainsi que pour le transport de matériel. Or, le monte-charge prévu ne peut supporter qu'un poids de 190 kilos.

Après une longue discussion et une interruption de séance, Pierre-Olivier Maire a déposé un amendement demandant le retrait de cet objet de la demande de crédit. L'élue de l'entente a précisé: «Si on installe un monte-escalier, et que celui-ci se révèle un jour insuffisant, nous devons alors investir dans une autre structure.»

Finalement, la majorité du Conseil général a suivi la position de Pierre-Olivier Maire. Le crédit accepté jeudi soir s'est donc élevé à 81.000 francs. Une somme représentant les autres travaux prévus. L'exécutif se chargera d'étudier la possibilité d'aménager un ascenseur au collège des Tertres.

Philippe Racine

Peseux Un million de crédits adoptés par le législatif

Quatre crédits pour un montant total de près d'un million de francs ont été acceptés jeudi soir par le Conseil général de Peseux. Ils concernent des réfections souterraines indispensables, pour les égouts, le gaz et l'eau, ainsi que l'assainissement des armoires électriques et la réfection de la ligne aérienne basse tension au lieu dit «Le Trembley».

En début de séance, le Conseil communal a fait part au législatif de son intention de supprimer de l'ordre du jour la demande de crédit de 2.650.000 francs pour la modernisation du quartier du Château. Une décision jugée réaliste par l'ensemble des élus. Le groupe socialiste a saisi l'occasion pour souligner la nécessité de «se pencher d'abord sur les questions de fonds, et de consulter des spécialistes de l'environnement, voire l'Association transports et environnement». Et de conclure en de-

mandant que le législatif soit à l'avenir «plus fréquemment consulté lors de la procédure préliminaire», quand il s'agit de dossiers de cette importance.

La discussion s'est dès lors articulée sans débats particuliers autour de crédits de simple maintenance. Le Conseil communal, qui demandait 31.000 francs pour la réfection de la ligne aérienne basse tension au lieu dit «Le Trembley», a dû revoir cette somme à la baisse. «Les 5500 fr. prévus pour l'élargissement de la forêt avoisinante, c'est-à-dire une activité d'entretien à l'année», a souligné le Conseil général, «font partie du travail et du budget des SI». En conséquence, le crédit a été ramené à 25.500 francs.

En revanche, les crédits de 44.000 francs pour le remplacement d'un tronçon du canal égout au «Tombet» et de 219.400 fr. pour l'assainissement des armoires électriques par secteurs ont passé la rampe sans encombre. Il en a été de même pour les 705.000

francs nécessaires à la mise à neuf d'un secteur de distribution du gaz et le remplacement des conduites d'eau à la rue du Châtelard.

Cependant, tant la commission financière que l'ensemble des groupes (PS, PRD, Lib-PPN et Ecologie et liberté) ont manifesté leur inquiétude quant à la vétusté de certaines installations, armoires électriques et conduites de gaz en tête. Interpellé, le conseiller communal Jean Dubois, responsable des Services industriels, a assuré que le suivi serait meilleur désormais, certifiant qu'une procédure de contrôle périodique serait mise en place.

Par ailleurs, le Conseil général a accepté une motion émanant du groupe Ecologie et liberté, relative au ramassage des déchets compostables. Celle-ci demande que les tournées soient rapprochées (deux semaines actuellement), ou que des bennes soient installées pour y entreposer le compost.

Ivan Radja

Trois tours d'horloge

L'interminable ordre du jour de la séance du Conseil général de Marin (16 points), jeudi, a été avalé en près de trois heures par le législatif. Ces tours d'horloge ont donc permis aux élus d'accepter bon nombre d'objets.

Le législatif a ainsi donné son feu vert à plusieurs demandes de crédit. Il s'agissait de: 110.000 fr. pour le remplacement de fenêtres de l'immeuble Bachelin 4; 55.000 fr. pour la réfection de la place de parc et de fêtes à La Tène; 167.000 fr. pour l'étude de la future construction scolaire à usages multiples (CSUM); 270.000 fr. pour l'établissement d'un Plan général d'évacuation des eaux (PGEE); 100.000 fr.

pour la réfection des drains du terrain de football.

Les élus marinois ont également nommé une commission pour la réactualisation du règlement général de commune. Celle-ci est formée de Theresa Bonanomi (PRD), René Rocchi (PS), Jean-Louis Rochat (PL-PPN) et Françoise Voirol (Entente).

Une autre commission a vu le jour jeudi soir. Formée de Maurice Binggeli (PS), Jean-Blaise Montandon (PRD), Bruno Grolimund (PL-PPN) et Serge Girardin (Entente), cette commission devra étudier l'opportunité de créer une structure d'accueil destinée aux enfants en âge scolaire.

PHR

Marin PRD en assemblée

La section de Marin-Epagnier du Parti radical a tenu son assemblée générale la semaine dernière au Grand Café. En préambule, le président en charge Willy Grau s'est plu à relater les événements qui ont jalonné l'année 1996, en remerciant au passage les membres pour leur engagement lors des élections communales de mai 1996, sans omettre leur participation aux diverses manifestations villageoises.

Au moment de passer à la nomination du comité, il a fait part du désir manifesté par Myriam Egger d'être déchargée de son poste de caissière de la section, «fonction qu'elle a assumé avec fidélité et com-

pétence durant de nombreuses années». Applaudie, fleurie, Myriam Egger a assuré que c'était avec plaisir qu'elle a rempli cette charge.

En fin de séance, Willy Grau a exhorté chacun à s'investir très activement afin de soutenir les candidats radicaux, parmi les quels figurent trois membres de la section: Pierre Meystre (député), Thérèse Bonanomi et Laurent Siliprandi (conseillers généraux). Auparavant, le comité avait été reconduit comme suit: Willy Grau, président de la section; Laurent Siliprandi, président de groupe; Denis Muriset, caissier; Monique Frigerio, secrétaire; Philippe Thorens, conseiller communal. /comm

Peseux La Côte en concert

Renouant avec la tradition des grandes œuvres classiques, le chœur mixte de la Côte offrira à la population un concert ce soir à 20h au Temple de Peseux.

Sous la direction de Charles-Philippe Huguenin, les choristes interpréteront, avec l'accompagnement d'un petit orchestre de chambre, la belle cantate de J.-S. Bach «Du Hirte Israël, Höre», ainsi que la Missa sancti Nicolai de Joseph Haydn. Les solistes seront Anne-Brigitte Vaudan, soprano, Gabay Tasco, alto, Raphael Osario, ténor, et Philippe Renaud-Danthe, basse.

L'entrée est libre, avec collecte, et le même programme sera offert demain à 16h30 au temple de Saint-Aubin.

WSI

Cressier Nouveau brancard pour les samaritains

La société des Samaritains de Cressier, qui compte actuellement 20 membres actifs, a tenu récemment son assemblée générale. Dans le courant du printemps, la société va se doter d'un brancard à aubes, appelé «ramasse-miettes» dans le jargon des ambulanciers. Cet achat occasionnera une dépense de 1000 francs, somme relativement importante pour cette petite société, dont les finances sont au demeurant saines.

«Ce brancard se glisse sous le corps du blessé sans le bouger», a expliqué la présidente Claudine Collaud. Par ailleurs, il a été rappelé que les personnes qui en font la demande peuvent bénéficier gratuitement de matériel sanitaire. En ce qui concerne la permanence lors des diverses manifestations, elle est toujours assurée. Toutefois, la société ne comptant que deux membres masculins, elle ne l'assume plus durant la Fête du vin nouveau, pour laquelle les bras solides sont réquisitionnés. La relève a donc été prise par la Protection civile.

Pour les personnes intéressées, les cours ont lieu tous les premiers jeudis du mois, dès 19h30 à la salle des sociétés. De plus, les samaritains mettent toujours sur pied un cours de sauveteurs pour ceux qui préparent leur permis de conduire (tél: 757 15 64).

SHB

Colombier Chevrons en fête

Depuis 30 ans, le groupe sportif «Les Chevrons», section de la compagnie des sous-officiers, demeure fidèle aux principes édictés lors de sa création en mai 1967: développer sans cesse l'esprit de camaraderie, développer le goût de l'effort chez les jeunes et le maintenir chez les moins jeunes.

Lors de la 30e assemblée générale qui s'est tenue récemment à la caserne de Colombier, les activités 96 ont été brièvement récapitulées: entre autres, la marche des troupes bleues à Thoun, les 100km de Bienne et la marche du souvenir et de l'amitié dans les Ardennes belges. Au total, dix marches, auxquelles il faut ajouter celle d'été (les quatre jours de Nijmegen en Hollande), ainsi que quatre marches de distance pendant l'automne.

Plusieurs distinctions ont été attribuées lors de ces marches. En 96, Alain Geiser a parcouru en tout 776km, Anne-Rose Walti 553km, Jérôme Uhlmann 552km, Paul-Henri Monnet 536km et Cédric Lorenz 485km.

IRA

BRÈVES

Saint-Aubin L'homme au violoncelle

«On ne sait pas d'où on vient, mais en tout cas on est là». La citation est de Bénédicte Gampert, qui en fait aussi le titre de son one man show, qu'il présente ce soir, à 20h30, au théâtre de la Tarantule, à Saint-Aubin. Spectacle pour un homme seul? Oui, mais avec partenaire. Un violoncelle. Mieux, un violoncelle, qui met son grain partout. Mots et notes, idées et humeurs, le tout est aligné avec finesse par ce poète, chanteur, mime, metteur en scène, violoncelliste et compositeur échappant à toute définition. Et qui fait voyager son public dans l'autre dimension du quotidien...

SDX

Immobilier



OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

VENTE D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 26 février 1997, à 15 h 30, à Boudry, Hôtel Judiciaire, salle du tribunal, rez inférieur.

Faillite: Succession répudiée Boris Socland, à Forel.

CADASTRE DE GORGIER (Ruelle de la Forge 5)

Parcelle 6207/D - À GORGIER - PPE: copropriétaire du 6161 pour 194/1000 avec droits sur un appartement est, comprenant: 1^{er}: deux chambres, une cuisine, une salle de bains, un hall, un réduit, 2^e: une chambre, une douche-W.-C., de 94 m², plus une cave de 4 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 310.000.- de l'expert (1996): Fr. 260.000.-

La parcelle de base est divisée en 4 unités d'étages dont la construction a été achevée en 1990. Elle est située au sein du vieux village à proximité des commerces et de l'arrêt de bus.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 29 janvier 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 17 février 1997, à 14 heures sur place.

Renseignements: tél. 032/842 19 25.

Office des faillites

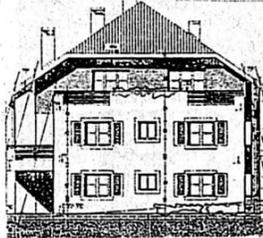
pr le préposé, P.-A. HUSER, subst.

74566-122

à Enges Résidence «La Ferme»

Magnifique appartement de 3 1/2 pièces avec grande terrasse

- Complètement agencé avec cheminée de salon.
- Surface habitable 100 m² + terrasse 21 m².
- Y compris une place de parc dans garage.



Devenez propriétaire avec seulement Fr. 27.000.- de fonds propres, mensualités Fr. 898.- par mois avec système aide fédérale ou CCI + LPPE

Demandez une notice ou sollicitez un rendez-vous.

RÉGICO NEUCHÂTEL SA
(MEMBRE DU GROUPE GECO)
3, RUE SAINT-HONORÉ - 2001 NEUCHÂTEL
Tél. 032/725 86 20

**AIDEZ CELUI QUI A BESOIN
DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES!**

OFFICE DES FAILLITES DE BOUDRY

VENTE D'UN APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le mercredi 26 février 1997, à 14 h, à Boudry, Hôtel Judiciaire, salle du tribunal, rez inférieur.

Faillite: Succession répudiée Boris Socland, à Forel.

CADASTRE DE GORGIER (Ruelle de la Forge 5)

Parcelle 6206/C - À GORGIER - PPE: copropriétaire du 6161 pour 202/1000 avec droits sur un appartement ouest, comprenant: 1^{er}: deux chambres, un hall, une salle de bains, une cuisine, un réduit, 2^e: une chambre, une douche-W.-C., de 97 m², plus une cave de 5 m².

Estimations: cadastrale (1995): Fr. 321.000.- de l'expert (1996): Fr. 280.000.-

La parcelle de base est divisée en 4 unités d'étages dont la construction a été achevée en 1990. Elle est située au sein du vieux village à proximité des commerces et de l'arrêt de bus.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 29 janvier 1997.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Visite: le lundi 17 février 1997, à 14 heures sur place.

Renseignements: tél. 032/842 19 25.

Office des faillites
pr le préposé, P.-A. HUSER, subst.

74567-122

A vendre
MONTANA JOLI STUDIO
réfait et meublé à neuf, balcon, calme, vue.
Salle de bains et cuisine séparées.
Prix Fr. 110.000.- à discuter.
Tél. 032/730 20 70 heures de bureau.
Des 19 h 032/731 34 32.

A vendre
Splendide appartement
3 1/2 p. ~ 97 m²
Jardin privatif, dépendances, finitions à choix.
Fr. 320'000.-
077-212'023
077-212'093
ACELCO SA

A vendre
maison familiale
entièrement rénovée, région Val-de-Ruz.
Situation dominante. Prix Fr. 530.000.- à discuter.
Tél. 842 19 28.

A vendre de particulier à Bevaix
JOLIE VILLA MITOYENNE
4 chambres, living, cheminée, sous-sol aménagé, garage, place de parc, cachet extérieur.
Téléphone (038) 846 15 04.

H.J. VON ALLMEN
CONSULTANTS IMMOBILIERS
Bevaix
Le Clos du Château
A vendre
8 villas mitoyennes de 5 et 7 pièces
Piscine commune
5 pièces Frs 535'000.--
7 pièces Frs 548'000.--
y-compris 2 places de parc dans garage collectif (Aide fédérale possible)
196564-122
Tél. 024/434.18.00 ou 077/236.458 de 8h00 à 20h00

Zu verkaufen im Neuenburger Jura
Gemeinde Dombresson
an einmaliger Lage
Super Eigentumswohnungen in neuem Jurahaus mit allem Komfort.
Wohnflächen 190 bis 60 m².
Garage/Garten etc. und vieles mehr
Preis ab Fr. 250.000.- bis Fr. 700.000.-
Anfrage
W. Stöckli
Tel. 061/901 60 60.

A vendre de particulier à Bevaix
JOLIE VILLA MITOYENNE
4 chambres, living, cheminée, sous-sol aménagé, garage, place de parc, cachet extérieur.
Téléphone (038) 846 15 04.

A vendre de particulier à Bevaix
JOLIE VILLA MITOYENNE
4 chambres, living, cheminée, sous-sol aménagé, garage, place de parc, cachet extérieur.
Téléphone (038) 846 15 04.

A LOUER
A louer à Boudry
BEL APPARTEMENT 2 PIÈCES
Cuisine non agencée, W.-C.-bains, balcon, place de parc. Situation calme et ensoleillée. Loyer modéré. Libre dès le 1^{er} avril 1997.
Ecrire sous chiffres A 028-76522 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 76522-126

SORTIE DE SAINT-BLAISE en zone commerciale
BUREAU 80 M² À LOUER
au 1^{er} étage - fonctionnel - lavabo - avec ou sans sous-sol, 2 places de parc - commodités - ascenseur - quai de déchargement - monte-charge. Location avantageuse. Libre tout de suite.
Tél. 032/753 33 53. 76736-126

A louer à Monruz
3 PIÈCES
cuisine habitable, salle de bains, eau chaude centrale, balcon, cave, galetas, vue, proche TN.
Mi-mars 1997.
Loyer Fr. 800.- + charges.
Ecrire sous chiffres K 028-74940, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 74940-126

À LOUER À MARIN ENTREPÔT
d'une surface de plusieurs centaines de m²
Possibilité de subdiviser. Accès avec rampe. Hauteur utile 2,70m.
Prix de location: Fr. 50.- le m² l'an.
Ecrire sous chiffres W 028-70515, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 70515-126

**AIDEZ CELUI QUI A BESOIN
DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIES!**

À NEUCHÂTEL
proche de la gare CFF et des transports publics
EXCEPTIONNEL APPARTEMENT 6 1/2 pièces DE STANDING
dans immeuble XIX^e d'une surface habitable de 180 m² comprenant notamment: très grand séjour avec cheminée, 3 salles d'eau, cuisine parfaitement agencée et habitable, un galetas et une cave.
Accès direct à un jardin privatif d'environ 500 m².
Loyer en rapport.
Offres sous chiffres O 028-74720, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1. 74720-126

Reservé à votre annonce
Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42 - Fax 032 / 729 42 43
PUBLICITAS

L'EXPRESS

Pour tout nouvel abonnement annuel
Économisez Fr. 336.-
à l'année par rapport à l'achat au numéro.
+ 1 mois gratuit

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je souhaite recevoir **L'EXPRESS** 1 mois à l'essai

Je m'abonne régulièrement par:

<input type="checkbox"/> trimestre	Fr. 75.--	} y compris 2% taxe TVA
<input type="checkbox"/> semestre	Fr. 142.--	
<input type="checkbox"/> année	Fr. 268.--	

ou abonnement temporaire de mois

marquer d'une croix ce qui convient

Nom: _____

Prénom: _____

c/o: _____

Rue: _____

N° postal: _____ Localité: _____

Date: _____

Espace réservé à **L'EXPRESS**

Code Sect. Bande JA Taxe Port AV

196110-122

2022 Bevaix

Fonds propres Frs. 54'000.- y compris garage

FR. 1515.-

Dernière étape
Villas jumelles de 5,5 pces
Vous êtes invité à visiter
Samedi & dimanche de 13.30 - 17.00H.
Au sud de la Place de sport, suivre les flèches "La Pommeraie".

RIBAUX CONSTRUCTION SA
2022 Bevaix - Tél. (032) 846.25.15
Jacques Leuba S. C.
1436 Chamblon - Tél. (024) 445.62.62

Noiraigue Une piste couverte de karting s'ouvrira au mois d'avril

«Au Val-de-Travers, il n'y a rien pour les jeunes qui aiment les sports motorisés.» Cette lacune sera très prochainement comblée par l'entreprise Concept environnement, spécialisée dans la création de zones de loisirs, et son patron Bernard Hamel. D'ici à la fin du mois d'avril, une piste de karting couverte sera inaugurée dans une halle de Noiraigue. Roulez petits bolides!

Le projet de piste de karting couverte mûri depuis quelques mois déjà. Le circuit sera installé dans la halle des Devins - «qui se libère pour des raisons de conjoncture», souligne Bernard Hamel. Située en zone industrielle et facile d'accès, cette halle chauffée et ventilée de 1100 m² possède de nombreux avantages: elle se trouve un peu à l'extérieur du village, dispose d'un parking de 200 places, de pompes à essence, de vestiaires, de sanitaires et d'une buvette qui pourrait être transformée en restaurant.

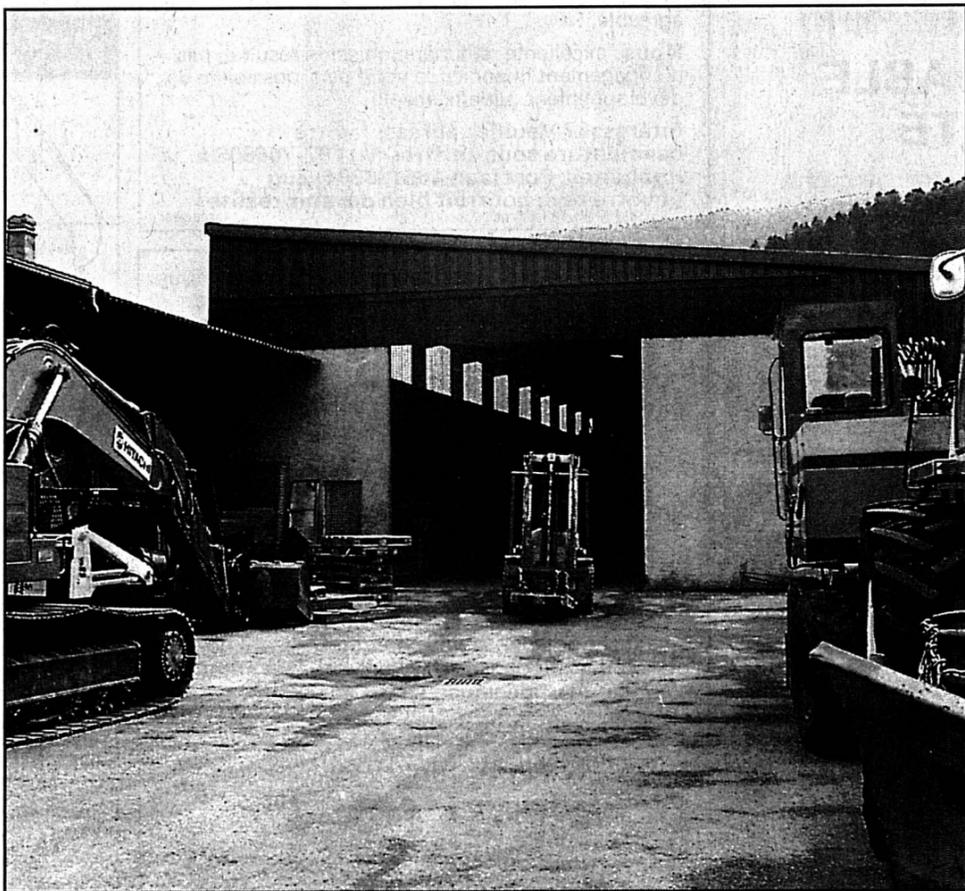
Les futurs clients du karting indoor seront choyés. Ils pourront compter sur des mécaniciens formés et du personnel compétent pour l'entretien de la piste. Bernard Hamel ajoute: «Nous allons également réaliser une zone de loisirs

avec billards, baby-foot, jeux de fléchettes et autres jeux électroniques.» Les passionnés de kart pourront prendre le volant quelques soirs par semaine, jusqu'à 22 heures, le vendredi de 18 heures à minuit, le samedi de midi à minuit et le dimanche de midi à 22 heures. L'ouverture du circuit créera deux nouveaux postes de travail.

Le tracé, long de quelque 350 mètres, offre lignes droites, courbes à angle droit et autres virages en épingle. Bref, le parcours devrait plaire à chaque pilote, amateur ou chevronné. «La Fédération suisse de karting a pris en main le découpage du circuit pour l'affiner. Notre piste devrait pouvoir être homologuée», se réjouit Bernard Hamel.

Moteurs puissants

Des pistes de karting couvertes sont en projet ou existent déjà à Pontarlier, à Vuiteboeuf, à Neuchâtel, pour les plus proches. Bernard Hamel ne semble pas trop craindre la concurrence. «Nos douze karts à louer, avec leurs moteurs de 270 cm³ catalysés contre 160 à 200 cm³ ailleurs, constituent un atout. Ils offrent plus de couple et de reprise. Nous avons aussi l'intention de pratiquer des prix raisonnables, une quinzaine de francs pour une séance de dix minutes



La piste, longue de quelque 350 mètres, prendra place dans cette halle et devrait accueillir ses premiers bolides d'ici deux mois. Moteur! photo De Cristofano

contre vingt francs, en moyenne, pour les autres pistes.»

Bernard Hamel espère vivement qu'un club de kar-

ting se crée au Vallon. Ses membres bénéficieraient d'avantages sur la piste de Noiraigue et le club pourrait exploiter la buvette. Le cir-

cuit de Noiraigue devrait connaître d'autres développements. Suspense...

Mariano De Cristofano

Saint-Sulpice Tir en forme

La société de tir sportif de Saint-Sulpice a dernièrement tenu son assemblée annuelle, sous la présidence de Christian Erb. Ce fut l'occasion pour le président de passer en revue les activités de l'année écoulée et de donner connaissance des meilleurs résultats obtenus par ses tireurs.

Le tir obligatoire a été remporté par Laurent Guye (79 points), alors que le tir en campagne est revenu à Nicolas Maurer (65 pts). Au concours individuel, Sophie Parriaux, Nicolas Maurer et Eddy Macuglia se partagent la première place (71 pts). Fait remarquable, Laurent Guye remporte à lui seul les trois challenges mis en jeu en 1996. Du côté des jeunes tireurs, Mickael Cand s'est classé premier, avec 54 points, au concours de district aux Verrières et a remporté la coupe offerte par la fédération de tir du Val-de-Travers. Au championnat cantonal, le meilleur a été David Jacot (14e). Signalons encore que le mois prochain, Laurent Parriaux s'en ira à Berne suivre le cours de directeur pour jeunes tireurs et qu'un cours sera organisé cette année à Saint-Sulpice. Les comptes de la société, présenté par Betty Zürcher, font ressortir une situation saine. Quant à l'activité 1997, elle s'annonce copieuse: les tireurs de Saint-Sulpice auront la possibilité de participer à une dizaine de tirs internes et externes. Enfin, Fernand Benoît, secrétaire, a rappelé la date du match au loto, le 29 mars, et incité les tireurs à donner un coup de main afin d'assurer le bon déroulement de cette manifestation importante pour la caisse de la société.

MDC

La Rincieure Stage d'équitation avec un invité de choix

Le manège de La Rincieure recevra de mardi à jeudi prochains le champion français Jean-Marc Nicolas, venu pour la première fois en Suisse y donner un cours d'équitation à une vingtaine de cavaliers de divers niveaux. Mais il sera également possible de discuter avec ce grand sportif, le mercredi en début d'après-midi. Ce stage a pu être mis sur pied grâce à une belle histoire d'amitié.

Faire venir un grand champion d'équitation dans le Val-de-Ruz est déjà un petit exploit en soi, quand bien même la région est une terre de cheval. Mais Patrick Manini, propriétaire du manège de La Rincieure, et Franck Labourey l'ont réussi après un stage passé à Noël près de Paris, chez Jean-Marc Nicolas, membre du cadre A de l'équipe de France. Pendant trois jours, de mardi à jeudi prochains, le grand champion

de l'Hexagone pourra faire bénéficier de son expérience une petite vingtaine de cavaliers de tous niveaux, surtout dans les techniques de saut.

Un homme très abordable

Le manège de La Rincieure est bien équipé pour recevoir un tel cours, et il souhaite également que toute personne intéressée ait l'occasion de venir dialoguer avec Jean-Marc Nicolas. Mercredi en début d'après-midi, il sera possible d'assister aux évolutions des participants et de poser des questions au champion. Ce dernier, a assuré hier Franck Labourey, est un homme très abordable, et possède de réelles qualités pédagogiques. C'est la première fois qu'il vient en Suisse pour donner des cours, activité indispensable pour lui qui se prépare à la fin d'une carrière bien remplie. A moins que les sirènes olympiques de Sydney ne se montrent trop aguicheuses!

Mettre sur pied un tel stage n'est pas de tout repos. En effet, le manège de La Rincieure ne va pas arrêter de vivre pendant ces trois jours. Actuellement, 42 poneys et chevaux y séjournent, et une trentaine d'enfants et d'adultes viennent y prendre des leçons d'équitation, soit pour s'entraîner en vue des compétitions hippiques soit simplement pour le plaisir. L'amitié entre Jean-Marc Nicolas et les responsables de La Rincieure a aplani les difficultés. Le champion français aura certainement beaucoup de bons conseils à donner à ceux qui veulent marcher dans les pas de Willy Melliger. Entre technique pure et surtout humilité, le monde de l'équitation étant parfois impitoyable!

Philippe Chopard

Possibilité de venir rencontrer Jean-Marc Nicolas le mercredi en début d'après-midi. Renseignements au tél. 079/240 42 67.

Les Geneveys-sur-Coffrane L'Harmonie joue dans un ciel bleu



La fanfare l'Harmonie vient d'organiser son troisième camp musical. photo sp

La fanfare L'Harmonie des Geneveys-sur-Coffrane vient d'organiser son 3e camp musical, conformément à la tradition et à la demande de l'ensemble de ses membres. Raymond Gobbo a donc préparé un programme basé sur l'échauffement et la préparation à la répétition, ainsi que sur la respiration. Jean-François Riedo, aidé par François Persoz pour les instruments à anches et par Anne Gertsch pour les jeunes élèves, a ainsi mené un travail par groupes, utile pour permettre à chaque musicien de se situer par rapport à l'ensemble. Les deux tambours ont aussi eu l'occasion de s'exercer. Ce camp, qui s'est déroulé pendant tout

un week-end, a également renforcé les liens entre sociétaires et préparé la saison 1997 dans des conditions optimales. La fanfare a également tenu récemment sa 103e assemblée générale, au cours de laquelle le président Roland Matthey a exprimé sa satisfaction. Celui-ci s'est félicité de l'arrivée de deux tambours qui vont ainsi donner à la société la chance de défiler lors de la prochaine fête cantonale. L'Harmonie, qui joue la carte de la jeunesse en plus d'un effectif stable, donne actuellement des cours de musique à 27 jeunes gens et filles âgés de 8 à 12 ans. Ses membres ont eu le plaisir de

fêter leurs deux musiciens au long cours, André Gattolliat pour 50 ans de musique et Pierre-André Gutknecht, pour 60 ans. Le président a souhaité la bienvenue à Esther Grangier, représentante de la commission jeunesse. Le directeur Jean-François Riedo, et son adjoint Silvio Giani, ont été confirmés dans leurs fonctions.

MHA

Composition du comité: Roland Matthey, président; André Gattolliat, vice-président; Denis Gutknecht, caissier; Carine Hofstetter, caissière; Frédéric Chevalier, matériel; Esther Grangier, commission jeunesse et Pierre-André Gutknecht, assesseur.

Tireurs Les pistoleros auront aussi leur championnat

La Fédération des tireurs du Val-de-Ruz a décidé jeudi soir à Malvilliers d'introduire pour la première fois et à titre d'essai, une coupe des champions à 25m pour le pistolet, au vu de l'engouement pour ce type d'arme constaté ces dernières années. Elle a aussi opté pour la création d'une quatrième catégorie pour le tir à 300 mètres.

Le président Marcel Fatton a également dressé un bilan très positif de l'année écoulée. Il a donné tous les résultats des manifestations de tir, qui révèlent que le Val-de-Ruz compte une

belle phalange de fins guidons. En outre, il a fait l'heureuse constatation que les jeunes suivent fort bien l'exemple donné par leurs aînés. Le président a également relevé que 1996 avait été la première année d'applications des nouvelles directives fédérales, pas toujours du goût des comités des sociétés.

Les comptes, présentés par Marcel Lienher, laissent apparaître un bénéfice. L'assemblée a également décidé de présenter Frédéric Brand au poste de membre du comité cantonal.

L'élection aura lieu lors de l'assemblée cantonale du 10 mars à Neuchâtel. Le championnat de groupes aura lieu samedi 5 avril à Saint-Martin, pour le 300m et aux Gollières, le 26 avril pour le 50 mètres. Le tir en campagne est prévu les 14, 23, 24 et 25 mai à 300m au Pâquier et à Vilars pour la petite distance.

MHA

Composition du comité: Marcel Fatton, président; Gilbert Leuenberger, vice-président; Marcel Lienher, caissier; Cyrille Greber, Philippe Christen et Claude Amez-Droz, membres.



UNIVERSO PLASTIQUE

Nous sommes spécialisés dans la fabrication de pièces de précision en matière synthétique. Dans le cadre du remplacement du titulaire appelé à d'autres fonctions nous recherchons un(e)

RESPONSABLE QUALITÉ

Son profil

- Ingénieur(e) ET ou ETS ou équivalent
- Bonnes notions d'anglais indispensables
- Quelques années d'expérience dans un poste similaire seraient un atout
- Personnalité affirmée, rompu aux exigences de la clientèle
- Pouvoir de persuasion allié au sens de la rigueur et de la précision
- Age de 28 à 35 ans

Ses tâches

- Amélioration du système actuel en s'inspirant des normes ISO 9000 et QS 9000
- Préparation de l'entreprise pour l'obtention du certificat ISO 9002
- Collaboration avec les responsables de la production
- Suivi de l'évolution de la qualité pour anticiper les attentes du marché et y répondre

Ce que nous offrons

- L'opportunité de valoriser son expérience au sein d'un poste à responsabilité directement rattaché à la direction
- Un cadre de travail moderne
- Des prestations à la mesure de ce poste et des qualifications du candidat

Nous remercions les personnes intéressées de faire parvenir leurs offres manuscrites ainsi qu'un dossier complet à:

Groupe UNIVERSO
Ressources humaines
A l'att. de Mme I. d'Achon
32, rue du Locle
2304 La Chaux-de-Fonds

1322884-236

Qui n'a jamais rêvé de devenir son propre chef et de travailler à son compte ?

Pour un produit du secteur des télécommunications en pleine expansion (pas callback !), nous cherchons pour entrée immédiate

un vendeur qualifié comme agent de zone

Vous : vendeur dynamique, sens des affaires, indépendant, flair technique, présentation sûre et agréable.

Nous : excellente rémunération selon résultat, pas d'engagement financier de votre part, possibilité de développement, sérieux absolu.

Intéressé ? Veuillez adresser votre candidature sous chiffres M 197-746803 à Publicitas, Postfach 4661, 6304 Zug et votre rêve pourrait bien devenir réalité.

746803-236

Spécialisé dans la fabrication des pompes, nous cherchons tout de suite ou à convenir un

ingénieur ETS

(construction de machines)

pour notre département de ventes pompes.

Nous souhaitons vous confier le soin de notre clientèle suisse et étrangère: conseils quotidiens, préparation des offres, assistance, contact par téléphone et par écrit avec nos filiales et preneurs de licence.

Qualités indispensables: langues allemand/anglais, pratique dans la vente et habileté en négociations. Age idéal jusqu'à 38 ans.

Un petit team motivé vous attend !

Faire offre écrite à:



EMILE EGGER & CIE SA
Rte de Neuchâtel 36
2088 Cressier

76030-236



Chaque matin les lecteurs de

L'EXPRESS

trouveront leur quotidien dans les dépôts suivants:

VAUD/VALAIS/3 LACS

- Aigle, Bibliothèque de la gare
- Aigle, Kiosque Hongrin, Bât. PTT
- Aigle, Kiosque Centre Migros
- Aigle, Movenpick Gastronomie, rte Nationale 9
- Anzère, Journaux, Ayman Claudine
- Attalens, Kiosque Au Papyrus, Au Postillon
- Avenches, Kiosque Montauban, rue Centrale
- Brigue, Bibliothèque de la gare BLS
- Brigue, Bibliothèque de la gare CFF
- Broc, Kiosque Bourg de l'Auge 1
- Broc, Tabac, rue de Monsalvens 6
- Champéry, Bazar Grenon, Rythner S.
- Champex, Bazar de la Poste, Crettex B.
- Charmey, Niki-Loisirs & Bureau
- Château-d'Éx, Kiosque de la gare
- Château-d'Éx, Kiosque de la Coop, La Ray
- Château-d'Éx, Kiosque, Les Bossons
- Château-d'Éx, Kiosque Poste, Gantys S.
- Clarens, Kiosque Salagnon, rue du Lac 68
- Collons Les, Kiosque Le Cagibi
- Crans s/Sierre, Kiosque Gd-Place, Ed. Dolt
- Crans s/Sierre, Kiosque Magali, Bât. PTT
- Crans s/Sierre, Kiosque Les Tilleuls, Rey Michèle
- Crans s/Sierre, La Tabatière, Xires-Nord, Michel M.
- Crans s/Sierre, Le Mégots, Hauts du Golf
- Crans s/Sierre, Pap. de la Poste, Barras Géo
- Crans-s/Sierre, Papeterie de La Place
- Diablerets Les, Bazar des Alpes, Favre J.-J.
- Diablerets Les, Photo J. Baudat
- Evolène, Kiosque Pralong-Gaudin D.
- Glion, Tabac-Poste Bertou Eveline
- Grächen, Kiosk Post
- Grône, Kiosque Le Nezo, Siggen R.-M.
- Haudères Les, Epicerie-Bazar R. Trovaz
- Haute-Nendaz, Kiosque Big-Bazar
- Haute-Nendaz, Kiosque Bloc-Note, Michele R.
- Haute-Nendaz, Les Cerisiers, Devenes M.
- Haute-Nendaz, Kiosque Olympic, Praz Ch.
- Kerzers, Bahnhofkiosk
- Landeron Le, camping des Pêches
- Leukerbad, Alpenherme St-Laurent
- Leukerbad, Kiosk Untere Maressen
- Leukerbad, Kiosk Burgerbad
- Leukerbad, Walliser-Bazar, M. Bovel-Zumofen
- Leysin, Magasin Rollier, Villa Zinal
- Leysin, Pernet D., place du Marché
- Leysin-Feydey, Bibliothèque gare
- Marécottes Les, Super Paroz-Decaillet
- Marécottes Les, Supermarché Vis-à-Vis
- Martigny, Kiosque de la gare
- Martigny, Kiosque Dranse, Bât. Poste, av. gare
- Martigny, Coop Super Centre, rue de la Poste 3
- Martigny, C.C. Migros, Place du Manoir
- Martigny, Journaux, route du Fully 51
- Mayens-de-Riddes, Kiosk La Tzoumaz, Carron M.-J.P.

- Sion, Nain Bleu S.A., Pass. sous-Rtes Gare
- Sion, Kiosque Francey O., r. du Rhône 36
- Sion, Centre Commercial, Art de vivre
- Sion, Papeterie, rue de Lausanne 51
- Sion, Kiosque Elysée, rue des Creusets
- Sion, Kiosque ruelle du Midi 29, Ylmaz D.
- Torgon, Jorretaz, Alimentation Végé
- Tour-de-Peilz La, Kiosque pl. du Temple 2
- Val-d'Illiez, Kiosque-Bar La Mascotte
- Val d'Illiez, Les Crosets, Trombert G.
- Verbier, Magasin Véronique
- Verbier, Kiosque Coop, rue de la Piscine
- Verbier, Kiosque Mondzeu
- Verbier, Libr.-Pap. Aux Galeries
- Verbier, Kiosque Vallée Blanche
- Verbier, Kiosque Vanina, Filiez Marguerite
- Vercorin, Bazar des Galeries, Favre Chr.
- Vevey, Bibliothèque de la gare
- Vevey, Kiosque av. Général-Guisan 15
- Vevey, Kiosque PTT, av. Général-Guisan
- Vevey, Kiosque Ronjat, bâtiment Migros
- Veysonnaz, Kiosque Fragnière Ariane
- Villars s/Ollon, Bibliothèque de la gare
- Villars s/Ollon, Kiosque Chamossaire, Gd-Rue
- Visp, Bibliothèque de la gare
- Visp, Kiosk Facre, Bât. PTT, Kantonstrasse
- Zermatt, Bahnhofkiosk BVZ
- Zermatt, Coop Center Valais/Wallis
- Zermatt, Kiosk Tempelareal, Bahnhofstrasse
- Zermatt, Tabak Landi, Oberdorf, V. Lauber
- Zinal, Bazar du Centre, Cachet-Melly A.

OBERLAND-SUISSE CENTRALE

- Adelboden, Kiosk Obere Dorfstrasse 8
- Beatenberg, Hôtel Beatus, P.R. Wullimann
- Beatenberg, Kiosk Dorini, Appart-Hôtel
- Baden, Bahnhofkiosk
- Baden, Kiosk Metro-Shop, Presse-Centre
- Baden, Kiosk Grosse Bäder, Bäderstrasse
- Frutigen, Bahnhofkiosk
- Frutigen, Kiosk Hauptstrasse
- Grindelwald, Bahnhofkiosk
- Grindelwald, Coop Center Berner Oberland
- Gstaad, Kiosk Dorfstrasse, Trachsel Roland
- Interlaken, Bahnhofkiosk West
- Interlaken, Kiosk Rugenparkstrasse
- Lauterbrunnen, Bahnhofkiosk
- Lenk La, Bahnhofkiosk
- Lenk La, Rawylstrasse
- Lenk La, K. Christell-Center, Rawylstrasse
- Lenk im Simmental, Bahnhofkiosk
- Lenk im Simmental, Kiosk Christell-Center
- Luzern, Bahnhofkiosk West
- Saenen, Bahnhofkiosk
- Saenen, Mag. z. Kranich, Bahnhofstr.
- Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk
- Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk, Perron 1
- Wengen, Bahnhofkiosk
- Wengen, Kiosk Neue Postgebäude
- Zug, Bahnhofkiosk
- Zweisimmen, Bahnhofkiosk

TESSIN

- Canobbio, Chiosco Jumbo Sud, V. Sonvico 5
- Capolago, Edicola Stazione
- Chiasso, Chiosco Touring
- Locarno, Edicola Stazione
- Lugano, Edicola Stazione, Ch. Principale
- Lugano, Chiosco Pretorio MMM
- Lugano, Edicola UBS, Via Pretorio 2
- Lugano, Chiosco Corso Elvezia 16
- Lugano, Chiosco PTT Autosilo, Via S. Balestrino
- Lugano, Innovazione Centro, P. Dante 20
- Lugano, Chiosco, Via Geretta 18
- Melano, Chiosco, Camping Piedemonte
- Muralto, Chiosco Stampa, Piazza Stazione 297
- Pregassona, Chiosco via alle Scuole 44

GRISONS/ENGADINE

- Arosa, Bahnhofkiosk
- Celerina, Bahnhofkiosk
- Chur, Bahnhofkiosk Ost
- Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RHB
- Davos-Dorf, Kiosk Parsenbahn, Promenade 157
- Davos-Platz, Kiosk Presse-Center Raetia
- Klosters, Bahnhofkiosk
- Lenzerheide, Bazar Hartmann
- Lenzerheide, Kiosk Via Principala 52
- Lenzerheide, Lagrischa SA, Zentrum Lai
- Pontresina, Kiosk Postgebäude
- Pontresina, Tabak, Spezialgesch., Hauptstr.
- Samedan, Bahnhofkiosk
- St-Moritz, Kiosk Hauptpost, Via Serlas 23
- St-Moritz, Kiosk Piazza del Mulin 2
- St-Moritz, Presse-Center Pl. Del Mulin 2
- Tiefencastel, Bahnhofkiosk

PSP-6 / 18.2.97

EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel. On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli-Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/3006342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an. Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Un/une secrétaire-juriste

pour les commissions fédérales de recours en matière de contributions, douanes, alcool, personnel fédéral et marchés publics, chargées de statuer en tant qu'autorités inférieures au Tribunal fédéral. Activité variée et attrayante au siège des commissions de recours formées de juges non-permanents. Possibilité de se spécialiser dans de nouveaux domaines du droit suisse (TVA). Tâche principale: rédiger les décisions et les observations des commissions. Accessoirement, faire les communications aux parties et tenir les procès-verbaux; gérer la documentation et mettre à jour les décisions destinées à la publication. Assister les présidents des commissions dans leurs tâches administratives et judiciaires. Formation juridique complète (licence en droit ou brevet d'avocat). Connaissances en fiscalité indirecte souhaitées (TVA, droits de timbre, impôt anticipé). Langues: le français. Bonnes connaissances d'une autre langue officielle.

Lieu de service: Lausanne
Commissions fédérales de recours
du DFF, Av. Tissot 8, 1006 Lausanne

Un/une chef de projet informatique

L'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT) cherche, pour sa division du service civil, une personne à même d'assumer la direction d'un projet informatique en cours de réalisation. La personne titulaire de ce poste sera responsable de la mise en place, de l'introduction, de l'exploitation ainsi que du développement ultérieur d'une application informatique complexe (technologie client-serveur, méthode de développement orientée l'objet, système de gestion documentaire) servant à l'administration du service civil. Elle devra définir les besoins précis des utilisateurs, organiser et diriger l'ensemble du projet, assurer la coordination avec l'Office fédéral de l'informatique (concepteur), les consultants externes et les autres services concernés, assurer la gestion du système ainsi que la direction technique des deux autres collaborateurs/trices du service d'informatique de la division. Nous demandons une formation universitaire (économie d'entreprise, informatique) ou commerciale qualifiée (ESCEA) ainsi que plusieurs années d'expérience professionnelle, en particulier comme responsable de projet informatique. Si vous êtes doté d'une grande faculté de persuasion, d'un talent d'organisateur et aimez les défis et le nouveauté, si vous êtes capable de vous imposer et d'assumer des responsabilités, séduit par l'idée de motiver une équipe et de la diriger vers la réalisation d'un objectif, si

vous êtes persévérant, sociable et possédez vivacité d'esprit et une expérience de l'analyse, votre candidature nous intéresse. Langues: l'allemand ou le français, excellente connaissance de la seconde langue. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

Poste à temps partiel: 50%
Lieu de service: Berne,
plus tard év. Thoun
Office fédéral de l'industrie, des arts
et métiers et du travail, division
du service civil, à l'att de
Monsieur C. Heyner, Giacomettistr. 3,
case postale 574, 3000 Berne 31,
☎ 031/32489 17, réf. 2/97

Un/une secrétaire-juriste

Les Commissions de recours DFEF + pour les questions de concurrence (REKO/EVD+WEF) cherchent pour le 1^{er} mai ou date à convenir, un/une secrétaire-juriste. Les Commissions de recours prennent des décisions en matière de droit administratif économique et de droit de la concurrence en tant que dernière instance ou en tant qu'instance inférieure du Tribunal fédéral. La/le nouvelle/nouveau secrétaire-juriste participera à l'instruction des recours et à l'élaboration des décisions. Elle/il traitera également d'autres questions juridiques. Il est demandé des études universitaires complètes de droit, de l'expérience en droit administratif économique, en procédure administrative et en droit de la concurrence. Langue: le français et de bonnes connaissances des autres langues officielles.

Lieu de service: Frauenkappelen/
Berne
Commission de recours DFEF
(REKO/EVD), 3202 Frauenkappelen

Collaborateur/trice scientifique

au sein de la Section des salaires et des conditions de travail. Responsable de toutes les questions mathématiques, informatiques et logistiques en relation avec l'enquête suisse sur le niveau et la structure des salaires, vous travaillerez en collaboration avec les spécialistes méthodologiques de l'office pour la définition, le tirage de l'échantillon et la pondération des données. Vous devrez aussi planifier, organiser et contrôler le travail et encadrer les collaborateurs chargés de la préparation et de la réalisation pratique de l'enquête. Vous accompagnerez du point de vue scientifique des

mandats de recherche. Etudes universitaires complètes. Formation poussée en statistique et en méthodologie d'enquête. Très bonnes connaissances de l'informatique. Maîtrise du logiciel SAS. Expérience pratique dans la conduite du personnel et la réalisation d'enquêtes statistiques. Capacité à s'imposer, goût pour l'organisation. Langues: le français ou l'allemand, avec de très bonnes connaissances de l'autre langue. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée. La durée de l'emploi est limitée.

Lieu de service: Berne,
dès 1998 Neuchâtel
Office fédéral de la statistique,
service du personnel, Schwarztor-
strasse 96, 3003 Berne,
☎ 031/322756, réf.: WM-Lohn

Un/une chef du service de traduction en langue française

Nous cherchons, pour diriger le service de traduction en langue française, une personne qui sera responsable de la conduite du personnel, de l'organisation des travaux et de la traduction elle-même. Elle aura notamment pour tâche de traduire d'allemand en français et de réviser, pour tout l'office, des textes difficiles dans les domaines juridique, administratif et technique (textes législatifs, circulaires, textes d'information, instructions relatives à l'intervention de la protection civile, documents d'instruction, modes d'emploi, instructions techniques, correspondance, procès-verbaux, etc.). Outre l'expérience de la traduction française, ce poste requiert une excellente culture générale ainsi que la capacité de travailler en équipe et de s'adapter à un environnement en rapide mutation. Langues: le français; connaissance approfondie de l'allemand.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de la protection civile,
section personnel, Monbijoustrasse
91, 3003 Berne,
☎ 031/3225175/3225216, E. Stampfli

Un/une chef de projet informatique

L'Office fédéral de la communication est au seuil d'une importante réorganisation interne. Dans ce contexte dynamique, nous cherchons à renforcer notre service informatique central en engageant un/une collaborateur/trice dont la tâche sera d'assurer la direction de projets informatiques dans les domaines de la bureautique et des systèmes de gestion d'entreprise. Profil idéal souhaité: vous disposez de plusieurs années d'expérience dans la direction de projets et de solides connaissances dans le domaine de la bureautique. De l'expérience dans le domaine SAP R/3 et une certaine connaissance de l'administration publique sont un avantage. Vous bénéficiez soit d'un diplôme en économie d'entreprise, soit d'un diplôme d'ingénieur avec option économie d'entreprise, soit d'une formation équivalente. Enfin, vous avez un réel talent organisateur et communicateur, vous savez convaincre et vous avez une bonne compréhension des rapports humains. Nous offrons: des conditions d'engagement modernes, des possibilités intéressantes de perfectionnement professionnel et un emploi attrayant au sein d'une équipe dynamique en pleine expansion. Langues: le français ou l'allemand, avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de la terminologie informatique en anglais. Toutes candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Bienne
Office fédéral de la communication,
services centraux, Zukunfts-
strasse 44, case postale 1003,
2501 Bienne

Tireurs sportifs De jeunes Neuchâtelois cartonnent au niveau national

Les délégués de la Société cantonale neuchâteloise des tireurs sportifs étaient récemment réunis au Locle à l'occasion de leur 49e assemblée. Les débats ont été rondement menés sous la présidence dynamique de Roland Glauser, de Montmolin. Ces assises furent aussi l'occasion de récompenser ceux qui se sont distingués, tant au petit calibre qu'à l'air comprimé.

Jean-Claude Perrin

Dans son rapport, le président, Roland Glauser, a mis en évidence plusieurs tireurs émérites. Ainsi le junior, Hervé Burgy, membre de la société de Pesieux, a obtenu une quatrième place lors du championnat suisse individuel à air comprimé et fut médaillé d'argent au classement individuel du match interfédération. Ces résultats ont entraîné sa qualification avec l'équipe nationale pour les rencontres opposant Wil aux équipes allemandes de Bayern et de Munich.

Par ailleurs, ce jeune tireur, lors de sa première saison dans l'équipe helvétique junior au petit calibre, a réussi à se qualifier pour le championnat d'Europe, à Sofia. Cette qualification est le résultat de l'excellent score obtenu au championnat suisse. Soit 1149 points en trois positions. Ce même jeune champion a aussi obtenu une médaille d'or du match debout, de Thoune. Avec ses camarades Frédéric Rüfenacht et Frédéric Perroud, formant l'équipe neuchâteloise, celui-ci est aussi monté sur la troisième



Debout, le vice-président cantonal sortant, Jean-Daniel Ray, avec à ses côtés les membres du comité.

photo Perrin

marche du podium lors du match interfédération.

Divers changements

Alors que la Société cantonale neuchâteloise des tireurs sportifs changera vraisemblablement de nom, pour prendre celui d'association, à l'image d'ailleurs d'une modification d'appellation intervenant sur le plan fédéral (Asts plutôt que

Ssts), la section neuchâteloise a été mandatée pour accueillir, le 18 avril 1998, l'assemblée du 100e anniversaire de la Société (future association) de suisse des tireurs sportifs, à Neuchâtel.

Alors que toutes les sections cantonales étaient représentées, à l'exception de celle de Rochefort, le président a relevé la démission du Loclois, Jean-

Louis Ray, présent depuis 17 ans au sein du comité parmi lequel il occupait le mandat de vice-président. Sa charge sera reprise par Robert Paillard.

Quelques remous

En début d'assemblée, les délégués ont été salués par le conseiller communal Denis de la Reussille. Celui-ci a surtout félicité tous les nombreux bé-

névoles qui œuvrent pour assurer le bon fonctionnement de leur société. Celle-ci a par contre eu la désagréable surprise d'apprendre, qu'au terme de diverses modifications réglementaires, les subventions des cours pour les jeunes tireurs à l'air comprimé seront supprimées. Cette nouvelle a suscité quelques remous, d'autant plus que c'est

Statistiques révélatrices

Un état statistique intéressant, des membres licenciés au sein des 14 sections formant la Société cantonale neuchâteloise des tireurs sportifs, révèle que celle-ci est en perte de vitesse et relativement vieillissante. D'où le souci légitime de ses responsables de compter sur de nouvelles forces vives. Depuis l'automne 1992 à fin septembre 1996, l'effectif des membres a passé de 261 à 215. Près du tiers sont des seniors (61), 118 sont inscrits en élite alors que les juniors sont au nombre de 36. A part quelques rares exceptions (Boudry, Rochefort, Montmolin, Marin...) la moyenne d'âge de ces tireurs sportifs est largement supérieure à 40 ans, avec, à Colombier, La Chaux-de-Fonds, ou Saint-Blaise un âge moyen de 50 ans et plus, surtout dans la discipline du petit calibre.

Entraînement hivernal

Quant au tir à l'air comprimé, pratiqué comme le premier en stands couverts, il s'agit d'un surtout d'un entraînement hivernal, avec des cibles positionnées à dix mètres des tireurs.

JCP

effectivement vers les jeunes que les tireurs sportifs neuchâtelois entendent se tourner pour assurer la relève.

JCP

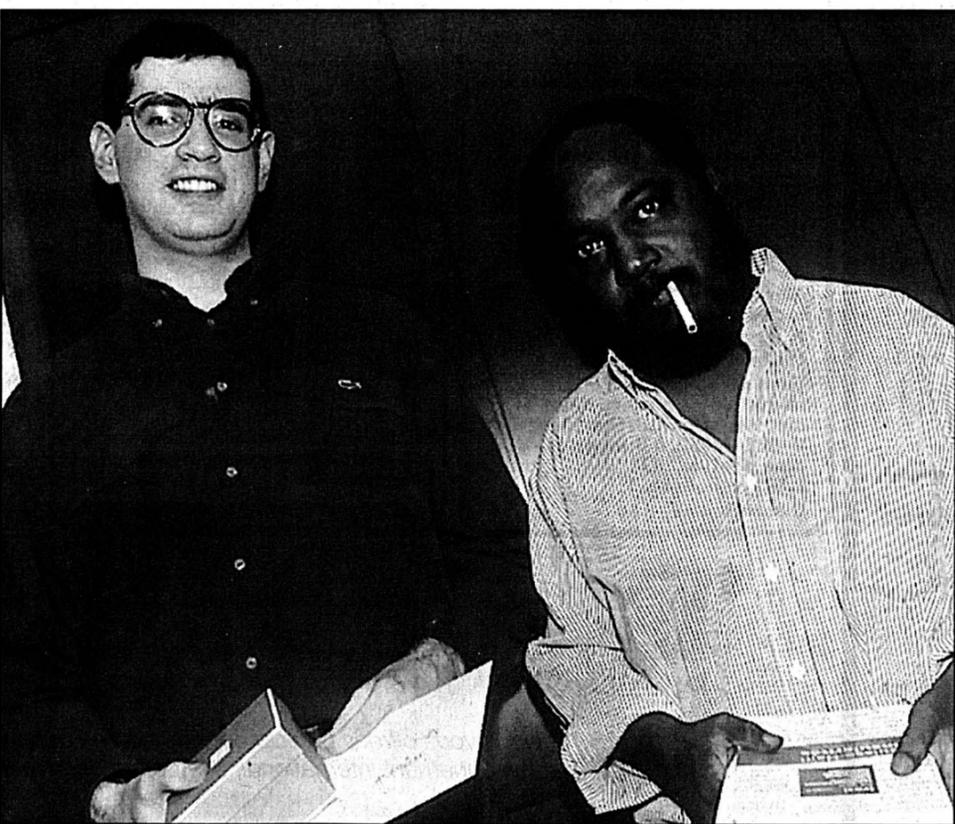
La Chaux-de-Fonds Prix littéraire décerné

Qu'y a-t-il de commun entre Haïti, la Suisse, la littérature, les insularités et La Chaux-de-Fonds? Réponse: le prix littéraire de la revue [vwa] et de la ville, décerné hier conjointement à l'écrivain haïtien Lyonel Trouillot et au Lausannois Eugène. Une des dernières manifestations de la quinzaine culturelle haïtienne.

Robert Nussbaum

L'un parle de l'île du fou, un peu Haïti un peu soi-même; l'autre d'un homme de 63 ans qui enquête pendant les 18 mois qui précèdent sa retraite sur son compte et le crime qu'il aurait commis. Convergences et divergences de deux textes à mille lieues: l'un de l'autre dont la qualité a valu à leurs auteurs de recevoir, hier à la Villa turque, le prix de la ville de La Chaux-de-Fonds et de la revue littéraire [vwa], ex aequo. Lyonel Trouillot, 40 ans, le Haïtien, est professeur et écrivain à Port-au-Prince. Eugène (il se présente ainsi) a 13 ans de moins, écrit à Lausanne et est d'origine roumaine comme Ionesco.

La cérémonie à la Villa turque a permis leur rencontre à La Chaux-de-Fonds. Le conseiller communal Jean-Martin Monsch a pu à cette occasion rappeler que la ville s'était engagée à offrir en 1986, tous les deux ans, 10.000 fr. à un écrivain (en l'occurrence deux fois 5000 fr.) parce qu'il est «un rempart contre la dépersonnalisation du monde contemporain». De plus, dit le responsable de la culture, la situation de l'écri-



L'humour d'Eugène et la faconde de Lyonel Trouillot, les deux lauréats.

photo Galley

vain en Suisse, pays malgré tout prospère, reste déplorable. La Chaux-de-Fonds entend donc, modestement, contribuer à encourager la création littéraire.

Il y avait là également le directeur de l'Agence de la francophonie à Genève, Xavier Michel, agence qui a soutenu l'édition du numéro 24 de la revue [vwa] qui rassemble les deux textes lauréats, «Les dits du fou de l'île» et «Mon nom», ainsi que quatre autres textes sur le thème «Insularité» dus à Louis Philippe Dalember, Lilas Desquiron, Christiane Perros et Rodney Saint-Eloi, soit trois Haïtiens et trois Suisses. Xavier Michel a rendu hommage au bel esprit de francophonie qui souffle en Suisse et à la vigoureuse capacité de création haïtienne, dot la tradition littéraire remonte au XVIIIe siècle.

«Les dits du fou de l'île», Lyonel Trouillot: «(...) Parfois j'habite un long prologue. Quelque chose comme une phrase bleue, encre jetée entre les îles. Peintre, je have des merveilles. La nuit j'ancre dans mon délire. Un ciel bleu-roi coule sous ma langue.»

Pourquoi j'écris

Pour la revue [vwa], Marcelino Palomo a retracé les

but du concours, la publication d'auteurs inconnus, et l'échange avec une autre littérature francophone. Après la France, la Belgique, l'Algérie, le Québec et le Sénégal, celui de cette année s'ouvrait aux auteurs haïtiens et suisses. Avec deux changements: l'élargissement aux écrivains même reconnus et la définition d'un thème. Il a précisé que cette année une soixantaine de textes avaient été reçus, par hasard pour moitié de Haïti et de Suisse.

Toujours pour [vwa], Philippe Marthaler a tenu à souligner que le choix des textes avaient été opéré comme de coutume sans connaître les noms des auteurs.

Après la remise du prix - auquel s'ajoutent les montres offertes par Ebel, autre mécène - les lauréats ont dit quelques mots, Lionel Trouillot exprimant son bonheur d'avoir passé une semaine ici et Eugène se demandant toujours pourquoi il écrit, sinon pour avoir le plaisir, comme hier, de rencontrer son colauréat haïtien.

RON

Extraits

Troisième protagoniste des initiateurs de la revue [vwa], Pascal Antonietti a lu des extraits savoureux des textes lauréats. En voici quelques lignes:

«Les dits du fou de l'île», Lyonel Trouillot: «(...) Parfois j'habite un long prologue. Quelque chose comme une phrase bleue, encre jetée entre les îles. Peintre, je have des merveilles. La nuit j'ancre dans mon délire. Un ciel bleu-roi coule sous ma langue.»

«Mon nom», Eugène: «(...) Mon rayon d'action dans le monde est de deux cents mètres dans la région de ma voiture, une petite Peugeot. Sans ma Peugeot, je suis perdu. Avec ma Peugeot, je ne suis que désespéré.»

RON

Goumois Restauratrice condamnée

Le Tribunal correctionnel de Montbéliard a condamné une restauratrice de Goumois à 9000 FF d'amende pour publicité mensongère, congélation illicite, défaut d'hygiène et défaut d'information des consommateurs.

La visite des agents de la répression des fraudes dans cet établissement avait mis en lumière plusieurs entorses aux obligations sanitaires imposées au service de restauration. De la litière du chat souillée à proximité de la porte de la chambre froide à la présence de papier journal sur la table de cuisson, le manque d'hygiène est caractérisé selon les experts qui font état en outre de produits congelés sans déclaration préalable, comme c'est l'usage, à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. Les enquêteurs ont découvert par ailleurs que les prix n'étaient pas affichés correctement, observant de surcroît des écarts entre les prix indiqués et la note présentée aux clients.

La propriétaire du lieu a expliqué pour sa défense que la «tenue d'un restaurant est très difficile dans un contexte où il est compliqué de trouver du personnel». Son avocat a fait état de «lettres de clients satisfaits émanant d'industriels du plateau de Maîche et de gastronomes suisses ainsi que de politiques de la région». Le tribunal a rendu un jugement ferme mais en prenant en compte aussi la bonne volonté de la restauratrice de remédier au laisser-aller qui lui est reproché.

PRA



TORNOS BECHLER

Pour notre département recherche et développement nous recherchons un(e)

INGÉNIEUR ETS EN MÉCANIQUE

capable de s'intégrer dans une petite équipe de développement, souhaitant évoluer dans le domaine de la construction de machines. De bonnes connaissances en CAO sont souhaitées, de même que des connaissances d'anglais et/ou d'allemand.

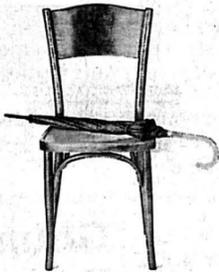
Pour le service après-vente, dans le domaine de l'assistance téléphonique aux clients et aux techniciens, nous offrons une place à un(e)

INGÉNIEUR ETS EN ÉLECTRONIQUE

répondant aux qualifications suivantes:
- spécialisation en électricité ou construction de machines-outils;
- connaissances de la programmation pièces en ISO;
- utilisation PC portables et Desktop; Windows 3.11 et 95;
- français-allemand et si possible anglais.

Adressées au Service du personnel de TORNOS-BECHLER SA, CH-2740 Moutier (Suisse), vos offres de service accompagnées des documents usuels seront traités avec la rapidité et la discrétion qui conviennent. Tél. 032 494444. Internet <http://www.tornos.ch>

160-720434/4x4



Place réservée pour votre annonce
Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel - Tél. 032 / 729 42 42 - Fax 032 / 729 42 43

PUBLICITAS

CABLECOM

Nous sommes devenus, suite à l'intégration de Rediffusion en 1996, le plus grand exploitant de téléseaux en Suisse. Soucieux de préparer un avenir multi-médias, nous recherchons une personnalité à l'aise dans la

communication et habile en négociation comme

DIRECTEUR SUISSE ROMANDE

Vous consolidez notre position de leader

Vos tâches :

Vous dirigez nos différentes sociétés locales et mettez en place une organisation moderne. Vous négociez avec les autorités et les régies immobilières pour pouvoir, ensemble, offrir un meilleur service au consommateur. Vous coordonnez vos activités avec notre société d'ingénierie et de modernisation du réseau. Vous simplifiez les structures et préparez de nouvelles acquisitions dans le but de préparer votre région à l'introduction de nouveaux services.

Vous-même :

Sens de la négociation et de la communication : deux caractéristiques que vous complexez parmi vos points forts. Vous avez la patience et l'endurance pour préparer des actions qui nécessitent une acceptation politique et qui ne dépendent pas uniquement de l'aspect économique. Vous avez une formation commerciale de haut niveau (par ex. HEC / ESCEA) ou avez suivi des études techniques avec un complément commercial. Vous avez plus de 35 ans et parlez très bien l'allemand.

Nous vous offrons :

La chance de faire partie d'un groupe leader dans son domaine. L'opportunité d'intégrer un marché de l'avenir avec une société qui réunit les fondements du succès. La conduite d'un centre de profit comprenant environ 80 personnes. Des négociations avec les communes et les autorités compétentes des grandes villes visant à accroître la densité du réseau et les services qu'il propose. Un salaire qui reflète l'importance des tâches à accomplir.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature à Mercuri Urval SA, Ch. du Joran 1, CP 2428, 1260 Nyon 2, référence 472.1972
Pour de plus amples informations, veuillez téléphoner au 022 / 362 19 55. Nous vous garantissons une discrétion absolue.

Mercuri Urval, experts en évaluation dans les domaines : recrutement et sélection, analyse de potentiel, management development et coaching avec bureaux à Nyon, Zollikon, Bâle et Berne ainsi que 75 autres succursales en Europe, USA et Australie.

484336-236

Mercuri Urval



RECAM SA
Poids lourds
Agences SCANIA et IVECO
2072 St-Blaise

Nous cherchons pour la région de Neuchâtel-Bienne un

COLLABORATEUR / ASSISTANT du responsable de vente

apte à assurer une position de futur vendeur au sein de notre organisation.

Profil souhaité :

- CFC dans la branche automobile ou formation équivalente
- bilingue fr/all
- âge idéal entre 25 et 32 ans
- très bonne autonomie et flexibilité.

Sa tâche consistera :

- à assurer le bon fonctionnement et le développement de la vente des véhicules utilitaires ainsi que le traitement des offres
- à assister le responsable de vente et
- à la visite de la clientèle (50 %).

Date d'entrée : à convenir.

Adresser l'offre manuscrite, accompagnée des documents usuels, à :

A. Reinhard
Nutzfahrzeuge
3283 Kallnach
Tel. 032/391 99 99

735931-236

En Suisse allemande, région de Soleure, cherchons

JEUNE FILLE

pour 4 jours par semaine. Famille de deux enfants de 5 et 7 ans, pour aider au ménage. Possibilité d'apprendre l'allemand. Chambre séparée et toilette. Congé samedi et dimanche. A partir du 18 août 1997.
Tél. (032) 675 16 44.

394183-238

Restaurant à La Chaux-de-Fonds
Tél. (032) 926 82 66

1322900-238

garçon ou fille pour la cuisine et 1 sommelier/ère

Adecco

Poste fixe à pourvoir |

INGÉNIEUR ETS en microtechnique ou électrotechnique

Le profil |

- Personne souhaitant s'investir dans les domaines de la vente et du marketing.
- Ouvert et dynamique.
- Aisance dans les contacts avec les clients.
- Age: 25-35 ans.
- Homme ou femme.
- Entrée immédiate.

La mission |

- Documentation et rédaction technique en allemand et en anglais, y.c. catalogue, fiche produits et communiqué de presse.
- Après un temps d'adaptation, sa fonction sera ingénieur de vente.

Les dossiers complets sont à transmettre à M. Alvaro Piccari sous réf. 1144/39. Discrétion assurée.

75838-235

Fbg Hôpital 9 • Neuchâtel • Tél. 032 / 725 13 16

Entreprise bien implantée dans région neuchâteloise dans l'importation et le négoce de produits maritimes en pleine expansion, cherche

ASSOCIÉ

pour le marketing.

Participation au capital requise.

Ecrire ou téléphoner à :
NORMA TRADING & MGT CO LTD
Tél. 032/753 00 53
Fax 032/753 00 55

76529-110



Place réservée pour votre annonce.
Rue St-Maurice 4 - 2001 Neuchâtel
Tél. 032 / 729 42 42 - Fax 032 / 729 42 43

PUBLICITAS

APPRENTISSAGES

Petite entreprise à l'ouest de Neuchâtel offre place d'apprenti(e) de bureau

août 1997, condition : école secondaire moderne ou préapprentissage (10^e année). Place intéressante pour personne motivée.

Offres sous chiffres Q 028-76637 à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

76637-240

CARROSSERIE

du bas du canton, cherche

COLLABORATEUR

capable de prendre en charge le département tôlerie, production et partiellement l'administration (devis, relation avec expert et clientèle).

Profil : tôlier avec brevet ou CFC, quelques années de pratique.

Envoyer curriculum vitae, photocopies de certificats et diplôme sous chiffres V 028-76752, à Publicitas, case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Discrétion assurée.

76752-236



EM MICROELECTRONIC-MARIN SA

Nous vous offrons un apprentissage varié et complet, dans un environnement international, à la pointe de la technologie

Si vous avez suivi l'école secondaire en section classique, scientifique ou moderne, et que vous avez du dynamisme à revendre, alors vous êtes notre futur(e)

apprenti(e) de commerce

Intéressé(e)?

Envoyez-nous votre dossier ainsi qu'une copie de vos derniers bulletins scolaires, adressés à :

EM MICROELECTRONIC-MARIN SA
Mme C. Graf
2074 Marin Tél. 032 755 51 11.

735864-236

EM, une entreprise de la SMH

TV Fusion entre TVJB+ et TV Transjurane SA

Signature hier à Moutier d'un protocole d'accord entre TVJB+ et TV Transjurane SA. Dans la corbeille des mariés, la mise en commun des forces pour la production d'un programme en français touchant le Jura, le Jura bernois et la Bienne romande. Au total: 40.000 abonnés pour un potentiel de 100.000 téléspectateurs. La demande de concession est à Berne pour un démarrage possible des émissions en automne.

Le paysage médiatique inter-jurassien se met en place. Après les radios locales, voici la TV régionale. Dans l'un et l'autre cas, Pierre Steulet de Rossemaison est de l'aventure.

Plusieurs étapes

Cette fusion est le fruit d'un long cheminement. Côté jurassien, il y a d'abord eu le rapprochement entre «Trait d'Union», qu'anime l'équipe de Benjamin Stebler à Saignelégier, et «Arc TV» de Pierre Steulet et Jean-François Rossé. C'est la naissance de TV Transjurane SA. Dans le sud, deux projets lancés également: TVJB+ (Laurent Metz, Philippe Rufener, Valérie Moriet, Hubert Droz et Gérard Py) et TeleBielligne à Bienne. TVJB+ a préféré se rapprocher de la TV régionale jurassienne pour la diffusion d'un programme en français. Hier, le protocole d'accord a été si-



Trois des partenaires de la TV de la région jurassienne: (de gauche à droite) Gérard Py (TVJB+), Pascal Rebetez (Trait d'Union) et Pierre Steulet (Transjurane SA). photo Gogniat

gné. «Cette fusion fait fi des frontières politiques et partisans», dira Pascal Rebetez. Le projet a l'appui des deux cantons. Les demandes de concessions à Berne (Ofcom) devraient permettre un lancement des émissions en automne déjà.

Quelle organisation?

Cette TV régionale (on lui cherche un nom) aura un budget de 800.000 à 900.000 francs. Elle prévoit l'engagement de cinq à sept per-

sonnes. Le bassin de pénétration ira de Porrentruy à la Bienne romande soit près de 100.000 téléspectateurs potentiels via le télé-réseau. Des coopérations avec la TV neuchâteloise (pour La Neuveville et le Plateau de Diesse) et la France voisine ne sont pas exclues. La direction, la rédaction et la régie principale devraient se trouver à Moutier pour des centres de production dans les quatre lieux existant actuellement (Delémont, Tramelan, Saignelégier et

Bienne). Pour des motifs politiques, les deux sociétés font deux demandes de concession, mais la direction opérationnelle (conseil paritaire) sera unique avec un programme commun. La régie publicitaire sera externe. Il est prévu une présence quotidienne sur le petit écran, des rediffusions en boucle, un journal graphique et le télétexte. On découvrira le contenu lors du lancement.

Michel Gogniat

Bienne Travaux ferroviaires en vue de l'Expo 2001

La gare de Bienne s'engage sur la voie de l'Exposition nationale. Pour être prête le jour J, une profonde modernisation de ses installations s'impose.

Les CFF vont entamer début mars une nouvelle étape de travaux à l'est de la gare de Bienne. Destinée à augmenter les capacités de la gare, le chantier permettra aux futures voitures à deux étages de circuler bientôt sur la ligne du Pied-du-Jura et de desservir notamment l'Expo 2001.

A Bienne, les CFF vont injecter près de cent millions de francs pour offrir à ce nœud ferroviaire de répondre idéalement aux exigences de son temps.

Chantier scindé

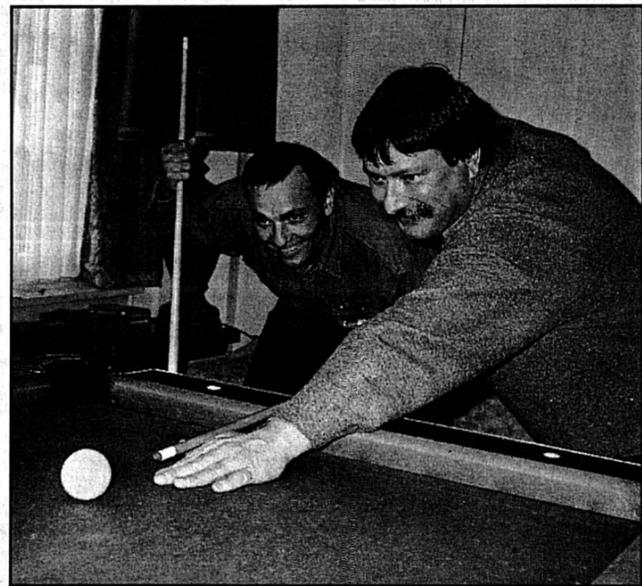
Ces travaux consisteront à installer un nouvel enclenchement en gare et à renouveler de nombreuses infrastructures. Ainsi la gare de Bienne sera au mieux de forme à l'heure de l'Expo 2001. De surcroît, cet effort financier

se veut aussi un support de taille pour l'économie de toute la région.

Estimée à plus de sept millions de francs, la nouvelle étape de travaux consistera à aménager une nouvelle infrastructure de voie à Bienne Est, sur laquelle seront ensuite posées de nouvelles diagonales. Cette année, un consortium d'entreprises de la région s'attachera à abaisser les voies, condition sine qua non au passage futur des compositions à deux étages.

Le chantier se déroulera en deux périodes: entre le 3 et le 21 mars puis entre le 1er avril et le 2 mai. Du lundi au vendredi, ils seront conduits entre 6h et 22h et le samedi entre 7h et 17h. Quelques nuits de travaux sont englobées dans ce programme. Durant les travaux, les trains de provenance d'Olten et de Bâle emprunteront une voie détournée par la gare de triage. Tout sera mis en œuvre pour éviter les retards et les éventuelles perturbations. /spr

Nods Un jeu tout sauf laid



Le Milka Club ouvre ses portes aux joueurs de Nods.

photo Tschanz

Depuis quelques temps, un espace de l'ancienne école de Nods est réservé au jeu. Mis gracieusement à disposition par la commune et retapé par quelques familles de Nods, le Milka Club permet à petits et grands de perpétuer la tradition des échecs et des fléchettes.

Lorsque, l'année dernière, le conseiller municipal Gilbert Keller a soumis son idée, la commune de Nods a joué le jeu. Elle a même mis un appartement de l'ancienne école à disposition, en assume les frais de chauffage et d'électricité. L'entrepreneur décorateur d'intérieur a alors tôt fait de dénicher une vingtaine de familles partageant ses goûts. Le nouveau visage des locaux du rez-de chaussée est leur œuvre. Le Milka-Club, vous connaissez?

Milka pas chocolat

L'autre jour, plus de quarante personnes s'y sont rendues. Depuis sa récente ouverture, le club est loin d'être chocolat. Il faut dire que la table de billard, le baby-foot, les fléchettes et tous les autres jeux ont de quoi attirer. Et puis, avec sa dominante mauve, l'endroit a un petit quelque chose de convivial. Que l'on y dispute une partie d'échecs ou que l'on y refasse le monde, il rassemble. Gilbert Keller commente le succès de l'opération: «Je souhai-

tais depuis plusieurs années voir s'ouvrir à Nods un lieu susceptible d'encourager les jeunes à se réunir. Mais il n'est en aucune manière question de concurrencer les restaurants». Mais attention! Pas question de laisser germer l'indiscipline: «Chaque soir, un membre du groupe de travail s'occupe de la surveillance. De plus, les jeunes de moins de 16 ans n'ont pas le droit de consommer de l'alcool». Pas de risque d'ivresse à l'enseigne de la bonne vache mauve. Fumer y est également interdit. Par contre, il est fortement recommandé de s'y amuser.

Ni Gilbert Keller, ni Reynold Rollier, piliers de l'initiative, ne s'y opposeront. Leur façon de regarder le billard les place dans la catégorie des joueurs. Ils partagent leur passion: «Des cours d'initiation à différents jeux sont organisés. Le prochain, pour les échecs, est prévu le 7 mars». Chacun peut de plus y organiser des cours, le mercredi. Et, du mercredi au samedi, les enfants âgés d'au moins 12 ans peuvent s'y distraire de 19h30 à 22h. Les adultes ont la permission d'y rester plus longtemps, selon la disponibilité du surveillant. Ceci jusqu'à fin mars. Les réjouissances reprendront en principe le 1er septembre. Et qui sait, les bons joueurs de Nods auront peut-être des disciples dans d'autres communes?

FTZ

Professeur en justice Le langage en question

La Chambre administrative du Tribunal cantonal a tenu une nouvelle audience dans l'affaire Racine. Celle-ci concerne Jean-Paul Racine, 61 ans, professeur de mathématiques et d'informatique au Lycée cantonal, qui a recouru contre une sanction administrative prise à son égard par le Département de l'éducation.

A la suite de plaintes de parents d'élèves et d'une longue enquête, le département en question avait décidé de réduire le salaire mensuel de Jean-Paul Racine de 1000 francs par mois, en guise de sanction contre le fait qu'il avait tenu des propos blessants envers plusieurs élèves,

avait aussi eu des propos racistes. Des critiques avaient aussi été émises quant à sa pédagogie.

Le sens des mots

Le juge Pierre Broglin, assisté de Pierre Theurillat et Jean Froidevaux, a entendu hier pas moins de douze anciens élèves du professeur incriminé. Parmi les seize qui avaient été entendus, par tirage au sort précédemment, ont été retenus ceux qui ne sont plus lycéens ou ne sont plus astreints à suivre des cours dudit professeur. Cette précaution devait les mettre à l'abri de toutes craintes de rétorsion.

Les témoignages recueillis hier diffèrent, non tellement

sur les faits, mais sur la manière de les interpréter. Des doutes ont été émis par certains élèves quant aux qualités pédagogiques du professeur - il s'intéressait surtout aux bons élèves - qualités que d'autres disent réelles. Des propos racistes ont été tenus, mais sur le ton de la plaisanterie, semblent admettre les élèves.

Quant aux injures adressées à certains élèves, d'autres les ont considérées comme des plaisanteries, mais d'autres peuvent en avoir été affectés.

Si on peut dire, sur le ton de la plaisanterie, à un jeune homme peu doué en math «t'es con comme un boulon», peut-on traiter une jeune fille

de «pouffiasse» et le faire sur un ton amical, comme cela a été rapporté devant les juges? Il en va de même des termes «bovin», «taupier» «dinosaur» ou autres «guenon». Selon un témoin, Jean-Paul Racine a aussi dit «petit con» à un collègue professeur, devant la classe réunie et tenu, devant ses élèves, des propos blessants se rapportant au directeur du lycée.

Autre procédure

Alors qu'une autre procédure a été intentée par un enseignant de mathématiques de Courrendlin dont les compétences professionnelles auraient été mises en doute par Jean-Paul Racine dans ses leçons, le Tribunal administratif devra tenir une nouvelle audience, consacrée aux plaidoiries, avant de rendre un jugement sur cette affaire qui aura encore d'autres prolongements.

En effet, la Commission de protection des données enquête elle pour sa voir si le directeur du lycée, en prenant note des doléances formulées par des parents envers le professeur Racine, a tenu des «fiches» sans en donner connaissance à l'intéressé et qu'il a ainsi contrevenu aux règles légales dans ce domaine.

Au terme de l'audience précédente, le juge avait tenté d'aboutir à un arrangement entre les parties. Après discussion, celles-ci ne s'y sont pas résolues, les représentants du Département de l'éducation invoquant notamment le fait qu'une autre procédure est en cours, suite à la plainte de l'enseignant de Courrendlin.



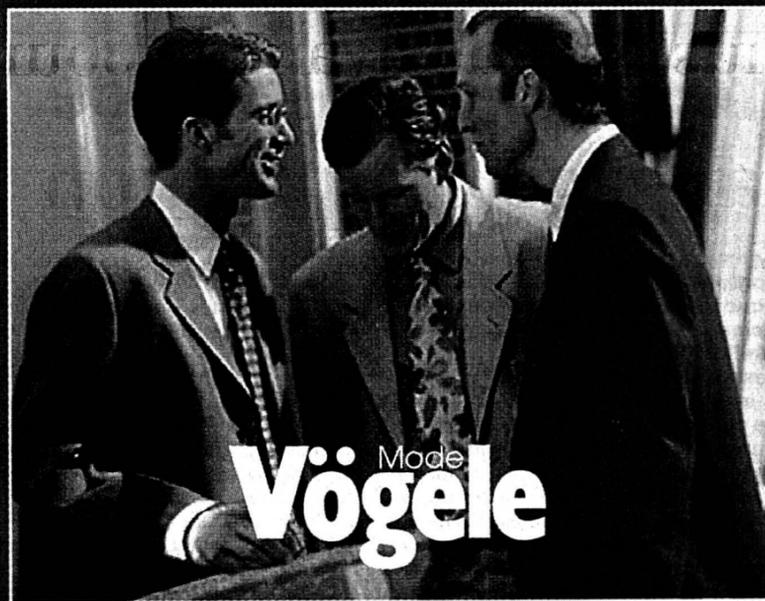
Une procédure qui traîne en longueur au Palais de justice.

photo a

Victor Giordano

Du mercredi 26 février jusqu'au vendredi 28 février 1997

3 jours d'inauguration à Marin-Centre



Chez Vögele équilibre entre:

Mode

Qualité

Prix

Chaque saison, il vous est loisible d'acquérir les toutes dernières tendances de la mode réalisées dans des coupes, étoffes et couleurs actuelles.

Produire selon les normes écologiques est la devise de Vögele. Les matières, la fabrication et les finitions des articles sont sous contrôle permanent. Vögele garantit la qualité!

Vögele produit de façon rationnelle et à prix avantageux de grandes quantités pour ses plus de 300 points de vente en Europe!

Le meilleur de



sous le même toit

Cosmos Les «mécanos de l'espace» ont remis à neuf le télescope Hubble

C'est avec le sentiment du devoir accompli que les sept astronautes de Discovery ont regagné la Terre hier. Ils ont effectué pas moins de cinq sorties pour assurer la maintenance du télescope Hubble. Celui-ci est de nouveau en pleine possession de ses moyens pour distiller de précieuses informations aux astronomes du monde entier. En attendant le prochain «service» prévu en 1999.

Daniel Droz

La navette spatiale américaine Discovery a décollé mardi 11 février de Cap Canaveral en Floride. Objectif: intercepter le télescope Hubble pour effectuer diverses réparations et changements. Une opération similaire avait eu lieu en décembre 1993. La tâche n'était pas dénuée de difficultés. En premier lieu, il s'agissait d'agripper Hubble au moyen du bras télescopique dont est dotée la navette. Sous la conduite du commandant Kenneth Bowersox - dont c'était la quatrième mission -, la manœuvre délicate a été accomplie sans coup férir au deuxième jour de mission.

Les «mécanos de l'espace» ont pu alors entrer en scène. Gregory Harbaugh et Joe Tanner d'un côté, Steven Smith et Mark Lee de l'autre se sont relayés pour remettre à neuf le télescope.

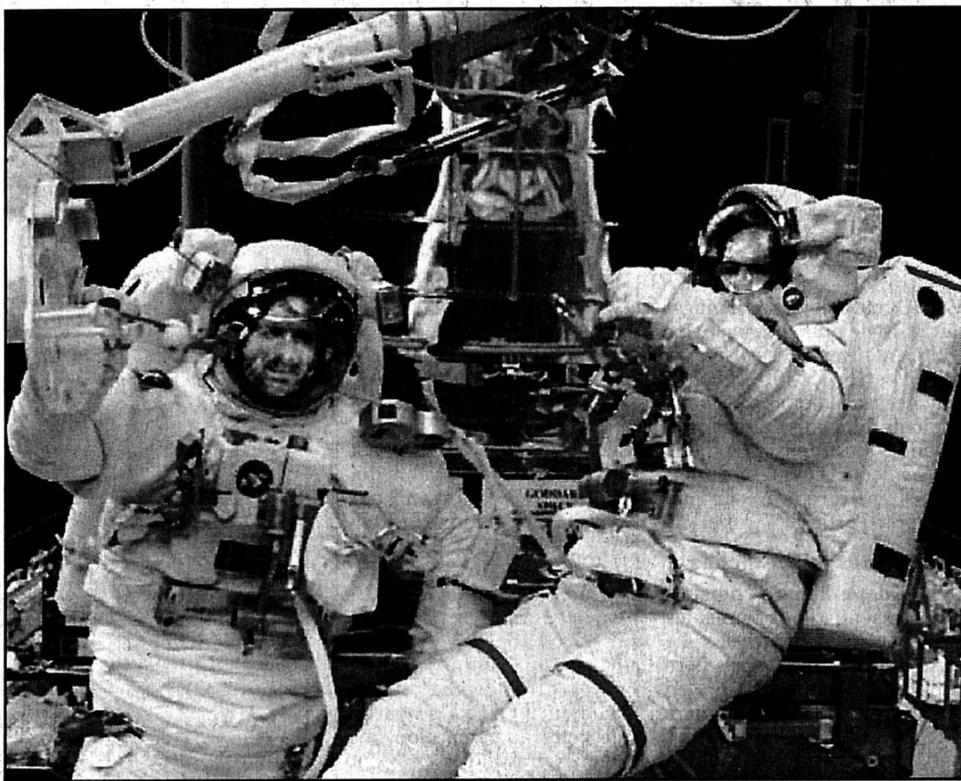
Vendredi dernier, la cure de rajeunissement a commencé.

Les «yeux» de Hubble ont été remplacés. Pendant plus de six heures, deux astronautes ont travaillé dans la soute ouverte de Discovery. Ils ont extrait deux pièces essentielles pour en replacer deux nouvelles. C'est d'abord le spectrographe - appareil servant à enregistrer les spectres lumineux - qui a été changé. Suspendu à l'extrémité de la grue de la navette, Steven Smith a installé une nouvelle boîte de la dimension d'une cabine téléphonique. Ensuite, avec l'aide de son coéquipier, il s'est attelé à aménager une nouvelle caméra capable d'observer l'univers dans la gamme de l'infrarouge. Les deux hommes ont toutefois connu quelques difficultés pour serrer deux boulons. Qu'importe finalement puisque tout s'est bien passé.

Cette première partie de la mission était considérée comme la plus importante. Le contrôleur de la mission, Jeff Hoffman, s'est chargé de le rappeler en félicitant les astronautes: «Vous avez absolument tout fait dans les temps, ce qui est une très bonne manière de commencer.»

Frayeurs

Lors des quatre sorties suivantes, d'autres plaies ont été «pensées». Au total, onze instruments majeurs, construits avec la technologie des années 70, ont été remplacés par des



Les astronautes ont effectué cinq sorties dans l'espace pour une durée totale de 33 heures et 11 minutes.

photo Keystone

pièces plus modernes. La mission, initialement prévue pour équiper Hubble d'un nouveau matériel électronique construit par l'Agence spatiale européenne, a connu quelques péripéties. Lundi, lors d'une quatrième sortie, Harbaugh et Tanner se sont vu ordonner de réparer le revête-

ment du télescope. Ce qui n'était pas prévu. En utilisant du matériel de secours, les deux astronautes ont fixé des couvertures isolantes sur les «déchirures» causées par le rayonnement solaire. A Houston, le responsable scientifique du programme, Ed Weiler, a justifié cette action:

«Nous avons un investissement de deux milliards de dollars (environ 3 milliards de francs) là-haut. Pourquoi prendre un risque?»

Le télescope possède 17 couches de matériau isolant pour lui permettre de résister à des températures variant de -240 degrés à +200 degrés.

La Nasa a encore connu quelques sueurs froides lors de la dernière sortie. Elle a repéré une anomalie... qui s'est finalement résolue d'elle-même. Une gouverne de Hubble - qui en possède quatre - refusait de fonctionner. L'agence spatiale américaine, après réflexion, a estimé que le télescope pouvait être manœuvré correctement malgré cela. Finalement, elle s'est remise à fonctionner toute seule.

Largage sans problèmes

Après 33 heures et 11 minutes de travail dans l'espace, le télescope a été remis en orbite mercredi. «Il est libre d'étudier les étoiles», a commenté le commandant Bowersox. Avec 300 millions de dollars de pièces neuves, Hubble pourra reprendre son rôle dans deux ou trois mois après que les spécialistes auront testé ses nouvelles capacités. Et les astronomes ont pu saouler le champagne. Une prochaine mission est prévue pour 1999. Il devrait y en avoir une quatrième en 2002.

Quant aux astronautes, ils ont regagné la Terre sans problèmes hier en se posant sur la piste de la base de Cap Canaveral. Prévu initialement à 2 h 02, l'atterrissage - un des rares effectués de nuit - a eu lieu à 3 h 32. La Nasa avait récemment fait installer 52 projecteurs halogènes au milieu de la piste, laquelle est longue de 4500 mètres. **DAD**

La plus grande avancée pour l'astronomie depuis l'invention de l'Italien Galilée

Placé en orbite en 1990, le télescope Hubble a donné de nombreuses informations aux astronomes et scientifiques. Galaxies lointaines, trous noirs et planètes peuvent aujourd'hui être examinés à la loupe. Pour la Nasa, Hubble représente «la plus grande avancée en astronomie depuis Galilée». En presque sept ans d'activité, il a commencé à entrevoir les premiers moments de l'univers, confirmé l'existence des trous noirs et montré la naissance et la mort des étoiles.

Le 24 avril 1990, l'équipage de la navette Discovery largua Hubble dans l'espace. Le télescope porte le nom de l'un des grands astronomes de ce siècle, l'Américain Edwin Hubble qui a établi les lois de l'univers en expansion. D'un coût de 2,1 milliards de dol-

lars (environ 3,1 milliards de francs), Hubble est un télescope de type classique avec un miroir de 2,4 mètres de diamètre. Il existe des instruments de plus grand diamètre sur Terre, mais le miroir est le meilleur jamais construit. Il ne s'agit pas d'un bloc de verre, mais, pour des raisons de légèreté, d'une structure en nid d'abeille. Son poids est de 900 kilos et la longueur totale de 13 mètres. Sa surface réfléchissante est également la plus lisse de l'histoire de la miroiterie, les aspérités à sa surface ne dépassant pas 1,5 millionième de centimètre. Les conditions dans l'espace étant totalement différentes de la Terre, sa mise au point a conduit plusieurs innovations. L'un des principaux problèmes était l'absence de tout support fixe.

Hubble gravite à 595 kilomètres au-dessus de la surface terrestre. Cela lui permet de

ne pas être gêné par luminosité et les poussières diverses des basses couches de l'atmosphère. Depuis sa mise en service, il a parcouru 1,6 milliard de kilomètres et réalisé plus de 37.000 révolutions.

Importantes découvertes

L'un des problèmes cruciaux de la cosmologie, la détermination de la constante de Hubble, expression de l'expansion et donc de l'«âge» de l'univers, a conduit, en 1995, à un résultat surprenant. En étudiant les observations de céphéides (des étoiles variables aux fluctuations régulières et connues) au sein d'une galaxie de l'amas de la Vierge, M 100, une équipe de chercheurs a pu conclure à un «âge» de l'Univers compris entre 7 et 14 milliards d'années, c'est-à-dire moins qu'estimé généralement, et, surtout, moins que celui de certaines étoiles. Autre découverte: la rareté de certaines étoiles, les naines rouges, qui, selon certains astronomes, auraient pu constituer une part importante de la «matière sombre», la matière invisible dont l'existence est postulée pour expliquer le mouvement des galaxies.

Le télescope spatial, en revanche, a confirmé les hypothèses sur la composition de l'univers à ses «début» (90% d'hydrogène, 10% d'hélium) en détectant, pour la première fois, de l'hélium primordial dans le milieu intergalactique traversé par la lumière d'un quasar lointain, Q 0302-003.

En janvier 1996, le télescope a fait parvenir aux astronomes une photographie regroupant près de 1500 galaxies. Cette myriade de galaxies, qui ressemble à une goutte d'eau vue au microscope, est composée de ga-

laxies de formes et de tailles variées. Certaines de ces galaxies sont très anciennes et d'autres très jeunes, selon leur distance de la Terre mesurée en années lumière. La photographie devrait permettre d'avoir une indication plus précise sur la manière dont les étoiles et les galaxies ont évolué pour atteindre les tailles, les formes et les couleurs qui sont observées actuellement dans le cosmos.

Pour réaliser ce cliché, le télescope Hubble a pris 342 photos avec quatre focales différentes d'une petite portion de ciel au-dessus de la Grande Ourse entre le 18 et 28 décembre 1995.

Pluton se dévoile

Et en mars de l'an dernier, la planète Pluton, pour la première fois, dévoilait ses «charmes». Les clichés montraient que la planète compte douze régions distinctes dont une calotte polaire. Les photos font apparaître que la planète, constellée de points lumineux et de taches sombres,

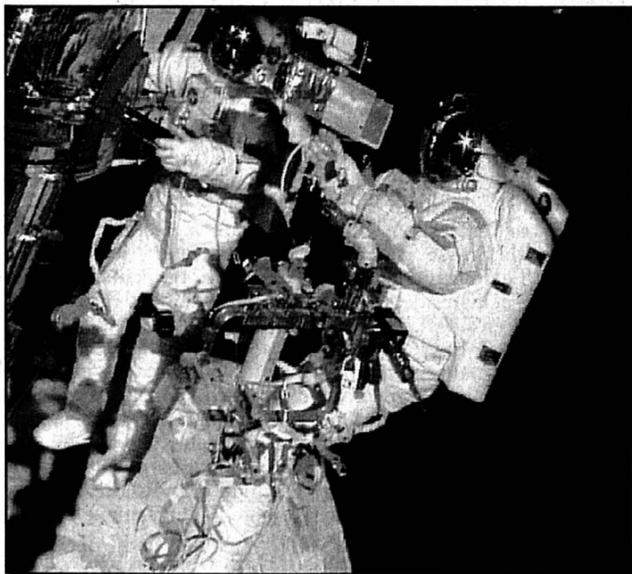
présente un aspect très contrasté qui a surpris les experts. Les astronomes estiment que ces taches pourraient évoluer fortement. La partie ressemblant à une calotte glaciaire pourrait croître dans les prochaines années lorsque, poursuivant sa rotation de 248 ans autour du Soleil, Pluton s'en écartera.

Pluton est la planète la moins connue et la seule n'ayant jamais été visitée par un vaisseau spatial. Elle est probablement formée d'un noyau rocheux recouvert d'une couche de glace épaisse de plusieurs centaines de kilomètres avec à la surface des gaz, notamment du méthane, de l'azote et du monoxyde de carbone, estiment les scientifiques. Les jours les plus chauds - un laps de temps correspondant à plus de six jours terrestres - la température de Pluton ne dépasse pas -212 degrés. Les photos ont été prises pendant l'été plutonien, alors que la planète se trouvait à 4,3 milliards de kilomètres de la Terre.

Les astronomes sont intrigués par Pluton depuis sa découverte parce qu'elle se comporte parfois comme une comète. Certains scientifiques pensent qu'elle est le dernier survivant d'une classe disparue de corps célestes. Sa lune, Charon, est presque aussi grande qu'elle.

Pluton se situe à la limite extérieure du système solaire et elle est bombardée de débris spatiaux dont certains atteignent la taille d'une montagne terrestre. Face aux multiples questions auxquelles seule une observation directe pourra apporter une réponse, les scientifiques et la Nasa souhaitent envoyer un engin spatial survoler la planète au début du siècle prochain. Les précédentes images de Pluton avaient été reconstituées en recourant à des modèles mathématiques et à des extrapolations de données connues du système solaire. Mais jamais jusqu'ici un télescope n'avait pu observer directement la planète.

DAD avec les agences



Hubble a subi sa deuxième révision depuis sa mise en orbite en 1990.

photo Keystone

Une machine à remonter le temps

En décembre 1993, l'équipage d'Endeavour - qui comptait à son bord l'astronaute suisse Claude Nicollier - avait effectué une première réparation et remis à neuf des instruments qui souffraient de défauts optiques.

Même avec son problème de myopie liée à une erreur de fabrication de son miroir, Hubble était déjà le meilleur télescope au monde. Grâce à ses performances améliorées, les astronomes ont pu depuis lors avoir une meilleure idée de l'âge et de

l'évolution de l'univers: en astronomie, voir à distance revient en effet à voir loin dans le passé, compte tenu du temps que met la lumière, voyageant à 300.000 kilomètres par seconde, à parvenir sur Terre. Ainsi lorsqu'on détecte des galaxies (amas d'étoiles) à 10 milliards d'années-lumière, on peut les observer aujourd'hui telles qu'elles étaient il y a 10 milliards d'années.

Les résultats du télescope ont permis aux quelque 300 astronomes qui l'utilisent à

l'Institut du télescope spatial à Baltimore et au Centre spatial de Goddard, près de Washington, de reculer de 10 à 14 milliards d'années en arrière. Libéré des contraintes de l'atmosphère, le télescope peut détecter une bougie située sur la Lune et percevoir une pièce de monnaie à 200 kilomètres de distance.

«Hubble soulève des questions fondamentales pour l'homme, son origine et sa place dans l'univers», avait déclaré l'astronaute Story Musgrave./ats-afp

Chomâge La construction durement touchée en janvier

La forte hausse du chômage en janvier 1997 a plus particulièrement frappé les personnes âgées de 25 à 34 ans. Le chômage a par ailleurs fortement progressé dans le secteur de la construction. Le nombre des chômeurs de longue durée a également augmenté, selon les chiffres détaillés publiés hier par l'Ofiamt.

La progression du chômage durant le mois de janvier 1997 concerne toutes les classes d'âge à l'exception de la tranche des 15 à 19 ans. La moitié de l'augmentation est toutefois imputable aux personnes âgées de 30 à 34 ans (+2254 sans-emploi/+7,5%), de 25 à 29 ans (+7,2%) et de 35 à 39 ans (+8%), précise l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (Ofiamt). En revanche, le nombre des apprentis au chômage ressort en baisse (-8,1% ou -589 personnes).

Durant le mois de janvier, le nombre des chômeurs de longue durée, soit les personnes sans emploi depuis plus d'une année, a augmenté de 1815 pour atteindre 54.190. Cette catégorie représente 26,4% du nombre total de chômeurs. Au cours du

mois de janvier, le chômage a progressé de 6,9% ou 13.300 personnes, à 205.501. Il atteint ainsi 5,7% de la population active, contre 5,3% le mois précédent. Corrigé des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a crû de 5297 ou 2,8% au cours du mois considéré.

En janvier 1997, les offices du travail ont dénombré 29.273 entrées au chômage, soit 3746 de plus qu'en janvier 1996. Au niveau des sorties, le chiffre est de 15.790, soit 212 annonces de moins que pour le même mois de l'année précédente. Les deux tiers des sorties concernent les personnes ayant retrouvé un emploi, note l'Ofiamt.

Dans toutes les branches

La progression du chômage a été ressentie dans toutes les branches économiques. Le secteur du bâtiment enregistre la plus forte augmentation, en raison de facteurs saisonniers (+18,4% ou 4132 chômeurs). Dans ce secteur, les cantons de Vaud (+431), du Valais (+884), de Berne (+456) et de Zurich (+452) sont les plus touchés.

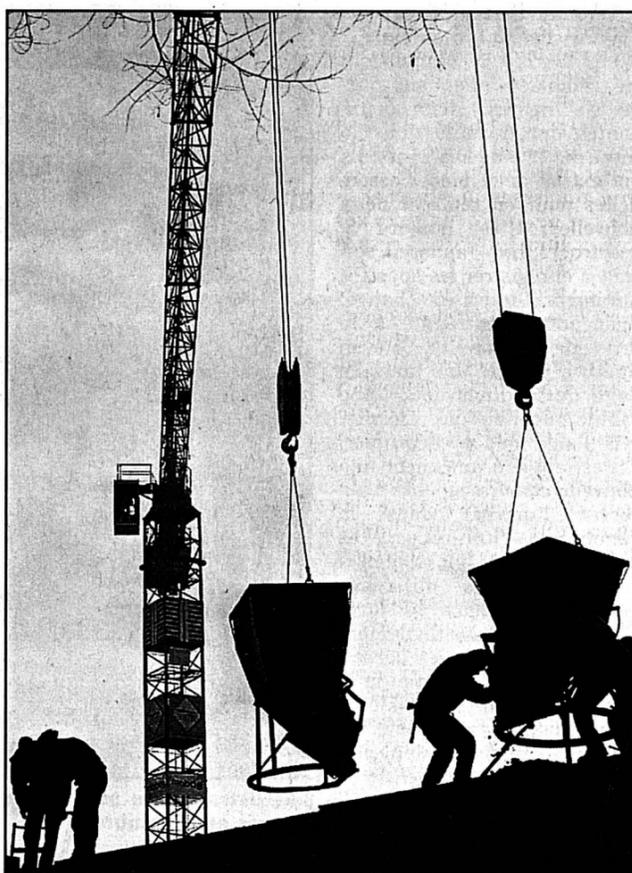
Le commerce (+1546 / +5,6%), le secteur des agences-conseil et de l'infor-

matique (+1039 / +6,1%), des services publics (+956 / +12,1%) et de l'hôtellerie (+903 / +3,7%) ne sont pas épargnés. Le canton de Genève enregistre une hausse du chômage importante dans le secteur des services publics (+561)./ats

Le travail augmente

Le nombre total d'heures de travail accomplies en Suisse a dépassé les 6,5 milliards en 1995, en hausse de 0,5% par rapport à 1994. En revanche, la durée annuelle de travail par emploi a légèrement diminué, passant de 1587 à 1583 heures, a relevé hier l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Il s'agit de la première hausse du volume de travail enregistré depuis 1991, poursuit l'OFS. Une partie de cette augmentation des heures travaillées provient des emplois à temps partiel. Dans cette catégorie, le volume de travail a augmenté de 1,4% en 1995, contre une hausse de seulement 0,4% pour les emplois à plein temps./ats



Le secteur de la construction a connu une hausse de plus de 18% en janvier. photo Keystone

PTT La réforme approuvée par la commission des Etats

La commission du Conseil des Etats est favorable à la réforme des PTT et à la séparation entre Télécom et Poste. Elle a largement suivi les décisions du Conseil national et recommandé à l'unanimité l'approbation des quatre lois y relatives. Le Conseil des Etats se prononcera les 5 et 6 mars.

Comme le National, la commission des transports et des télécommunications du Conseil des Etats s'est montrée soucieuse de garantir que, dans un environnement libéra-

lisé dès début 1998, les prestations de base soient offertes à toute la population aux mêmes conditions.

Contrairement au National, la commission des Etats a décidé par sept voix contre six qu'un seul concessionnaire devait être chargé de garantir ce service de base dans toute la Suisse, a expliqué hier son président Kurt Schüle (PRD/SH). Elle a donné plus de poids à la garantie du service de base qu'à la concurrence et estimé que la Suisse était une petite région.

Le gouvernement et le National défendent l'idée de pouvoir

attribuer plus d'une concession de service universel sur l'ensemble du territoire.

La commission du Conseil des Etats demande encore dans une motion que le gouvernement revoie les dispositions relatives au transport de la presse à des prix préférentiels, en particulier pour les journaux régionaux et locaux en abonnement. La solution actuelle du modèle des trois tiers, où éditeurs, Confédération et Poste se partagent les frais n'est pas satisfaisante, a expliqué Pierre-Alain Gentil (PS/JU)./ats

Suisse-UE Remue-méninges à Bruxelles

Les négociateurs de la Suisse et de l'UE sur les transports se sont retrouvés hier à Bruxelles. La délégation helvétique attendait une impulsion communautaire pour sortir les négociations de l'impasse. Elle s'est refusée à tout commentaire à chaud sur la validité des idées discutées.

La réunion d'hier avait été présentée en début de semaine comme un «brainstorming» (remue-méninges) par le coordinateur suisse des négociations bilatérales, le secrétaire d'Etat Jakob Kellenberger. Cet échange d'idées doit faire l'objet d'une évaluation approfondie durant les prochains jours, a expliqué la Mission suisse auprès de l'Union européenne (UE).

La Suisse a essuyé deux refus de la part des Quinze dans les derniers mois et

s'estime donc en droit d'attendre une nouvelle impulsion du côté communautaire. Il faut en effet relancer la machine rapidement, en perspective de la prochaine réunion des ministres des transports des Quinze, les 11 et 12 mars.

Un signal clair

L'automne dernier, les ministres européens avaient signalé clairement qu'il était exclu pour l'UE de se laisser dicter par la Suisse le rythme de sa transition vers une fiscalité routière reflétant la vérité des coûts. Fin janvier, les mêmes ministres ont balayé une nouvelle proposition permettant à la Suisse d'avancer seule sur la voie de la vérité des coûts. Cette solution a buté jusqu'ici sur le montant des taxes routières, les chiffres articulés par Berne étant jugés «prohibitifs» à Bruxelles./ats

CFF Déficit comblé par les réserves

Le compte des CFF pour l'exercice 1996 s'est soldé par un déficit de 293 millions de francs. Les pertes sont inférieures de 41% à celles record de l'année précédente. La régie a amélioré ses résultats en puisant dans ses réserves latentes. Cette opération a permis de dégager 123 millions. Le produit du trafic voyageur est stable.

«Les CFF luttent dans un environnement délicat sur les plans de la conjoncture et de la politique des transports», a indiqué hier le président de la direction générale des CFF Benedikt Weibel lors d'une conférence de presse tenue à Berne. Les comptes se soldent par un déficit de 293 millions de francs. Ce montant est inférieur de 203 millions aux pertes de l'exercice précédent, mais dépasse de 30 millions les sommes prévues au budget.

L'amortissement de la dette envers la caisse de compensation a sensiblement soulagé les comptes de 1996. Il a permis de supprimer l'annuité prévue pour ce poste au budget. Sans cette opération, le déficit aurait été de 416 millions de francs, a poursuivi M. Weibel. Cette activation des réserves latentes fait partie, avec la réduction de la masse salariale, des mesures d'économie prises en 1996 pour améliorer la situation de la régie.

La contribution des pouvoirs publics pour l'infrastructure, le trafic régional et le ferroutage, a diminué. Elle s'est montée à 2,6 milliards de francs, 5,7% de moins qu'en 1995. La part de la Confédération a baissé de 12,9% pour atteindre 2,4 milliards. En revanche, 212 millions de francs ont été payés par les cantons pour le trafic régional contre 15 l'année précédente.

Trafic stable

Les recettes ont augmenté de 8,4% pour atteindre 6,7 milliards. Le produit du trafic voyageur s'est élevé à 1,5 milliard. Il a été stable malgré une légère diminution de 0,2%. Tandis que le produit du trafic régional (+0,9%) et de longue distance en Suisse (+1%) a augmenté, le trafic international a diminué de 4,3%. Le produit du trafic marchandise a baissé pour la quatrième année consécutive. Un recul de 100 millions de francs (-9,7%) a été enregistré.

Les dépenses se sont montées à 7,1 milliards de francs (+4,7%). Cet accroissement est principalement dû à l'amortissement de la dette envers la caisse de pension (+584 millions)./ats

PUBLICITÉ

Savez-vous qu'il faut une autorisation pour utiliser des animaux transgéniques dans les laboratoires?

Si NON, commandez gratuitement notre brochure d'information.

Il existe déjà des règles très strictes pour l'utilisation des animaux transgéniques dans les laboratoires.

L'initiative dite "pour la protection génétique" vise en réalité à interdire le génie génétique en Suisse.

NON à l'initiative pour l'interdiction du génie génétique

Je souhaite recevoir une documentation gratuite.

Nom:

Prénom:

Rue:

Npa/Lieu:

Envoyer à: Génie génétique - un don de la nature case postale 3085 1211 Genève 3

Génie GÉNÉTIQUE
UN DON DE LA NATURE

http://www.genetic.ch

Rep.: Nathalie Bannaïoc

BRÈVES

Stäubli Libéré sous caution

Le juge d'instruction cantonal vaudois a ordonné hier la mise en liberté provisoire de l'homme d'affaires Jürg Stäubli. Il a estimé que les motifs justifiant sa détention préventive n'existaient plus. Une caution de 500.000 francs a été versée. «Nous avons effectué les auditions nécessaires et séquestré des pièces comptables utiles à l'enquête», a déclaré le juge d'instruction Jacques Antenen. Le risque de collusion, motif de la détention préventive, est donc écarté. Trois personnes de l'entourage professionnel du promoteur ont été inculpées, mais ne sont pas en détention préventive./ats

Mines Rotary offre un chèque

Un premier chèque de 200.000 francs a été remis vendredi à Genève au président du CICR, Cornelio Sommaruga, par les responsables du Rotary de Suisse romande et Berne. Le Rotary souhaite soutenir les activités déployées par le CICR en faveur des victimes de mines. Le chèque est destiné au financement du centre de réhabilitation de Battambang, au Cambodge. Selon François Sandoz, gouverneur du district 1990 du Rotary, d'autres chèques suivront bientôt. Les autres sections suisses du club, mais aussi de l'étranger, vont être sollicitées pour parvenir à une mobilisation du Rotary à l'échelon mondial./ats

Genève Lebed de passage

La Russie doit sortir de la paralysie totale et le pays être dirigé. Pour le général Alexandre Lebed, de passage vendredi à Genève, l'année 1997 marquera un tournant en Russie. Le principal opposant au président Eltsine était l'invité du Centre de politique de sécurité. M. Lebed rencontrera dans un cadre informel, ce matin à Genève, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Jakob Kellenberger. Les deux hommes discuteront de la situation en Russie, a fait savoir le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE). Hier soir, M. Lebed a donné une conférence sur invitation du Club diplomatique de Genève./ats

Serbie Un opposant élu maire de Belgrade

Zoran Djindjic est le nouveau maire de Belgrade. Le chef du Parti démocrate (DS) a été élu hier par le nouveau conseil municipal, dominé par la coalition d'opposition Ensemble (Zajedno). Il est le premier maire non-communiste ou non-socialiste de la capitale yougoslave depuis 50 ans.

M. Djindjic était le seul candidat de l'opposition à la mairie. Les trois partis d'Ensemble détiennent la majorité absolue au sein du conseil, avec 67 des 110 sièges. Le Parti socialiste (SPS) de Slobodan Milosevic et son allié, la Gauche yougoslave (JUL), en ont 24. Le Parti radical (SRS), ultra-nationaliste, a obtenu 17 sièges.

Sans le soutien du pouvoir

Après son élection, le nouveau maire a souligné l'ampleur du «défi» à relever. Il veut moderniser l'administration municipale. «Ce sont des travaux ambitieux et nous n'aurons pas le soutien du pouvoir», a-t-il lancé. La loi serbe prévoit que l'essentiel des taxes et ressources municipales est collecté par l'Etat, qui les redistribue. L'opposition s'attend à disposer du minimum de financements prévu par la loi.

Un exécutif municipal de

quinze personnes, tous membres de Zajedno, a été élu par le conseil. Il est présidé par le chef de la section de Belgrade du Mouvement serbe de renouveau (SPO, de Vuk Draskovic), Spasoje Krunic. Le premier conseil municipal, qui devait se tenir en fin d'après-midi, a mis à l'ordre du jour deux priorités très politiques: les finances et les médias.

Le conseil municipal a annoncé la création d'une commission d'experts chargés d'étudier en détails les finances de la ville depuis deux ou trois ans. «Nous allons leur demander de nous rendre l'argent et l'autorité», a expliqué Zoran Djindjic. Le nouveau maire estime en outre que le déficit budgétaire de la ville est «spectaculaire».

Le conseil municipal devrait nommer une nouvelle direction à la tête de la station de télévision et de radio Studio B, sous le contrôle de la municipalité de Belgrade.

Par ailleurs, l'avenir politique de Slobodan Milosevic ne s'annonce plus sous son meilleur jour. Le premier ministre monténégrin, Mile Djukanovic, réclame son retrait de la vie politique. Dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire de Belgrade «Vreme», il affirme que son gouvernement ne lui accor-



Zoran Djindjic est le nouveau maire de Belgrade. Le chef du Parti démocrate a été élu par le nouveau conseil municipal.

photo Keystone

dera pas le soutien dont il a besoin pour être élu à la présidence de la fédération.

En vertu de la Constitution, l'actuel président de la Serbie ne peut pas briguer un troisième mandat et il a l'inten-

tion de se faire élire à la présidence yougoslave par le Parlement fédéral. M. Djukanovic déclare qu'il va s'y opposer. Sans le vote monténégrin, Milosevic aura du mal à obtenir ce poste./afp-reuter

Otan Timides progrès à Moscou

Madeleine Albright a estimé hier à Moscou que «des progrès très importants» avaient été accomplis sur la future charte de coopération entre l'Otan et la Russie. «Beaucoup de travail reste cependant à faire» pour apaiser les craintes russes sur l'élargissement à l'Est de l'Alliance, a ajouté la secrétaire d'Etat américaine.

Au cours d'une conférence de presse avec son homologue russe Evgueni Primakov, Mme Albright a précisé qu'un «plan de travail» avait été fixé. De son côté, M. Primakov a réaffirmé que la Russie «était toujours opposée» au projet d'élargissement de l'Otan à des pays comme la Pologne, la Hongrie ou la République tchèque. L'Otan doit lancer le processus début juillet lors de son sommet de Madrid.

Le chef de la diplomatie russe a néanmoins souligné que Washington et Moscou allaient «tout faire pour minimiser les conséquences négatives d'un éventuel élargissement». Il a réitéré les exigences russes, rappelant que son pays ne voulait pas que les infrastructures militaires de l'Otan soient étendues jusqu'à ses frontières. La Russie souhaite «avoir voix au chapitre» dans les discussions qui «affectent sa sécurité», a-t-il précisé.

Le document sur la coopé-

ration entre l'Alliance et la Russie devra posséder une «nature contraignante», a réaffirmé M. Primakov. Ce texte devra être ratifié par les Parlements des deux pays et mentionner que l'Otan n'a pas l'intention de déployer des armes nucléaires sur les territoires de pays de l'Est qui adhéreront, selon lui.

Le porte-parole du Département d'Etat américain Nicholas Burns a souligné que les Etats-Unis «n'avaient pas changé de position» sur la nature de la charte. Pour Washington, ce document ne doit pas être légalement contraignant, mais mentionner simplement les intentions des deux pays en matière de coopération.

Réaction mitigée

Concernant la proposition occidentale de modification du traité sur le désarmement conventionnel en Europe (CFE), censée amadouer la Russie, la réaction russe «a été mitigée», selon un diplomate américain. Moscou souhaiterait que ce document limite les mouvements d'armements conventionnels d'un pays allié à l'autre et qu'il institue, outre les plafonds régionaux existants, des plafonds «nationaux» pour chaque membre de l'Otan.

Plus que la substance, c'est le ton des discussions qui s'est amélioré, ont souligné les deux ministres./afp-reuter

Portugal La libéralisation de l'avortement repoussée

Le Parlement portugais a repoussé jeudi soir deux propositions de loi autorisant la libéralisation de l'avortement. Le législatif a en revanche approuvé une prolongation de 16 à 24 semaines du délai légal pour l'interruption volontaire de grossesse (IVG), dans les cas de maladie grave ou de malformation du fœtus.

Ce dernier texte, présenté par le député et médecin socialiste Stecht Monteiro, a été approuvé par plus des deux tiers des députés. Les deux propositions repoussées qui

avaient été présentées par le Parti communiste et par les socialistes avaient en commun la dépénalisation de l'IVG dans les 12 premières semaines de grossesse. Le texte proposé stipulait aussi que pour les cas de viols les délais soient élargis à 16 semaines.

La législation actuelle date de 1984. Elle permet l'interruption volontaire de la grossesse jusqu'à 12 semaines pour les cas de viols et de danger de vie pour la femme. Aucune limitation de temps n'est exigée si l'IVG s'avère le seul moyen d'éviter la mort

de la mère ou une lésion irréversible. Pour les cas de maladie grave ou malformation du fœtus, le délai qui était de 16 semaines passe dorénavant à 24 semaines.

A titre personnel

Le premier ministre socialiste Antonio Guterres avait déclaré avant le débat qu'il n'était pas favorable, à titre personnel, à la libération de l'avortement. «Le problème de l'avortement est une question éminemment morale que chacun de nous juge selon ses convictions», a-t-il affirmé./afp

Roumanie Chirac à l'honneur

Jacques Chirac est arrivé hier à Bucarest, où il a été accueilli à l'aéroport par son homologue Emil Constantinescu. Une salve de 21 coups de canon a été tirée en l'honneur du président français. Une telle cérémonie solennelle à cet endroit est sans précédent en Roumanie.

Après une brève discussion dans le salon d'honneur, les deux présidents se sont dirigés sur la place de l'Arc de Triomphe, où ont eu lieu les cérémonies officielles d'accueil. Une foule nombreuse était massée plusieurs heures durant sur la place. Après la cérémonie, MM. Chirac et Constantinescu ont eu un premier entretien au Palais présidentiel de Cotroceni.

La visite de M. Chirac en Roumanie, la première d'un chef d'Etat étranger depuis la victoire du chrétien-démocrate Constantinescu, est considérée comme un événement historique à Bucarest. Elle est comparée à celle du général de Gaulle en 1968./afp

Chine Transition en douceur prônée

Stabilité, continuité et loyauté: tels étaient vendredi les maîtres-mots du discours officiel chinois deux jours après la mort du grand ordonnateur, Deng Xiaoping.

La radio et la télévision nationales continuaient de célébrer en termes dihyrambiques le père de la modernisation économique de la Chine tandis que les Chinois, indifférents, vaguaient à leurs occupations habituelles. La Cour suprême du peuple, la plus haute instance judiciaire du pays, a ordonné aux tribunaux d'appliquer la loi sans faille pour préserver la stabilité sociale, a rapporté Chine nouvelle.

L'agence précise que les cellules communistes militaires se sont engagées à maintenir discipline et loyauté dans les rangs de l'armée. «Les comités du parti présents au sein de l'armée déclarent qu'ils vont continuer à resserrer les rangs derrière le Comité central et la Commission militaire, autour

du «noyau» Jiang Zemin», indique-t-elle.

Jiang Zemin, 70 ans, est le successeur désigné de Deng Xiaoping, qui l'avait propulsé sur la scène politique en 1989, après le Printemps de Pékin. Chef de l'Etat, des forces armées et du Parti communiste, il apparaît aux yeux des analystes comme le garant d'une transition «douce» qui ferait taire un moment les rivalités politiques.

Sans étrangers

La vie suivait normalement son cours hier matin à Pékin. Seuls les drapeaux en berne signalaient le deuil national de six jours décrété la veille. Les obsèques de Deng Xiaoping auront lieu mardi prochain. La cérémonie se déroulera dans l'immense salle de l'Assemblée populaire en présence de 10.000 personnes. Aucun dignitaire étranger n'est invité, comme le veut la tradition de la République populaire. Les journalistes étrangers ne sont pas autorisés à couvrir l'événement./reuter

Zaire Appel au cessez-le-feu

Mohamed Sahnoun, représentant spécial de l'ONU et de l'OUA pour les Grands Lacs, a lancé hier à Genève un appel à l'arrêt des combats dans l'est du Zaire. La communauté internationale doit envoyer «un message ferme» à tous les pro-

tagonistes et intensifier les pressions pour mettre fin à une tragédie humanitaire. «Le tableau est encore plus sombre que je ne le pensais», a déclaré Mohamed Sahnoun à Genève, où il a rencontré les responsables des organisa-

tions humanitaires. «Une tragédie humanitaire se déroule actuellement dans l'est du Zaire. Le Rwanda et le Burundi sont des volcans où une éruption peut survenir à n'importe quel moment», a affirmé Mohamed Sahnoun./ats

BRÈVES

Algérie Nouveau parti créé

Le président du Conseil national de transition (assemblée désignée) Abdelkader Bensalah a annoncé hier à Alger la création d'un parti. La nouvelle formation politique apparaît destinée à soutenir le président Liamine Zéroual, à trois mois des élections législatives. M. Bensalah, un ancien diplomate, a indiqué lors d'une conférence de presse que ce parti a été baptisé le Rassemblement national démocratique. Il va s'appuyer notamment sur la puissante centrale syndicale UGTA, les organisations de masse des anciens combattants, des paysans et des femmes./afp

Tapie Transfert à Marseille

Bernard Tapie, incarcéré depuis le 3 février à Paris, va être transféré vers une prison proche de Marseille, a annoncé sa famille hier. Il va désormais purger sa peine de huit mois de prison ferme à la maison d'arrêt de Luynes afin de se rapprocher de son père, malade du cœur. M. Tapie souffrait également, selon la presse, d'avoir pour voisin de cellule son ennemi intime, l'homme d'affaires Pierre Botton condamné pour abus de biens sociaux. Détenu le plus célèbre de France, Bernard Tapie fait l'objet d'une attention soutenue de la presse populaire./afp

Ex-roi Michel A nouveau Roumain

L'ex-roi Michel a recouvré hier sa citoyenneté roumaine, en vertu d'une décision adoptée par le gouvernement. Il en avait été déchu par les communistes en 1948. Le nouvel exécutif avait indiqué début février qu'il comptait «réparer l'injustice commise à l'encontre du roi Michel par les communistes». L'ex-roi Michel qui vit actuellement en exil à Versoix (GE) en Suisse, a souhaité à plusieurs reprises se rendre en Roumanie après la chute du régime communiste de Nicolae Ceausescu en décembre 1989. Il n'a cependant été autorisé qu'une fois à revenir dans son pays natal./ats

Corée du Nord Premier nommé

Le vice-premier ministre nord-coréen Hong Song-Nam a été nommé premier ministre par intérim, a annoncé hier Radio Pyongyang. M. Hong était l'un des neuf vice-premiers ministres de la Corée du Nord. Son premier ministre Kang Song San n'est pas apparu en public depuis le 1er janvier 1996. L'annonce de cette nomination a été faite sous la forme d'un message de condoléances adressé à Pékin à la suite du décès de Deng Xiaoping par M. Hong, «premier ministre par intérim». A Séoul, un haut responsable sud-coréen a estimé que Kang Song-San a probablement été limogé./afp-reuter

Lima Climat «constructif»

Les conversations entre le gouvernement péruvien et le commando du MRTA, «progressent dans un climat constructif», a-t-on annoncé officiellement jeudi soir. Une quatrième réunion de «discussions préliminaires» consacrées à la recherche d'une issue pacifique à la crise a eu lieu à Lima. Les rebelles détiennent 72 otages depuis 64 jours. La réunion avait lieu dans une villa de la Croix-Rouge, proche de la résidence de l'ambassadeur du Japon, où le chef du commando était arrivé dans une voiture blindée. Les discussions avaient commencé la semaine dernière./afp

France Macabre découverte

Les corps de quatre jeunes filles disparues depuis dix jours près de Boulogne-sur-Mer ont été retrouvés hier à une quinzaine de kilomètres au sud de la localité. Les victimes, âgées de 17 ans à 20 ans, avaient disparu le matin du mercredi des Cendres, après avoir fêté la nuit du carnaval au Portel. D'importantes forces de gendarmerie et des inspecteurs de Lille avaient entamé hier des recherches dans des dunes et des bois proches de Sainte-Cécile-Plage. L'équipe du SRPJ interrogeait en outre depuis jeudi plusieurs personnes dont la garde à vue a été prolongée./afp



HIGH TECH DANS LA TELECOMMUNICATION

Notre mandant s'est assuré une large renommée grâce à son leadership dans l'industrie télécom. Nous cherchons pour son département R & D un

ingénieur software

pour réaliser, en sa qualité de chef de projet, des logiciels de télécommunication avec des systèmes électroniques de pointe. La direction de projets, en plus de la coordination avec les partenaires internes et externes, comprend la conception et la réalisation de nouveaux logiciels ainsi que la stabilisation et l'extension des softs existants. Le succès rencontré par ces produits nécessite, à court terme, d'industrialiser leur production et documentation. Le candidat recherché s'est particulièrement

distingué pendant ses études d'ingénieur en informatique ou en électronique. Il connaît le développement en C++, pour des cartes microprocesseurs et des PC. De plus, des connaissances en télécommunication représentent un avantage appréciable. Capable de travailler de manière indépendante, il est précis, fiable, engagé dans ce qu'il fait, et orienté team. Il peut entretenir des contacts internationaux aussi bien en français qu'en anglais et pourra être appelé à voyager occasionnellement.

Appelez-nous pour un entretien préliminaire sans engagement ou faites-nous parvenir vos offres de service. Nous vous assurons une discrétion absolue.

ENGINEERING MANAGEMENT SELECTION



E.M.S. AG

Neugasse 39 · Case postale 6019 · CH - 3001 Berne · Téléphone 031 · 326 23 23 · E-mail general@emsag.ch
Le conseiller des ingénieurs et informaticiens Bâle · Berne · Lausanne · Zurich
Un partenaire de Corporate Management Selection C.M.S. AG et Communication Executive C.E. AG

272286-235

Suchen Sie eine neue berufliche Herausforderung?

Wir sind ein solides Fabrikations- und Handelsunternehmen und suchen für den Verkauf unserer Produkte für die Landwirtschaft

zwei Aussendienst-Mitarbeiter.

- Sie sind:
- zweisprachig (f/d), kontaktfreudig und unternehmerisch denkend;
 - an selbständiger Arbeit interessiert;
 - der Landwirtschaft nahestehend;
 - lernfähig und überdurchschnittlich einsatzfreudig;
 - zwischen dem 25. und 45. Altersjahr.

- Wir bieten:
- eine sorgfältige und gründliche Ausbildung und Einarbeitung;
 - ständige Weiterbildung;
 - bei Eignung lukrative und ausbaufähige Dauerstelle mit interessanten Anstellungsbedingungen;
 - optimale Innendienst-Unterstützung.

- Gebiete:
1. Stelle: Kanton NE und Teile der Kanton VD und FR.
 2. Stelle: Kanton JU, Berner Jura und kleinere Teile der Kantone BE und NE.

Wenn Sie sich von dieser selbständigen Tätigkeit angesprochen fühlen, so senden Sie uns bitte Ihre Bewerbung mit Zeugniskopien, Passfoto, kurzgefasstem Lebenslauf und einer Handschriftprobe. Nähere Auskünfte erteilt gerne:



WALSER+CO. AG

9044 Wald AR

WALSER + CO. AG
9044 Wald AR
Tel 071 877 15 21, intern 232
(Herr Kellenberger)

774972-236

Adecco

Poste fixe à pourvoir

INGÉNIEUR fr / angl

Le profil

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS ou équivalent.
- Expérience dans l'assurance Qualité et dans l'industrie d'emballage.
- Sens aigu de l'organisation.
- Facilité à rédiger.
- Apte à voyager.
- Esprit d'équipe.
- Aisance dans les contacts.
- Bonnes connaissances des logiciels informatiques.
- Bonne maîtrise des langues française et anglaise.

La mission

- Mise en place d'un système de qualité chez les fournisseurs.
- Conduite d'audits qualité afin d'évaluer la capacité d'un fournisseur et d'atteindre la qualité exigée par la société.
- Suivre les plans d'amélioration proposés par le fournisseur.
- Assistance technique.

Les dossiers complets sont à transmettre à M. Alvaro Piccari.
Discrétion assurée.

76854-235

Fbg Hôpital 9 • Neuchâtel • Tél. 032 / 725 13 16

Particulier cherche personne (homme ou dame) ayant

PATENTE

Libre pour exploiter un Café-Restaurant. Pour personne intéressée, prendre contact au 313 35 19.

76904-236

Vous, OK, et personne d'autre

VOUS ÊTES 76777-235

maçon avec permis de grutier chauffeur poids-lourds/machiniste

Contactez Fabien Guinchard, il vous proposera 2 places de travail très intéressantes.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Rue Saint-Maurice 12 • 2000 Neuchâtel • 032/724 31 31

Wir suchen für den Bereich Anlagen für die Oberflächentechnik einen leistungsbereiten

SERVICE-TECHNIKER

mit einigen Jahren Berufserfahrung als Schlosser, Mechaniker oder Elektriker, deutsch/französisch sprechend kundenorientiert, selbständig, flexibel.

Aufgabenbereich:

Unterhalt und Wartung.
Einweisungen-Inbetriebnahmen.
Versuche-Vorfürhungen im technischen Zentrum.

Gerne erwarten wir Ihre schriftliche Bewerbung unter dem Kennzeichen. Chiffre R 028-76585 an Publicitas, Postfach 1471, 2001 Neuchâtel 1.

76585-236

REPRÉSENTATION COMMERCIALE de haut niveau

PERSONNALITÉ

répondant aux critères suivants:

CFC commerce,
25-40 ans,
expérience professionnelle vente.

Entreprise suisse, leader dans sa branche offre véritable carrière à candidat(e) capable.

Faire offres sous chiffres
L 028-76375 à Publicitas,
case postale 1471,
2001 Neuchâtel 1.

76375-236

Banque Cantonale Neuchâteloise

Consultez notre site INTERNET:
www.bcn.ch (E-MAIL: bcn@bcn.ch)

INDICES

	précédent	21/02
Zürich, SMI	4531.5	4517.9
Zürich, SPI	2875.24	2871.23
New-York, DJI	6997.81	6930.85
Tokio, Nikkei 225	19051.7	19034.5
Paris, CAC 40	2566.99	2570.32
Frankfurt, DAX	3001.37	
Londres, FT-SE100	4259.2	
Londres, Gold Mines	193.5	
Amsterdam, EOE Index	733.56	728.96
Hongkong, Hang Seng	13411.3	13444.9
Singapore Indices	2251.98	2241.28

TAUX DE REFERENCE

Emprunt Confédération	3.38
-----------------------	------

BOURSE SUISSE

Adecco	454.5	455.5
ABB n	350.	346.
ABB p	1811.	1812.
Affichage Société gén.	593.	600.
Agie holding SA n	120.	120.
Alusuisse Holding p	1164.	1170.
Ares-Serono p	1505.	1460.
Ascom Holding	1600.	1604.
Atel n	865.	870.
Attisholz n	565.	560.
Julius Baer Holding p	1583.	1586.
BK Vision	565.	560.
Bâloise n	2885.	2880.
Biber n	0.36	0.4
Bobst p	2040.	2020.
C.O.S. p	24.5	24.
Cie Fin. Michelin p	695.	690.

INDICES

	précédent	21/02
Ciment Portland	8450.	8500.
Clariant	718.	716.
Crédit Suisse Hold. n	154.75	154.25
Crossair p	801.	810.
Danzas n	1560.	1569.
Dätwyler	2540.	2520.
Distefora	16.3	16.2
ESEC Holding	4840.	4900.
El. Laufenbourg	270.	266.
Elektrowatt	539.	538.
Ems-Chemie p	5775.	5800.
Feldschlüssen-Hürim.p	595.	612.
Forbo n	579.	580.
Galenica n	610.	613.
Generali n	261.	260.
Georg Fischer	1525.	1527.
Globus n	720.	720.
Helvetia Patria n	560.	550.
Hero	685.	677.
Hilti b	940.	940.
Holderbank	1105.	1098.
Jelmoli	790.	785.
Keramik Holding p	740.	747.
Lem	284.	281.
Loeb Holding b	210.	210.
Logitech n	258.	257.
Maag Holding p	236.	240.
Micronas	925.	939.
Mikron n	181.5	177.
Motor-Colombus	2390.	2390.
Mövenpick	412.	403.
Nestlé n	1626.	1616.
Novartis SA n	1791.	1792.
Novartis SA p	1792.	1789.
Oerlikon Buehrle	142.5	143.

\$ 1.47025

DM 87.25

OR 16675.

SWISS M. INDEX 4517.9

DOW JONES 6930.85

CERTIFICATS SUISSES

NEW-YORK

	précédent	21/02
Alcan	53.	52.4
AMR	122.5	121.
ATT	58.6	58.65
Alcoa	105.75	103.
At. Richfield	188.	188.
Boeing	162.5	159.
Broken Hill	20.2	20.4
Chrysler	51.5	50.
Citicorp	184.	176.5
Coca Cola	90.5	90.
Dow Chemical	119.	117.
Du Pont	159.	157.5
Echo Bay Mines Ltd	10.4	11.75
Ford	48.5	48.5
Genelec	159.	155.5
General Motors	86.	86.4
Gillette	122.	124.5
IBM	212.25	205.
Intl Paper	62.	61.75
Mac Donald's	67.75	66.9
Mobil	191.75	189.
Pepsico	49.25	49.75
Philip Morris	195.	187.
VMX Technologies	50.	48.8
Zenith	16.	

LONDRES

Amgold	110.5	113.
BAT	12.7	12.6
British Petroleum	16.45	16.1
ICI	18.25	18.05

FRANCFORT

Allianz AG Holding n	2785.	2800.
Basf AG	54.75	54.15
Bayer AG	60.6	59.8

AMSTERDAM

ABN AMRO Holding	106.75	106.5
AHOLD Koninklijke	92.6	91.
Aegon NV	97.6	95.55
Kojo-Nobel	217.	212.
Hogovens	59.6	59.1
ING Groep NV	57.45	56.4
Philips Electronics	65.5	64.45
Royal Dutch	260.	257.
Unilever	280.5	279.5

PARIS

Alcatel Alstom	152.	150.5
Sanofi	150.	140.
Cie Fin. Paribas	101.25	100.75
Cie de Saint-Gobain	210.	210.
Danone	218.	216.25
Elf Aquitaine	141.75	139.75
L'Oréal (FFR)	2006.	1978.
Lyonnaise des eaux	146.25	146.5

TOKYO

	précédent	21/02
Fujitsu	14.95	14.7
NEC	17.3	17.3
Sakura Bank	8.4	9.75
Sony	107.	105.
Toshiba	8.96	8.73

FONDS PLACEMENT OBLIG

Swissca Bond SFR	102.65
Swissca Bond INTL	107.05
Swissca Bond AUD	1191.39
Swissca Bond CHF	1208.82
Swissca Bond DEM	1096.59
Swissca Bond FRF	1141.77
Swissca Bond GBP	5941.75
Swissca Bond ITL	1168.11
Swissca Bond NLG	1181980.
Swissca Bond USD	1133.08
Swissca Bond XEU	1049.84
Swissca Bond XEU	1251.82

FONDS PLACEMENT ACTIONS

Swissca Switzerland	174.45
Swissca Europe	142.85
Swissca Small Caps	162.1
Swissca America	158.3
Swissca Asia	118.3
Swissca France	138.05
Swissca Germany	175.35
Swissca Great-Britain	159.05

DEVICES

	Achat	Vente
Etats-Unis 1 USD	1.452	1.4885
Allemagne 100 DM	86.4	88.1
Angleterre 1 GBP	2.351	2.4105
Japan 100 JPY	1.1845	1.2145
Canada 1 CAD	1.0675	1.0945
Hollande 100 NLG	76.9	78.45
Italie 100 ITL	0.0873	0.0895

France 100 FRF	25.55	26.1
Belgique 100 BEF	4.186	4.2705
Suède 100 SEK	19.55	20.15
Ecu européen 1 XEU	1.675	1.709
Espagne 100 ESP	1.0155	1.0465
Portugal 100 PTE	0.8555	0.8815

BILLETS

	Achat	Vente
Etats-Unis 1 USD	1.43	1.52
Allemagne 100 DM	86.35	88.85
France 100 FRF	25.3	26.6
Italie 100 ITL	0.084	0.092
Angleterre 1 GBP	2.31	2.46
Espagne 100 ESP	0.99	1.09
Portugal 100 PTE	0.82	0.92
Hollande 100 NLG	76.	80.
Belgique 100 BEF	4.12	4.37
Suède 100 SEK	19.05	20.8
Canada 1 CAD	1.04	1.13
Japan 100 JPY	1.15	1.25

PIECES

(CHF 10) Vreneli	85.	135.
(FR 20) Vreneli	92.	102.
(FF 20) Napoléon	92.	102.
(RD 1) Kruger Rand	351.73	354.9
(USD 20) Double Eagle	529.	540.

OR-ARGENT

Or USD/Oz	352.	355.
Or FS/Kg	16550.	16800.
Argent USD/Oz	5.16	5.36
Argent FR/Kg	243.	253.

CONVENTION OR

plage	Fr.	16900
achat	Fr.	16530
base argent	Fr.	290

Actions Marché dopé

C'est dans une ambiance quasi euphorique que le marché suisse des actions a évolué au cours du mois de février. Entraîné par un dollar fort, des taux d'intérêt à la baisse et un environnement international toujours aussi positif, l'indice SMI a encore progressé de plus de 6% depuis la fin janvier et de 14% depuis le début 1997 en terme de performance.

Ce sont principalement les Blue Chips (titres de première qualité) qui ont été l'objet de la convoitise des investisseurs. Ainsi les actions Novartis, UBS, Réassurance ou Zürich Assurance ont toutes inscrit une performance supérieure à celle de l'indice. Les bons de jouissance Roche sont restés en retrait et ne gagnent «que» 2,5% alors que des profits ont été pris sur les titres Swissair, ABB ou Alusuisse.

Aux Etats-Unis, le Dow Jones a franchi le niveau de 7000 points, dans de très gros volumes de transactions. Les bons résultats publiés par bon nombre de sociétés ainsi que l'absence de signes indiquant une reprise de l'inflation ont fortement encouragé les intervenants.

Le marché obligataire suisse a été soutenu par une baisse importante des taux d'intérêt. Le rendement moyen des emprunts de la Confédération a abandonné plus de 30 points de base pour se fixer à 3,31% ce qui a permis à un bon débiteur tel que le Canton de Neuchâtel d'émettre un emprunt obligataire de 100 millions à 3,5% au prix de 100,5% pour une durée de 10 ans.

Sur le front des monnaies, nous observons la force du dollar qui progresse encore de plus de 3,5% contre franc suisse. Le marché semble tester les récentes décisions prises par le G7 de maintenir la monnaie américaine aux niveaux actuels. D'une manière générale nous observons une augmentation assez nette de la volatilité sur les marchés des actions.

Cela signifie vraisemblablement que les investisseurs sont toujours plus partagés entre l'envie de réaliser des profits et la crainte de vendre trop tôt des actions qui continuent de prendre de la valeur. Nous sommes d'avis qu'il convient de continuer à alléger la part investie en actions de manière à conserver un niveau d'exposition correct dans les dossiers et de conserver les liquidités pour réinvestir en cas de corrections des cours.

Dans le domaine obligataire nous continuons à favoriser les débiteurs de première qualité dont les échéances sont inférieures à cinq ans et nous devenons prudents en ce qui concerne les fonds de placements exclusivement investis en obligations.

Jacques Rivier
Banque Cantonale
Neuchâteloise

UBS Une perte due à des provisions exceptionnelles

L'Union de Banques Suisses (UBS) a bouclé son exercice sur une perte de 348 millions de francs, inférieure aux attentes. Sans les provisions exceptionnelles, son bénéfice aurait progressé de 7%. L'UBS a aussi identifié deux ayants droit d'une partie des 10 millions de francs en déshérence recensés dans la banque.

Le résultat négatif est moins élevé que les 500 millions de perte prévus fin novembre, après la constitution de provisions exceptionnelles de 3 milliards pour les risques de crédit à venir et de 120 millions pour le financement de la restructuration en Suisse. Sans ces mesures spéciales, le bénéfice du groupe aurait approché 1,8 milliard de francs, soit 7% de plus qu'en 1995 (1,68 milliard). Le cash-flow a progressé de 21% pour s'élever à 4312 millions.

Le bénéfice a également été influencé négativement par les provisions ordinaires, de 1,4 milliard de francs. A l'avenir, les provisions pèseront moins lourdement sur le résultat, a estimé hier Mathis Cabiallavetta, président de la direction du groupe, devant la presse réunie à Zurich. Elles devraient, selon lui, se situer entre 400 et 600 millions de francs.

Dividende inchangé

Malgré la perte, le conseil d'administration propose de verser un dividende inchangé de 32 francs par action au porteur et de 6,4 francs par action nominative. Une décision motivée par l'évolution positive des trois principales sources de revenus sur le plan opéra-



Mathis Cabiallavetta, président de la direction, a présenté hier à Zurich les résultats du groupe. photo Keystone-ats

tionnel. Le bénéfice brut, en hausse de 19%, s'est porté à 4483 millions de francs. M. Cabiallavetta prévoit une nouvelle amélioration en 1997.

Dans le détail, le négoce a enregistré la plus forte progression avec une amélioration de 26% à 2178 millions de francs. Le négoce des actions, stimulé par l'évolution favorable de la bourse et du marché des produits dérivés, a été le moteur de cette progression.

Produits extraordinaires

Les commissions et prestations de service, principale source de revenus, ont augmenté de 22% pour se chiffrer

à 4866 millions de francs. Après le recul de 7% enregistré en 1995, le produit net des intérêts s'est amélioré de 8% pour atteindre 3719 millions. Si les marges ont pu être améliorées, elles demeurent «insuffisantes vu la situation des risques dans les crédits», a précisé M. Cabiallavetta.

Hausse prévue de la rentabilité

La cession de la participation dans Motor-Colombus a rapporté également 100 millions. Autres produits extraordinaires, les réserves pour risques bancaires ont été dissoutes à hauteur de 711 millions de francs pour couvrir une partie de la perte.

La somme du bilan du groupe a augmenté de 50,5 milliards à 437,3 milliards. Cette progression est due pour moitié aux relations de change. Fin 1996, les fonds propres du groupe s'élevaient à 22 milliards de francs. A l'avenir, M. Cabiallavetta table sur une rapide progression de la rentabilité des fonds propres à 12%.

Fin 1996, 29 153 personnes étaient employées par l'UBS dans le monde. Les effectifs ont progressé de 581 personnes à l'étranger pour se chiffrer à 7682. Ils ont reculé de 499 personnes en Suisse pour s'élever à 21 471.

Fonds en déshérence

Mathis Cabiallavetta a par ailleurs dit soutenir sans condition la solution nationale à la question des fonds en déshérence adoptée par le Conseil fédéral. L'UBS a identifié deux ayants droit d'une partie des comptes ouverts avant 1945 dans la banque.

Ces deux personnes originaires des pays de l'est de l'Europe, n'ont pas de lien de parenté avec des victimes de l'Holocauste. Elles sont propriétaires d'un montant total de 3,5 millions.

Nouveau logo

A la suite de Credit Suisse, l'UBS se donne un nom unique dans le monde entier. Son nouveau logo «UBS» est dorénavant utilisé dans toute la Suisse. Il abrège «Union Bank of Switzerland». Le sigle alémanique SBG (pour Schweizerische Bankgesellschaft) disparaît. Les appellations officielles française, italienne et romanche sont maintenues./ats

Marché intérieur Les espérances déçues de Canon (Suisse)

Canon (Suisse) est l'exemple d'une entreprise suisse bien gérée mais confrontée à un marché intérieur en recul, une concurrence intense et par les prix et sur le plan technologique.

Il faudrait une reprise sensible de la demande pour que Canon (Suisse) puisse augmenter fortement sa rentabilité grâce à une organisation de distribution de premier plan, c'est-à-dire très efficace et efficace (une des meilleures au sein du groupe Canon), sans oublier le leadership technologique de Canon qui semble avoir un bon pied dans le numérique (avec notamment le regroupement dans un même appareil de la photocopie, du fax et de l'imprimante).

Sa situation financière demeure très solide, en particulier avec une quote-part des fonds supérieure à 50%.

Tendance baissière

En dépit d'une bonne gestion opérationnelle, l'action Canon suit une tendance baissière depuis 1987. Celle-ci illustre le fait que Canon (Suisse) ne génère pas de cash-flow libre substantiel depuis plusieurs années. De surcroît, le marché financier affiche une certaine méfiance envers Canon Europa N.V., son actionnaire majoritaire, qui pourrait certes un jour ou l'autre racheter la totalité de Canon (Suisse) en payant une prime par rapport au cours boursier moyen de l'action déterminé sur une certaine période.

En principe, le prix offert doit être au moins égal au cours payé en bourse et, en outre, il ne doit pas être inférieur de plus de 25% au prix le plus élevé payé par l'offrant lors des douze derniers mois pour des titres de participation de la société visée. Ainsi, le cas échéant, il est fort probable que le prix offert par Canon Europa N. V. sera supérieur à 100 francs (un cours aux alentours de 85 francs pour l'action nominative au moment où ont été écrites ces lignes).

Le leasing se taille la part du lion

Les investissements annuels de Canon (Suisse), essentiellement de renouvellement après qu'elle a effectué de gros investissements d'équipement,

se montent aujourd'hui à 17-18 millions de francs.

Toutefois, une part non négligeable de ce montant consiste en location ou leasing d'appareils photocopieurs particulièrement. Cette part est d'ailleurs croissante, les entreprises souhaitant immobiliser moins de capitaux.

Canon (Suisse) se paie actuellement près de 180 millions de francs en bourse. Pour justifier un tel prix, cette société devrait dégager un cash-flow et avant financement de l'ordre de 15 millions par an en moyenne, ce qui paraît tout à fait accessible. Ce niveau peut même être sensiblement dépassé si la demande rebondit en Suisse. Là est toute la question, justement.

Philippe Rey

BREVES

Suisse Refuge fiscal apprécié

La Suisse accueille environ un tiers des fonds privés qui fuient les pays à la fiscalité élevée. Selon une étude de la société londonienne «Economist Intelligence Unit», les fonds déposés dans les instituts financiers suisses s'élevaient à 1250 milliards de francs. Au plan international, quelque 2500 milliards de dollars seraient déposés dans les sites offshore, indique l'auteur de l'étude. La Suisse, qui brasse près d'un tiers de ces capitaux, arrive en tête./ats

Club Med Serge Trigano passe la main

Le Club Méditerranée, qui a accusé en 1995/96 une perte historique de 743 millions de francs français (186 millions de francs suisses), va changer de capitaine avec l'arrivée de Philippe Bourguignon. Le patron d'Euro Disney remplacera Serge Trigano à la présidence. Cette nouvelle est généralement bien accueillie dans les milieux boursiers qui vantent les qualités de manager de celui qui est parvenu à redresser les comptes du parc de

loisirs de Marne-la-Vallée. Le Club Méditerranée a par ailleurs annoncé la fermeture de sept villages: six en Europe et un en Amérique du Nord. Quatre autres villages seront transférés à sa filiale économique Club Aquarius. En 1992/93, le Club Méditerranée avait traversé l'année la plus noire de son histoire avec des pertes de 296 millions de francs. En un an, Serge Trigano avait alors redressé la barre./ats-afp-reuter

Crédit Lyonnais Solide rallonge

Le gouvernement français va devoir injecter 30 milliards de francs (7,8 milliards de francs suisses) supplémentaires dans le Crédit Lyonnais, a indiqué hier le «Financial Times» (FT) citant le journal officiel de la Commission européenne (CE). Ce montant, souligne le FT, est le double de celui prévu par de précédentes estimations. La somme vient s'ajouter aux 49 milliards de FF déjà débloqués par l'Etat français pour aider la banque. Cette subvention requerra l'approbation de la CE./ats-afp

Puces Compaq lâche Intel

Compaq Computer, premier constructeur informatique mondial, a choisi la puce meilleur marché d'un concurrent du géant Intel pour équiper un micro-ordinateur à 999 dollars introduit jeudi sur le marché américain. Le Presario 2100 est construit autour du microprocesseur MediaGX (l'équivalent du Pentium) de la société américaine Cyrix. Ce choix permet de réduire les coûts de construction de quelque 100 dollars (147 francs environ) par machine, selon les experts./ats-afp

Monnaies Les devises de la semaine

Sacré dollar! En effet, pour la devise américaine, la réunion du G7 de Berlin les 8 et 9 février n'est déjà plus qu'un mauvais souvenir. C'est ainsi que cette semaine, le billet vert flirte maintenant à la barre des 1 fr. 50, s'échangeant, mercredi soir aux environs de 1 fr. 4870/80.

Sur les marchés des changes cependant, on s'accorde à penser maintenant que sur des niveaux de l'ordre de 1 fr. 50/1.5050, respectivement 1 fr. 7020/50 DM et 124.75/125.- yens, la monnaie américaine aura terminé sa course haussière. C'est du moins ce que semblait espérer M. Tietmeyer, président de la Bundesbank dans ses propos de début de semaine. N'oublions pas malgré tout, qu'en opposition aux avis de certains spécialistes en la matière, les marchés des changes demeurent aujourd'hui encore bien imprévisibles. Une fois de plus, le proverbe: «Nul n'est prophète dans son pays» se vérifie à cette occasion.

Le dollar

Au pays de l'oncle Sam, la conjoncture économique s'avère nettement supérieure qu'au Japon et qu'en Europe. De plus, les taux d'intérêt américains (en moyenne 5,25% à trois mois) se révèlent bien plus intéressants que ceux offerts sur du mark, du franc français et surtout du franc suisse. Pas étonnant donc si le dollar s'inscrivait hier à 1 fr. 4790/1 fr. 48. Si cela n'est pas déjà fait à l'heure où vous lisez ces lignes, le billet vert devrait très prochainement franchir la barre des 1 fr. 50 et plus...

La livre anglaise

D'une semaine à l'autre, la livre sterling persiste et signe dans ses bonnes dispositions, s'affichant en cours de séance jeudi à 2 fr. 3930/65. Une hausse des taux avant les élections d'avril est à nouveau escomptée sur les marchés, ce qui explique en partie la bonne forme de la livre.

Le deutsche mark

L'accès de faiblesse du mark de la semaine passée aura été de courte durée. De 86 fr. 40 en début de semaine, le mark s'inscrivait à 87 fr. 65/72 hier matin, après que la Buba eut décidé de ne pas baisser ses taux directeurs. Le prochain objectif de 88 fr. 10 pourrait être atteint ce mois encore...

Le franc français

La devise française aussi s'améliore face à notre franc, cotant jeudi soir en clôture à 25 fr. 90/25 fr. 93. Signalons cependant que cette amélioration s'explique d'abord et avant tout par la faiblesse de notre franc, faiblesse qui semble se poursuivre; tant mieux...

La lire italienne

A l'opposé des autres principales devises, la lire fait preuve actuellement d'un accès de faiblesse, cotant jeudi à 0 fr. 0875/0 fr. 0876. Cette faiblesse trouve son origine dans des divergences politiques entre M. Prodi, chef du gouvernement et le Parti communiste.

Le dollar néo-zélandais

Gratifiée de taux d'intérêt très appréciables (plus de 6.75% à 6 mois) la devise néo-zélandaise suit actuellement la courbe du dollar, s'appréciant de plus de 7% depuis le début de l'exercice actuel. C'est ainsi qu'elle cotait 1 fr. 0250/65 jeudi contre 0 fr. 95 en début d'année.

Georges Jeanbourquin

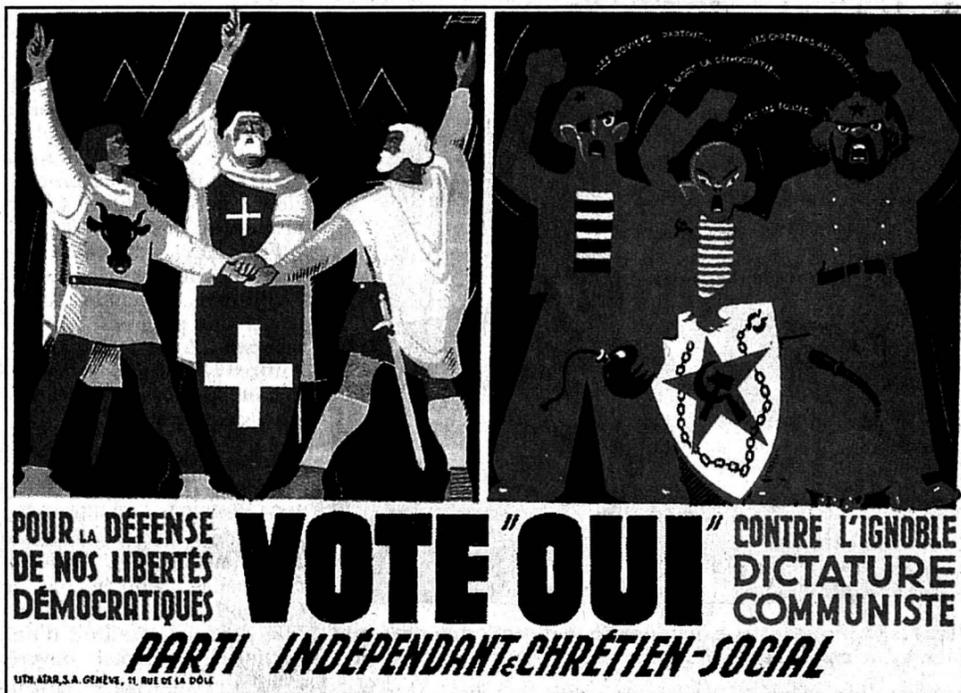
Histoire Une page tragique ou l'interdiction du PC à Neuchâtel

Il y a soixante ans, un événement sensationnel agita les autorités politiques du pays et ébranla la conscience des citoyens. Le 23 février 1937, sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil de la République et canton de Neuchâtel promulgua une loi portant interdiction des organisations communistes et subversives. Une mesure draconienne, dont nous rappelons les raisons.

Charles Thomann*

La Deuxième Guerre mondiale fut précédée en Suisse de longues années de polémiques, de manifestations et de troubles. Les principaux partis s'affrontèrent sans ménagement, tout en respectant la pluralité démocratique.

Cependant, deux clans s'étaient formés pour défendre et pour répandre des opinions jugées extrémistes. Les communistes s'attaquaient avec violence à une démocratie considérée comme conservatrice et protectrice de la classe privilégiée. Ils étaient accusés de soulever la population ouvrière et d'essayer de renverser le gouvernement fédéral. Leurs adversaires prétendaient qu'ils recevaient des ordres de Moscou et qu'ils tentaient de les exécuter au mépris des règles démocratiques. De plus, un Front antifasciste réunissait à La Chaux-



Une affiche genevoise de Noël Fontanet, réalisée en 1937. Elle montre la violence des campagnes anticommunistes.

photo in «L'affiche en Suisse romande durant l'entre-deux-guerres», Ed. Amis de l'affiche suisse, 1994.

de-Fonds bon nombre de communistes et de socialistes qui s'élevaient avec force contre l'idéologie prônée en Allemagne et en Italie.

De leur côté, les membres les plus irréductibles des partis gouvernementaux avaient fondé l'Ordre national. Ils ne reniaient pas leurs amis politiques, mais ils luttèrent avec acharnement

contre les menées communistes. Dans la grande cité des Montagnes, une cellule appelée Jeunesse nationale était dirigée par le Dr Eugène Bourquin. Communistes et socialistes affirmaient bien haut que les adhérents à l'Ordre national étaient fascistes et obéissaient à des directives émanant de Berlin.

Les grandes nations préparaient la guerre. En Suisse régnait un climat de fébrilité et d'insécurité. La population était fermement opposée au troisième Reich, elle détestait même les nazis, mais un certain nombre de citoyens s'étaient laissé envoûter par l'idéologie prônée par Hitler et par Mussolini. Les difficultés économiques se multipliaient, et les nombreux chômeurs ne recevaient que 5 à 8 francs de subsides selon leur situation familiale. Le mécontentement dû au présent et la crainte de l'avenir croissaient constamment.

Manifestation explosive

Le Fribourgeois Jean-Marie Musy, ancien conseiller fédéral, s'était cru appelé à mener une croisade anticommuniste. Conservateur exacerbé, il se déclarait partisan d'un gouvernement fort et prêchait la vie simple et soumise au peuple. Ses nombreuses conférences provoquaient de profonds remous dans toute la Suisse. Invité par l'Ordre national, il

arrivait à La Chaux-de-Fonds au moment où la pauvreté vivait le malaise politique. Des tracts avaient été distribués auparavant, des réunions de quartier organisées, un article de Paul Graber avait paru dans La Sentinelle. La manifestation ne pouvait être qu'explosive.

Le front antifasciste et le Parti communiste évaluèrent immédiatement le danger et mobilisèrent leurs troupes. Ils demandèrent également de pouvoir porter contradiction au conférencier à la fin de son exposé. André Corswant, membre alors du Parti socialiste, accepta sans hésiter cette délicate tâche.

Devant la Salle communale, une foule évaluée à près de 2000 personnes stationnait ce lundi 25 janvier 1937. Elle attendait impatiemment et bruyamment la possibilité de pénétrer à l'intérieur de l'immeuble. On criait, on chantait, on se bousculait à l'entrée. Quelques personnes tentèrent d'apaiser - peut-être d'exciter - le peuple qui se pressait dans l'attente de trouver une place. Les gens étaient d'ailleurs convaincus que la plupart d'entre eux seraient refoulés vu l'exiguïté du local. Les portes ne s'ouvrirent que pour laisser passage aux organisateurs et à leurs sympathisants. La police était débordée lorsque les adversaires de l'orateur purent enfin entrer. Il ne restait alors que

300 places, de sorte que les partisans de Musy formaient une large majorité.

La manifestation se déroula assez convenablement, encore que troublée et interrompue à plusieurs reprises. Le bruit des mécontents refoulés était perçu quelquefois à l'intérieur et on entendait même le chant de l'Internationale clamé par des centaines de voix.

La conférence

Le conférencier fut accueilli par des applaudissements enthousiastes et par des huées de mépris. Malgré les cris et les sifflets que ses paroles suscitèrent à maintes reprises, il put prononcer son discours tant bien que mal.

Jean-Marie Musy s'éleva contre le communisme qui menace la Suisse et l'Europe entière. Cette dangereuse idéologie s'infiltra subrepticement dans le pays et tenta de provoquer une guerre civile. C'est une doctrine indigne et inhumaine, la négation de la famille et de la religion. La Suisse doit rester fidèle à ses institutions démocratiques et lutter contre toute ingérence étrangère.

La parole fut donnée au contradicteur. André Corswant affirme que le communisme est d'essence démocratique et en vante les mérites. Si le gouvernement suisse veut le combattre, il doit s'en prendre avec la même vigueur aux organisations subversives de l'extrême droite. Toutes les forces vives de la Confédération ont le devoir de s'unir pour faire front à la menace fasciste et aux dangers qu'elle fait encourir au pays.

La mort du Dr Bourquin

A la sortie de la Maison du Peuple, la police ne réussissait guère à endiguer les quelques centaines d'hommes et de femmes qui avaient impatiemment attendu sous la pluie. Elle essayait avec peine de frayer un passage aux membres de la Jeunesse nationale et dut même recourir aux gaz lacrymogènes pour disperser la foule. L'excitation était à son paroxysme et les menaces fusaient de toutes parts.

Les partisans de Musy réussirent à se regrouper et, drapeaux déployés, à former un cortège qui se dirigea vers le restaurant Astoria, siège du Cercle montagnard. A la hauteur du parc de l'Ouest, le Dr Bourquin, pressé par les manifestants malgré ses gardes du corps, bousculé, objet de quelques coups, s'effondra victime d'une crise cardiaque.

On le transporta immédiatement à l'Astoria, où il expira malgré les soins empressés de deux médecins. Exigé par le juge, l'examen du corps ne révéla aucune trace; la victime était décédée de mort naturelle.

* professeur, historien

CTH

56 inculpations

La justice se saisit de l'affaire, car l'émeute avait provoqué la mort du Dr Bourquin et nonante personnes avaient été blessées. Elle inculpa cinquante-six manifestants, dont plusieurs furent immédiatement arrêtés. L'audience dura plusieurs jours et le verdict fut prononcé le 9 juillet.

A la lecture des considérants du tribunal, on apprend que:

- «au cours de la bagarre à laquelle mit fin la police recourant à la matraque, le Dr E. Bourquin fut assailli par une dizaine d'individus et frappé par derrière à plusieurs reprises»;

- «au moment où le cortège se trouvait près de la place de l'Ouest, un individu de grande stature traversa brusquement le rang derrière le Dr Bourquin en frappant celui-ci sur la nuque»;

- «pour ce qui concerne l'expertise, il a été admis que le décès du Dr B est dû à une faiblesse du muscle cardiaque, mais que le coup donné par F. a été une cause accidentelle provoquant la mort».

Le juge infligea 158 jours d'emprisonnement sans sursis et 500 francs environ d'amende à une quarantaine de manifestants, alors que les frais à leur charge se montaient à plus de 4800 francs. Parmi les chefs d'accusation, on relève les actes de violence, le tapage injurieux, les cris séditieux, l'excitation, l'incitation, la résistance et les insultes à la police. F. fut condamné pour «coups sur la personne du Dr B, provoquant accidentellement la mort, à 60 jours d'emprisonnement, peine subie, et à 600 francs de participation aux frais».

CTH

L'interdiction

Le 22 février 1937, le Conseil d'Etat faisait un rapport au pouvoir législatif cantonal à l'appui d'un projet de loi portant interdiction des organisations communistes. «Une plus longue tolérance du communisme dans notre canton se justifie d'autant moins qu'il est absolument contraire aux principes essentiels d'ordre moral et social, économique et politique, qui sont à la base de toutes les Constitutions fédérales et cantonales promulguées depuis 1291».

Lors des débats, le Parti libéral et le groupe progressiste national se prononcèrent clairement en faveur du texte proposé. «Même si la personnalité du conseiller national Musy et sa manière ne sont pas en faveur auprès du Parti radical», ce dernier vote la nouvel-

le loi. Quant au groupe socialiste, il combat l'entrée en matière, car une loi d'exception ne saurait ramener ni la prospérité ni la tranquillité. Il lutte d'ailleurs contre les agissements communistes. On note d'acertes remarques, notamment celle de Tell Perrin qui parle «des charmeurs de serpents et des rhéteurs habiles comme M. Paul Graber».

Après deux jours de délibérations, la loi fut adoptée par 55 oui contre 34 non. Un référendum portant 3378 signatures valables aboutit, de sorte que les électeurs furent appelés à se prononcer. La loi était adoptée les 24 et 25 avril 1937 à la large majorité de 17.524 voix affirmatives contre 8597 négatives.

CTH

EN MARGE

Les conséquences

La loi du 23 février interdisait toute activité au Parti communiste. Il cessait donc d'exister et ses membres ne pouvaient plus exercer un mandat public ou une fonction administrative ou pédagogique. Les communistes étaient donc exclus des pouvoirs législatifs, et les rapports de service des fonctionnaires, des employés et des ouvriers de l'Etat ou des communes étaient rompus. A La Chaux-de-Fonds, les conseillers généraux communistes furent exclus du Conseil et André Corswant, professeur au Gymnase, congédié. Saisi d'un recours qu'il rejeta, le Tribunal fédéral précisa que l'interdiction d'enseigner «constitue en réalité un refus anticipé de ratifier une nomination ultérieure, mais qu'il ne saurait être définitif et irrévocable».

CTH

Extraits de la loi du 23 février 1937

Article premier. Sont déclarés dangereux pour l'Etat et illégaux, aussi bien dans leur but que dans leurs moyens, le Parti communiste et toutes les organisations qui s'y rattachent ou qui s'en inspirent.

En conséquence, toute activité politique ou autre est interdite sur le territoire neuchâtelois au Parti communiste, à ses sections ou cellules, ainsi qu'aux organisations accessoires ou entreprises qui travaillent entièrement ou partiellement dans l'intérêt du communisme ou qui s'en inspirent.

Article 3. L'exercice d'un mandat public et d'une fonction administrative ou pédagogique est déclarée incompat-

ible avec le fait d'être membre du Parti communiste, d'une organisation qui s'y rattache ou qui s'en inspire.

En conséquence, l'entrée en vigueur de la présente loi emporte de plein droit l'annulation des mandats publics attribués à des communistes et la résiliation des rapports de service des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat ou des communes.

Article 6. Les dispositions de la présente loi sont également applicables aux groupements anarchistes, ainsi qu'à tous autres groupements préconisant la violence dirigée contre l'Etat démocratique.

CTH

Aux parents des élèves du Gymnase

M. Corswant (...) fut un élève très brillant, un de nos meilleurs bacheliers. En 1931, il obtint à l'Université de Neuchâtel la licence ès lettres classiques avec la plus haute mention. (...) S'il a tous les titres requis par la loi pour enseigner (...), il a en plus des qualités pédagogiques remarquables (...) C'est ainsi que durant dix-sept mois (...) on ne recueillit que des échos flatteurs concernant son enseignement. Le Conseil d'Etat a invité la Commission scolaire à renoncer à ses services (...) En vérité, ce n'est pas même de tolérance qu'il s'agit, mais (...) d'une querelle politique. (...) Si la mesure envisagée froisse l'équité, elle soulève aussi le problème des libertés démocratiques du personnel enseignant. (Auguste Lalive).

IMPRESSUM

Société éditrice: L'Express SA. Editeur: Fabien Wolfrath.

Directeur des rédactions: Gil Baillod. Rédacteurs en chef: Stéphane Sieber, Roland Graf. Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Canton: Alexandre Bardet (resp.), Rémy Gogniat (adj.), Pascale Béguin, Christian Georges, Blaise Nussbaum, Sandra Spagnol.

Rubriques locales: Neuchâtel: Pascal Hofer (resp.), Jean-Michel Pauchard (adj.), Isabelle Kottelat. La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum (resp.), Irène Brossard (adj.), Pierre-François Besson, Christiane Meroni. Le Locle: Jean-Claude Perrin (resp.), Claire-Lise Droz (adj.). Val-de-Ruz: Philippe Chopard. Val-de-Travers: Mariano De Cristofano. Boudry: Stéphane Devaux. Entre-Deux-Lacs: Patrick Di Lenardo. Littoral: Philippe Racine, Ivan Radja. Canton du Jura: Michel Gogniat. Jura bernois: Dominique Egger (resp.), Nicolas Chiesa (adj.). La Neuveville: Françoise Tschanz. Haut-Doubs: Alain Prêtre.

Suisse / Monde: Guy C. Menuisier (resp.), Daniel Droz (adj.), Léo Bysaeth, François Nussbaum (à Berne).

Economie: Françoise Kuenzi.

Sports: Jean-François Berdat (resp.), François Pahud (adj.), Alexandre Lachat, Renaud Tschoumy, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen.

Magazine: Sonia Graf (resp.), Dominique Bosshard (adj.), Laurence Carducci, Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (resp.), Michel Deruns (adj.), Julian Cervino, Michel Merz, François Treuthardt.

Photographes: Christian Galley, Richard Leuenberger, Pierre Treuthardt. Infographiste: Pascal Tissier. Dessinateur: Tony Marchand.

Services des abonnements: rue St-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/725 65 01

Régie des annonces: Publicitas SA Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel. Tél. 032/729 42 42 - Fax 032/729 42 43

Impression: Centre Presse, Neuchâtel

Ski alpin Coup double pour le grand «Lucho»

Y a-t-il deux manières de pratiquer la justice en matière de responsabilité en cas de décès d'un sportif? Les deux façons fort différentes dont sont traitées la mort du pilote de Formule 1 Ayrton Senna et la «disparition» du navigateur Gerry Roufs tendraient à le démontrer.

Humeur Deux mesures

La vie humaine n'a pas de prix. Sa perte est irréparable et ce n'est pas le procès intenté par la justice de Bologne à l'écurie Williams qui changera un iota à cette immuable vérité. Mais on ne doute pas que l'acharnement du procureur italien, quel que soit le verdict final, fera avancer la cause de la personne humaine, trop souvent négligée au profit de la toute-puissante nébuleuse technico-économico-médiatique. Car si tout n'est pas prévisible en sport, même dans un domaine technologique aussi raffiné qu'est celui de la Formule 1, il reste que, chez certains, la soif de succès peut inciter à faire courir des risques excessifs à l'individu, seul face au danger. Ne soyons toutefois pas dupes: le renom d'Ayrton Senna n'est pas étranger à la tenue du procès de Bologne. Pour un autre (voir Roland Ratzenberger, mort la veille sur le même circuit), on aurait fait moins de bruit. Cette notoriété fait aussi que d'aucuns se refusent à imaginer une erreur, une faiblesse du meilleur des pilotes. Et comme il faut un responsable...

Ailleurs, on se pose moins de questions. Ainsi, deux jours avant l'ouverture de ce procès, le navigateur français Christophe Auguin, brillant vainqueur du Vendée Globe, a été accueilli en grandes pompes aux Sables d'Olonne. Oubliées les peines et, surtout, la probable mort du concurrent anglais Gerry Roufs à qui l'on a collé l'étiquette «disparu». Se trouvera-t-il un juge pour mettre en cause l'organisation de cette course à hauts risques ou est-il définitivement convenu qu'une «disparition» en mer n'est que détail à côté d'une mort sur un circuit de F1?

François Pahud

Déjà vainqueur à Laax juste avant les Mondiaux, le Français Luc Alphand a également remporté, avec un brio exceptionnel, le troisième super-G de Coupe du monde de la saison, à Garmisch (couru en remplacement de celui de Whistler Mountain). Le grand battu de Sestrières a fait oublier ses déconvenues mondiales en s'imposant nettement (55 centièmes) devant un Autrichien que personne n'attendait, Hermann Maier, lequel, avec le dossard No 32, est venu souffler la deuxième place à l'Italien Werner Perathoner. Un autre «dossard élevé», le Canadien Ed Podvinsky (No 35), est venu bouleverser une hiérarchie que l'on pensait bien établie, en se hissant à la quatrième place. Bruno Kernén, champion du monde de descente, a pris une excellente sixième place.

A l'image de Luc Alphand, impérial sur la fin du parcours, la plus technique, Bruno Kernén a fort bien négocié la seconde partie très tourmentée du tracé. Il n'y a concédé que deux centièmes au Français pour se hisser provisoirement à la quatrième place, à un centième seulement d'Aamodt. Les exploits de Hermann Maier d'abord, puis de Ed Podvinsky ensuite, l'ont fait rétrograder au sixième rang mais ne l'ont pas empêché de sauver l'honneur

d'un ski suisse bien modeste par ailleurs (Steve Locher 19e et William Besse 20e).

Sur la route de Killy

Luc Alphand a réussi la meilleure des opérations. Sa victoire, la onzième de sa carrière (mais la deuxième seulement en super-G), lui a permis de ravir la première place du classement général de la Coupe du monde à Aamodt. Il peut désormais songer à être le premier Français, depuis Jean-Claude Killy en 1968, à s'adjuger le trophée. Il compte désormais 51 points d'avance sur Aamodt. Avec trois descentes et trois super-G (ses exercices de prédilection) restant à disputer (pour seulement deux géants et deux slaloms), il peut indiscutablement voir l'avenir en rose. «Ce fut l'un des super-G les plus rapides que j'ai eu l'occasion de courir. Chaque semaine est différente. J'ai perdu à Sestrières et, maintenant, je gagne ici. Mon premier objectif est de conserver la Coupe du monde de descente et je me méfie de Ghedina. Alors, rendez-vous à samedi (réd.: aujourd'hui)».

Avec la main plâtrée

Avec «Lucho», l'homme du jour fut un Salzbourgeois de 24 ans, Hermann Maier, qui s'est retrouvé sur la deuxième marche du podium à 55 centièmes du Français. Il a ainsi obtenu le meilleur résultat de sa carrière (jusqu'ici un sixième rang, en géant à Park City). Victime



Luc Alphand, qui trône entre l'Autrichien Hermann Maier (à gauche) et l'Italien Werner Perathoner, pourrait être le premier Français après Killy à remporter la Coupe du monde.

photo Keystone

d'une fracture cette saison à Chamonix, Maier a couru ce super-G avec une main plâtrée. Quatrième avec le dossard No 35, le Canadien Ed Podvinsky a lui aussi démontré, à 27 ans, qu'il pouvait encore rivaliser avec les meilleurs dans les épreuves de vitesse (il avait pris la 8e place en descente à Sestrières). /si

Descente ou super-G?

Le fait que le départ de l'épreuve ait été avancé de deux heures (les coureurs ont été avertis à 9 h 00 que le départ serait donné à 11 h 00) n'a pas faussé le déroulement de la course: «La situation était la même pour tout le monde», estimait Steve Locher, qui va maintenant tenter de se qualifier en descente.

Il le fera à Kvittfjell, et ce avec des skis qui lui ont été prêtés par Luc Alphand.

Bruno Kernén, lui, était vraiment content. «Après mes excellents Mondiaux, je me sens libéré. Cette sixième place constitue mon second meilleur résultat en super-G. Ça allait vraiment vite, plus vite me semble-t-il que lors des entraînements de descente, car le revêtement avait gelé pendant la nuit».

William Besse, lui, était moins heureux: «Il me manque une bonne demi-seconde pour être à ma place.

J'espère que ça marchera mieux en descente».

Reste à savoir si le jury optera, ce matin, pour une descente ou un super-G. L'épreuve a d'ores et déjà été avancée à 10 h 30, compte tenu des conditions printanières qui règnent à Garmisch. La piste risque, en effet, de subir les fâcheuses conséquences du redoux (10 degrés). Et l'on annonce encore une élévation de la température. /si

Classements

Super-G messieurs de Garmisch-Partenkirchen: 1. Alphand (Fr) 1'15"32. 2. Maier (Aut) à 0"55. 3. Perathoner (It) à 0"58. 4. Podvinsky (Can) à 0"64. 5. Aamodt (No) à 0"65. 6. Kernén (S) à 0"66. 7. Runggaldier (It) à 0"82. 8. Rahlves (EU) à 0"84. 9. Josef Strobl (Aut) à 0"88. 10. Skaardal (No) à 0"90. 11. Filishkin (Rus) à 1"02. 12. Kjus (No) et Crétier (Fr) à 1"08. 14. Mader (Aut) à 1"12. 15. Knauss (Aut) à 1"19. **Puis les autres Suisses:** 19. Locher et Cavegn à 1"38. 21. Besse à 1"52. 24. Accola à 1"60. 42. Lehmann à 2"55. 48. Grünenfelder à 3"10. 49. Sulliger à 3"20. 73 skieurs en lice, 51 classés.

Coupe du monde. Général: 1. Alphand (Fr) 837. 2. Aamodt (No) 786. 3. Sykora (Aut) 668. 4. Ghedina (It) 662. 5. Von Grünigen (S) 622. 6. Josef Strobl (Aut) 609. 7. Knauss (Aut) 572. 8. Franz (Aut) 545. 9. Skaardal (No) 498. 10. Stangassinger (Aut) 490. **Puis les autres Suisses:** 13. Locher 384. 20. Besse 295. 25. Kernén 268. 28. Cavegn 239.

Super-G: 1. Alphand (Fr) 232. 2. Runggaldier (It) 136. 3. Knauss (Aut) 127. 4. Josef Strobl (Aut) 124. 5. Skaardal (No) 112. **Puis les Suisses:** 7. Locher (S) 108. 13. Kernén (S) 71.

Nations: 1. Autriche 8844 (messieurs 6224 + dames 2620). 2. Italie 5157 (2578+2579). 3. Suisse 4506 (2534+1972). 4. France 3737 (2076+1661). 5. Allemagne 3428 (423+3005). 6. Norvège 2929 (2431+498). 7. Suède 2489 (513+1976). 8. Slovaquie 1483 (687+796). 9. Etats-Unis 797 (478+319). 10. Canada 644 (551+93). /si

Cinéma Le conte de Sandrine Veysset



p 34

Drame familial alliant finement le conte et la réalité, «Y aura-t-il de la neige à Noël?» (photo) est le premier long métrage de Sandrine Veysset. Rencontre avec la jeune réalisatrice française.

photo jmh productions

Congrès mondial sur les OVNI Vers une nouvelle vue du monde?

Depuis hier et jusqu'à dimanche, une vingtaine d'ovniologues, de chercheurs et de scientifiques de l'avant-garde mondiale ont atterri à Zurich pour la cinquième année consécutive afin de présenter leurs découvertes les plus récentes. Au programme, des traces d'intelligence dans l'espace, un nouveau calcul du temps basé sur des recherches du Sphinx, du visage et des pyramides sur la planète Mars, l'augmentation d'apparitions d'ovnis partout dans le monde, la descendance de l'humanité d'une planète du système Sirius.

Pour ce congrès, les organisateurs, la fondation Atlantic, à Spreitenbach, dit avoir réussi à réunir les champions du monde de la nouvelle connaissance. Ainsi Al Bielek, un des deux survivants de «l'expérience Phila-



delphia», racontera comment, en 1943, il sautait avec son frère Duncan du vaisseau USS Eldridge, pour se retrouver en 1983 au Montauk Point.

L'Italien Giorgio Bongiovanni dit avoir été stigmatisé une

fois de plus par des extraterrestres en septembre 1996. Il racontera son expérience. L'expert suisse des Védas Armin Risi décrypte quant à lui les textes anciens en transcrit sous la lumière de la tradition originale védique. Il aurait découvert une vue harmonique du monde unifiant science, ésotérisme et théologie. Il donnera des informations stupéfiantes sur les cosmos.

Hans Christian Petersen, jadis pilote militaire suédois, a pu étudier cinq mille documents secrets du Ministère de la défense des Etats-Unis et de la CIA. Boris Chourinov, expert russe célèbre des Ovnis parlera des observations de ces derniers au-dessus de l'ancienne Union soviétique. Il a connaissance de dossiers secrets du KGB. / comm

Ski nordique Prokurov domine les Norvégiens

La première journée des 45es championnats du monde de ski nordique, entamés sous un soleil éclatant et devant un nombreux public à Trondheim, a été marquée par la défaite des Norvégiens dans l'épreuve des 30 kilomètres, gagnée par le Russe Alexei Prokurov, ainsi que par un résultat logique dans celle des 15 kilomètres féminins, au terme desquels les trois meilleures skieuses de cet hiver se sont retrouvées sur le podium, la Russe Elena Välbe prenant le meilleur sur l'Italienne Stefania Belmondo et la Tchèque Katerina Neumanova.

Souvent à la peine cette saison, Alexei Prokurov a créé une surprise en dominant, sur 30 kilomètres, le skieur le plus titré de l'histoire, le Norvégien Björn Dählie, ainsi que le champion olympique de la spécialité, Thomas Alsgaard, un autre Norvégien. Seul Suisse engagé dans cette

épreuve inaugurale, Wilhelm Aschwanden s'est pour sa part classé à un modeste 38e rang.

Neuf ans après

Champion olympique des 30 kilomètres classiques en 1988 à Calgary, Alexei Prokurov a ajouté une médaille d'or mondiale à son palmarès en s'imposant à nouveau dans les 30 kilomètres, disputés cette fois en style libre. Le Russe, qui fêtera son 33e anniversaire le 25 mars prochain, a ainsi remporté son deuxième titre majeur neuf ans après.

Ce succès de Prokurov est assez surprenant, dans la mesure où le Russe s'était montré fort discret tout au long de cet hiver. A peine pouvait-on mettre à son crédit un 11e rang obtenu dans les 30 kilomètres de Coupe du monde disputés mi-décembre à Oberstdorf. Indéniablement, Prokurov, qui compte par ailleurs sept victoires au plus haut niveau dans sa déjà longue carrière, a très bien su planifier sa pré-

paration pour ce rendez-vous mondial.

Prudence

Le nouveau champion du monde a également mené une course très intelligente. Après un départ assez prudent (il ne passait au septième kilomètre qu'en quatrième position, à 17''5 de Dählie qui menait alors la course), Prokurov a progressivement augmenté son rythme. A la mi-course, il pointait au deuxième rang, à 7''2 du Norvégien. Dans la seconde boucle, il prenait le commandement et passait en tête au 22e kilomètre, avec 9''9 d'avance sur Dählie, qu'il battait finalement de 17''4 sur la ligne.

Malgré le soutien de plusieurs dizaines de milliers de spectateurs, massés tout au long d'un parcours en très bon état et inondé de soleil, Dählie, pour la troisième fois d'affilée après les Jeux de Lillehammer et les Mondiaux de Thunder Bay, a ainsi dû se contenter de la médaille d'argent. Quant à Thomas Alsgaard, le champion olympique

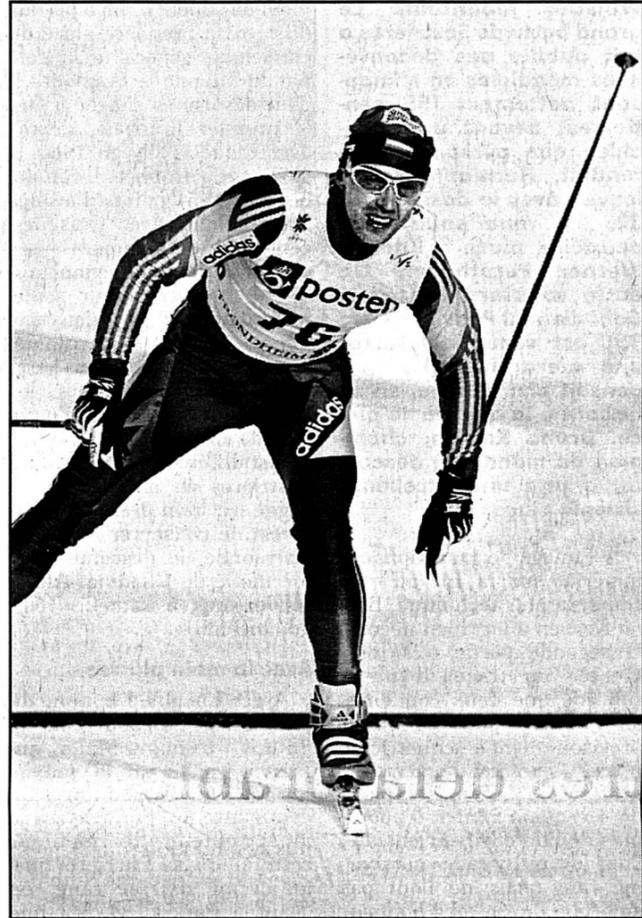
en titre de la distance, il a obtenu le bronze, à 21 secondes du vainqueur.

Smirnov hors du sujet

Tenant du titre, Vladimir Smirnov n'est jamais intervenu dans la lutte pour les médailles, tout comme l'Italien Silvio Fauner, le champion du monde des 50 kilomètres. Mais la «squadra azzurra» n'en a pas moins affiché ses ambitions en plaçant deux de

ses skieurs au pied du podium: Pietro Pillitter, qui a fêté ses 22 ans en décembre dernier, a en effet pris la quatrième place, Fulvio Valbusa la cinquième.

Le 38e rang récolté par Wilhelm Aschwanden constitue pour lui le meilleur résultat de sa carrière. Le Lucernois n'en a pas moins assez nettement manqué son objectif, qui était d'obtenir un rang parmi les trente premiers. / si



Alexei Prokurov a fait la différence dans la seconde boucle. photo Keystone

Classements

Fond 30 km messieurs, style libre: 1. Prokurov (Rus) 1 h 06'28"2. 2. Dählie (No) à 17"4. 3. Alsgaard (No) à 21"0. 4. Cottner (It) à 44"6. 5. Valbusa (It) à 1'07"5. 6. Mühlegg (All) à 1'13"2. 7. Fredriksson (Su) à 1'21"3. 8. Skjeldal (No) à 1'25"9. 9. Bergström (Su) à 1'31"7. 10. Myllylä (Fin) à 1'54"0. 11. Forsberg (Su) à 1'56"5. 12. Mogren (Su) à 1'59"1. 13. Pitsuhgin (Rus) à 2'00"4. 14. Isometsä (Fin) à 2'07"3. 15. Balland (Fr) à 2'23"0. **Puis:**

38. Aschwanden (S) à 3'59"8. 91 skieurs en lice, 89 classés.

Coupe du monde: 1. Dählie 528. 2. Valbusa 427. 3. Myllylä 396. 4. Fauner (It) 338. 5. Isometsä 321.

Fond 15 km dames, style libre: 1. Välbe (Rus) 36'28"2. 2. Belmondo (It) à 10"9. 3. Neumanova (Tch) à 13"8. 4. Danilova (Rus) à 45"0. 5. Gavriljuk (Rus) à 51"3. 6. Egorova (Rus) à 1'06"0. 7. Nilsen (No) à 1'17"6. 8. Smigun (Est) à

1'26"7. 9. Villeneuve (Fr) à 1'42"3. 10. Latsutina (Rus) à 1'45"7. 11. Theurl (Aut) à 1'52"8. 12. Di Centa (It) à 1'54"8. 13. Taranenko (Ukr) à 2'00"3. 14. Albrecht (S) à 2'01"7. 15. Havrancikova (Slq) à 2'08"3. **Puis:** 42. Leonard (S) à 4'12"8. 62 skieuses en lice, 61 classées.

Coupe du monde: 1. Välbe 692. 2. Belmondo 669. 3. Neumanova 406. 4. Gavriljuk 346. 5. Martinsen (No) 283. **Puis:** 14. Albrecht 143. 28. Honegger (Sz) 64. / si

Combiné nordique Les Suisses progressent

Lors du dernier entraînement pour le concours de saut du combiné nordique, programmé aujourd'hui à 10 h 30, les Suisses ont progressé. C'est ainsi que Marco Zarucchi s'est montré le meilleur, avec 86,5 mètres à son troisième essai. La meilleure longueur de la journée a été enregistrée par le Norvégien Bjarte Engen Vik, avec 96,5 mètres. / si

Saut Freiholz le plus régulier

Lors de la troisième journée des entraînements en vue du saut au petit tremplin d'aujourd'hui (14 h 15), Sylvain Freiholz a affiché la plus belle régularité parmi les quatre Suisses engagés dans cette discipline. Le Vaudois a en effet réalisé des bonds de 89,5 mètres et, par deux fois, 91,5 mètres. Mais il est resté loin toutefois derrière les ténors.

Dans la première manche, le Japonais Takanobu Okabe s'est montré le plus à l'aise en s'envolant à 97,5 mètres. Dans les deux autres, l'Autrichien Andreas Goldberger s'est distingué avec des sauts de 98,5 et 99 mètres, restant toutefois assez loin du record du tremplin (104 mètres).

Les meilleurs sauts. Première manche: Okabe (Jap) 97,5 m. Suda (Jap) et Thoma (All) 95 m. **Deuxième manche:** Goldberger 98,5 m. Soininen (Fin) 97 m. **Troisième manche:** Goldberger 99 m. Soininen et Ahonen (Fin) 96,5 m. / si

Dames Sur 15 kilomètres, Elena Välbe obtient son septième titre majeur

Déjà championne du monde des 15 kilomètres classiques en 1991 et 1993, Elena Välbe a obtenu un troisième titre mondial sur la distance, en style libre cette fois. La Russe, qui porte ainsi son total de médailles d'or mondiales individuelles à sept, l'a emporté devant l'Italienne Stefania Belmondo et la Tchèque Katerina Neumanova. C'est dire que le classement actuel de la Coupe du monde a été parfaitement respecté dans cette épreuve, que Brigitte Albrecht a terminée au 14e rang et Natascia Leonard (No) au 42e (sur 62 concurrentes).

Dans ces 15 kilomètres, Elena Välbe a dominé de bout en bout. A la mi-course, la Russe, qui aura 29 ans en avril prochain, passait déjà en tête. Elle précédait alors Stefania Belmondo de 6"2 et Katerina Neumanova de 9"4. Sur la fin, la championne du monde devait encore creuser les écarts pour distancer finalement de 10"9 l'Italienne et de 13"9 la Tchèque. Cette dernière flirtait encore avec l'argent, à trois kilomètres du but, lorsqu'elle était pointée avec deux secondes d'avance sur Stefania Belmondo. Mais l'Italienne, sur la fin, faisait triompher la logique de cet hiver.

Armada russe

Cette première épreuve féminine a confirmé le potentiel

exceptionnel de l'équipe russe. Seules Stefania Belmondo et Katerina Neumanova ont en effet pu rivaliser avec les skieuses de l'ex-URSS. Au pied du podium, on trouve encore en effet Olga Danilova (4e), Nina Gavriljuk (5e) et Lioubov Egorova (6e). Seule en

définitive la tenante du titre, Larissa Latsutina, a quelque peu déçu en se contentant d'une dixième place pas très conforme à son standing.

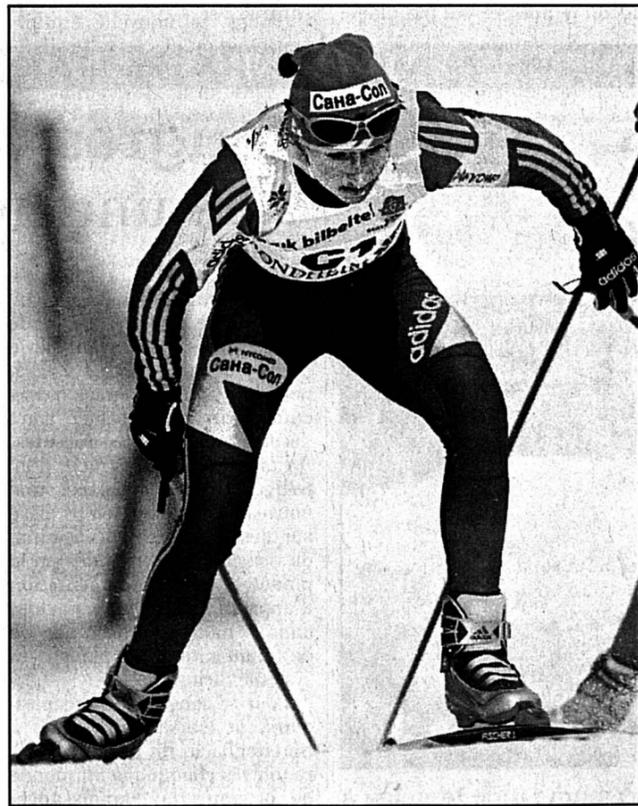
En proie à de nombreux ennuis de santé depuis le début de la saison (elle n'avait jusqu'ici disputé qu'une seule

épreuve de Coupe du monde), Manuela di Centa, l'autre atout de la «squadra azzurra», n'a pu surmonter le retard accumulé dans sa préparation (12e). En fait, la seule petite surprise de ces 15 kilomètres a été provoquée par l'Autrichienne Maria Theurl. En terminant au 11e rang, la Tyrolienne, qui avoue 30 ans, n'avait jamais encore été à pareille fête.

Brigitte satisfaite

Avec sa 14e place, Brigitte Albrecht a signé son meilleur résultat dans un rendez-vous majeur. Jusqu'ici, elle restait sur un 20e rang obtenu dans les 5 kilomètres des Jeux d'Albertville. La Haut-Valaisanne affichait d'ailleurs sa satisfaction à l'arrivée: «J'ai eu un peu de difficultés à trouver mon rythme en début de course. Quand Lioubov Egorova, partie 30 secondes derrière moi, m'a rattrapée, je ne suis pas parvenue à prendre sa trace. Mais, par la suite, j'ai pu accélérer», racontait-elle à l'arrivée.

Les chiffres l'attestent d'ailleurs. Pointée en 17e position à la mi-course, Brigitte Albrecht a gagné trois rangs sur la fin d'une épreuve au parcours très exigeant. Son écart, légèrement supérieur aux deux minutes, était également un motif de contentement. Quant à Natascia Leonard, la deuxième Suissesse en lice, elle a terminé beaucoup plus loin, au 42e rang et à plus de quatre minutes. / si



Elena Välbe était la grande favorite de la course.

photo Keystone

MegaMicro Grandclément au départ

Vainqueur de l'épreuve en 1995 et 1996, le Français Philippe Grandclément sera une nouvelle fois au départ de la MegaMicro, demain aux Cernets-Verrières.



Le skieur des Moussières, cinquième de la Transjurassienne dimanche dernier, a confirmé sa participation hier après-midi. Il sera accompagné de ses compatriotes Pascal Moyse, troisième l'an dernier, Didier Roy et Benoît Chopard. Le quatuor tricolore s'annonce comme une concurrence redoutable pour le trio de favoris, composé des Suédois Hakan Westin et Erik Oestlund et du Tchèque Pavel Benc.

Rappelons que le départ de cette 11e MegaMicro, longue de 50 kilomètres, sera donné demain matin à 9 h aux Cernets-Verrières, lieu où sera également jugée l'arrivée. Celui de la course des 25 kilomètres aura lieu à 9 h 15. Pour le public, outre l'aire de départ et d'arrivée, il sera possible de suivre la course au Brouillet, sur la route menant du lac des Taillères aux Bayards.

Le sponsor principal de la manifestation, Car postal, offrira le transport aux coureurs, accompagnants et spectateurs qui le désirent. Pour cela, il s'agira de s'annoncer aujourd'hui, entre 9 h et 18 h, à l'Office du tourisme de La Chaux-de-Fonds (tél. 032 919 68 95). Le départ des cars est fixé demain matin à 6 h 50 à la gare de La Chaux-de-Fonds. Ceux-ci s'arrêteront à 7 h à Pollexpo, à 7 h 15 au Locle (place du Marché), à 7 h 25 à La Chaux-de-Milieu et au Cernets-Péquignot et arriveront à 8 h aux Cernets.

Aujourd'hui, de 13 h à 14 h 30 aux Cernets, les OJ joueront l'ouverture à l'occasion de la première édition de la MegaJunior.

ALA

Patinage artistique

Surya Bonaly n'ira pas à Lausanne!

Surya Bonaly ne disputera pas les championnats du monde de patinage artistique, qui se dérouleront du 16 au 23 mars à Lausanne, a annoncé hier la Fédération française de patinage. Cette dernière a en effet sélectionné Vanessa Gusmeroli, sixième aux derniers championnats d'Europe, et Laetitia Hubert. Dans l'équipe masculine, c'est Laurent Tobel qui accompagnera Philippe «Napoléon» Candeloro.

Dans un communiqué, la Fédération française estime que Surya Bonaly, qui a été victime en mai dernier d'une rupture du tendon d'Achille, «n'a pas prouvé qu'elle avait retrouvé un haut niveau technique». Surya Bonaly, cinq fois championne d'Europe et trois fois vice-championne du monde, s'était retrouvée neuvième seulement aux championnats d'Europe, le mois dernier à Paris.

Jeudi, Surya Bonaly, fatiguée après son retour des États-Unis et qui avait pris part la veille à un gala à Mégève, avait participé sans grande conviction au test de sélection de l'équipe de France, à Boulogne. Elle n'avait tenté aucune difficulté lors de ses programmes. / ap

Hockey sur glace Vainqueur, Tramelan reste en première ligue

FRANCHES-MONTAGNES - TRAMELAN 2-3 (1-1 1-1 0-1)

Le derby de mardi dernier entre Franches-Montagnes et Tramelan avait eu la mauvaise idée d'être émaillé par un nombre incalculable d'engagements jusqu'à en devenir soporifique. Hier soir au Centre de Loisirs, il n'en a rien été. Vifs, agressifs, désireux de remporter les deux points, l'ensemble des acteurs de ce quatrième affrontement de la saison a régalé le bon millier de spectateurs. A la distance, leurs meilleures individualités ont permis aux visiteurs de l'emporter et d'assurer leur maintien en première ligue.

Saignelégier
Fabrice Zwahlen

En s'imposant hier soir, Tramelan a mathématiquement assuré un maintien qu'il aurait déjà dû obtenir en évitant de disputer ce tour de relégation. Si les hommes de Robert Paquette ont dominé les premières minutes des débats, ils n'ont pas su, par la suite, profiter des pénalités infligées aux Franches-Montagnards. En supériorité numérique pendant plus de sept minutes lors du «vingt» intermédiaire, les Tramelots n'ont pu tromper la

vigilance de Nicolas Steiner, préféré en dernière minute au jeune Jonas Müller. Le moins que l'on puisse écrire c'est que le choix d'Hugo Lehmann a payé. Irréprochable 60 minutes durant, le portier taignon a fait le désespoir des attaquants visiteurs emmenés par le remuant Sven Murkowsky.

Homogénéité payante

Si Steiner a montré la voie à une équipe solide et volontaire et qui a pris conscience de ses moyens au fil des minutes, son vis-à-vis tramelot Sacha Devaux - Robert Paquette avait également décidé de brouiller les cartes en alignant l'ex-doublure de Christophe Wahl à Bienne - est lui également à créditer d'une performance majuscule. Bref, la rencontre d'hier soir a vraiment été celles des portiers...

Si les compartiments défensifs ont dominé les hostilités - pouvait-il en aller autrement au vu de l'importance de l'enjeu? -, le choix de Frédy Ledermann (l'assistant de Robert Paquette responsable du coaching tramelot hier soir) d'aligner pendant les quatre cinquièmes de la partie ses deux premiers blocs auteurs des trois buts visiteurs, a cependant permis aux protégés de Robert Paquette de décrocher



Patrick Frésard et Gilles Voirol sont au coude à coude.

photo Galley

les deux points. Comme quoi, certaines tactique au demeurant démentielles finissent parfois par payer...

Centre de Loisirs: 1000 spectateurs.

Arbitres: MM. Meyer, Kunz et Clément.

Buts: 5e Murkowsky (Wirz) 0-1. 14e Gigon (à 5 contre 4) 1-1. 37e Jobin 2-1. 38e Claivaz 2-2. 58e Schmid (à 5 contre 4) 2-3.

Pénalités: 9 x 2' plus 5' et pénalité de match (Cattin), plus 10' (Bourquin) contre Franches-Montagnes, 4 x 2' contre Tramelan.

Franches-Montagnes: Steiner; Gehriger, Wuetrich; Nicolet, Heusler; Erard, Guenot; Jeanbourquin, Jobin; Leuenberger, Houser, Boillat; Kohler, Lamielle, Bourquin; Cattin, Frésard, Gigon; Micaux, Gillet.

Tramelan: Devaux; Habegger, Schmid; Schwendeler, Bätcher; Schafroth; Wälti, Claivaz, Voirol; Murkowsky, Wirz, Marolda; Wyss, Renaud, Greub; Dubail, Bartlomé.

Notes: Tramelan privé de Giovannini, Mafille et Zigerli (blessés). But d'Habegger (56e) annulé pour une canne en l'air inexistante...

FAZ

Quel gâchis! Fleurier en ballottage très défavorable

HCP FRIBOURG - FLEURIER 4-3 (0-2 1-0 3-1)

Petite question vicieuse: une formation qui peine - pis, qui s'incline - devant une équipe de la trempe de HCP Fribourg mérite-t-elle de conserver sa place en première ligue? Histoire de ne froisser personne, on laissera aux Fleurisans le soin de répondre à cette épineuse interrogation...

Fribourg
Gérard Stegmüller

Ecrire que les jours des Valonniers en première ligue sont comptés, c'est peut-être aller vite en besogne. Toujours est-il qu'il y a le feu à Belle-Roche. Certes, ce n'est pas nouveau. Mais les braises ont gagné du terrain ces derniers temps et elles ont fait place à des flammes que les pompiers du commandant Michel Lussier ne parviennent pas à maîtriser.

En débarquant à Saint-Léonard, le boss du CP Fleurier appréhendait le début de la rencontre. Il a dû être agréablement surpris, tant ses hommes ont dominé leur su-

jet. C'est donc fort logiquement qu'ils se sont accaparé deux encablures d'avance (buts de Soulaïmana et Chappuis). Les Neuchâtelois - sans être géniaux, que tout le monde se rassure - donnaient l'impression d'avoir le match bien en main. Mais ce n'était qu'une impression... Car lors du tiers médian, comme par enchantement, ils se sont mis à piquer une solide rouppillon. Ce qui eut pour effet de réveiller des Fribourgeois, qui, pourtant, n'auraient pas cassé trois pattes à un canard. Le comble est survenu dès l'appel de la troisième période: en l'espace de 16 secondes, les pensionnaires de Saint-Léonard ont tout d'abord égalisé avant de prendre l'avantage 3-2. Lorsque Liechti a remis les pendules à l'heure à la 49e, on a pensé que la bande de Markus Mosimann allait s'écrouler. Tu parles! Deux minutes plus tard, Stéphane Aeby était à nouveau battu.

Ce quatrième but a achevé les visiteurs. Michel Lussier eut beau sortir son gardien à 48 secondes du coup de sirène final, rien n'y fit. Le HCP Fribourg venait de récolter ses premiers points dans ce tour de relégation aux dépens d'un CP Fleurier qui avait pourtant

tous les atouts en main pour passer une soirée tranquille.

Bref, un véritable gâchis. **Saint-Léonard:** 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Ryffel, Bachmann et Probst.

Buts: 11e Soulaïmana (Rohrbach) 0-1. 15e Chappuis (S. Vaucher) 0-2. 34e Fontana (Volery, Bissig, à 5 contre 4) 1-2. 42e Morel (Fontana) 2-2. 43e Bucher (Morel) 3-2. 49e Liechti (Rohrbach, à 5 contre 4) 3-3. 51e Bissig 4-3.

Pénalités: 2 x 2' contre HCP Fribourg, 4 x 2' contre Fleurier.

HCP Fribourg: Sansonnens (30e Bonnet); Mettraux, Bizozzero; Volery, Morel; Bucher, Bissig, Fontana; Eltschinger, Thalman, Egger.

Fleurier: S. Aeby; Vuillemin, Bobillier; Liechti, P. Aeby; S. Vaucher, Chappuis, Pochon; Rohrbach, Reichenbach, Soulaïmana; Rod, Jeanmin. **GST**

Classement

1. Tramelan	4	3	0	1	19-15	22	(16)
2. Fr.-Montagn.	4	2	0	2	12-14	18	(14)
3. Fleurier	4	2	0	2	17-15	16	(12)
4. HCP Frib.	4	1	0	3	15-19	6	(4)

Prochaine journée

Mardi 25 février. 20 h 15: Tramelan - Fleurier. Franches-Montagnes - HCP Fribourg.

Football Dernier test pour Xamax

Rentré hier de son camp d'entraînement de Morges, Neuchâtel Xamax remettra le cap sur la ville vaudoise demain, pour y disputer son dernier match de préparation avant le tour final. C'est Etoile Carouge qui donnera la réplique à l'équipe neuchâteloise (coup d'envoi à 14 h 30).

Gilbert Gress dressait un bilan positif de ce stage morgien: «Bien sûr, les joueurs sont fatigués. Mais nous avons très bien travaillé, dans d'excellentes conditions. Et je sens une progression générale.» Vainqueur de Renens 2-0 mercredi, Neuchâtel Xamax sera

confronté demain à une équipe d'Etoile Carouge plus forte que ne l'était celle de Gabet Chapuisat. «Tant mieux, se réjouit l'Alsacien. Ce match aura ainsi valeur de vrai test.»

Chapitre contingent. «Gress n'a que peu de soucis. «Vendredi est rétabli et il sera en mesure de jouer, de même que le jeune Friedli, confirme l'entraîneur neuchâtelois. Pour le reste, tout va bien.» Signalons que les dirigeants neuchâtelois testeront une deuxième fois l'Ukrainien Andrei Polumin, qui avait déjà été aligné mercredi à Renens.

RTY

Servette Le grand défi

Avec deux millions de francs de travaux à réaliser en quatre semaines, la nouvelle équipe dirigeante du FC Servette s'emploie à assurer dans les délais les plus brefs les aménagements tant attendus au stade des Charmilles.

Au cours d'une conférence de presse, le nouveau président, Christian Hervé, a toutefois lancé un avertissement clair: «Si, au 30 juin 1997, l'autorisation de bâtir un nouveau stade à La Praille n'est pas chose acquise, Canal+ se repliera sur Paris!». Du même coup, l'avenir de Servette serait à nouveau remis en question. Or, la menace d'un réfé-

rendum, lancé par l'Alliance de gauche, est à prendre au sérieux.

Si aucun obstacle ne surgit sur le plan politique, Servette bénéficiera dans trois ans d'un stade ultra-moderne. En attendant, les rénovations entreprises aux Charmilles constituent déjà un acquis précieux. Les normes de sécurité répondront aux exigences de la Ligue nationale. Le confort du spectateur sera notamment amélioré. Le nombre des places assises sera de 6000, auxquelles s'ajouteront 9000 places debout. De surcroît, le club proposera 12 loges de 5 places et 350 «business seat». /si

ASF Oui aux SA?

Les délégués de l'Association suisse de football (ASF) procéderont, aujourd'hui à Berne, à la réélection du président central, le Sierrois Marcel Mathier, pour deux nouvelles années. Le Valaisan a été élu en 1993.

Outre quelques modifications de statuts, les délégués devront entériner la possibilité de passage en société anonyme des clubs de ligue nationale qui le souhaiteraient.

Autres points soumis au vote des délégués, la réduction de 9 à 7 membres au sein du comité central. Même mesure pour le conseil de l'association qui devrait passer de 32 membres à 25. Selon le nouveau règlement, le comité central devrait se composer du président, des trois présidents de sections (LN, Première ligue et Ligue amateur) ainsi que d'un membre par section. /si

Curling Direction Nagano

L'équipe masculine de Bâle-Regio du skip Stefan Traub et l'équipe féminine de Zoug emmenée par Cristina Lestander entameront, lundi à Berne, le tour final du championnat de Suisse en tant que leaders. Les champions de Suisse seront qualifiés pour les championnats du monde, qui se dérouleront mi-avril prochain à Berne. Avec, dans la ligne de mire, une participation aux Jeux olympiques de Nagano.

Les championnats de Suisse seront pour la deuxième fois disputés en une semaine. Après les matches de qualification de la LNA, les huit meilleures équipes ont vu leurs points divisés par deux pour le tour final pour le titre.

A Berne, le formule sera celle du «robin-round» (chacun contre chacun). La meilleure équipe sera qualifiée directement pour la finale. Les deuxièmes et troisièmes du classement final disputeront une demi-finale pour connaître le second finaliste. /si

Cyclisme Malaise sur le parcours

Déjà contraint d'annuler la deuxième étape en raison d'un gros retard lors d'un transfert aérien et de dommages causés au matériel, le Suisse Hugo Steinegger, directeur du Tour de Malaisie, a connu les mêmes difficultés pour mener à bien la troisième étape entre Batu Pahat et Melaka. Comme celle de la veille, cette étape n'a pas pu être prise en compte pour le classement général. Mais les coureurs ont tout de même parcouru les 92 kilomètres prévus au programme de cette journée. Cette troisième portion de course a été enlevée au sprint par l'Italien Andrea Tafi devant son coéquipier Nicola Loda. L'Américain Mark McCormack a pris la troisième place, devant le Suisse Niki Aebersold. /si

BRÈVES

Basketball

Une victoire, une!

Hier soir au Pavillon des sports, dans le cadre du tour qualificatif du championnat de LNB féminine, La Chaux-de-Fonds a battu Femina Berne sur le score de 67 à 48 (30-31). Ont joué, dans le camp neuchâtelois: Gritti (8), Tamarcaz (2), Estelli (4), Dubois, Widmer, Longo (11), Oppliger, Dayer (16), Archambault (24) et Ducommun (2). /réd.

Ski alpin

Descente avancée

Le départ de la descente de Garmisch, aujourd'hui, a été avancé à 10 h 30. Il aura lieu dans l'ordre suivant: 1 Runggaldier (It). 2 Sauer (Can). 3 Herrmann (S). 4 Aamodt (No). 5 Vitalini (It). 6 Franz (Aut). 7 Ortlieb (Aut). 8 Skaardal (No). 9 Ghedina (It). 10 Alphan (Fr). 11 F. Strobl (Aut). 12 J. Strobl (Aut). 13 Cavegn (S). 14 Besse (S). 15 Kern (S). Puis: 38 Lehmann. 39 Rupp. 49 Accola. 51 Hoffmann. 54 Grünenfelder. /si

Football

Nantes gagne

Championnat de France. Matches avancés de la 27e ronde: Lyon - Lens 0-0. Rennes - Nantes 0-1. /si

Dortmund battu

Bundesliga allemande. Matches avancés de la 19e ronde: SC Fribourg - Hambourg 0-4. Fortuna Dusseldorf - Borussia Dortmund 2-0. St-Pauli - Arminia Bielefeld 2-3. /si

Golf sur pistes Un podium pour Jean-Pierre Sorg

Le championnat de Suisse «indoor» de golf sur pistes s'est déroulé à Bassersdorf (ZH). Après les six premiers tours, seule la moitié des joueurs pouvait encore prendre part aux deux tours de finale. Dans la catégorie senior, quatre joueurs pouvaient prétendre au titre: le champion en titre, le Tessinois Longo, le vice-champion, le Neuchâtelois Sorg, le

Zurichois Känzig et l'Argovien Knecht.

Du début à la fin, les quatre hommes se tinrent de très près. Lors du premier tour final, Longo réalisa un magnifique 22 points. Avec six points d'avance, il pouvait dès lors jouer tranquillement le dernier tour et se contenter d'assurer, afin de ne pas faire de faute.

Rien n'était dit en revanche pour la deuxième place: seul

un point séparait en effet Sorg, Känzig et Knecht. Lors de ce huitième et dernier tour, Knecht, qui réalisait 27 points, reprenait le point de retard sur le Colombin, ce qui les mettait à égalité parfaite.

Lors du départage, sur sept pistes, le Zurichois prenait définitivement l'avantage et Jean-Pierre Sorg devait se contenter de la médaille de bronze.

GHO

En chiffres

LES «COMPTEURS» DE LNA
(Premier chiffre: points;
entre parenthèses: buts et as-
sists)

1. Orlando (Berne)	78 (25,53)
2. McDougall (Zoug)	71 (41,30)
3. Yaremchuk (Davos)	65 (29,36)
4. Bykov (FR Gott.)	64 (21,43)
5. Khomutov (FR Gott.)	62 (25,37)
6. Kwartalnov (Ambri)	58 (28,30)
7. Hodgson (Davos)	55 (27,28)
8. Jaks (Ambri)	53 (24,29)
9. Nylander (Lugano)	53 (11,42)
10. Fuchs (Berne)	51 (25,26)
11. Sjödin (Lugano)	51 (23,28)
12. Petrov (Ambri)	48 (23,25)
13. Miner (Zoug)	47 (15,32)
14. Jenni (Lugano)	46 (18,28)
15. Cramer (Lugano)	46 (11,35)
16. P. Lebeau (Zurich)	45 (27,18)
17. Walz (Zoug)	45 (24,21)
18. Howald (Berne)	44 (24,20)
19. Richard (Rapp.)	44 (15,29)
20. Micheli (Zurich)	43 (21,22)

Puis les Chaux-de-Fonnières

Gaudreau	41 (19,22)
Cowie	32 (18,14)
Schümperli	29 (15,14)
Anderson	28 (14,14)
Diener	19 (10, 9)
Leimgruber	17 (7,10)
G. Dubois	15 (8, 7)
Pont	14 (2,12)
Cantoni	13 (6, 7)
Alston	13 (5, 8)
Andenmatten	12 (4, 8)
Bourquin	11 (2, 9)
Reber	8 (2, 6)
D. Dubois	7 (2, 5)
Wicky	6 (1, 5)
Elsener	5 (2, 3)
Sommer	4 (2, 2)
Ott	3 (3, 0)
Murisien	2 (1, 1)
Chappot	1 (0, 1)
Meyer	1 (0, 1)

PÉNALTÉS (en minutes)

1. Kloten	*473
2. Ambri-Piotta	*507
3. Davos	*580
4. Rapperswil	*587
5. Lugano	*592
6. Zurich	*669
7. Berne	*694
8. FR Gottéron	*698
9. Zoug	*711
10. La Chaux-de-Fonds	*777

*Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonnières pénalisés (en minutes)

1. Anderson	105
2. Cowie	102
3. Elsener	101
4. Pont	68
5. Gaudreau	64
6. Bourquin	62
7. Sommer	36
8. Alston	34
9. Wicky	33
10. Leimgruber	30
11. Reber	28
12. Diener	20
13. Andenmatten	18
Schümperli	18
15. D. Dubois	16
16. Murisien	12
17. G. Dubois	8
18. Ott	6
HCC*	6
20. Chappot	4
21. Cantoni	2
Meyer	2
Schnegg	2

*surnombre

A l'affiche

LNA, Masterround

Ce soir
20.00 Berne - Zoug
FR Gottéron - Davos
Kloten - Lugano

Demain
16.00 Davos - FR Gottéron
Lugano - Kloten
Zoug - Berne

Classement

1. Zoug	44	26	5	13	186-133	57 (47)
2. Berne	44	27	2	15	196-138	56 (48)
3. Kloten	44	21	6	17	150-128	48 (41)
4. Davos	44	23	1	20	174-171	47 (39)
5. FR-Gott.	44	20	6	18	157-141	46 (39)
6. Lugano	44	21	4	19	163-151	46 (39)

Entre parenthèses points de la qualification

Tour espoir
Ce soir
20.00 La Chx-de-Fds - Ambri-Piotta
Rapperswil - Zurich

Demain
16.00 Ambri-Piotta - La Chx-de-Fds
Zurich - Rapperswil

Classement

1. Rapperswil	43	19	2	22	143-157	40 (30)
2. Zurich	43	19	2	22	149-175	40 (33)
3. Ambri-P.	43	15	3	25	143-157	33 (26)
4. Chx-de-Fds	43	11	1	31	123-233	23 (19)

Entre parenthèses points de la qualification

LNB
Play-off (quarts de finale, au meilleur de cinq matches)
18.00 Martigny - Langnau
(Langnau mène 1-0)
20.00 Bienne - Thurgovie
(Bienne mène 1-0)
Coire - Grasshopper
(Grasshopper mène 1-0)
Lausanne - Herisau
(Herisau mène 1-0)
Play-out (au meilleur de cinq matches)
17.30 Olten - Lucerne
20.00 GE Servette - Ajoie

Hockey sur glace Et si le HCC n'intéressait personne?

La Chaux-de-Fonds, ville imbibée d'une culture de hockey sur glace? A vérifier... Ce qui ne l'est plus en revanche, c'est que la légende colportée depuis belle lurette en a pris un sacré coup ces mois derniers. Car s'ils révèlent que le HCC a été la seule formation de LNA à enregistrer une hausse de spectateurs durant la première phase du championnat, les chiffres sont trompeurs. Ainsi, la saison qui s'achève demain aura constitué une amère déception au niveau des affluences et des recettes qui en ont découlé. «Ce n'est pas très réjouissant pour repartir» glisse Jean-Claude Wyssmüller, complètement dépité.

Jean-François Berdat

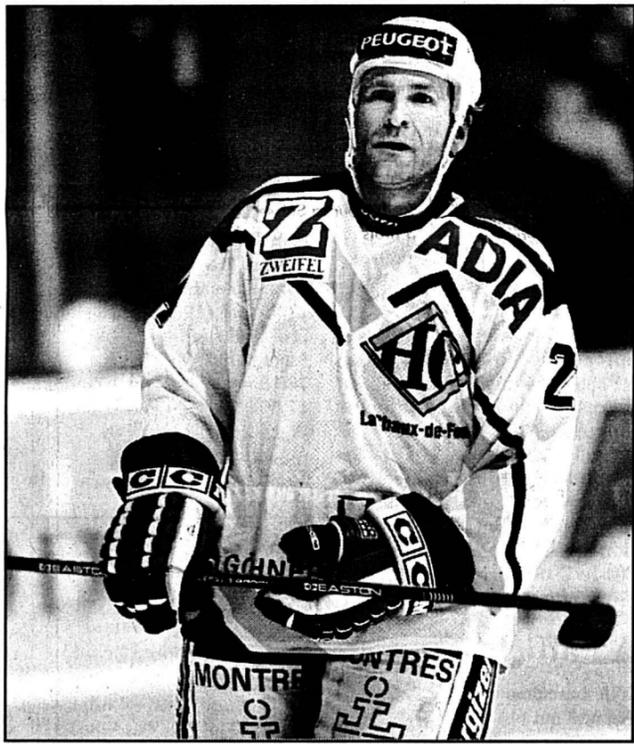
Depuis le 21 septembre dernier, la courbe des spectateurs qui prennent le chemin des Mélèzes est à la baisse. On ne parlera pas de chute libre, encore que... «C'est très décevant, commente Jean-Claude Wyssmüller. On prétend qu'il y a un public à La Chaux-de-Fonds, que le hockey y suscite de l'engouement. C'est faux et même

l'euphorie de la promotion n'y a rien changé puisque nous sommes le club qui a vendu le moins d'abonnements.»

Plus que de longs discours, les chiffres sont éloquent: pour équilibrer le budget de 3,7 millions de francs - de loin le plus bas de la LNA -, les dirigeants avaient prévu 1.125.000 francs au poste recettes spectateurs. «Il va manquer un gros paquet. Avant les deux derniers matches, nous étions à 826.000 francs. Nous arriverons donc au mieux à 860.000 francs. Certes, il y a quelques circonstances qui ont joué en notre défaveur. Nous avons ainsi prévu six matches amicaux et, en raison des travaux de réfection, nous n'en avons eu que deux qui ont rapporté 15.000 francs alors que nous en avions budgétisé 125.000» raconte Jean-Claude Wyssmüller.

Même Anderson...

Le plus incroyable dans ces comptes, c'est que le HCC aura encaissé moins d'argent cette saison que lors de la précédente. «Lors de l'exercice 1995/1996, nous avons réalisé 904.000 francs de recettes. Malgré l'augmentation de prix des places, nous ne



Glenn Anderson lui-même n'a pas suscité de mouvement de foule du côté des Mélèzes Photo Galley

Gagner Finir en beauté

«Nous devons bien cela à nos supporters.» Lorsqu'il prononce le mot «cela», Riccardo Fuhrer parle bien évidemment de victoire. «Nous aurons deux belles possibilités à saisir pour terminer la saison en beauté» estime-t-il tout en rappelant que le HCC a passablement de choses à se faire pardonner face à Ambri-Piotta.

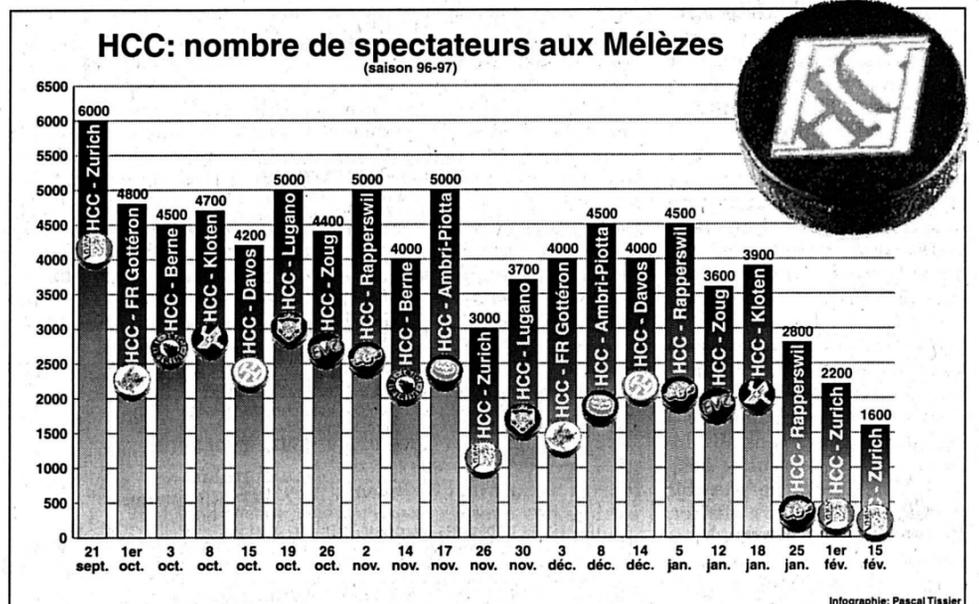
Deux fois au moins cette saison, les Tessinois ont en effet littéralement ridiculisé les gens des Mélèzes, s'imposant 8-1 puis 10-0. Le Bernois parle en termes élogieux de Richard Laplante, Canadien qui a débarqué mercredi dernier aux Mélèzes. «Il m'a laissé une très bonne impression lors des entraînements. De plus, il est très motivé à l'idée de briller et de se signaler ainsi à l'attention de dirigeants qui pourraient l'enrôler pour la saison prochaine.»

Certitude: on ne s'ennuiera pas ce soir aux Mélèzes... JFB



Pauli Jaks, en s'inclinant à deux reprises le week-end dernier face à Rapperswil, Ambri-Piotta a perdu tout espoir de se qualifier pour les play-off. Comment l'expliquez-vous?

- Nous avons connu un mauvais début de saison. Par la suite, nous n'avons pas été capables de nous replacer durablement dans la course au play-off. De plus, nous n'avons pas été épargnés par les blessures, dont celle de l'un de nos



parviendrons pas à ce chiffre cette fois. Je le répète, c'est très décevant, même avec deux matches à domicile en moins.»

S'ils ont très tôt compris qu'ils avaient été trop optimistes dans leurs prévisions, les dirigeants des Mélèzes ne disposaient pourtant d'aucun moyen pour inverser la tendance. «Nous avons limité la casse en nous séparant de certains joueurs. Nous avons choisi cette option parce que le public n'a pas répondu, tout simplement. Et que l'on ne vienne pas nous dire que c'est l'inverse qui s'est produit.» Et Jean-Claude Wyssmüller de rappeler que même l'arrivée de Glenn Anderson, star mondiale, n'a rien modifié à une courbe résolument à la baisse.

Des Don Quichotte

Au moment de broser le bilan de l'exercice, bon nombre de questions surgis-

sent. «C'est à se demander ce qu'il faut présenter pour attirer le public? Nous avons fait le mieux que nous pouvions avec les moyens qui étaient les nôtres et cela n'a pas suscité grand intérêt. On en arrive à se demander si cette région dispose de moyens suffisants pour être représentée en LNA...»

Sans doute sec et brutal aux yeux de certains - on pense notamment aux 4376 spectateurs qui ont assisté en moyenne aux matches de la phase qualificative -, ce constat conditionnera la saison à venir. «Le seul poste que nous n'ayons pas équilibré est celui des spectateurs, insiste Jean-Claude Wyssmüller. Or, les gens voudraient que nous augmentions notre budget, que nous engagions des vedettes. C'est n'importe quoi! En fait, nous devons soustraire la somme de 250.000 francs à nos prévisions de recettes pour la saison pro-

chaine, car je ne vois aucune raison pour que le HCC attire plus de monde l'hiver prochain. Il nous faudra donc «trouver» cette somme en plus du sponsoring «normal». Le problème est simple...»

On pourrait bien sûr évoquer passablement de raisons pour tenter d'expliquer ces chiffres, à commencer par une formule pas forcément attractive. «Les faits sont là. Nous sommes des Don Quichotte qui luttons contre des moulins à vent, estime Jean-Claude Wyssmüller. Que faut-il faire? On ne peut pas offrir mieux que la LNA. Les gens préféreraient-ils voir le HCC en première ligue? Ce n'est même pas une question de résultats: il n'y a pas d'intérêt, c'est tout...» Et de conclure sur une question: «Où sont tous ceux qui étaient sur le Pod le 28 mars dernier? Ils étaient sans doute là pour boire un verre gratuitement...» JFB

Des chiffres «gonflés»

L'annonce des affluences suscite bien souvent hochements de tête et sourires dans les gradins des Mélèzes. «En fonction des 900 abonnements et des 600 cartes de supporters que nous avons vendus, les chiffres que nous donnons sont «gonflés», assure Jean-Claude Wyssmüller. Farfelus ces chiffres? Faux! Pour

chaque match, je vais chercher un certain nombre de billets à la commune pour rendre ensuite ceux qui n'ont pas trouvé preneurs. Il suffit de faire la différence.»

Si l'entrée en matière avait été prometteuse, les dirigeants du HCC ont rapidement dû déchanter. «Pour équilibrer ce poste du budget, nous devons réaliser

une recette de 51.000 francs par match.

Si nous avons encaissé 73.758 francs lors du premier match de la saison (4028 billets vendus), la recette de samedi dernier (moins de 1000 billets vendus) n'aura pas dépassé 13.000 francs.» Insuffisant pour garantir la moyenne. JFB

VITE DIT

joueurs clés, Igor Chibirev. Cette non qualification a retenti comme une immense désillusion au sein du club. Il nous faudra plusieurs semaines pour analyser nos ratés et tenter de les corriger en vue de la saison prochaine.

- L'arrivée de Larry Huras juste avant Noël n'a donc pas eu l'effet escompté?

- Il ne faut pas lui jeter la pierre. Tout le groupe est responsable de cet échec. De manière générale, il n'est jamais aisé pour un entraîneur de prendre ses fonctions en cours de saison. Larry Huras a bien tenté d'apporter quelques modifications à notre jeu, mais cela n'a pas suffi...

- Ce week-end vous affrontez à deux reprises La Chaux-de-Fonds...

- Une équipe qui nous a bien convenu cette saison (réd.: quatre victoires tessinoises en cinq matches). Nous allons tenter de boucler notre championnat en comptabilisant quatre derniers points et terminer ainsi sur une note po-

sitive. Envers notre public, nous nous devons d'adopter une attitude professionnelle jusqu'à demain soir.

- D'un point de vue personnel, quel bilan tirez-vous de cette saison?

- Si je fais abstraction des résultats de l'équipe, les seuls qui comptent vraiment, mon championnat ne s'est pas trop mal déroulé. Par rapport à l'an dernier, j'ai été épargné par les blessures et j'ai évité les passages à vide.

- Evoluerez-vous toujours en Léventine la saison prochaine?

- Absolument. Si le comité ne décide pas de me limoger (réd.: il sourit), j'honorerai mon contrat qui court jusqu'au terme de la saison prochaine.

- Songez-vous à repartir Outre-Atlantique?

- La porte est toujours ouverte. Si une proposition alléchante devait retenir mon attention, je pourrais repartir aux Etats-Unis ou au Canada. Je garde d'excellents souvenirs tant humains que sportifs de

ces mois passés en Amérique du Nord.

- Ce week-end, les présidents des clubs de Ligue nationale vont voter au sujet d'une possible augmentation du nombre de joueurs étrangers habilités à évoluer en LNA. Quel est votre avis sur cette délicate question?

- Pour l'heure, je dois admettre que je ne me suis pas trop inquiété de cet éventuel changement de règlement. J'espère simplement que les présidents s'accorderont sur les éventuelles modifications, et que l'on évitera ainsi de tomber trop rapidement dans un climat de polémiques.

- En cas d'augmentation plus ou moins sensible du nombre de mercenaires, ne craignez-vous pas un affaiblissement de l'équipe nationale?

- Disons que le danger me semble bien réel. En basant leur recrutement sur des joueurs étrangers, les clubs d'élite risquent de pénaliser les jeunes talents en freinant leur éclosion. FAZ

Basketball Union Neuchâtel à Fribourg pour rebondir

«C'est plus facile de préparer un match après une défaite»: les propos tenus par Len Stevens à la veille de la rencontre FR Olympic - Union Neuchâtel de cet après-midi (17 h 30) sont teintés d'optimisme. Et les Neuchâtelois se doivent de rebondir dans le bon sens après leur défaite de samedi passé contre Monthey (88-100).

Ce n'est pas un scoop: tous les matches de ce tour final de LNA sont importants. Et celui d'aujourd'hui n'échappe pas à la règle. «Nous devons absolument signer un résultat positif, de manière à ne pas voir notre confiance s'effriter», ajoute Len Stevens. Mais j'avoue que je suis confiant. Cette semaine, mes joueurs ont été très attentifs. Ils se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas vraiment donné leur maximum contre Monthey. Tout le monde était donc très concentré. Et je pense que nous verrons le vrai visage d'Union Neuchâtel à Fribourg.»

Novelli incertain

Et de préciser sa pensée: «Contre Monthey, nous avons subi le jeu. Or, la clé d'un match de basketball, c'est de pouvoir contrôler la partie en dictant son propre tempo. C'est ce que nous nous atta-

cherons à faire à Fribourg, sans quoi nous allons connaître de sérieuses difficultés.»

Face à une équipe qui, après s'être inclinée lors des deux premiers matches du tour final, a superbement réagi contre Versoix (128-109) et qui occupe la tête du classement, les Unionistes se présenteront sous un visage normal... ou presque. «Un doute subsiste quant à la participation d'Igor Novelli», explique Stevens. Il a une sorte de tendinite à l'épaule, et il ne s'est pas entraîné de la semaine. Cela m'embêterait vraiment qu'il doive déclarer forfait, dans la mesure où FR Olympic est une des équipes contre laquelle il doit aligner David Perlotto et Igor Novelli en même temps peut s'avérer payant.»

Felipe Lobato sera à nouveau sur le banc - «Je ne l'ai pas fait jouer samedi passé, parce qu'il n'aurait pas été idéal pour lui de faire sa rentrée au cours d'un match comme celui-là», de même que Roger Feller, «qui a plus de maturité qu'avant ses deux opérations».

Le BBCC à Saint-Prex

En promotion-relégation LNB/première ligue, La Chaux-de-Fonds se rendra dans la salle de Saint-Prex. «Nous nous déplaçons pour

gagner, lance Pierre-Alain Benoît. Dans notre groupe, Martigny semble au-dessus du lot, mais il me plairait bien de terminer deuxième.»

Le BBCC jouera sans Bois ni Donzé, tous deux blessés. Quant à Jean Phildius, qui n'a pas pu s'entraîner de la semaine (malade), il est encore incertain. «L'équipe ressemble de plus en plus à une formation juniors renforcée, ajoute PAB. Mais comme Saint-Prex est dans le même cas...»

RTY

A l'affiche

LNA, tour final

Aujourd'hui
17.30 FR Olympic
- Union Neuchâtel
Monthey - SAV Momo
Versoix - Cossonay

Classement

1.FR Olympic 3 1 2 2018-1795 15 (13)
2.Monthey 3 2 1 1804-1783 14 (10)
3.Versoix 3 1 2 2007-1968 14 (12)
4.Union NE 3 2 1 1933-1928 12 (8)

5.SAV Momo 3 2 1 1906-1890 12 (8)
6.Cossonay 3 1 2 1827-1910 9 (7)
Entre parenthèses, points de la qualification.

Promotion-relégation

LNB/1L
Aujourd'hui
17.30 Saint-Prex
- La Chaux-de-Fonds

Première ligue, maintien

Aujourd'hui
17.30 La Tour - Université NE



Eric Taylor (15) parviendra-t-il à échapper à la surveillance de John Best et Philippe Fragnière aujourd'hui à Fribourg? photo Gresset

BRÈVES

Handball HBCC: deux succès

Les derniers résultats du HBC La Chaux-de-Fonds sont les suivants: victoire de l'équipe de quatrième ligue dames contre Chiètres-Singine 10-0 forfait, victoire de la formation juniors A filles contre Port/Bienne-Seeland 23-13, enfin défaite de la phalange de quatrième ligue messieurs 20-43 contre Nidau II. / réd.

Voile Arrivée d'Autissier

La navigatrice Isabelle Autissier et son «PRB» sont arrivés aux Sables-d'Olonne hier à 13 h, après avoir bouclé, hors compétition, le Vendée Globe. Isabelle Autissier avait décidé d'achever son tour du monde, bien qu'elle soit disqualifiée depuis le début du mois de décembre à la suite d'une escale en Afrique du Sud à laquelle l'avait contrainte une avarie de safran. / si

Hockey sur glace Jeannin à Davos

L'attaquant international Sandy Jeannin (onze sélections) a signé un contrat de trois ans avec le HC Davos. L'ancien joueur de La Chaux-de-Fonds (21 ans) avait été transféré à Zurich il y a deux ans. Davos a par ailleurs engagé l'attaquant canadien Dave Pasin (30 ans) jusqu'à la fin de la saison. Pasin a disputé le championnat de l'Alpenliga avec Bolzano. La saison dernière, il avait été sacré meilleur compteur du championnat d'Italie. Il sera aligné dès ce soir contre FR Gottéron, sans doute à la place du Russe Petrenko. / si

Romands éliminés

Battue en quarts de finale par les Tchèques de Chomutov 4-1, la sélection romande est éliminée du Tournoi Pee-Wee de Québec. / si

Léchenne jouera à Martigny

Vincent Léchenne (31 ans) quitte le CP Berne après trois saisons passées à l'Allmend. L'attaquant jurassien a signé un contrat de trois ans avec le HC Martigny. Il avait déjà porté les couleurs d'Ajoie, Martigny, Ambri-Piotta et Berne. / si

Tennis Défaite de Heuberger

Ivo Heuberger, sélectionné en équipe de Suisse de Coupe Davis, a été éliminé en quarts de finale du tournoi de Kyoto. Il a été battu par l'Allemand Carsten Arriens, vainqueur 7-6 4-6 6-3. / si

Ski acrobatique Suissesses placées

Les Suissesses ont réalisé un bon résultat d'ensemble lors de la huitième épreuve de Coupe du monde, à Kirchberg. Michèle Rohrbach a atteint le quatrième rang, alors qu'Evelyn Leu s'est classée neuvième et Karin Kuster onzième. / si

GRAND SEPT

Combinaison gagnante: 15-4-4-2-2-6-14
Rapports pour 20 centimes: 7 gagnants: tirelire. 6 gagnants: tirelire. 5 gagnants: 8271,50 fr.

BANCO JASS

♥ 6, 7, V ♦ 6, 8, 9, V
♣ 10, A ♠ 7, 8, R

Volleyball TGV-87 veut garder son rang

Attention danger! Brillant deuxième du groupe ouest du championnat de LNB depuis quatre mois à présent, TGV-87 jouera une carte très importante, demain après-midi à Münchenbuchsee. Enjeu de la confrontation: la deuxième place, justement, que convoitent les joueurs de la banlieue bernoise.

Les chiffres: TGV-87 occupe actuellement la deuxième place avec 24 points, Münchenbuchsee la troisième avec 22 points. A trois journées du terme du championnat, le match de demain s'annonce donc quasi décisif pour Oleg Petrachenko et les siens! «C'est juste, admet le président Olivier Zaugg. Mais nous sommes confiants, car nous

n'avons aucun blessé à déplorer et le moral est toujours excellent au sein de l'équipe.»

Dans cette même LNB, mais côté féminin cette fois-ci, Franches-Montagnes s'attachera également à conserver une deuxième place conquise le week-end dernier. Les Juraissiennes devront pour ce faire se débarrasser tout d'abord d'Yverdon, cet après-midi à Tramelan. Les joueuses de Hans Bexkens peuvent aborder cette rencontre l'esprit serein, elles qui n'ont plus perdu un seul match depuis le 17 décembre dernier! «Certes, toutes mes joueuses sont sur pied et Yverdon vient de perdre ses deux derniers matches, souligne le Néerlandais. Mais gare à l'excès de confiance: l'équipe vaudoise était privée de plusieurs élé-

ments ces derniers week-ends et rien ne prouve qu'elle le sera encore samedi!»

Le Neuchâtel Université-Club (NUC), lui, jouera son dernier match à domicile de ce championnat 96/97 aujourd'hui en fin d'après-midi, à la Halle omnisports. Son adversaire: Uni Berne, actuel huitième. «Maintenant que la Fédération suisse a reconnu son erreur et que nous sommes quasiment assurés de notre maintien en LNB, nous allons jouer pour conserver la quatrième place qui est désormais la nôtre», annonce Michel Duvoisin, l'entraîneur des Neuchâteloises. Pour ce faire, il nous faut gagner absolument contre Uni Berne. Comme dimanche dernier à Fribourg, le NUC sera privé des services de sa passeuse Doris Romano,

victime d'un accident de ski il y a quinze jours.

Enfin, en LNA masculine, Plateau-La Neuveville accueillera Lutry-Lavaux cet après-midi à la salle des Joncs, à Prêles. Même si leur sort est d'ores et déjà connu depuis longtemps (ils n'éviteront pas la relégation en LNB), les hommes d'Andrzej Wiacek auront à cœur de briller devant leur public face à une formation qu'ils avaient battue par 3-0 le 2 octobre 1996, lors de l'ouverture du championnat. ALA

A l'affiche

LNA masculine
Aujourd'hui
17.00 Plateau - Lutry-Lavaux
LNB masculine
Demain
15.30 Münchenbuchsee - TGV-87

Première ligue masculine

Aujourd'hui
16.00 Colombier - Muristalden
17.30 Basse-Broye - Val-de-Ruz.

LNB féminine

Aujourd'hui
16.15 Franches-Mont. - Yverdon
17.30 NUC - Uni Berne

Première ligue féminine

Aujourd'hui
15.00 Serv. Star Onex - Val-de-Ruz

Rédaction sportive

Jean-François Berdat
François Pahud
Alexandre Lachat
Renaud Tschoumy
Gérard Stegmüller
Fabrice Zwahlen

Tél. (032) 911 22 10

PMUR

Demain à Vincennes (trot-attelé Réunion I, 4e course, 2700 m, départ, 15 h 10)

Seule la liste officielle du PMU fait foi

CHEVAL	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1 Esterhazy	2700	P. Billon	P. Billon	17/1	2a0a7a
2 En-Flamme	2700	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	28/1	2aDa0a
3 Edilie-de-Feugeres	2700	J.-L. Dersoir	B. Rauline	25/1	1a7a7a
4 Elorini	2700	B. de Folleville	B. de Folleville	7/1	1a1a1a
5 Eckmuhl-Vro	2700	A. Laurent	A. Laurent	12/1	1a2m2a
6 Elmonica	2700	J.-M. Bazire	U. Nordin	32/1	0m0mDm
7 Echo-du-Scion	2700	J.-F. Popot	J.-F. Popot	19/1	0aDaDa
8 Ebonita-Royale	2700	L. Peschet	G. Guarneri	23/1	6a7aDa
9 Enigme-de-Chenu	2700	F. Pellerot	F. Pellerot	13/1	Dada2a
10 El-Valeroso	2700	A. Sionneau	P. Coubard	21/1	3a0a2a
11 Eole-de-Talonay	2700	J.-P. Thomain	J.-P. Thomain	26/1	0a0a7a
12 Elise-du-Donjon	2700	Y. Dreux	B. Desmontils	18/1	0aDaDa
13 Eclat-de-Signo	2700	J. Lepennetier	J. Lepennetier	22/1	5a7a1a
14 Empereur-de-Quida	2725	J. Hallais	J. Hallais	42/1	7aDaDm
15 Elitlopa	2725	P. Vercruysse	U. Nordin	27/1	0a0a0a
16 Esperac-Sun	2725	J. Verbeeck	J.-L. Peupion	8/1	4a2a1a
17 Edroon-Port	2725	J.-F. Feuillet	J.-F. Feuillet	5/1	3a3aDa
18 Emilio-Balago	2725	L.-M. Dalifard	Y. Bertin	52/1	0a6m5m

NOTRE OPINION

4 - Il aligne les succès avec une certaine autorité et est en retard de gains.
17 - Il fait partie des chevaux frais et en cette fin de meeting, cela devrait s'avérer déterminant.
16 - Il retrouve son partenaire, avec qui il s'entend bien, et devrait une fois encore participer à l'arrivée.
5 - Plus spécialiste des pistes plates, il est en super forme de même que l'entraînement, et ne sera pas loin.
8 - Retrouve le premier échelon et sa chance est à prendre en considération, car sa dernière course n'est pas si mauvaise.
15 - Il déçoit souvent, mais lorsqu'il surprend, c'est toujours à grosse cote.
7 - Bien dans sa catégorie, il devrait participer à l'emballage final.
13 - Bien engagé, il a entretenu sa forme en province, mais ne vient jamais dans la capitale sans ambitions.
LES REMPLAÇANTS:
9 - S'il fait l'arrivée il n'y a rien à dire, mais c'est tellement rare qu'il soit sage...
12 - Il a de la peine à confirmer tout le bien qu'il laissait entrevoir.

Notre jeu
4*
17*
16*
5
8
15
7
13
*Bases
Coup de poker
15
Au 2/4
4 - 16
Au tiercé
pour 16 fr
4 - 17 - X
●●●●●●●●
Le gros lot
9
1
4
10
11
14
3
6

CARRIÈRE

Gérard Balanche

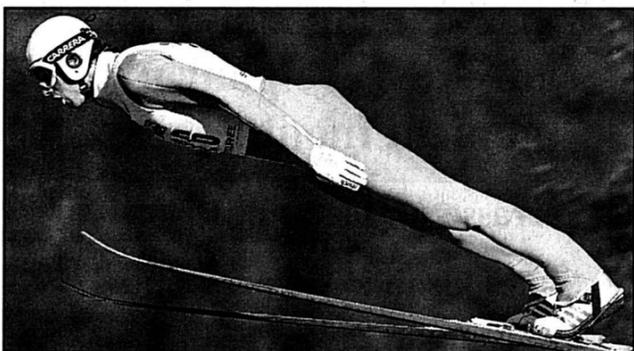
Si près d'un succès...

Né le 18 janvier 1964, Gérard Balanche commence le saut à skis à l'âge de 6 ans. «Mon grand frère Jean-François en faisait, et c'est tout naturellement que je m'y suis mis, sans me poser de questions» précise-t-il. Membre du Ski-Club Le Locle, puis des cadres nationaux OJ, Balanche ne réalisera cependant que vers 16 ans qu'il n'arrivera à rien sans entraînement. Il se met alors à travailler sa condition physique individuellement, et les progrès ne tardent pas à se faire sentir.

Ses premiers vrais résultats, il les signe lors de la saison 1984-1985. Treizième à Falun, onzième à Lahti, il prend le troisième rang de la finale de la Coupe du monde à Holmenkollen. L'année suivante sera bien différente. «Je me suis alors rendu compte que ce n'est pas parce que l'on termine bien une saison que l'on commence la suivante de la même manière» se souvient celui qui a accompli une formation de menuisier.

La saison 1986-1987 sera «la» saison de Gérard Balanche. Après s'être imposé en Coupe d'Europe à Saint-Moritz, il aborde la Tournée des quatre tremplins en pleine confiance. Quatrième à Innsbruck et treizième à Garmisch-Partenkirchen, il prend le dixième rang final de la Tournée, sa 39e place au concours de Bischofshofen mettant un terme brutal à ses rêves de podium.

«J'ai raté mon premier saut, en raison notamment des mauvaises conditions atmosphériques, se souvient-il. Dans la deuxième manche, j'étais deuxième avant le passage des sept derniers concurrents qui n'étaient pas dangereux au général, mais le temps se détériorant, le jury a choisi de ne prendre que la première manche en compte.» Le concours a été remporté par le Finlandais Tuomo Ylipulli, la Tournée par l'Autrichien Ernst Vettori. Précision: le jury était



Gérard Balanche s'est illustré lors de la saison 1986-1987. photo a-Keystone

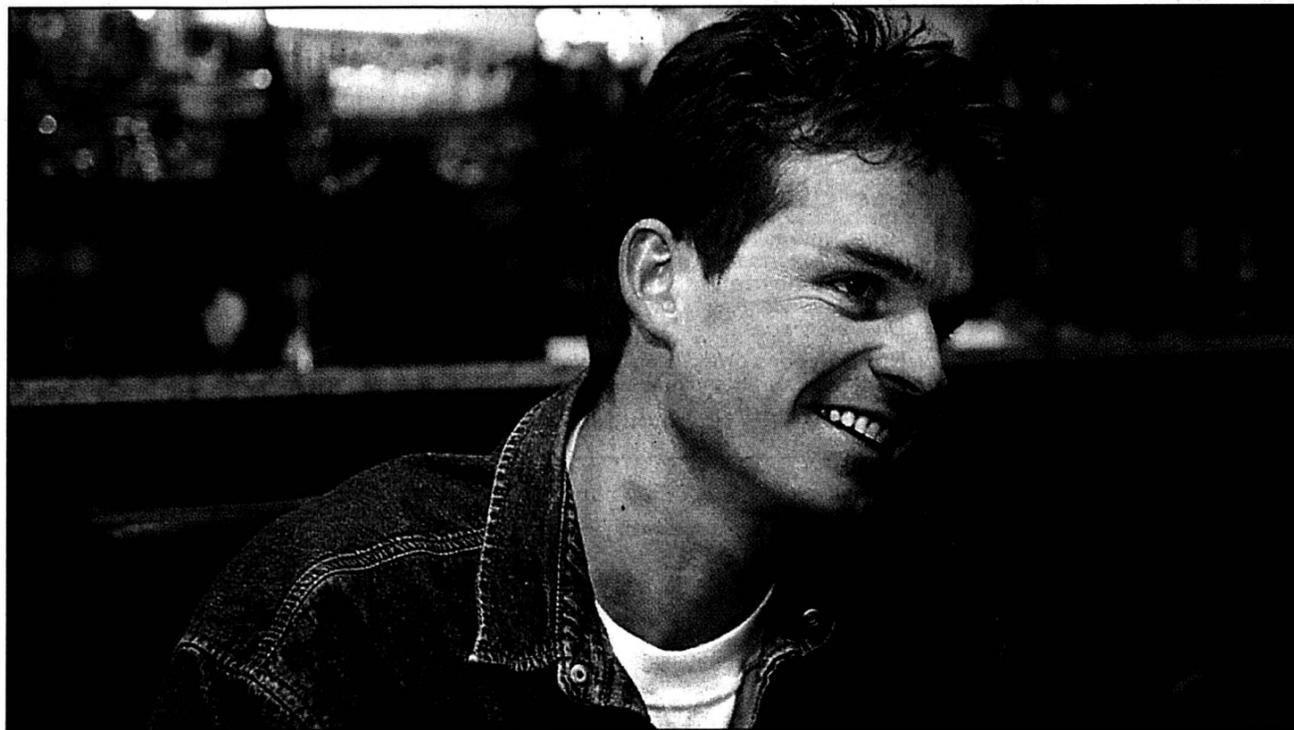
notamment composé d'un Finlandais et de deux Autrichiens...

Balanche se remet vite de ce coup du sort et, dans la foulée, il remporte le concours de Coupe d'Europe du Brassus avant d'être sacré champion suisse sur «son» tremplin de la Combe-Girard. Dès lors, ses performances seront plus ténues. Vainqueur de deux concours de Coupe d'Europe lors de la saison 1987-1988 (Schönwald et Neustadt), il ne s'illustre pas particulièrement aux Jeux olympiques de Calgary (huitième par équipes, il termine 30e au grand tremplin et 37e au petit tremplin). Gérard Balanche tourne le dos à la compétition en 1989.

Marié à Nacéra et père de deux enfants, Gérard Balanche occupe aujourd'hui un poste de contremaître. Il pratique encore des sports comme la course à pied ou le VTT. Mais plus le saut à skis. «J'aurais tout de même fonctionné en qualité d'ouvreur au concours de Locle qui a été annulé le 2 février dernier» conclut-il.

Le contraire eût été très étonnant.

RTY



Même s'il n'a jamais gagné de concours Coupe du monde, Gérard Balanche ne garde que de bons souvenirs en mémoire. photo Leuenberger

Dernier sauteur à skis de la région neuchâteloise à s'être illustré au niveau international, Gérard Balanche a tourné le dos à la compétition en 1989. Le Loclois, qui avait connu une superbe saison 1986-1987, n'a aujourd'hui que de bons souvenirs en mémoire. Son seul regret est en fait de n'avoir jamais remporté un concours de Coupe du monde. Et dire qu'il en a été si près...

Renaud Tschoumy

C'est à 6 ans que Gérard Balanche, suivant l'exemple de son frère, a commencé le saut à skis. «La première année avec

nal, j'étais dominé, avoue-t-il. Mais je me suis entraîné chez moi, j'ai commencé à faire de la condition physique, comme des escaliers ou des sauts à pieds joints, et j'ai nettement amélioré ma détente.»

Ambiance d'équipe

Le déclin allait survenir à la fin de la saison 1984-1985, où il alignait trois bons résultats successifs en Coupe du monde (treizième à Falun, onzième à Lahti et troisième à Holmenkollen). «J'ai véritablement pris conscience de mes moyens lors de cette période. Il faut dire que depuis 1984, nous nous entraînions en équipe. Nous partions souvent en stages de préparation l'été, et cette manière de faire a porté ses fruits.»

Dès 1986, l'équipe de Suisse de saut à skis allait «s'illustrer» en étant logée au couvent d'Einsiedeln (lire ses souvenirs). Soudés, ambitieux, les jeunes Suisses allaient réaliser d'excellents résultats, et notamment Gérard Balanche qui prenait le dixième rang final de la Tournée des quatre tremplins, avec en point d'orgue une quatrième place au concours d'Oberstdorf. «Je me rappelle que lors du premier concours de Coupe du monde de la saison, à Chamonix, quatre Suisses avaient terminé dans les douze premiers. Je n'étais pas du lot cette fois-là, mais les résultats des mes coéquipiers avaient démontré que notre entraînement s'avérait bénéfique. Ce résultat d'ensemble était très important pour notre confiance. Même si le saut à skis est un sport individuel,

l'ambiance d'équipe est primordiale. Par exemple, lorsqu'un de nous ne marchait pas, il était tiré par les autres.»

Dixième de la Tournée austro-allemande 1986-1987, Balanche aurait pu prétendre à mieux encore, si le jury n'avait décidé d'annuler la deuxième manche du dernier concours, à Bischofshofen. «C'est l'un de mes regrets, confesse le Loclois, aujourd'hui âgé de 33 ans. Car si le deuxième saut n'avait pas été biffé (réd.: pour des raisons météorologiques), j'aurais pu finir cinquième, quatrième, voire même troisième de la Tournée. Mais avec des si et de là...»

Lettre de démission

L'ambiance s'est un peu détériorée par la suite au sein de l'équipe de Suisse, dont la campagne olympique de Calgary n'a pas été exceptionnelle, loin s'en faut. «Nous avons eu des problèmes avec Karl Lustenberger, explique Balanche. Et moi, je ne savais plus sauter. Je me rappelle qu'avant les Jeux, nous nous étions entraînés sur le continent nord-américain: je retombais à 50-60 m quand les autres membres de l'équipe sautaient 90 ou 100 m. Et après, je n'ai jamais retrouvé ma forme.»

La carrière de Gérard Balanche s'est un peu terminée en queue de poisson, en 1989. «Nous avions demandé à la Fédération qu'elle engage un entraîneur du nord de l'Europe pour remplacer Karl Lustenberger, mais le choix de nos diri-

geants s'était porté sur un Espagnol, qui a par ailleurs fait ses preuves. Lorsqu'on nous a appris cela, nous étions six à menacer d'arrêter la compétition si cet entraîneur espagnol était nommé. Mais lorsque son engagement a été officialisé, j'ai été le seul de ces six sauteurs à envoyer ma lettre de démission...»

Un seul regret

Gérard Balanche a bien songé se reconvertir dans le combiné nordique. «J'aurais pu m'entraîner avec l'équipe nationale, mais la Fédération ne voulait pas me donner le moindre franc. Or, il fallait que je gagne ma vie.» Et c'est ainsi que s'acheva la carrière du Loclois.

Balanche ne garde cependant aucune rancune. «J'ai eu la chance de vivre des années extraordinaires. Mon seul regret, c'est en fait de ne jamais avoir gagné de concours de Coupe du monde. J'en étais de surcroît très près. Et j'ai toujours dit que je ne considérerais

avoir réussi ma carrière qu'après avoir gagné une grande épreuve. Ce doit être un sentiment

tellement extraordinaire... Il m'a peut-être manqué un petit quelque chose au niveau psychique. Car pour ce qui était des domaines technique ou physique, nous étions très proches des tout meilleurs. Cela étant, et si je considère ma carrière, je ne peux que m'estimer satisfait.»

On le serait à moins.

RTY

«Avant les Jeux de Calgary, je ne savais plus sauter!»

Mercredi 31 décembre 1986

Page 9

Tournée des Quatre Tremplins à Oberstdorf

Ça Balanche pour lui

La plus mince des marges (un dixième de point) a séparé le vainqueur du premier concours de la 35e Tournée des Quatre Tremplins, le Norvégien Vegard Opaas, de son dauphin, l'Allemand de l'Ouest Thomas Klauer. Derrière l'Autrichien Andreas Felder, troisième, Gérard Balanche a confirmé sa victoire de Saint-Moritz en prenant une excellente quatrième place. Christian Hauswirth s'est classé 16e, les autres Suisses ne se sont pas qualifiés pour la deuxième manche.

Comme à Chamonix, pour leur première apparition en Coupe du monde de la saison, les Suisses ont placé un homme en 4e position, Gérard Balanche succédant à Hauswirth. Dixième à «mi-parcours», le Romand a gagné cinq rangs de la «finale» grâce à un bond de 106 m, seuls Opaas et le Yougoslave Matjaz Debelak (6e) devaient améliorer. Hauswirth (54e), Thomas Kindl (65e) et Markus Gähler (89e), sur un lot de 111 concurrents, n'ont pu se qualifier pour la deuxième manche. Le bilan des hommes de Karl Lustenberger n'est pas moins très satisfaisant.

LES CLASSEMENTS

Concours d'Oberstdorf: 1. Vegard Opaas (Nor) 195,7 (106,5-106,5 m); 2. Thomas Klauer (RFA) 195,6 (105-104); 3. Andreas Felder (Aut) 191,6 (103-103,5); 4. Gérard Balanche (Sui) 191,1 (104-105); 5. Ulf Findeisen (RDA) 189,5 (103-104,5); 6. Matjaz Debelak (You) 188,6 (105,5-106); 7. Ernst Vettori (Aut) 188,5 (101-104); 8. Oliver Strohmaier (Aut) 187,7 (107-101); 9. Harald Rodlauer (Aut) 185,8 (109-98); 10. Jari Paikonen (Fin) 184,9 (103-109); 11. Knut Pedersen (Nor) 184,8 (103-109).



A Oberstdorf, le Loclois Gérard Balanche a repris place parmi les grands de la spécialité. (Photo J.-P. Maeder)

SOUVENIRS

Au couvent

Gérard Balanche, au même titre que ses camarades de l'équipe de Suisse, Christian Hauswirth, Fabrice Piazzini et Pascal Reymond, a vécu une expérience particulière de 1986 à 1989, puisque les quatre mousquetaires du saut à skis helvétiques étaient logés... au couvent d'Einsiedeln (SZ). «Nous nous entraînions au Centre sportif d'Einsiedeln, mais nous habitons avec les étudiants du couvent, se souvient-il. Nos journées se déroulaient selon un horaire bien précis: lever et déjeuner à 6 h, travail dans une entreprise en rapport avec notre profession (réd.: en l'occurrence une menuiserie) de 7 h à midi, prière et dîner en commun, condition physique et entraînement de 14 h à 18 h, prière et souper en commun à 19 h, à la suite de quoi nous étions libres jusqu'à 21 h, heure à laquelle les portes du couvent se fermaient. En tant que sauteurs à skis, nous avions bien sûr plus de facilités pour sortir que les étudiants. Mais nous n'en profitions pas souvent: nos journées étaient vraiment bien remplies. Avec le recul, je me rends compte que ce fut une très bonne expérience.»

Et les résultats de Balanche ont montré que cette formule avait du bon.

Et le style en V?

Gérard Balanche n'a jamais été un adepte du style en V. «Le premier à l'avoir utilisé fut le Suédois Boklöv, en 1988, mais à l'époque, les sauteurs en V étaient pénalisés sur les notes de style. Pour ma part, je n'ai jamais essayé de sauter en V. J'ai arrêté la compétition en 1989, et il m'aurait fallu un à deux ans pour m'y habituer, dans la mesure où on ne peut pas s'y faire tout de suite. Mais cela, c'est le propre de toute évolution. L'arrivée du style en V en saut à skis peut ainsi être comparée à celle du skating en ski de fond.»

C'est juste.

Une grosse chute

Gérard Balanche a été épargné par la malchance tout au long de sa carrière. «Je n'ai jamais eu de blessure grave, confirme-t-il. Et je n'ai jamais connu de grosses chutes. Ah si! Une fois: c'est lorsque ma femme est venue me voir sauter pour la première fois. Peut-être avais-je voulu trop bien faire...»

L'épouse de Gérard Balanche aurait-elle eu un peu peur ce jour-là...?

Misère...

Ce n'est pas un scoop: les sauteurs à skis ne deviennent pas riches. «Il n'y a pas beaucoup d'argent dans le milieu, reconnaît Gérard Balanche. C'est normal: les succès de tel ou tel sauteur ne font pas vendre davantage de skis d'une certaine marque, le nombre de pratiquants étant infime. Je me souviens que lors de la saison 1986-1987, durant laquelle j'ai signé mes meilleurs résultats, le saut à skis m'a rapporté environ 800 francs par mois. Bien sûr, nous étions nourris, logés et équipés, et nous avions un travail à mi-temps. Mais cela ne fait pas beaucoup quand même.»

«Lors de ma meilleure saison, le saut à skis m'a rapporté environ 800 francs par mois...»

Cela étant, nous ne pratiquons pas le saut à skis pour devenir riches. Et les choses n'ont guère changé: aujourd'hui, je ne gagnerais pas plus en signant les mêmes résultats.»

Reste que 800 francs par mois, cela frise la misère en comparaison avec d'autres sports...

RTY

BERNINA®
Couture à la Carte

TISSUS HYPER ACTUELS

Les derniers tissus mode sont arrivés



Louis CARRARD & Fils S.A.
Centre de couture Bernina
Epancheurs 9
Tél. 725 20 25 - NEUCHÂTEL

75537-588

À L'OCCASION DE
MARIAGES
ou **ANNIVERSAIRES**



APÉRITIFS
Pains fourrés
Petits desserts feuilletés au beurre
Flûtes au beurre
Mini-sandwiches
Divers canapés...

DESSERTS
Pièces montées
- vacherin
- soufflés
- tourtes jardinières
- crèmes au beurre

Nous prenons grand plaisir à vous livrer sur les lieux de votre choix: restaurants, salles privées...

NEUCHÂTEL, place du Marché. Tél. 725 13 21.

75536-588

L'ORCHIDÉE

Le paradis de la Mariée...
et des autres.



La Boutique spécialisée de A à Z
Location et vente
Décoration de tables

Moulins 13 - 2000 Neuchâtel
Tél. + Fax 032 721 49 49

75434-588

RESTAURANT DU CHÂTEAU DE VAUMARCUS
C. & J. Stauffacher - Tél. 032/836 36 10

A ÉVÉNEMENT D'EXCEPTION CADRE D'EXCEPTION

Le restaurant et son jardin d'hiver ou les salles précieuses du Château encore empreintes d'amours chevaleresques

74970-588

Schinz S.A.

Maison fondée en 1825

LE spécialiste de la liste de mariage personnalisée

Concessionnaire
Alessi, Baccarat, Bernardaud, Christofle, Robbe & Berking, Haviland, Wedgwood, Riedel, Villeroy & Boch

Temple-Neuf 4, 2000 Neuchâtel
Tél. (032) 725 12 14 Fax (032) 721 14 15

75552-588

LA NOUVELLE COLLECTION MARIAGE EST ARRIVÉE!



Breisacher

Succ. FALCHINI & SIMONINI
8, rue Saint-Honoré, NEUCHÂTEL, Tél. 725 19 34

75181-588

74967-588

Votre mariage - une fête!



Chers fiancés! Nous tenons à votre disposition une documentation pour listes de mariage fort pratique et prête à l'envoi, truffée d'excellentes idées-cadeaux, subtilement rangée dans un beau coffret haut en couleur. Pour la joie d'offrir et la joie de recevoir.

Pour votre liste de mariage:
Un coffret plein d'idées!

quincaille meyer
2013 colombier
Château 18
Tél. 032/841 33 54 - Fax 032/841 14 89

MM. René Krummenacher et Daniel Egli se feront un plaisir de vous accueillir.

L'ÉVÉNEMENT PERMANENT

VOUS PROPOSE

«L'Hôtel sur l'eau»

Votre mariage dans un cadre de rêve pour un moment inoubliable

Terrasse sur le toit de l'Hôtel

Salles jusqu'à 350 personnes

Héliport privé

Apéritif - Banquet - Traiteur

Notre cadeau:
suite nuptiale offerte aux mariés

Beaulac
VUE PANORAMIQUE
Tél. 032/723 11 11

74999-588

La Bonbonnière
Mme Ferrigno

BAPTÊMES - MARIAGES - COMMUNIONS

Exposition du 10 au 15 mars 1997
entrée principale

marina centre
Fleur-de-Lys 26, 2074 Marin
Tél. + Fax 032/753 87 67

75916-588

Boutique Mariage
ELLE ♥ LUI

Robes de mariées à des prix imbattables.



Robes de baptêmes, communions, costumes pour garçons, et un grand choix de bonbonnières.

Seyon 11 NEUCHÂTEL Tél. 032/724 68 64

73884-588

Institut de Beauté
JUVENA

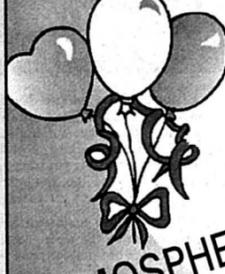
- Maquillage permanent
- Maquillage et manucure «spécial couleurs»
- Modelage d'ongles «américaine»
- Abonnement spécial amincissant
- Solarium «Ergoline»

Renseignements et rendez-vous au
Tél. 724 24 04

Rue du Seyon 4 - 2000 Neuchâtel

76423-588

Tout pour la fête



Ballons et accessoires
Guirlandes
Vaisselle jetable
Rubans

Décorations de salles pour:
Mariages
Anniversaires
Soirées de sociétés

ATMOSPHERE

Claudette LÉGER
Rue des Parcs 121
Tél. 032 / 724 19 49
CH-2000 Neuchâtel

76424-588

Jour J - ... Martine et Nicolas ne se laisseront pas prendre au dépourvu

En préparant leur mariage plus d'un an à l'avance, Martine et Nicolas se laissent pleinement le temps de réfléchir. Moins à la nécessité d'unir leurs destinées qu'à l'organisation de la cérémonie, capitale pour qui veut réussir le plus beau jour de sa vie.

Payerne, Lausanne, Neuchâtel: depuis quelques semaines, Martine Stumpf et Nicolas Oian fréquentent avec assiduité les salons du mariage. Ce qui ne relève pas du hasard, on s'en doute: les deux jeunes gens ont déjà fixé la date de leur jour J à eux, dans leur esprit tout au moins: ce sera le 8 août 1998 (le 08. 08. 98, aucune excuse en cas d'oubli de l'anniversaire, plaisante Nicolas!).

Martine, 22 ans, est employée de commerce, Nicolas, 27 ans depuis la Saint-Valentin, est ingénieur; ils vivent ensemble depuis deux ans et demi. Le mariage? Il répond à une envie de régulariser la situation et, élan plus romanesque, il réalise un rêve de toujours. «Quand je dis «mon copain», l'appellation ne traduit pas assez l'intimité», ajoute Martine. Autre raison: issue d'une famille déstabilisée

par le divorce, la jeune femme convole en justes noces un peu par défi.

A l'église

Le couple ne conçoit pas de parachever ce rêve et ce défi autrement que par une cérémonie à l'église. «Le mariage civil, ce n'est rien du tout», estime Nicolas. Lui est catholique - il est d'origine italienne - Martine, sans confession. Temple ou église catholique, il leur importe peu; pour l'instant, seule l'idée d'une messe traditionnelle est écartée.

On ne pourra certes pas reprocher aux futurs mariés leur imprévoyance: en s'y prenant plus d'un an à l'avance, ils se donnent non seulement le temps d'entreprendre les démarches administratives nécessaires, mais aussi d'effectuer une «tourné comparati-ve». Outre le repérage de quelques jolis édifices religieux, plusieurs restaurants du canton ont donc été contactés, d'autres le seront encore. Le choix s'effectuera en vertu de la qualité de l'accueil, de la beauté du cadre et, parce que Martine et Nicolas sont de fins gourmets, de l'originalité du repas.

Les alliances et les tenues des deux mariés devront eux aussi



Le mariage? Une perspective qui réjouit Nicolas et Martine.

photo Galley

sortir de l'ordinaire. C'est vraisemblablement un styliste qui imaginera la robe pastel de Martine - «pas du tout kitsch, sans dentelles ni rubans». Soucieux d'harmonie, Nicolas sacrifiera son rêve de «costard Armani» pour un habit qui reprendra, rappel délicat, les couleurs de la mariée.

Et tant pis pour la dépense? «Notre première intention,

c'était de ne pas compter»; et, pourquoi pas, de prendre le large, à bord de l'un des bateaux de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat. Un peu cher, le «Fribourg» restera à quai, mais il n'est pas encore totalement exclu de s'embarquer. Seul impératif, que l'on reste sur terre ou non: il faudra concilier la géographie et le confort, en évitant de cou-

rir de l'apéritif au repas, de l'église au cadre bucolique où se déroulera la traditionnelle séance photo.

Au diable l'avarice!

Bien forcés de quand même compter un petit peu, Martine et Nicolas ne raboteront certes pas le nombre des convives: ils seront plus de 200 pour l'apéritif, une petite centaine pour le

repas. Une part du budget (estimé entre 25.000 et 30.000 francs), sera bien sûr consacrée à l'animation de la soirée. Les deux jeunes gens viennent de rencontrer des organisateurs proposant des distractions (clowns, musiciens, magiciens...) «clés en mains» et pourraient se laisser tenter par la formule. Mais quels que soient les musiciens, la noce ne dansera pas sur un seul air; ce qui pousse Martine et Nicolas à s'inscrire à un cours pour échapper au ridicule de se marcher mutuellement sur les pieds (c'est ça ou la soirée techno).

Dernier chapitre de ce conte de fées, le voyage de noces emmènera le couple au soleil, une fois les fatigues du grand jour estompées. Pour le financer, ce sont les invités qui trinqueront cette fois-ci, puisqu'ils n'auront guère l'occasion d'équiper les mariés, déjà installés ensemble, en batterie de cuisine.

Consolation pour les négligents: la prévoyance ne supprime ni le trac ni l'angoisse. A ce point désireuse de réussir ce qui est censé être le plus jour de leur vie, Martine stresse d'ores et déjà Nicolas...

Dominique Bosshard

Voitures originales Où trouver le plus beau des «carrosses»?



Une impressionnante Cadillac de 7m50 de long pour jouer les stars le temps d'un jour. photo Olivier Staiger

On se marie en Deux-CV, en Fiat 500, dans la BMW de beau-papa ou la voiture du dimanche de papa... Mais il en est aussi qui, pour ce grand jour, optent pour un «carrosse» vraiment pas comme les autres. Voici quelques adresses où l'on peut louer, certes moyennant finances, d'anciens pompeux véhicules ou des quatre-roues prestigieuses actuelles. Voyage au pays des belles carrosseries...

Les voitures anciennes se trouvent sans trop de problèmes dans le canton de Neuchâtel, où nous avons dégotté deux adresses. Ainsi, chez RF automobile, à Marin, vous pouvez louer pour 480 fr. une splendide Lancia 1932, dite limousine impériale (voir photo). De couleur bordeaux et noire - peinture d'origine! -, cette voiture a toujours roulé en Suisse, où elle n'a qu'une petite sœur! Si vous n'avez pas peur d'avoir les cheveux au vent, vous choisirez plutôt une Peugeot Torpedo de 1928 (cabriolet), peinture bleue et ailes noires (tarif de location: 480 fr.). Pour 380 fr., vous pourrez encore opter pour une Felber de 1980 (fabrication suisse), une copie de Rolls Royce,

munié de miroirs à l'arrière et de petites lampes sur les côtés. Ambiance très conte de fées garantie. Chez RF automobile, les voitures sont toutes louées avec chauffeur et pour la journée (de 11h à 20h). Et ce sont surtout les latins qui sont friands de ce genre d'automobile que le patron confie avoir loué une fois pour fêter un... divorce!

Splendide Rolls Royce Silver Shadow

Alain Jaccard, de Neuchâtel, est président du Vétéran car club de Suisse romande. Passionné par les voitures anciennes, il dispose d'une Rolls Royce Silver Shadow (bleu marine intérieur cuir beige) de 1968 qu'il peut louer pour les mariages contre 500 fr. pour une demi-journée. Alain Jaccard possède encore une Jaguar XJ 6 de 1971, peinture grenat et intérieur cuir beige, que vous louerez entre 300 et 400 fr. la demi-journée. Pour 300 à 500 fr., vous pouvez encore choisir un coupé d'allure plus sportive, une Studebaker (bleu nuit, intérieur gris), voiture américaine des années 50, deux portes, et munie d'ailes verticales prééminantes, un peu dans le style de la Cadillac. Ces trois véhicules sont loués avec chauffeur.

Voitures de standing actuelles

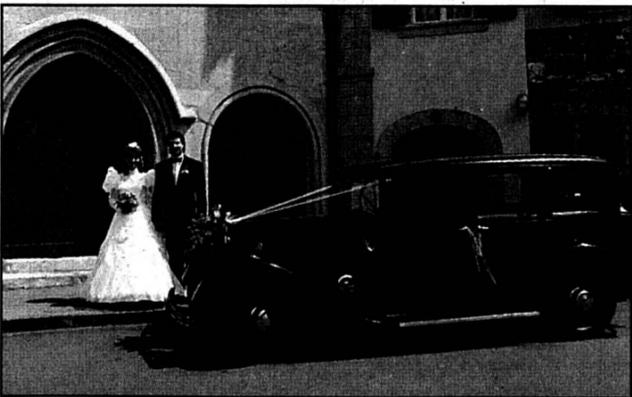
Pour louer des voitures actuelles grand luxe, il faut se tourner du côté de Genève et les prix prennent l'ascenseur car vous paierez les kilomètres de livraison du véhicule. Chez Prestige Cars, on dispose d'une flotte d'une trentaine de véhicules. A cette adresse, on peut aussi se procurer une Rolls Royce... blanche? Là, c'est plus difficile, car l'agence passe par des privés et ne peut donc pas intervenir sur la peinture de la carrosserie, pourtant souvent déterminante pour les jeunes mariés. Le type de voiture le plus souvent loué? La Mercedes 300 SEL, la 600 ou encore la 260 E à six portes, autant de grosses et chères voitures qu'il est recommandé de louer avec chauffeur pour des questions de sécurité (vol ou accident). Côté prix, une grosse Mercedes - avec chauffeur - se loue 790 fr. la journée (8 heures). Dans le prix sont compris 150 km de route. L'heure supplémentaire est facturée 60 fr. et le km 3fr.50 fr. Si vous optez pour une Rolls Royce, vous paierez entre 1500 fr. et 2200 fr. la journée, tout dépend du modèle choisi. L'heure supplémentaire vous coûtera 200 fr. et le km 8 francs!

Une somptueuse Cadillac noire

A l'agence genevoise Golden Limousines Service (GLS), on vous propose des véhicules uniquement avec chauffeur. La limousine la plus originale, et qui passera pas inaperçue, est une somptueuse Cadillac noire (photo) - unique en Suisse romande - que vous aurez peut-être vue si vous vous êtes rendus aux récents Salons du mariage de Genève et Lausanne. Dernière acquisition de GLS, il y a un peu plus d'un an, pour un prix de l'ordre de 150.000 francs, elle est surtout utilisée pour des missions diplomatiques et a notamment servi à transporter le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz et le chef d'Etat italien Oscar Luigi Scalfaro.

Long de 7m50 mètres, ce splendide engin (quatre portes) offre un grand salon à l'arrière, muni d'un bar, d'une télévision et d'une vidéo. Proposée avec deux rubans, un gros ruban sur la calandre et une bouteille de champagne dans le frigo, cette Cadillac est louée 700 fr. pour un mariage (5 heures de location et 100 km de route); le km supplémentaire est facturé 8 fr. et l'heure supplémentaire 100 francs.

Corinne Tschanz



Il n'existe qu'un autre modèle de cette Lancia de 1932 en Suisse. photo a

Robe La parure d'un seul jour



Prototype de robe, modèle Pili Cantoli, Ecole d'art.

photo Galley

Point de mire de la journée du mariage sur lequel tous les regards vont se porter, atout essentiel de la mariée, la robe ne supporte aucune concurrence. Mais comment la choisir? D'aucunes n'hésitent pas à parcourir des dizaines de boutiques spécialisées ou autres salons, des kilos de catalogues, pour finalement opter pour une robe de série, adaptée à la personne. Et la tradition d'inspiration classique l'emporte. On aime toujours autant le blanc, le champagne, dans des coupes plutôt classiques.

En effet, et bien que le tableau final de tout défilé de mode soit dévolu aux mariés, fantaisie osée en prime, on consulte peu les couturiers et rares sont les créations personnalisées et sur mesure, au masculin plus encore qu'au féminin. Néanmoins, pour qui veut sortir des schémas, il vaut la peine de pousser

la porte de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds, secteur N-mode. Toute une étude y a été menée sur l'habit de la mariée, du marié et de la famille, à l'appui d'une philosophie du produit, dans un contexte clairement défini. Elève de 3e année - elle a aujourd'hui terminé son école -, Pili Cantoli a projeté une robe longue, sobre, à dos nu, mais qui se distingue par une gerbe de plumes jaillissant au creux des reins. Cette réalisation fait de la femme un oiseau - de paradis ou de feu -, lui donnant une grâce tout en finesse et sans aucune lourdeur ni entrave dans le mouvement. Ce modèle est demeuré au stade de prototype. A essayer et à adopter peut-être, surtout lorsque l'on sait que l'Ecole d'art peut, dans ses classes de couture, réaliser des modèles ultra-personnalisés et uniques.

Sonia Graf

Etat civil Nationalités entrecroisées, il faut penser aux formalités

Chaque couple représente un roman d'amour exceptionnel, incomparable, cela on le savait, mais il est aussi unique sur le plan administratif et il faudra bien que les futures mariés consacrent un peu de temps à se renseigner et à rassembler papiers et formulaires avant de se passer la bague au doigt. Ce n'est pas simple pour tout le monde.

Les mariages entre citoyens de nationalités différentes exigent davantage de formalités que les épousailles entre Suisses, mais pour tout le monde, les papiers en vue d'une publication de bans doivent être déposés au plus tard trois mois avant la date prévue pour la cérémonie. Ils ne doivent pas dater de plus de six mois à ce moment là. Mieux vaut donc se renseigner à l'avance et s'y prendre à temps pour rassembler tous les documents requis. Pour les unions avec des citoyens étrangers, le principe général qui prévaut actuellement, c'est que chacun peut conserver sa nationalité d'origine. L'acquisition du futur conjoint peut varier et exiger des démarches différentes, selon les pays.

Tout se complique encore lorsqu'il s'agit du remariage de personnes veuves ou divorcées. Voici quelques exemples des démarches à faire avant de publier les

bans dans le canton de Neuchâtel.

● **Entre deux Suisses célibataires** - Pour Rosalie, originaire de Boudry et Hans, originaire de Berne, il suffit de remettre au bureau d'Etat civil de leur lieu de résidence une attestation de domicile et un certificat individuel d'état civil à demander à leur commune d'origine respective.

● **Un homme veuf ou divorcé, suisse** - Antoine est veuf, Philippe est divorcé. L'un comme l'autre doit apporter à l'état civil de son lieu de résidence, un permis de domicile, un certificat individuel d'état civil, ou un acte de famille, à demander à sa commune d'origine.

● **Une femme veuve ou divorcée** - Les femmes sont soumises à une obligation supplémentaire. Si Solange, veuve et Rose-Marie, divorcée se remariant dans une période de moins de 300 jours de leur veuvage ou de leur divorce, il leur faudra une dispense du tribunal. Au-delà de cette période, il leur suffira de produire un permis de domicile, et un certificat individuel d'état civil ou acte de famille.

Nationalités à prendre ou à conserver

La Suisse ne faisant pas partie de l'Europe, les formalités à accomplir sont à classer dans le domaine des cas particuliers. L'Office d'état civil compétent est celui de résidence de la future mariée si son fiancé demeure à

l'étranger. Par prudence, il faut prendre le temps de se renseigner personnellement et suffisamment tôt avant la date fixée pour le mariage, auprès des autorités consulaires des fiancés d'origine étrangère.

● **Une Suisseuse épouse un étranger** - Françoise est suisse, Juan, son fiancé est espagnol. Elle ne perdra pas sa nationalité et son mari ne deviendra pas suisse pour autant. Par contre, il pourra bénéficier d'une naturalisation facilitée s'il le désire, tout en conservant sa nationalité d'origine. Pour cela, après trois ans de mariage, il lui faudra donner la preuve d'un séjour en Suisse durant cinq ans en tout, dont une année sans interruption avant la date du mariage.

● **Une étrangère épouse un Suisse** - Gina est italienne, elle désire se marier avec Jacques, originaire de La Chaux-de-Fonds. Elle doit fournir un acte de naissance, un certificat de la commune d'origine de ses parents, un certificat de nationalité et un papier signalant qu'elle est libre. L'acte de naissance des Italiens nés en Suisse peut être acquis auprès de la commune où ils ont vu le jour et les bans seront publiés uniquement dans les couloirs de l'ambassade.

● **Etranger divorcé qui épouse une Suisseuse** - Mario est portugais. Il a déjà été marié, son divorce a été prononcé en Suisse. Il souhaite épouser Marie en secondes nocces. Il

doit lui-même signaler son divorce au Portugal. Les bureaux d'état civils suisses ne font pas ce genre de démarches. Sa situation est en règle en Suisse, mais il peut se retrouver bigame dans son pays.

● **Nationalité suisse acquise par mariage** - Ali est turc. Il a obtenu une naturalisation suisse facilitée par son mariage avec Thérèse, qui est suisse. Leur union se termine par un divorce. Si Ali se remarie avec Clara qui est Yougoslave, il perdra sa nationalité suisse.

La nationalité des futurs enfants

Dans le cas d'un mariage avec une personne d'origine étrangère, la transmission de la nationalité à ses enfants représente aussi une question à mettre au clair

● **Les enfants d'une Suisseuse et d'un étranger** - Solange est suisse et ses parents aussi, elle épouse Günther qui est allemand. Leurs enfants seront suisses d'emblée. Par contre, Paola a obtenu une naturalisation suisse facilitée par son mariage avec Pierre-André. Si elle se marie avec Harry qui est américain, elle ne transmettra pas automatiquement sa nationalité suisse à leurs enfants, mais ceux-ci pourront obtenir une naturalisation facilitée sans problèmes. L'acquisition de la nationalité du père diffère d'un pays à l'autre.

Laurence Carducci

Alliances Le choix, un tendre moment



L'anneau gage d'union et de fidélité n'a rien perdu de son pouvoir de symbole. photo Leuenberger

L'anneau représente par lui-même un symbole de perfection. Les légendes lui attribuent toujours un pouvoir magique. Il est un gage d'union et de fidélité depuis fort longtemps. L'alliance des époux et les bagues de fiançailles existaient déjà à l'époque romaine, et il est possible que cet usage soit plus ancien encore. Dans sa forme la plus épurée, le cercle, symbole de perfection que l'on porte au doigt, a été découvert dans des sites de l'âge du bronze. A Rome, les ciselures plus ou moins raffinées signalaient déjà les différences sociales.

Alors que les bagues de leurs parents demeuraient fort simples, les futurs époux d'aujourd'hui reprennent goût à l'ornement. Les jeunes femmes surtout apprécient les bagues très raffinées, et finissent par convaincre leur futur mari de porter une alliance plus marquante.

Dans ce domaine, les créateurs ne manquent pas d'imagination. En si peu d'espace, ils gravent des lignes de vie et dessinent le chemin de la vie à deux. L'union s'inscrit alors dans des éléments jumelés ou entrelacés ou même marqués de grands frissons et les bijoux déposent en plus quelques menus diamants sur l'anneau de l'épouse.

Le moment du choix des anneaux reste pour beaucoup d'époux le plus doux des souvenirs. Seul le bijoutier assiste à cette intime cérémonie, où se détermine le premier acte commun vers l'officialisation de leur amour. Généralement empreint d'une certaine gravité, cet acte dépasse la portée d'un simple achat. Il impose au couple le respect des souhaits de l'autre et éventuellement une phase d'accommodement qui doit apporter à l'un et à l'autre la même satisfaction.

LCA

Publicité MARIAGE

76451-588

URECH

Bijouterie Joaillerie Horlogerie

11 Rue du Temple-Neuf
2000 Neuchâtel

JPM diffusion
Jean-Pierre Maire
carterie

FAIRE-PART:
MARIAGES
NAISSANCES
COMMUNIONS

Les faire-part sont disponibles
immédiatement de notre stock.

Pour que la fête soit belle

BALLONS ALU, AIR WALKERS
ballons caoutchouc, rubans, guirlandes,
cartes de table, etc.

Accessoires et décorations pour
mariages et anniversaires.

NOUVEAU: nous en-BALLONS vos cadeaux

Grand-Rue 14 2034 Pesieux Tél. 032/730 14 60

PRÊT-À-PORTER
HOMMES & FEMMES

MARZO

SEYON 7 - NEUCHÂTEL
TEL. 725 02 82

Pour vos soirées, cocktails...
Pour votre mariage...
Les nouvelles lignes de la
mode italienne sont arrivées!!

76286-588

**Restaurant de la
Maison des Halles**

Albert et Catherine
Reichl (-Frochaux)

Neuchâtel
Tél. 724 31 41

♥ **Votre mariage** ♥

Le plus beau jour de votre vie!

Le Restaurant «Au Premier»

Salles pour banquets de 10 à 150 personnes,
apéritifs - cocktails - réceptions - repas.

Tous vos soucis seront pris en charge
par Albert et Catherine Reichl.

Un dossier complet de préparation est à disposition

76425-588

● Meubles rotin de qualité
● Créations italiennes
● Vaste assortiment
● Prix attractifs
● Riche palette de couleurs, etc.

Chambres à coucher,
salons, salles
à manger, bibelots,
miroirs, étagères,
petits meubles, etc.

BOUTIQUE ROTIN

CHAUSSÉE DE LA BOINE 2 • NEUCHÂTEL • TÉL. 724 14 00

76395-588

Listes de mariage • Porcelaine • Verrerie • Couverts

Futurs mariés, à trois
c'est mieux qu'à deux!
**Michel Vautravers, le
spécialiste de la liste de mariage, se
met en quatre pour vous deux...**

Michel Vautravers

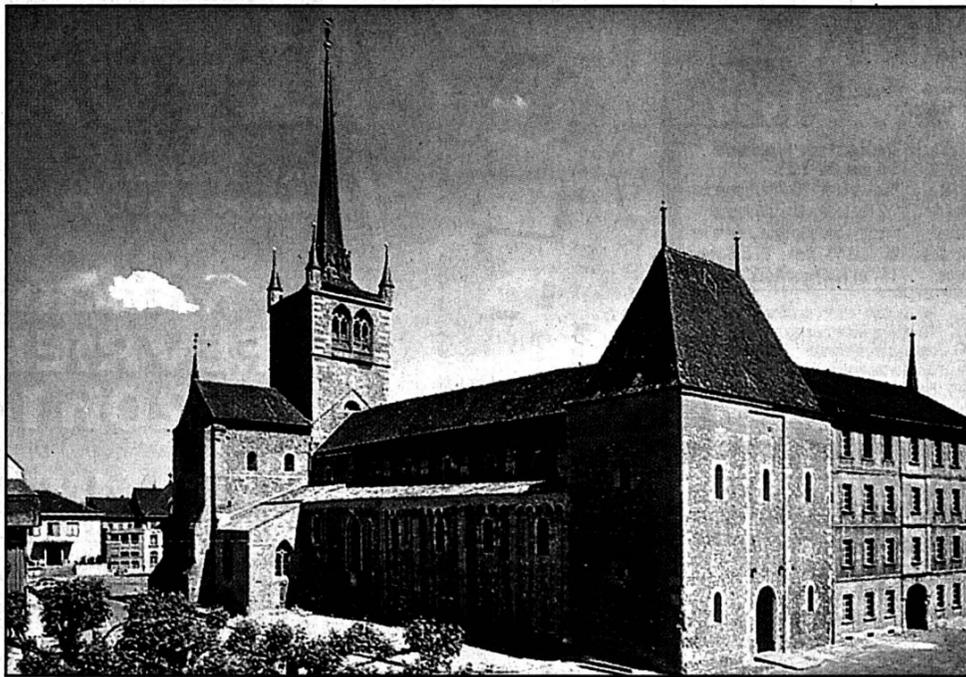
ARTICLES DE MÉNAGE SA

6, rue du Seyon • Neuchâtel
Tél. 032/725 30 60 • Fax 032 / 725 26 30

74973-588

Escapade Payerne, fille de Cluny, et Romont, colline sublime

De là, le fugueur d'une belle journée peut contempler le Jura au loin. Il s'est un peu rapproché des blancs sommets alpins, en parcourant une grasse campagne où la terre noire se gonfle dès les premiers signes de printemps, promesse de belles récoltes. Fille de Cluny, Payerne n'offre pas qu'un savoureux saucisson campagnard. Entre ciel et terre, Romont semble suspendu dans un décor divin. A peu de distance, Oron ajoute au charme de l'escapade.



Payerne. Façade nord de l'Abbatiale dans la splendeur de l'été.

photo sp

Capitale de la Basse-Broye après que celle-ci a fait un crochet par Moudon, chef-lieu de district de quelque 7500 habitants, Payerne plonge loin dans le passé ses racines historiques. Un tumulus de l'Age du fer, un établissement gallo-romain au IIIe siècle avant J.-C., témoignent d'un vieux peuplement. Un saut dans le temps amène les curieux dans l'histoire moderne de la petite cité, où un couvent clunisien est fondé au Xe siècle. Par l'impératrice Adélaïde peut-être, fille de la reine Berthe et épouse, en secondes noces, de l'empereur Otton Ier. Plus tard, le couvent connu successivement la maison de Savoie, les

Habsbourg, avant que la Réforme ne s'impose avec l'entrée des Bernois en 1536.

Le chantier de l'Abbatiale, l'un des plus grands édifices de l'époque, a été ouvert de l'an 1000 à 1087, selon les recherches les plus récentes, faisant de Payerne-Paterniacum l'une des plus belles filles de Cluny. Fille infidèle, qui couronna l'empereur Conrad II roi de

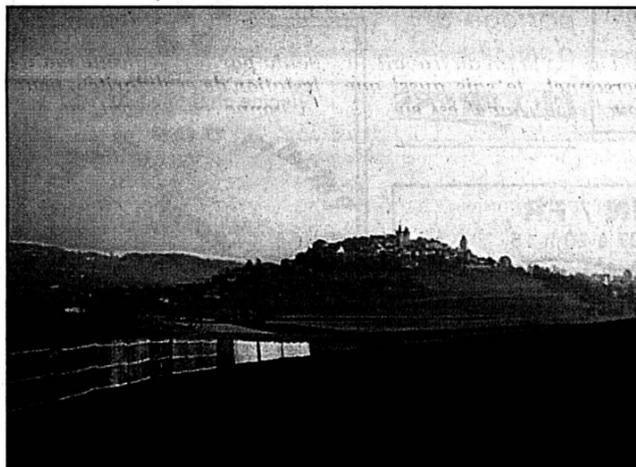
Bourgogne en 1033 et que les convulsions de l'histoire ferment au milieu du XVIe siècle pour quatre siècles environ, tandis qu'elle fut utilisée comme entrepôt ou caserne militaire, salle de gymnastique ou prison, à l'instar d'autres édifices sacrés ailleurs en Europe. Aujourd'hui, l'Abbatiale respire de lumière dans sa nef sereine où, du haut des chapiteaux, pas loin de dix siècles vous regardent. On y présente des expositions dont le succès ne cesse de s'affirmer, on y produit des concerts mémorables et aucun de ceux qui ont franchi, ne serait-ce qu'une fois le narthex voûté aux vingt-quatre vieillards peints vers 1200, ne l'oublie jamais.

Blottie autour de cet ensemble architectural enviable, la vieille Payerne, centre névralgique d'une campagne bucolique à souhait, a conservé quelques ruelles pavées absolument charmantes, ponctuées de tours ou rythmées par des arcades. C'est là, dans les petits cafés et restaurants, que se dégustent ses célèbres charcuteries, dont le saucisson. On ne peut pas avoir été ville de foires auxquelles on accourait de fort loin sans qu'il en reste quelque chose! La Payerne contemporaine offre, quant à elle, moult possibilités de loisirs, dont des activités sportives et un magnifique camping-piscine. Enfin, les fanatiques de l'aviation trouveront

un arrangement s'ils veulent s'approcher des installations aériennes militaires.

Là-haut sur la colline

Distante d'une quinzaine de kilomètres, la colline où Romont semble s'être posé bien plus qu'accroché offre une vision saisissante avant de se laisser approcher. Sorte d'île dans un océan de champs, de bois, sertis, au



Romont, suspendu entre ciel et terre dans le couchant de février.

photo S. Graf

loin, par un collier de sommets alpins, la petite bourgade attire le passant comme un aimant. Il faut y monter et cela en vaut la peine, ne serait-ce que pour le paysage, la vision à 360° d'un environnement d'une réelle beauté. Dans l'hiver bleuté, entre ciel d'acier et sol en lent dégel

ment lié à une route des églises et chapelles proches, ornées de verrières modernes. Nulle part ailleurs, sinon dans le Jura, on trouve une telle concentration de vitraux d'aujourd'hui. Il s'agit d'un véritable phénomène.

Sonia Graf

Oron-le-Châtel

Dans la Broye toujours, douce campagne décidément bien attrayante pour les marcheurs, cyclotouristes, cavaliers, le Château d'Oron ne connaît plus pour passes d'armes que celles des fourchettes, y compris dans la salle des Tortures ou celle de Justice, où les banquets et la haute gastronomie attirent les clients de fort loin. Solide forteresse médiévale édiflée



Façade orientale du Château d'Oron.

photo sp

vers 1190-1210, le château a traversé les siècles sans trop de modifications architecturales, au gré de maîtres des maisons d'Oron ou de Gruyères avant de devenir, dès 1557 et durant 241 ans, la demeure des baillis bernois. Articulés autour de la belle cour centrale, les salons, salle à manger, salon de musique du premier étage témoignent d'un mode de vie bourgeois et cultivé de la fin de l'Ancien régime. Les joutant, une remarquable bibliothèque contenant près de 18.000 volumes sous son plafond à caissons du XVIe siècle, retient tout particulièrement l'attention du visiteur. Outre ses offres de loisirs permanentes, toute la région d'Oron vivra, cette année, à l'heure grecque, en particulier durant l'été. Alliant création picturale et cinéma, photographie et spectacle (au Théâtre du Jorat avec Alexis Zorba), cette action «Passport pour la Grèce» doit insuffler à Oron, Servion, Mézières une nouvelle dynamique touristique.

SOG

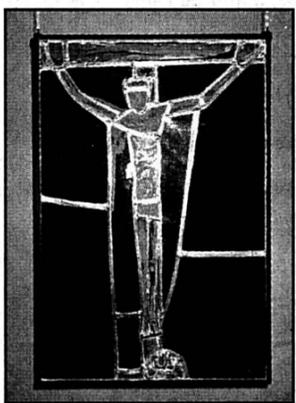
Georg Matt

Maître verrier, enseignant, musicien, Georg Matt, 79 ans, se consacre particulièrement à la création de vitraux depuis plus de trois décennies. Dans la région bâloise, où le vitrail moderne a trouvé un terreau très favorable depuis les années vingt. Adeptes des techniques médiévales, Georg Matt construit lui-même ses verrières aux couleurs vives, patinées en profondeur et rassemblées par des baguettes de plomb. «La musique est ma vie», explique-t-il et il l'illustre dans des graphismes simplifiés et des chromatismes sonores, dédiant ses œuvres à Olivier Messiaen, Igor Stravinski ou Beethoven. Auteur d'images emblématiques de la culture occidentale et chrétienne, il s'inspire tant de Don Quichotte que des Psaumes bibliques. Enraciné au pays,

un «Klaus d'Appenzell» évoque la vie heureuse dans les sonnailles d'une poya.

SOG

● Romont, Musée du vitrail, prolongation jusqu'au 27 avril.



Simplicité et tradition.

photo S. Graf

Coup de fourchette Goûter aux saveurs de la Turquie

Avez-vous déjà goûté à la cuisine turque? Non, ça n'emporte pas la bouche; rien à voir avec les recettes indiennes, ça ressemblerait plutôt à la cuisine grecque. Repris en automne dernier par la famille Simsek, déjà active dans le secteur automobile dans la région de l'Entre-deux-Lacs, le Fédéral, au Landeron, s'est refait un look: bonjour l'Orient! Dans une jolie salle à manger aux tons saumon - les rideaux à volants ont été achetés tout spécialement en Turquie - et décorée d'objets typiquement de là-bas dis, on peut déguster par exemple de délicieuses aubergines farcies, des brochettes de

viande (agneau, poulet, bœuf, poisson, fruits mer) ou encore de savoureuses salades composées avec des légumes frais (avec ou sans feta). La cuisine turque du Fédéral ou l'amour des aubergines, tomates, poivrons, concombres pour les végétariens, la frénésie de nombreuses viandes grillées pour les carnivores et même des pizzas version orientale pour les «pizzavores», sans oublier de délicieuses galettes de pain (pide), le tout à des prix raisonnables. A essayer, par exemple le vendredi 14 mars prochain, à l'occasion d'une grande soirée des Mille et Une Nuits.

Corinne Tschanz



Au Fédéral, les saveurs orientales mènent le bal.

photo Galley

Coup d'aile Hit-parade des tarifs aériens

Départ de Genève:

- Alicante (590.-) avec Ibéria/Aviaco
- Funchal (795.-) avec TAP Air Portugal
- Ibiza (582.-) avec Ibéria
- Kos (519.-) avec Olympic Airways
- Lisbonne (630.-) avec TAP Air Portugal
- Londres (250.-) avec Kuwait Airways
- Nice (299.-) avec Air France
- Quimper (420.-) avec Air France

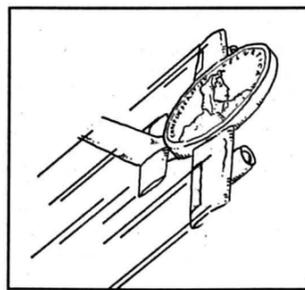
- Valence (574.-) avec Crossair
- Vienne (590.-) avec Air France

Ces prix sont extraits de la bourse des voyages d'Internet Alls Supermarket of Travel, adresse <http://www.astarte.ch/gefic> et sont publiés avec son autorisation. Ils concernent des trajets aller et retour et peuvent occasionner des escales ou des changements d'avions.

Vous pourrez également obtenir tous les renseignements utiles (horaires, validités, itinéraires, restrictions dans le temps, condi-

tions d'application, etc.) en vous adressant à votre agence de voyages habituelle.

Attention: ces tarifs sont valables au moment de leur publication. Ils sont à tout moment susceptibles de modifications.



Assez d'âneries

Ras-le-bol de ces journalistes en mal de sensations.

Ras-le-bol de ces experts en hockey sur glace spécialisés en arbitrage, trop enclins à débiter des âneries à tour de page par des commentaires irresponsables, inconscients, sans aucun fondement et dont on peut être sûr qu'ils n'ont jamais arbitré un seul match de leur vie (histoire de se rendre compte), pas plus qu'ils ne connaissent la couleur de la couverture des règles de jeu officielles.

De ces rédacteurs dont il ne viendrait pas à l'esprit de nous proposer un reportage, une interview des directeurs de jeu, ... histoire de comprendre. Le hockey suisse ne s'en trouverait que gagnant.

J.-F. Berdat est en tête de cette triste liste.

Car si, selon lui, on peut se demander ce qui a poussé M. Kunz à embrasser la carrière d'arbitre, l'on est en droit de se demander ce qui l'a poussé à embrasser celle de journaliste?!

Ses commentaires ne valent pas la moindre petite

pièce. Une chose encore: un arbitre n'a qu'une fraction de seconde pour prendre une décision (siffler) ou ne pas en prendre (juger l'action encore correcte et laisser jouer).

Un journaliste a environ 150 minutes (temps du match + arrêts de jeu + pauses) pour analyser la partie, pondre son article et coucher sur papier tout son répertoire d'insultes au sujet de l'arbitrage, et je ne compte pas le temps d'éventuelles prolongations.

Je laisse le lecteur (spectateur) méditer, à savoir laquelle de ces deux tâches est la plus difficile...

Le jour où joueurs, dirigeants, entraîneurs, supporters, arbitres, etc... auront ensemble à cœur de tout mettre en œuvre pour obtenir une saine rivalité ainsi qu'une grande sportivité, la fête sera belle et le hockey sera roi.

On peut rêver.

Didier Gygax
Arbitre officiel pour le HCC
Boudry

Mieux manger sans alourdir le budget

Lettre ouverte à la direction du home et hôpital de Landeveye

Quand j'ai lu dans le journal l'an passé, l'article concernant les repas à Landeveye, j'avais de la peine à croire que la qualité était si dégradée. Il a fallu que je sois hospitalisée 5 jours et que je reçoive ensuite les repas à domicile pour me rendre à l'évidence. Il y a 5 ans, j'ai été hospitalisée 3 semaines, je trouvais la nourriture digne d'un hôtel simple mais très correct.

Autre constatation cette année. Exemple: filets de perches tous secs, salade niçoise (1 feuille de salade, pommes de terre coupées grossièrement, 2 filets d'anchois), gigot d'agneau à moitié immangeable, brochette de viande idem et j'en passe et que dire des légumes pas farineux non plus. Je trouve que c'est du gaspillage car il

n'y a même plus maintenant la possibilité de donner les restes au bétail.

Alors, Mesdames et Messieurs, il est temps que vous repreniez en main votre équipe de cuisine. Mettez-vous un peu à la place des personnes hospitalisées ou âgées, qui ont si peu d'appétit mais qui apprécient quelque chose de bon et que l'on stresse parce qu'il faut avoir fini avant la fin du travail du personnel. Je sais aussi que tous le personnel est sur des charbons ardents et qu'il n'a plus la possibilité de faire son travail correctement. La cuisine est un monde à part (j'en parle par expérience) il faut être motivé pour faire ce travail. Un peu de surveillance, je suis persuadée que votre budget cuisine n'augmentera pas.

Georgette Sutter
Chézard-Saint-Martin

Je voudrais ne pas rêver

Neuchâtel, mardi 11 février, 12h50; angle rue du Seyon, rue de la Treille. Un jeune Africain joue du tam-tam. On le voit souvent en ville. Il change d'endroits. Aujourd'hui, c'est le long des vitrines de chez Payot que retentit cet instrument puissant, aux rythmes étonnants. Musique d'ailleurs! Un tam-tam, ce n'est pas du bignou, comme dirait M. de La Palice en personne. Ça fait «boum-boum» avec la même différence entre la calligraphie et l'audition que le «Hi Han» de l'âne chez la comtesse de Ségur! Ce n'est pas du musette, ce n'est pas Yvette Horner ni Maurice André. Ça a un côté âpre, sauvage. Ça exprime la vie autrement. Faire «boum-boum» sur un tam-tam ce n'est pas forcément taper comme un sourd sur une peau de bique, pour autant qu'on laisse tomber un instant le carcan des idées reçues, de ce qui est habituel ou pas. Nos rues, grâce aux musiciens ambulants se sont humanisées, et l'humanité c'est vaste, c'est riche, c'est plein de différences.

Neuchâtel, mardi, 12h50, angle de la librairie Payot: la voiture des policiers, deux policiers, un jeune Africain qui joue du tam-tam interpellé, qui a peur, qui s'enfuit laissant sur la

rue son instrument, que les agents embarquent dans leur voiture et la voiture s'en va... et la rue un instant interloquée, surprise, un instant immobile, qui hésite à comprendre, pas encore solidaire... et puis tout redémarre, le rideau est retombé, chacun repart de son côté... et je suis triste, mal à l'aise. Ben oui, un tam-tam, ce n'est pas du bignou, ça joue sauvage, ça exprime autrement. Ça dépasse les bords, c'est pas copie conforme. Alors on enlève, on nettoie, on gratte... propre en ordre, en avant tout!... alors qu'à La Chaux-de-Fonds il s'en passe de belles!!! Ce n'est qu'une toute petite histoire de rien du tout, pour nous, bien au chaud, qui la vivons de l'extérieur. Mais qu'en est-il de ce jeune homme dont le tam-tam est au violon?

Je voudrais ne pas rêver en imaginant une fin d'histoire heureuse, pacifique ainsi que réaliste. Je veux dire qu'on ne demande pas à un coquelicot d'être bleu-ciel et qu'un tam-tam ce n'est pas du bignou, ça joue sauvage, ça fait «boum-boum», ça exprime autrement.

A Neuchâtel que j'aime.

Marianne Schneider
Cortailod

Autre vision de la culture biologique

Un vigneron «bio» répond à l'émission «A bon entendeur» du 11 février 1997

Depuis cinq ans, je cultive mes vignes sans utiliser d'herbicides, d'engrais chimiques ou de produits de synthèse, ce qui m'amène à faire ces quelques réflexions au sujet de l'émission du 11 courant.

A quoi bon cultiver «bio» si les produits récoltés ne sont pas de meilleure qualité que ceux issus de la culture traditionnelle ou de la production intégrée (PI), mais encore d'un prix plus élevé?

C'est oublier l'incidence de la culture agro-biologique sur l'air que nous respirons, sur l'eau que nous buvons et sur la terre qui nous nourrit.

Il y a 1400 ans, Hippocrate disait déjà: Que ta nourriture soit ton médicament et ton médicament, ta nourriture.

Il est vrai que des résidus de D.T.T., interdit depuis plus de 20 ans, sont encore présents dans les cultures biologiques assez récentes. Comme l'a dit M. F.-P. Devenoges, c'est une raison supplémen-

taire pour supprimer des produits chimiques qui polluent le sol pendant de si nombreuses années.

Le prix des produits «bio» est plus élevé pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, la culture biologique nécessite une main-d'œuvre plus importante et un plus grand nombre d'heures de travail. En culture traditionnelle et en PI, par exemple, l'emploi des herbicides diminue de beaucoup les frais de main-d'œuvre.

D'autre part, la distribution des produits «bio» périssables comme les fruits, les légumes et les produits laitiers ne peut se faire d'une manière rationnelle du fait de l'éloignement des points de vente des producteurs «bio» disséminés dans le pays. C'est donc un facteur de coût plus élevé.

La transformation des produits «bio» dans de petites unités de production augmente également les coûts, de même que la marge des intermédiaires.



Beaucoup de vigneron n'utilisent plus aujourd'hui d'herbicides ou d'engrais chimiques. photo a

Ces inconvénients peuvent disparaître en partie avec une forte augmentation des producteurs et des consommateurs «bio». Les prix ne devraient alors dépasser que de peu ceux pratiqués par la PI.

En conclusion, je m'étonne qu'«A bon entendeur», après avoir traité des sujets comme

la vache folle et les aliments transgéniques, n'ait pas une attitude plus positive vis-à-vis de la culture biologique qui respecte la nature et de ce fait contribue à sauvegarder la santé des consommateurs.

Maurice Lambert
Chez-le-Bart

N'est pas «Téléthon» qui veut

Samedi 7 décembre ont été allumées les dix bougies d'anniversaire du Téléthon. En apparence, tous les éléments étaient réunis pour assurer la réussite de cette journée. Même le soleil était de la fête. En coulisses pourtant, certaines personnes qui ont voulu participer à cette manifestation de «solidarité», pour la bonne cause, ont eu des crève-cœur, car les organisateurs n'ont pas voulu d'eux. Pourquoi?

Nous sommes commerçants indépendants, aux Brenets, et quand nous avons appris qu'une importante manifestation liée au Téléthon devait avoir lieu au village, nous avons d'emblée décidé d'y participer, sans encore en définir la forme. Je tiens à préciser que notre motivation était double, notamment pour des raisons personnelles que je tairai ici. Je constate que personne n'est venu se renseigner sur notre initiative. Comme rien ne bougeait du côté des autorités, nous avons pris la décision, début novembre, de monter un stand sur les bords du Doubs. Suite à une première démarche auprès de l'administration communale (pour connaître la procédure à suivre afin d'être intégré dans l'organisation Téléthon), il nous fut répondu que la commune des Brenets n'était pas concernée par cette manifestation et qu'il fallait nous adresser au responsable

du Lions Club, au Locle. Ce que nous avons fait dans un deuxième temps. Nous étions à mi-novembre et une coïncidence a voulu que notre entretien téléphonique ait lieu le jour même où les sociétés locales se réunissaient avec les Lions. Nous avons alors appris qu'on prenait note de notre participation, sans savoir encore si Les Brenets prendraient part à cette action. Auquel cas, il serait fait appel à des personnes extérieures. Entre-temps, le temps a passé. Nous avons pris les dispositions pour la réalisation de notre stand Téléthon, sans omettre de téléphoner au président des sociétés locales pour l'informer de notre démarche et lui signaler notre ouverture face à toutes propositions de collaboration. Ainsi, après s'être adressés de Pontthuis à Pilat, nous allons de l'avant dans notre organisation, jusqu'au jour - à peine une semaine avant le jour «J» -, surprise, surprise! L'administration communale nous appelle. Nous pensions naïvement qu'on allait confirmer notre participation. Non, bien au contraire, puisqu'on nous prie de retirer notre stand. Motif? Il ne faut pas couper l'herbe sous les pieds des sociétés locales. Nous refusons cette demande, la trouvons grotesque. «Je transmettrai votre réponse à qui de droit» nous a-t-on rétorqué. Qui est donc ce mystérieux

personnage «à qui de droit» qui passe par l'administration communale afin que celui-ci reste dans l'anonymat? Nous osons espérer qu'il ne s'agit pas d'une personne exerçant une fonction publique.

Ce coup de fil ne nous a pas découragés pour autant et nous avons alors demandé au président de commune un plan de la manifestation. «Nous n'en avons pas et si nous en établissons un, nous vous le remettrons le samedi matin de la manifestation» a-t-il répondu. Soit un peu court pour le montage de notre stand. Cette réponse suffisamment claire nous a fait comprendre que nous étions indésirables. Nous nous sommes alors adressés à la mairie de Villers-le-Lac pour obtenir les renseignements que la commune des Brenets ne possédait apparemment pas. Merci à nos amis français de l'accueil qu'ils nous ont réservé. Ils nous ont gentiment livré tous les renseignements en leur possession. Soyons honnêtes, deux jours plus tard, la commune des Brenets nous a tout de même fait parvenir un croquis de la manifestation. Dans la foulée, nous remercions de tout cœur tous ceux qui ont eu l'intelligence de comprendre notre démarche et qui nous ont spontanément aidés pour réaliser notre stand Téléthon. Particulière-

ment Olivier Girard qui a mis à disposition son champ pour cette journée. Sans son accord, cette action sur les bords du Doubs n'aurait pu avoir lieu. Merci aussi aux bénévoles présents samedi au stand des exclus. Je n'ai en revanche pas de qualificatifs vis-à-vis des autorités et des organisateurs qui ont omis d'informer «certains commerçants» sur la mise en place de déviations et de fermetures de routes. Mais, nous constatons que les places de parc sises devant notre commerce, pourtant privées, sont souvent occupées à nos dépens, alors qu'elles sont réservées à nos clients de passage. En revanche, nous ne chipotons pas sur les WC que nous avons laissés à disposition, à cette occasion. Nous espérons que cette mésaventure ne découragera pas les initiatives futures pour le Téléthon, car, si on continue d'agir ainsi, nous doutons qu'il soit possible de souffler les vingt bougies anniversaire de cette action. Il ne suffit pas de construire un pont de fraternité pour gommer les frontières si on n'arrive pas à supprimer l'esprit de clocher d'un petit village. Signalons que notre don réalisé lors du Téléthon sera versé à la commune de Villers-le-Lac qui transmettra aux responsables du Téléthon.

Bärbel Hainer
Les Brenets

Vie nocturne à Neuchâtel

Les membres de notre association ont été désagréablement surpris d'apprendre qu'une publicité vantant les mérites de la vie nocturne à Neuchâtel serait bientôt publiée dans le Guide du routard par les soins de Tourisme neuchâtelois.

Afin de ne pas tirer de conclusions hâtives, nous avons pris contact par téléphone avec M. Yann Engel, directeur général du Tourisme neuchâtelois pour en savoir un peu plus. M. Engel nous a aimablement répondu qu'il ne fallait pas sortir cette publicité de son contexte et qu'elle concernait par exemple aussi bien la ville de Neuchâtel que celle de La Chaux-de-Fonds.

Nous sommes certains que cette démarche partait d'une bonne intention. Toutefois, M. Engel ne s'est pas rendu compte à quel point les désordres nocturnes au centre-ville mettent les nerfs des habitants et des commerçants à fleur de peau. Reprenant les termes de cette publicité, nous pourrions dire qu'il faut le vivre pour y croire.

S'avançant sur un terrain particulièrement sensible, il aurait dû prêter une attention toute particulière au choix de ses mots. Par exemple, «belles de nuit» a un sens très précis dans le dictionnaire, même si cela peut avoir un effet plaisant avec l'expression «balle de match». Comme les salons de massage ont tendance à

proliférer en ville de Neuchâtel, certains pourraient faire un amalgame peu flatteur pour notre chef-lieu.

De même, parler de 120 décibels est malvenu lorsqu'on sait combien il est difficile de faire appliquer la norme légale fédérale de 92 décibels et combien ce niveau sonore, même respecté, engendre de nuisances pour les habitants.

Nous espérons que Tourisme neuchâtelois pourra tenir compte de ces quelques remarques pour l'avenir.

Au nom de l'association
«Vivre à Neuchâtel»
le président
Jean-Bernard
Neuenschwander

«Les adeptes du poisson»: précision

L'article «Les adeptes du poisson», paru dans la tribune des lecteurs de «L'Impartial» et de «L'Express» des 17 et 19 février 1997, n'engage aucunement la responsabilité de la famille Besson, qui n'était pas gérante du restaurant de Tête-de-Ran au moment des faits relatés dans ledit article. Il importait d'apporter cette précision à la clientèle de Tête-de-Ran, ceci afin d'éviter toute confusion.

Pierre Chappuis-H.
Colombier

Cinéma Sandrine Veysset filme un conte moderne à la campagne

«Y aura-t-il de la neige à Noël?» est un drame familial en équilibre subtil entre le conte (le rêve) et le documentaire (le réel), entre poésie et brutalité. Rencontre avec son auteur, la jeune réalisatrice Sandrine Veysset, qui signe ici son premier long métrage.



Sandrine Veysset a eu envie de filmer le travail à la campagne. photo sp

- C'est sur le tournage des «Amants du Pont-Neuf» de Leos Carax, où vous étiez assistante-décoratrice, que vous avez décidé d'écrire ce film. Quelle est la part d'autobiographie de cette histoire?

- Le premier lien entre ce film et moi c'est la campagne, tous les gestes agricoles que je connais bien (je suis née dans la région d'Avignon) et que j'avais envie de montrer, ce d'autant plus que l'on montre rarement le «travail» au cinéma. J'aimerais bien un jour filmer le travail en usine, par exemple. Je n'avais pas l'impression de faire un documentaire sur la vie de la ferme. Je parle simplement de choses que je connais. L'autre lien, c'est le sujet du film: l'amour maternel. J'avais envie d'en parler parce que j'en ai eu... Sinon, tout le reste est de la fiction.

- Le film apparaît aussi très abstrait. Toute l'histoire se déroule dans une sorte de huis clos où la ferme est le seul repère, sans autres références géographiques et temporelles.

- Je voulais créer en effet une dimension un peu onirique, liée au conte. Le huis clos m'intéressait pour cela. Je cherchais à constituer un univers coupé de

l'extérieur. Au fond, le réalisme de l'histoire m'intéresse peu. Je voulais surtout traduire un peu de l'univers des enfants qui, face à la réalité, transcendent tout.

- Mais le conte se brise, parfois. Par exemple lorsque, sur l'ordre du père, ses ouvriers détruisent le petit village jouet en terre des enfants.

- Il y a deux mondes dans le film, celui des adultes et celui des enfants. Là, c'est un geste (violent) qui relie les deux. Dans le film, les enfants ont un territoire, des endroits privilégiés où ils observent le monde des adultes. Forcément, par moments, ça se brise.

- Vous maintenez le spectateur dans une certaine ignoran-

ce des rapports entre les personnages, et vous les découvrez peu à peu, au compte-gouttes...

- C'était une volonté de départ, dès l'écriture. J'ai inversé les termes: souvent, on donne tout dès le début; le spectateur sait parfaitement qui est qui, ce qui va se passer. Moi, c'est le contraire. Je voulais que les personnages portent leurs liens sur eux, qu'ils soient seuls à les connaître et que le spectateur les découvre petit à petit. J'aime à dire que ce récit est construit comme un puzzle; et qu'à aucun moment on puisse se dire qu'il y manque quelque chose. Finalement on voit très peu de choses; on ressent plutôt.

- Le film a été tourné à trois époques différentes (été, automne, hiver). A chaque fois, les passages sont très perceptibles à l'image, très durs, très contrastés.

- Oui l'ellipse est volontairement très brutale. Au départ, j'avais envie de délayer les couleurs, comme l'idée du temps qui passe et qui délave les choses et les sentiments. J'avais dit à la chef opératrice que je voulais que l'image parte du lumineux pour finir pratiquement au noir et blanc, les blocs de saison favorisant ces passages. Comme nous n'avions pas beaucoup d'argent, nous avons fait avec les moyens du bord, ce qui n'est pas plus mal. On a surexposé l'été, on a fait l'automne «sans blanchiment», ce qui donne une image plus contrastée; et, pour la fin, nous avons plutôt délavé les murs et les costumes, afin de compléter à moindre frais le sans blanchiment de la pellicule.

- A propos, pourquoi «Y aura-t-il de la neige à Noël»?

- Ce titre est venu dès le début de l'écriture, tout comme le début et la fin du film. J'ai une vraie fascination pour la neige. Je l'ai toujours eue. Dans la région d'Avignon où j'habitais, la neige était rare; quand elle venait, c'était comme un miracle, une bonne chose qui arrivait. Il y a une magie de la neige. Ce n'est pas juste le blanc, c'est quelque chose qui tombe du ciel et qui m'épate pas mal.

- La fin du film, ouverte, a suscité passablement de réactions. Elle laisse en effet au spectateur le loisir de se deman-

der si la mère a rêvé ou non ce qui arrive. Quelle est votre position?

- La fin est traitée afin qu'on puisse se donner les deux réponses. Mais ce n'était pas écrit comme ça, au départ. Il y avait un dernier plan, sur le générique, qui montrait la façade de la ferme. La neige ne tombait plus, mais tout était blanc. Plus de traces, pas de boules de neige. J'avais donc déjà l'envie que cela ne soit pas réaliste. Sur le tournage, j'avais demandé à

l'ingénieur du son d'enregistrer tous les bruits de la ferme. Un jour, il m'a fait écouter un vent que l'on entend aujourd'hui sur cette scène qui peut être perçu comme un cauchemar. Au mixage du son, je me suis dit que cela pourrait troubler la scène sans le besoin d'une image. Je n'aime pas trop les happy end; ici, la fin reste au moins un peu troublante.

Propos recueillis par Frédéric Maire

Blanche-Neige et ses sept enfants

«Y aura-t-il de la neige à Noël?» est l'histoire simple d'un drôle d'amour fou. Celui d'une femme (Dominique Reymond, formidable) pour un bel agriculteur de Provence (Daniel Duval, impeccable). Marié, il installe sa «maîtresse» dans une grande ferme, proche des cultures, et lui fait sept enfants - tout en gardant son autre famille à Cavaillon.

Dans un minimalisme scénographique absolu, le film raconte une vie d'enfer soumise et acceptée. Jusqu'au moment où tout explose (mais toujours en silence, pour ne pas faire de bruit, pour ne pas gêner).

Entre l'été de toutes les récoltes et l'hiver de toutes les froidures, c'est comme s'il ne se passait rien, à la ferme; ou presque. Mais Sandrine Veysset maîtrise à la perfec-

tion le regard qui choque (celui du père pour sa fille aînée, bien trop jolie...) et du détail qui tue (le père qui éteint systématiquement la lumière afin d'économiser le courant).

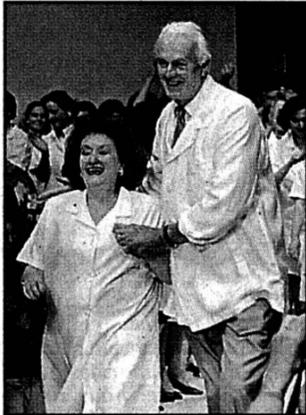
Sandrine Veysset parvient ainsi, et c'est un tour de force, à garder le secret de son récit tout en le révélant, au fur et à mesure d'une certaine prise de conscience: celle de la mère, seule malgré ses sept enfants, abandonnée malgré ses sept enfants. Et celle du spectateur, en parallèle, qui se prend à partager son drame et à se demander avec ses enfants, comme un dernier salut, «Y aura-t-il de la neige à Noël?»

FMA

● La Chaux-de-Fonds, Scala; 1h30.

Mode Hubert de Givenchy, couturier aux doigts d'or

Hubert de Givenchy, qui a abandonné sa carrière de couturier à fin 1995, vient de fêter ses 70 ans. Pendant les 43 ans passés dans la maison de couture qu'il a fondée, il n'a cessé de défendre une certaine idée de l'élégance. Selon lui, «le secret de l'élégance, c'est d'avoir l'air d'être soi-même». Portrait.



Hubert de Givenchy lors de la présentation de sa dernière collection haute couture, en 1995. photo keystone

Né à Beauvais (Oise) le 20 février 1927 dans une famille d'aristocrates par son père, et d'artistes par sa mère, Hubert de Givenchy entame son parcours de couturier en entrant chez Jacques Fath en 1945. Il a poursuivi sa formation auprès de Lucien Lelong, puis d'Elsa Schiaparelli. Il a présenté sa première collection le 2 février 1952.

La vie du grand couturier a été marquée par deux rencontres fondamentales. Cristobal Balenciaga, dont le style architecturé l'influencera, et Audrey Hepburn. L'actrice à la silhouette gracile qu'il va habiller à la ville comme à l'écran devient sa muse. Il va notamment signer ses costumes dans «Sabrina» (1954) ou «Diamants sur canapé» (1961).

Des clientes riches et célèbres

La maison de couture prospère et, en 1957, Hubert de Givenchy lance son premier parfum: «De». Il a pour clientes la duchesse de Windsor, Lauren Bacall, Jackie Kennedy, mais aussi Grace de Monaco. En 1988, il

vend sa maison au groupe Louis Vuitton-Moët Hennessy. Il en demeurera le directeur artistique jusqu'à son départ, revêtant chaque matin dès 7h30 sa légendaire blouse de lin blanc pour travailler dans son studio.

Amateur de jardins

Grand collectionneur d'art ancien et de peintures, Hubert de Givenchy a une passion pour les jardins. Il vient également de restaurer le potager du Roi à Versailles.

«Je n'aime pas l'extravagance qui consiste à ajouter tellement de choses pour paraître à la mode», a-t-il déclaré à la veille de sa dernière collection. Depuis, Hubert de Givenchy a eu deux successeurs, les Britanniques John Galiano et Alexander McQueen. / ats

TSR «Tarmac» décolle ce soir, destination le Kenya

La Télévision romande a envie de vous égayer de soleil, de vous faire rêver, de vous donner le goût des vacances et de la découverte. Et de son sac de voyages, elle vous sort donc «Tarmac», un jeu qui permet aux candidats les plus efficaces de remporter des milliers de francs en bons de voyage, un billet d'avion pour la destination-thème de l'émission et un week-end au soleil. Présenté par Nicole Tornare (ex-animatrice de «Double 6») et l'adorable Valérie Bovard (ex-miss Suisse mais toujours miss Météo), «Tarmac» décolle ce soir pour la première fois, destination le Kenya. Et promet de transformer votre poste en hamac!

La Thaïlande, Cuba, Bali ou le Mexique... Chaque émission de «Tarmac» tournera autour d'un pays, dont vous pourrez découvrir de nombreux aspects grâce aux épreuves auxquelles sera confrontée l'équipe du jour, à savoir deux candidats. Ce soir, c'est le Kenya qui sera à l'honneur.

Mais un voyage ne se gagne pas comme ça; il faut être un brin documenté. Ainsi, les aspirants-globe trotters devront prouver toute leur motivation en répondant à quatre séries de trois questions, chaque série portant sur un thème précis: nature, culture, histoire et géographie. Deux questions seront introduites en images, la troisième, quant à elle, sera orchestrée par Valérie Bovard, et plus axée sur des aspects



Deux «hôtesse» de charme pour vous emmener en voyage, Nicole Tornare (à droite) et Valérie Bovard. Attachez vos ceintures! photo tsr

pratiques. A chaque bonne réponse donnée, l'équipe gagnera des bons de voyage, dont la valeur sera de plus en plus élevée au fil des questions posées...

Les candidats pourront également décrocher un joker, à savoir un week-end de rêve. Pour cela, ils devront compter huit réponses exactes. Ce joker pourra aussi être converti en droit à l'erreur, car pour empêcher le vol à destination du pays choisi, il faudra encore se soumettre à l'épreuve finale: répondre sans faute à toute une rafale de questions et peut-être

sacrifier son joker. Qui a dit que c'était facile?

Caméras plantées à Cointrin

Pour la petite histoire, sachez que l'émission n'a pas été tournée dans les studios de la Tour de la télévision. Non, non, non, la TSR a décidé de planter les caméras de «Tarmac» à l'aéroport de Cointrin, carrément (plus précisément dans le Satellite 20), question de vous immerger au maximum dans l'effervescence d'un départ en voyage! Certes, la décision était techniquement

ambitieuse, car il a fallu trouver de nombreux compromis entre les contraintes de sécurité de l'aéroport et la complexité des moyens mis en œuvre pour une émission de télé. Mais la collaboration s'est révélée fructueuse et harmonieuse.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés de participer à cette émission, sachez que huit «Tarmac» seront enregistrées jusqu'au moins de juin.

Corinne Tschanz

● «Tarmac», ce soir à 20h35 sur la TSR.

Suisse romande

TF1 France 1

France 2

France 3

5 La Cinquième

M 6

7.00 Euronews 7.20 Alice au pays des merveilles 7.45 Les contes des 1001 nuits 8.10 Il était une fois la vie 8.35 Hot dog 10.05 Dodo, le retour 10.10 La croisière s'amuse 11.00 Vive le cinéma 11.15 Magellan 11.50 Ski: descente messieurs

6.05 Intrigues 6.30 Millionnaire 7.00 TF1 info 7.10 Club Dorothée 8.25 Météo 8.30 Télé shopping 9.20 Disney Club samedi 10.20 Gargoyles 10.50 Ça me dit... et vous? 11.40 L'avis des bébés 11.45 Millionnaire.

6.15 Cousteau 7.00 Thé ou café 7.45, 9.30 La planète de Donkey Kong 8.40 Warner Studio 9.05 Les Tiny Toons 11.10 Motus 11.40 Les Z'amours.

6.00 Euronews 7.00 Le réveil des Babalou 7.45 Les Minikeums 9.25 Microkids 9.40 Magazine olympique 10.10 D'un soleil à l'autre 10.35 Top défense 11.05 Expression directe 11.15 Le jardin des bêtes 11.43 Le 12-13

12.00 Dépôt de bêtes 13.00 Mag 5 13.30 Va savoir 14.00 La fête des bébés 14.30 Dean Martin 15.30 Fenêtre sur court 16.00 Découverte 17.00 Surf attitude 17.30 Les règles du jeu 18.00 Document société 18.50 Le journal du temps

8.10 M6 Kid 9.50 M6 boutique 10.30 Hit machine

13.15 TJ-Midi

SÉLECTION

France 3 22.20 Les dossiers de l'histoire
Le document de ce soir est consacré à un sujet brûlant: «La bataille de l'avortement».

La Cinquième 14.30 Les grandes stars d'Hollywood

Emission qui présentera Dean Martin, qui deviendra le complice Jerry Lewis avant de reprendre sa carrière de chanteur et de comédien en solo.

13.30 TV à la carte

13.35 Le rebelle
Noirs desseins

14.20 TV à la carte (suite)
Robocop; Walker Texas Ranger; Batman; La famille Addams; Au cœur du temps

17.20 De Si de La
Marcel Azzola: musiques à la mode

17.45 Top models

18.30 Les vautours gardiens du Serengeti
Grâce à un dispositif de prise de vues aériennes très sophistiqué, il est possible de suivre les oiseaux dans leur relation complexe avec les autres animaux

19.20 Loterie suisse à numéros

19.30 TJ-Soir/Météo

20.05 Le fond de la corbeille

20.35

Tarmac

Kenya

Un jeu consacré aux voyages, présenté par Nicola Tornare et Valérie Bovard.

Chaque émission met à l'honneur un pays dont on découvre de nombreux aspects au travers des épreuves que traverse l'équipe de deux candidats.

Plusieurs milliers de francs en bons de voyage sont en jeu.

21.25 Columbo

La femme oubliée
Avec Peter Falk, Janet Leigh
Comment la nostalgie des spots peut amener à tuer

23.00 TJ-Nuit

13.10 Vendredi 13
Film de Sean Cunningham
Malgré certains avertissements, des jeunes gens rouvrent un camp de vacances fermé depuis 20 ans à la suite de meurtres impunis et d'accidents mystérieux.

0.50 C'est très sport

1.20 Le fond de la corbeille

1.45 Bulletin du télétexte

12.05 Cuisinez comme un grand chef

12.15 Le juste prix

12.45 A vrai dire

12.50 Météo

13.00 Le journal de la Une

13.15 Reportages
Les artisans de l'impossible

14.00 Un drôle de shérif
L'homme grenouille

14.55 Mac Gyver
Jenny

15.50 Savannah
Le défaut de la cuirasse

16.45 Dingue de toi
La grande ville

17.15 Xéna la guerrière
Le loup noir

18.05 Melrose Place
Vengeance

19.00 Beverly Hills
Un rêve de petite fille

19.55 Comme une intuition

20.00 Journal/Les courses/
Météo/Point route

20.42 Course du Vendée Globe

20.45 Les grosses têtes

Divertissement présenté par Philippe Bouvard.

Invité d'honneur: Jacques Séguéla

22.50 Hollywood night
Ressemblance fatale

0.30 Formule foot 1.05, 1.40, 2.40, 3.45 TF1 nuit 1.20 Entreprise 1.50, 2.50 Histoires naturelles 3.55 Cités à la dérive 4.40 Musique 4.45 Ernest Leardée ou le roman de la biguine

12.15 Pyramide

12.55 Météo/Journal

13.35 Consomag

13.40 Les grandes énigmes de la science
Comment finit la vie?
Avec Jeanne Calment

14.40 Le léopard des neiges

15.35 Samedi sport
15.50 Tiercé à Enghien
15.55 Rugby: Béziers-Toulouse

17.55 Urgences
Le retour

18.50 Télé qua non
Un certain nombre d'informations qui ne font pas forcément la Une des journaux seront traitées avec ironie.

19.55 Tirage du loto

20.00 Journal, A cheval, Météo

20.35 Tirage du loto

20.50 Etonnant et drôle

Divertissement présenté par Patrick Sébastien

Des situations étonnantes ou en prise avec le hasard.

22.45 Boxe
Championnat d'Europe des poids lourds-légers: Patrice Aouissi (F)-Terry Dunstan (GB)

0.00 Journal/Bourse/Météo 0.10 La 25e heure. Avoirs juifs: l'argent des morts. Document de la TSR 1.05 Bouillon de culture 2.10 Les Z'amours 2.40 Pyramide 3.10 Encyclopédie audiovisuelle. Ben Gourion 4.00 La compétition 4.30 Chip et Charly 4.50 Rapport du loto 4.55 Taratata

12.30 Journal

13.00 Keno

13.05 Couleur pays

14.10 Montagne

18.10 Expression directe

18.20 Questions pour un champion

18.50 Un livre, un jour

18.55 Le 19-20 de l'information

20.05 Fa Si La chanter

20.35 Tout le sport

20.50 L'empire du taureau

Téléfilm de Maurice Frydland avec Michel Galabru
Le combat d'un vieux fermier qui veut à tout prix conserver l'entreprise familiale que son fils veut vendre. En même temps, une histoire d'amour entre un grand-père, sa petite-fille, un taureau et la terre.

22.20 Les dossiers de l'histoire
La bataille de l'avortement

23.20 Journal, météo

23.50 Grain de philo
Magazine proposé par Alain Etchegoyen
L'animal

0.45 Matlock

1.35 Musique Graffiti
Françoise Buffet Arsejenic, pianiste

Arte

19.00 Lee Evans
Série (2/5)

19.30 Histoire parallèle
Semaine du 22 février 1947

20.15 Le dessous des cartes

20.30 Journal

20.45 Palettes:

Lascaux, préhistoire de l'art

Montignac, Dordogne, vers 18.000 avant le présent.

Document consacré aux fresques originales.

21.45 Bonheur
Téléfilm de Cédric Kahn
Un épisode de la série «Tous les garçons et les filles de leur âge»

22.45 Métropolis
Festival de Berlin 1997; Parti pris; Essai: Super Mario, le héros de notre temps; Mini-série; Cyber-news

23.45 Music planet
The Big Spender: Big Gees

0.45 La révolte des choses
Téléfilm de Hellmuth Costard
Quand des extraterrestres croisent des savants fous

2.20 Tracks

11.45 Fan de

12.15 Menus plaisirs

12.20 Madame est servie

12.55 55 pour Vatro

13.25 Manimal

14.20 Robocop
Episode pilote

16.05 Les Têtes brûlées
Hollywood s'en va-t-en guerre

17.05 Chapeau melon
et bottes de cuir

18.05 Amicalement vôtre

19.00 Turbo

19.40 Warning

19.54 Six minutes d'information

20.00 Hot forme

20.35 Plus vite que la musique

20.45 Aux frontières du réel

Quand vient la nuit
Des bûcherons terrorisés décident d'abandonner leur campement. La nuit venue, en effet, ils sont attaqués par une nuée de lucioles meurtrières.

Parole de singe
Les animaux d'un zoo sont suspectés d'être responsables de la mort de plusieurs personnes. Pourtant des témoins affirment qu'il n'en est rien...

Contamination
Une mystérieuse épidémie s'est répandue dans une prison, causant de nombreuses victimes. Deux prisonniers porteurs du virus mortel se sont évadés...

23.35 Le venin de la vengeance
Téléfilm de Timothy Bond
Un informaticien réputé se transforme en meurtrier lorsqu'il retrouve la femme dont il a toujours été amoureux

1.20 Rock express

1.50 La nuit des clips

RADIOS

6.00 Le journal du samedi 9.10 La smala 11.05 Le kiosque à musique 12.30 Le 12.30 13.00 Taxi 14.05 Pousse-café 15.05 Village global 16.30 Entr'acte 17.05 Les plans séquences 18.00 Journal du soir 18.35 Sport-première 22.30 Journal de nuit 22.40 Côté laser 23.05 Bakélite 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m

La Première

6.00 Le journal du samedi 9.10 La smala 11.05 Le kiosque à musique 12.30 Le 12.30 13.00 Taxi 14.05 Pousse-café 15.05 Village global 16.30 Entr'acte 17.05 Les plans séquences 18.00 Journal du soir 18.35 Sport-première 22.30 Journal de nuit 22.40 Côté laser 23.05 Bakélite 0.05 Programme de nuit

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.10 Ballades 9.10 Chemins de terre 10.00 L'humeur vagabonde. Le portrait du «Duke» 12.05 Correspondances 12.35 Archives musicales. Hommage à Sir Clifford Curzon et George Szell: Mozart, Beethoven 14.00 L'amateur de musique 16.00 Plumes en liberté 17.05 Paraboles 18.00 Musique aujourd'hui 20.05 A l'opéra. Le cachet rouge, d'Aubert Lemeland; Pilger und Fuchs, de Jost Meier 0.05 Notturmo.

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen 6.30 Météo 6.40 Zum neuen Tag 7.30 Météo 7.50 Zum neuen Tag 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Trend 9.00 Memo Wetterfrosch/Gratulationen 10.00 Musig-Lade 11.30 Samstagrundschaue 12.00 Samstag-Mittag 12.22 Météo 12.30 Mittagsjournal 12.45 Zwoerleier 14.00 Plaza 15.00 Amstad & Hasler 16.05 Volksmusik aktuell 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 17.40 Sport live 18.00 Samstagjournal 19.30 Zwischenhalt 20.00 Schnabelweid 20.30 Sport live 23.00 Musik vor Mitternacht 23.30 Zwoerleier 0.00 Nachtclub.

France Musique

7.02 L'éveil des muses 8.37 Samedi musique 10.30 «Mon Paris» 11.00 Les cahiers de l'ouvreuse 11.30 Musique en vie 13.05 Jazz: l'actualité du disque 13.45 Concert. Orchestre philharmonique de Radio-France: Wagner 15.30 Les imaginaires 18.00 Les reprises 19.05 A l'opéra. 20.00 Opéra. En direct de Lausanne: chœur de l'Opéra de Lausanne, OCL: Haydn, etc. 23.05 Le bel aujourd'hui

Loi Debré Quand la presse «désobéit»

L'appel de la jeune garde du cinéma français à la désobéissance civile contre un article du projet de la loi Debré concernant l'hébergement d'étrangers a donné naissance à un feuilleton palpitant: «Le Pétitionniste». Depuis le début de la semaine, les médias, et particulièrement le quotidien «Libération», s'en font largement l'écho.

De Paris:
Véronique Chatel

Ce dernier, après avoir publié l'appel des cinéastes, commençant par ces mots «Nous sommes coupables chacun d'entre nous d'avoir hébergé récemment des étrangers en situation irrégulière. Nous n'avons pas dénoncé nos amis étrangers, Et nous continuons à héberger, à ne pas dénoncer, à sympathiser et à travailler sans vérifier les papiers de nos collègues et amis», consacre depuis lundi dernier un cahier spécial à tous ceux qui proclament leur volonté de désobéissance.

Les premières signatures sont venues des écrivains, intellectuels et metteurs en scène. Puis des dessinateurs de BD, des professionnels de la danse contemporaine, des producteurs plasticiens, des



La proie de Le Pen (photo), ce sont les victimes économiques auxquelles on est en train d'expliquer que le métissage des banlieues, c'est formidable, a déclaré le philosophe Alain Finkielkraut. photo a

musiciens, des traducteurs littéraires, des comédiens, des journalistes, des éditeurs et des chercheurs-scientifiques. Chaque jour de la semaine, les lecteurs pouvaient suivre ce feuilleton ayant pour héros des célébrités engagées. En être est vite apparu comme le signe d'une notoriété établie.

Mais ce casting n'a pas plu à tous ceux qui se sont pourtant opposés à cette loi délationniste contre l'immigration. Ainsi le philosophe Alain Finkielkraut a déclaré qu'il «était indispensable de se mobiliser, mais il ne fallait pas que ce soit sous forme de mobilisation lyrique de la caste des gens célèbres. La proie de Le Pen, ce sont les victimes économiques auxquelles on est en train d'expliquer que le métissage des banlieues c'est formidable. Contre la force du mouvement populiste encouragé par Le Pen, il faut un mouvement populaire qui interdiera un certain langage». Et le journaliste Jean-François Kahn partageait son avis: «Nous sommes dans une

société où la cassure entre les gens et ce qui est ressenti comme une caste élitare est telle que ce type de protestation risque d'apparaître comme une leçon de morale intello-médiatique».

Pour d'autres au contraire, cette critique à l'égard des artistes et des intellectuels, accusés de doubler la fracture sociale d'une fracture culturelle, est une façon d'intérioriser le lepénisme. «Le Front national ne s'est pas uniquement spécialisé dans le rejet des étrangers; la mise au pilori des élites politiques et économiques est devenue un autre de ses très très ratifiés fonds de commerce», écrivait Serge July dans «Libération».

Ce débat, très accessoire au regard de celui qui concerne l'immigration clandestine, ne sera bientôt plus d'actualité. Le mouvement pétitionniste est en effet relayé par des signatures émanant de simples citoyens. Retraités, serveurs, paysans, épiciers, routiers, Rmistes, tous s'y mettent pour réclamer, malgré les concessions de Juppé (il a décidé d'amender le projet de loi) l'abandon du texte entier. Ils seront d'ailleurs aujourd'hui dans la rue pour manifester aux côtés des élites.



7.30 Pique-nique **8.00** TV5 Minutes **8.05** Journal canadien **8.35** Bus et compagnie **9.30** L'Enjeu international **10.00** Objectif Europe **10.30** TV5 Minutes **10.35** Taratata **11.45** Sport Africa **12.33** Journal France 3 **13.00** Horizons **13.30** René Levesque (4/8) **14.15** Fax culture **15.00** Montagne **15.30** Gourmandises **15.45** 7 jours en Afrique **16.00** Journal TV5 **16.15** Claire Lamarche **17.00** La tournée du grand duc **18.00** Questions pour un Champion **18.30** Journal TV5 **19.00** Ya pas match **19.25** Météo **19.30** Journal RTBF **20.00** R. G. Téléfilm **21.30** Télécinéma **21.55** Météo des 5 continents **22.00** Journal FR2 **22.35** Fa si la chanter **0.30** Journal Soir 3 **1.00** Journal TSR **1.30** Ya pas match **2.00** Sport Africa **2.45** Taratata **4.00** Reflets **5.00** Horizons **5.30** L'Enjeu International



8.30 Basketball/Slam **9.00** Snowboard **9.30** Ski alpin **10.25** Ski nordique, championnats du monde de combiné. Direct **12.30** Ski nordique **14.10** Ski nordique: épreuve de saut. Direct **15.30** Tennis: Tournoi d'Anvers, demi-finale. Direct **17.00** Tennis **18.00** Ski alpin **19.00** Ski nordique **19.55** Basketball. 9e journée. Nancy/PSG Racing **20.40** Voile **20.50** Basketball. Pro A. Direct **21.30** Tennis **23.00** Indy/Cart **0.00** Tépis



7.00 ABC News **7.30** Surprises **7.40** La vie fabuleuse d'Alexandra Kollontai, document **8.35** Le journal du golf **9.05** Little Nemo: les aventures au pays de Slumberland, film **10.30** Par-delà les nuages, film **12.20** Infos **12.30** L'hebdo **13.30** Cyberculture **14.00** Volley-Ball: Tourcoing/Puc **16.00** 8e Raid Gauloises **16.30** Le journal du cinéma **17.05** Superstars du catch **17.55** Décode pas Bunny **19.00** T.V.+ **20.00** Les Simpson **20.35** Cascadeurs en chute libre, document **21.10** Infos **21.20** Imagine **97** **22.15** Jour de foot **23.00** Les apprentis, film **0.35** Taxandria, conte **1.55** Les habitants, film **3.40** Surprises **3.50** La journée des cancrans, film **5.25** Le hussard sur le toit, film



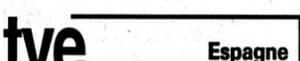
8.00-12.00, 17.00-0.00 Journal régional de la semaine en boucle non-stop.



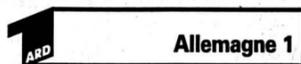
8.20 Goldorak **8.40** Galaxy rangers **9.05** Galtar et la lance d'or **9.30** Pollyanna **9.55** Les enfants du capitaine Trapp **10.15** Tarzan **11.05** Starsky et Hutch **12.05** Junior **12.15** Sonic **13.00** La vie de famille **13.25** Arnold et Willy **13.50** Les pluies de la mort. Téléfilm de Lamont Johnson **15.25** Tatort: Et tout ça en musique **16.55** Starsky et Hutch **17.45** Remue ménages **18.15** Arnold et Willy **18.40** Alerte à Malibu **19.30** Happy Days **19.55** La vie de famille **20.25** Rire express **20.30** Derrick. Jeu dangereux. Helga S. est terriblement choquée lorsqu'elle découvre dans le journal que son frère, employé de banque, a été mortellement poignardé **21.35** Derrick. Le tueur de la nuit: La panique règne à Munich. Trois jeunes femmes ont été récemment assassinées et la police n'a toujours pas retrouvé le meurtrier **22.40** Tatort. Dossiers secrets. L'enquête sur la mort d'un artiste a été classée depuis plus d'un an. Conclusion: suicide. La veuve n'y croit pas **0.40** Compil RTL9.



8.30 Récéré Kids **9.35** Sur les traces de la nature. Les lézards **10.30** Robin des Bois **11.30** Homefront. Un enfant de Noël **12.15** Pistou **13.15** Sacrée famille. Tout un poème **13.40** Le cavalier solitaire. Une grande nouvelle **14.30** Kung Fu **15.20** Vivre libre. Mort d'un chasseur **16.15** Spenser. Au bord du fleuve **17.05** Pacific Blue. Consu de fil d'or **17.50** Football mondial **18.20** Météo **18.30** Wycliffe. La toile d'araignée **19.25** Flash eurosud **19.35** Sweet Justice. L'artiste (1) **20.30** Drôles d'histoires **20.35** Planète animal: Galapagos **21.30** Planète terre: Marilyn Moneroe. **22.30** Météo **22.35** Novacek. Le croisé de l'ordre **0.10** La chambre des dames **1.10** Une famille en Bavière. Souvenirs, souvenirs.



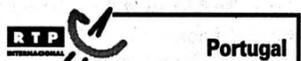
10.30 Jara y sedal **11.00** Parlamento **12.00** Cine **14.00** Cartelera **14.30** Corazón, corazón **15.00** Telediario **2 15.30** La banda de Mozart **16.00** El Conde Duckula **16.30** Oficios perdidos **17.00** Plaza Mayor **18.00** Como levantar 1000 kilos. Película **20.00** Grada cero **20.20** Fútbol: liga nacional: Hércules - Atletico de Madrid **22.20** Telediario **2 22.45** Gracias por todo **0.45** Dias de cine **1.45** Navarro



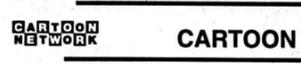
6.00 Trickfilmschau **6.15** Spass mit Tricks und Tips **6.30** Leonie Löwenherz **7.10** Prinz Eisenherz **7.45** Barbapapa **7.40** Neues von Süderhof **8.10** Blinky Bill **8.35** Im Bann der Sterne **9.00** Tagesschau **9.03** Käpt'n Blaubär Club **9.35** Urmel **10.00** Tagesschau **10.03** Chamaleon **10.30** Abenteuer Ueberleben **11.00** Die goldene Robbe. Spielfilm **12.30** Die Gangster-Braut **13.00** Tagesschau **13.05** Europamagazin **13.30** Musikladen extra **14.00** Sportschau live: Tennis **16.00** Tagesschau **18.00** Tagesschau **18.10** Brisant **18.45** Happy Holiday **19.40** Wetterschau **19.50** Ziehung der Lottozahlen **20.00** Tagesschau **20.15** James Bond - 007 jagt Dr. No. Spielfilm **22.00** Tagesthemat/Sport **22.20** Das Wort zum Sonntag **22.25** Privatfernsehen **23.25** Krieg der Eispirat. Spielfilm **0.55** Tagesschau **1.05** Der Glöckner von Notre-Dame. Spielfilm **3.00** Im Dunkel der Nacht. Spielfilm **4.25** Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands **4.45** Treffpunkt Berlinale **5.30** Brisant



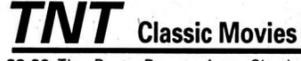
6.55 Dreams **7.00** Alice im Wunderland **7.25** Bananas in Pyjamas **7.30** Dog City **7.55** Bananas in Pyjamas **8.00** Siebenstein **8.25** Der grüne Bär und der blaue Riese **8.35** Das Gespenst von Faffner Hall **9.00** Tagesschau **9.03** 1, 2 oder 3 **9.28** Theos Geburtstags-ecke **9.30** Die Ketchup-Vampire **10.00** Achterbahn **10.25** ZDF Sport extra: Nordische Ski **11.50** Garmisch-Partenkirchen: Ski-Weltcup **13.45** Trondheim: Nordische Ski **16.00** Hera Lind + Leute **17.00** Heute **17.05** Länderspiegel **17.45** mach mit - Aktion Sorgenkind aktuell/Gewinner der Aktion **17.55** Der Landarzt **19.00** heute **19.20** Wetter **19.25** Unser Charly **20.15** Wetten, dass...? **22.15** heute-journal **22.30** Das aktuelle Sport-Studio **23.50** Midnight Action: Der Killer ist unter uns. Spielfilm **1.20** Heute **1.25** ZT Power Vision **2.20** Agatha Christie: Mord mit verteilten Rollen. Fernsehfilm **3.50** Strassenfeger **5.00** S Willemsens Woche



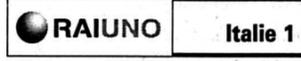
7.30 O Gato **9.00** Financial Times **9.15** Sinais da Madeira **10.30** Euronews **11.30** Compacto «Vidas de Sal» **14.00** Jornal da Tarde **14.15** Bombordo **14.45** Resumo Basquetebol **15.00** Parlamento **16.00** Spray **16.30** Mesa à Portuguesa **17.00** Portugal Sem Fim **18.00** Super bebé **18.30** Maria Elisa **20.00** Clube das Músicas **21.00** Telemag **21.40** Tempo **22.00** Futebol. Marítimo - Sporting **0.00** Contra Informação **0.15** Semana Ao Sábado. **1.00** Horizontes da Memória **1.30** Sinais da Madeira **3.00** Os Principais **4.00** 24 Horas



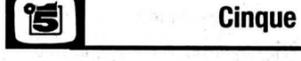
6.30 Thomas the Tank Engine **7.00** Sharky and George **7.30** Little Dacula **8.00** Casper **8.30** Tom and Jerry **9.00** The Pirates of Darkwater **9.30** Jonny Quest **10.00** Tom and Jerry **10.30** The Mask **11.00** Cow and Chicken **11.15** Justice Friends **11.30** Scooby Doo **12.00** The Bugs and Daffy Show **12.30** The Jetsons **13.00** 2 Stupid Dogs **13.30** The Addams Family **14.00** Droopy **14.30** The Flintstones **15.00** Little Dracula **15.30** The Real Story Of... **16.00** Captain Caveman **16.30** Top Cat **17.00** Scooby-Doo **17.30** Tom and Jerry **18.00** The Flintstones **18.30** Dial M for Monkey **18.45** Toons **19.00** Jonny Quest **19.30** The mask **20.00** Scooby-Doo **20.30** Hong Kong Phooey **21.00** Top Cat **21.30** The Bugs and Daffy Show



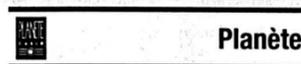
22.00 The Dirty Dozen. Avec Charles Bronson (1967-V.F.) **0.40** Ivanhoe. Avec Elisabeth Taylor (1952) **2.00** Deaf Smith & Johnny Ears. Avec Anthony Quinn (1973-V.F.) **4.05** A Cross the wide Missouri. Avec Clark Gable. (1951-V.F.)



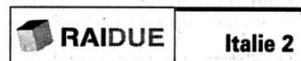
6.00 Euronews **7.00** Il mondo di Quark **7.30** La Banda dello Zecchino - Sabato e... **10.00** LaRaichevedrai **10.30** Giulio Cesare contro i pirati. Film **12.20** Check-up **12.25** Che tempo fa **12.30** Tg 1 - Flash **13.25** Estrazioni del Lotto **13.30** Telegiornale **14.00** L'imperatore di Capri. Film comico di Luigi Comencini (1950). Con Toto, Yvonne Sanson, ecc. **15.20** Sette giorni al Parlamento **15.50** Oggi a Disney **16.30** Gargoyles **16.10** Disney Club **17.55** Estrazioni del Lotto **18.00** Tg 1 **18.10** Settimo giorno: le ragioni della speranza **18.30** Luna Park **19.35** Che tempo fa **20.00** Tg 1/Sport **20.35** La zingara. Gioco **20.50** 47o Festival della canzone italiana **23.00** Tg 1 **0.30** Tg 1 - Notte **0.55** Agenda **1.00** Appuntamento al cinema **1.05** Non chiamarmi Omar. Film **2.50** Ma la notte... percorsi nella memoria. Music Rama **4.00** Separé **4.50** Nero Wolf



6.00 Tg5 **8.45** La donna bionica **9.45** Nonsolomoda **10.15** Affare fatto **10.30** Dieci sono pochi **11.00** Anteprema **11.30** Forum **13.00** TG5 **13.25** Sgarbi quotidiani **13.40** Amici **15.30** La tata. Telefilm **16.00** Cartoni-Mila e Shiro **17.30** Otto Sotto a un tetto **18.00** TF-Quei due sopra il varano **18.30** Tira & molla **20.00** TG5 **20.30** Striscia la notizia **21.00** ...continuavano a chiamarlo Trinità. Western **23.00** TG5 **23.15** Film. Diavolo in corpo **0.30** Tg5 notte **1.30** Sgarbi quotidiani **1.45** Striscia la notizia **2.00** TG5 **2.30** Attualità **3.00** TG5 **3.30** Anteprema **4.00** TG5



6.50 Festin à Jérusalem **7.45** Chroniques algériennes **8.40** Mario Luraschi mes chevaux magiques **9.35** Martin de Tours **10.35** Jesulin de Ubrique **11.30** Talons et pointes 25 ans de rythme gay **12.30** Pour une poignée de terre **13.30** Lumière **14.35** Balthus, de l'autre côté du miroir **15.40** Pasteur l'héritage menacé **16.40** Ya basta! Chiapas été 96 **17.40** Vidéo vautours **18.40** Les ailes de France, le mirage III **19.35** Les matonnes **20.35** Sketba **21.30** Léve ta garde mon homme **22.45** «On ne tue pas que le temps» **0.10** «Les Balluchards». **1.15** L'espoir pour mémoire (1, 2 et 3). Film de Jorge Amat. Il y a plus de cinquante ans débutait la guerre civile en Espagne. Elle dura trois ans. Elle déchira l'Europe. Plus de 40.000 hommes et femmes partirent aider la République et le peuple espagnol.



6.40 Scanzonatissimo **7.00** Tg 2 - Mattina **7.05** Mattina in famiglia **10.05** Giorni d'Europa **10.35** La famiglia Drombush **11.30** Mezzogiorno in famiglia **13.00** Tg 2 - Giorno **13.20** Tg - Dribbling **13.55** Meteo **14.00** Agguato alle Hawaii. Film avventura di Andy Sidaris (1987). Con Ron Moss, Dona Speir, ecc. **15.55** Estrazioni del Lotto **16.00** Prossimo tuo **16.30** Perché? **18.00** Sereno variabile **18.40** Meteo **18.50** Go-Cart **20.30** Tg 2 **20.50** Quel misterioso carillon. TV-Movie **22.30** Palcoscenico Teatro e Musica per il sabato sera: Rosa Nero. **23.30** Tg 2 - Notte. **0.20** La Raichevedrai. **0.50** Io sono con te. Film **2.10** Ma la notte... percorsi nella memoria. Doc Music club **2.50** Diplomi universitari a distanza



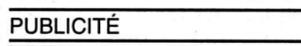
France 2
15.55
Rugby
Béziers - Toulouse
TVE 20.20
Football
Ligue nationale:
Hércules - Atletico Madrid



5.50 Super Mario Brothers **6.15, 6.45** Yogis galaktische Abenteuer **7.10** Wish Kid **7.35** Captain Planet **8.05** Starla und die Kristallretter **8.30** Team Disney Classic **8.45** Quack Pack **9.15** Wundertüte **9.20** Aladdin **9.50** Timon & Pumbaa **10.15** Quiz **10.20** Classic Cartoon **10.30** Splatterdome **10.45** Gargoyles **11.10** Power Rangers **11.35** Carmem Santiago **12.00** Clever & Smart **12.25** Salty - Der Seelwü 12.55 Full house **13.25** Eine starke Familie **13.55** Der Prinz von Bel-Air **14.20** Die Nanny **14.50** Eine schrecklich nette Familie **15.55** Beverly Hills **16.50** Melrose Place **17.45** Models Inc. **18.45** RTL Aktuell **19.10** Explosiv-Weekend **20.15** Bonanza - Angriff auf die Ponderosa. Western **22.10** Wie Bitte?! **23.10** Samstag Nacht **0.10** Shadowchaser I. Film **1.50** Melrose Place **2.35** Samstag Nacht **3.25** Beverly Hills **4.10** Modells Inc. **4.50** Der Prinz von Bel-Air **5.10** Zeichentrickserie



6.00 Wetterbilder mit TV-Tips **10.00** Herrchen/Frauchen gesucht **11.00** Sehen statt hören **11.30** Russisch bitte! **12.00** Telekolleg: Französisch **12.30** Geschichte **13.00** Mathematik **13.30** Englisch **14.00** Zell-O-Fun **15.00** Strictly Ballroom. Spielfilm **16.30** Insel des Aetna - Eine Reise durch Sizilien **17.00** Rasthaus **17.45** Reformator wider Willen **18.15** Die Fallers **18.45** Eisenbahnromantik **19.15** Landesschau - unterwegs **19.45** Nachrichten mit Zerlei **20.00** Tagesschau **20.15** Naturwunder **21.00** Bilderbuch Deutschland **21.45** Sportshop **22.00** Harald + Eddi **22.30** Mit den Kühen kommen die Menschen **23.15** Lämmle live - Lebensberatung direkt **0.45** Schlussnachrichten **1.00** Non-Stop-Fernsehen

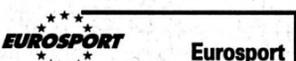


NEUCHÂTEL
Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 30 et 18 h 45, avec les informations régionales genevoises et vaudoises.
Avec la collaboration de
L'EXPRESS

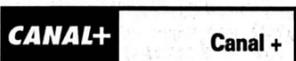
TÉLÉVISION DIMANCHE



6.05 Y'a pas match **6.30** Horizons Francophones **7.00** Espace Francophone **7.30** Découverte **8.00** Minutes **8.05** Journal canadien **8.35** Bus et compagnie **9.30** Planète musique **10.00** Mouvements **10.30** TV5 minutes **10.35** Bouillon de Culture **11.45** 30 millions d'amis **12.15** Correspondances **12.33** Journal FR3 **13.00** Référence **13.30** Un château au soleil (4/6) **14.30** Thalassa **15.30** Outremer **16.00** Journal TV5 **16.15** Faut pas rêver **17.15** L'école des fans **18.00** Grand Tourisme **18.15** Correspondances **18.30** Journal TV5 **19.00** Les Carnets du Bourlingueur **19.25** Météo **19.30** Journal RTBF **20.00** 7 sur 7 **21.00** Temps présent **21.55** Météo **5** continents **22.00** Journal A2 **22.35** Cent francs l'amour. Film de Jacques Richard avec Richard Bohringer **0.05** Bonjour cinéma **0.30** Journal FR3 **1.00** Journal TSR **1.20** Reprises



8.30 Equitation **9.30** Ski alpin **10.25** Ski nordique: Championnats du monde à Trondheim. Direct **11.30** Bobsleigh **12.50** Ski nordique: Championnats du monde. Direct **14.00** Ski alpin **15.00** Tennis: Tournoi d'Anvers, finale. Direct **17.30** Indy/Cart **18.30** Nascar: Les «Goodwrench 400» à Rockingham. Direct **22.30** Athlétisme **0.00** Tennis



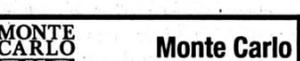
7.40 Sept Winchester pour un massacre, western **9.15** Les frères McMullen, film **10.55** Pourvu que ça dure, film **12.20** Infos **12.30** C Net **12.45** Le vrai journal **13.35** La semaine des guignols **14.05** Dimanche en famille **14.15** Si je t'oublie, Sarajevo... film **16.05** Babylon 5 **17.00** Galapagos, un rêve de Robinson, document **18.00** Little Nemo, dessin animé **19.30** Ça cartoon **20.35** Le point de rupture, film **22.15** Infos **22.25** L'équipe du dimanche **0.55** Swimming with Sharks, film



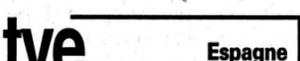
8.00-12.00, 17.00-0.00 Journal régional de la semaine en boucle non-stop.



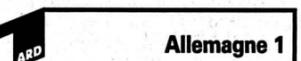
8.25 Goldorak **8.45** Galaxy rangers **9.10** Galtar et la lance d'or **9.35** Pollyanna **10.00** Les enfants du capitaine Trapp **10.20** Tarzan **11.10** Starsky et Hutch **12.00** Junior **12.15** Les motards de l'espace **12.55** La vie de famille **13.20** Arnold et Willy **13.45** Derrick. L'ange gardien **14.45** Derrick. Sacrifice inutile **15.50** Euroflics **16.45** Starsky et Hutch **17.35** Remue ménages **18.00** Arnold et Willy **18.30** Le grand jury - Le monde **19.30** Happy days **19.55** La vie de famille **20.25** Rire express **20.30** Hoffa. Film de Danny de Vito avec Jack Nicholson. Un ancien camionneur se souvient de son combat avec le syndicat qui lui valut une lourde condamnation... **22.55** Mad Max. Film de George Miller avec Mel Gibson. Au volant de son bolide, le «Cavalier de la nuit» sème la terreur sur une route des Etats-Unis **0.45** Remontons les Champs-Élysées. Film de Sacha Guitry. Un professeur d'histoire fait l'historique de la plus célèbre avenue du monde **2.25** Compil RTL9.



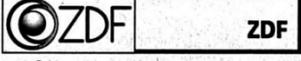
8.25 Récéré Kids: Karine; Dans les Alpes avec Annette; Sophie et Virginie; Juliette je t'aime; Georgie; Nicky Larson; Pat Labor; Lamu; Chevaliers du Zodiaque **12.35** Doc Fun. La maîtresse du vide **13.00** Football Mondial **13.30** Pacific Blue **14.15** Planète animal. Les couleurs du poison **15.10** L'île fantastique. Une liaison et Elisabeth **16.00** Robin des Bois. Le seigneur des arbres **16.50** Sud **18.30** Météo **18.35** Homefront. **19.25** Flash eurosud. **19.35** La voix du silence. Le dépôt des conclusions **20.30** Drôles d'histoires **20.35** Air Force Bat 21. Film **22.25** Tour de chauffe **23.45** Doc Fun. **0.10** Une famille en Bavière



10.00 Últimas preguntas **10.30** Desde Galicia para el mundo **12.00** Misión en el tiempo **12.45** Serie juvenil **14.30** Corazón, corazón **15.00** Telediario **15.30** La banda de Mozart **16.00** El Conde Duckula **16.30** Bodas y bodas **17.15** Click-clack **17.45** Euronews **17.55** El niño de su mamá. Película **19.30** Informe semanal **20.30** Los tsaatan jinetes sobre renos **21.00** Telediario **21.45** Turno de oficio **22.45** El domin... gol **0.15** Negro sobre blanco



6.00 Hallo Spencer **6.30** Babar **7.00** Prinz Eisenherz **7.25** Pumuckl TV **8.20** Sesamstrasse **8.50** Tigerenten-Club **10.15** Sportschau live: Nordische Ski **11.30** Die Sendung mit der Maus **12.00** Presseclub **12.45** Sportschau live: Nordische Ski **14.15** Hannover: Tennis **15.00** Tagesschau **17.00** ARD-Ratgeber: Geld **17.30** Kann denn Reichtum Sünde sein? **18.00** Tagesschau **18.05** Der 7. Sinn **18.08** Sportschau **18.40** Lindenstrasse **19.09** Die Goldene **19.10** Weltspiegel **19.50** Sportschau-Telegramm **20.00** Tagesschau **20.15** Tatort **21.45** Kulturreport **22.15** Tagesthemat **22.30** Klassiker des Kabarets **23.00** Feste feiern. Film **0.15** Tagesschau **0.25** ZT New Yorker Geschichten. Spielfilm **2.25** Presseclub **3.10** Die schönsten Bahnstrecken Deutschlands **3.25** Europamagazin **3.50** ARD-Ratgeber: Geld **4.20** ARD-exclusiv **4.50** Weltspiegel



6.00 S Hera Lind + Leute **7.00** Leitfaden für Seitensprünge. Spielfilm **8.30** Diese Woche **8.45** Klassik am Morgen **9.15** Zur Zeit in Kirche und Gesellschaft **9.30** Kath. Gottesdienst **10.15** Tschüs, bis morgen! **10.30** Pingu **10.35** Siebenstein **11.00** Löwenzahn **11.22** Pingu **11.28** Theos Geburtstags-ecke **11.30** halb **12**

Suisse romande

7.00 Euronews 7.40 Les contes du chat perché 8.05 Les Babibouchettes 8.20 Capitaine Fox 8.35 Hot dog 10.05 Salut Lulu! 10.10 Pour l'amour du risque 11.00 Hawaii: naissance d'un volcan 11.55 TJ-Flash

12.00 **Droit de cité**
Dériver sectaires: comment se protéger?

13.00 **TJ-Midi**

13.15 **Beverly Hills**
Menace de mort

14.00 **Melrose Place**
Revirements

14.50 **Alerte à Malibu**
Alerte rouge

15.30 **Graine de champion**
Alicia et le flamenco

15.45 **Allô maman, ici bébé**
Film de Amy Heckerling
Avec John Travolta

17.20 **Top Models**

18.05 **Racines au Burkina**
J'étais musulmane

18.25 **C'est très sport**

19.30 **TJ-Soir/Météo**

20.00 **Mise au point**
Le harcèlement sexuel sous les feux de la pub
La crise va-t-elle nous rendre fous?
Les rambos débarquent
Sur la piste de la corruption

20.55 **Aux frontières du rire**

Marie-Thérèse Porchet née Bertholet

Spectacle enregistré au Casino Théâtre de Genève.

22.30 **Viva**
Chante, c'est du Dès!

23.15 **TJ-Nuit**

23.25 **Top chrono**

23.35 **Dream on**
Le prêtre

0.05 **Droit de cité**

1.05 **Le juge de la nuit**
Coupable idéal

1.50 **Télétexte**

DEMAIN MATIN

7.00 Euronews 8.45 TSR-Dialogue 8.50 Top models 10.55 Les feux de l'amour 11.35 Une histoire d'amour 12.05 TSR-Dialogue

TF1 France 1

5.45 Mésaventures 6.10 Intrigues 6.40 TF1 info 6.50 Salut les toons 7.05 Le Disney Club 9.58 Météo 10.00 Auto moto 10.38 Point course du Vendée Globe 10.40 Téléfoot 11.50 Millionnaire

SÉLECTION

M6 17.10 Crime sur la fréquence

Film de Faliero Rosati.
Un opérateur européen et un radio-amateur américain sont témoins accidentels d'un crime. Ils veulent retrouver le coupable avant qu'il ne récidive.

Suisse 4 22.30 Viva: chante, c'est du Dès

Reportage consacré à la carrière d'Henri Dès, celui dont les enfants de toute la francophonie chantent les chansons.

12.15 **Le juste prix**

12.50 **A vrai dire**

13.00 **Journal/Météo**

13.20 **Walker Texas Ranger**

14.15 **Les dessous de Palm Beach**

15.05 **Un tandem de choc**

16.00 **Rick Hunter**

16.50 **Disney Parade**

18.00 **Vidéo gag**

18.30 **30 millions d'amis**

19.00 **7 sur 7**
Invitées: Lucie Aubrac, Carole Bouquet

19.55 **Chiffres à la Une**

20.00 **Journal/Les courses/Météo**

20.45 **La vengeance du serpent à plumes**

Film de Gérard Oury

Avec Coluche, Maruschka Detmers
Loulou Dupin vient emménager dans l'appartement qu'il a hérité de sa grand-mère. Mais les lieux sont occupés par deux jeunes filles!

22.50 **Les rues de feu**
Film de Walter Hill

0.25 Mademoiselle Ange. Film de Geza Radvanyi 1.50, 2.45, 3.25 TF1 nuit 2.00 Quintette de cuivres Magnifica 2.55 Histoires naturelles 3.35 Cités à la dérive 4.20 Musique 4.30 Permeke

6.05 Intrigues 6.30 Mésaventures 6.58 Info/Météo 7.10 Salut les toons 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothée vacances 11.05 La roue de la fortune 11.45 Une famille en or.

6.30 Télématin 8.30 Un livre, des livres 8.35 Amoureusement vôtre 9.00 Amour, gloire et beauté 9.25 La planète de Donkey Kong 11.05 Flash info 11.15 Motus 11.40 Les Z'amours.

France 2

6.10 Cousteau 7.00 Thé ou café 8.30 Les voix bouddhistes 8.45 Connaître l'islam 9.15 A Bible ouverte 9.30 Source de vie 10.00 Présence protestante 10.30 Le jour du Seigneur 11.00 Messe 11.50 Midi moins 7

12.05 **Polémiques**

12.50 **Rapport du Loto**

12.53 **Secret de chef**

12.55 **Journal/Météo**

13.25 **Dimanche Martin**
Le monde est à vous

15.05 **L'homme à la Rolls**

15.55 **Dimanche Martin**
L'école des fans
Classique

16.50 **National Geographic**
Les Bartlett cinéastes du désert

17.50 **Stade 2**

18.50 **Déjà dimanche**

19.30 **Déjà le retour**

20.00 **Journal/A cheval/Météo**

20.50 **La firme**

Film de Sydney Pollack

Avec Tom Cruise
Un jeune avocat est engagé dans un bureau au service de la mafia.

23.30 **Les aigles foudroyés**
6/7. La machine infernale

0.45 **Journal/Bourse/Météo** 1.00 Musiques au cœur 2.55 Les coureurs des bois 3.05 Polémiques 3.50 Aux marches du palais 4.05 La compète 4.30 Stade 2 5.30 La chance aux chansons

France 3

6.00 Euronews 7.00 Le réveil des Babalous 7.45 Les Minikeums 9.10 Télétag 10.15 C'est pas sorcier 10.45 Outremers 11.43 Le 12/13

12.57 **Keno**

13.00 **Lignes de mire**

13.55 **Les quatre dromadaires**

14.50 **Sport dimanche**
15.00 Tiercé à Vincennes
15.25 Athlétisme: championnat de France en salle

17.05 **Magnum**

17.50 **Y a pire ailleurs**

18.00 **Corky**
L'appel de la forêt

18.55 **19/20 de l'information**

20.02 **Météo**

20.10 **Mr Fowler**
Douches mixtes

20.50 **Inspecteur Derrick**

- Les festins de Monsieur Borgelt

- Des roses pour Linda

23.00 **Dimanche soir**

23.45 **Météo/Journal**

0.05 **Mort à Venise**
Film de Luchino Visconti

2.15 **Musique Graffiti**
Mozart

La Cinquième

6.45 Langues 7.15 Jeunesse. 7.40 Cocotte minute 8.05 La tête à Toto 8.30 A vous de voir 9.00 Passe-partout 9.30 Journal de la création 10.00 Schubert: La truite 11.00 Droit d'auteurs 12.00 Isabelle Aubret 12.30 Arrêt sur images 13.30 Les grands châteaux 14.00 L'esprit du sport 15.00 Teva 15.55 La lumière des justes (9/14) 16.55 Elie de Saint-Marc 18.25 Va savoir.

Emissions de lundi matin
voir sous «demain matin»

Arte

19.00 **Cartoon factory**

19.30 **Maestro: Chopin et Lutoslawski**

20.30 **Journal**

20.45 - 0.30 **Thema: Le Nouvel-An chinois**

20.46 **L'année du bœuf de feu**
Les Chinois ont fêté l'année du bœuf pendant 15 jours

22.15 **Petit lexique chinois à l'usage des débutants**

22.30 **Raining in the Mountain**
Film chinois (Hongkong) de King Hu

0.30 **Métropolis**

1.30 **Music planet**
The Big Spender: Bee Gees

2.30 **Lee Evans**
Série (1/5)

M 6

7.45 Madame et sa fille 8.10 Rintintin junior 8.35 M6 kid 10.45 Projection privée 11.20 Turbo

11.55 **Warning**

12.10 **Sports événement**
Le grand raid, île de la Réunion

12.45 **Hot forme**

13.15 **Les racines du cœur**
Téléfilm de Richard Colla
La femme d'un fermier de Californie, ancienne actrice, annonce à son mari qu'elle va reprendre le chemin des studios, en France.

16.40 **Mister Biz**

17.10 **Crime sur la fréquence**
Téléfilm de Faliero Rosati

19.00 **Drôle de Chance**
Le témoin

19.54 **6 minutes/Météo**

20.00 **E = M6**
Magazine scientifique

20.35 **Sport 6**

20.45 **Les documents de Zone interdite**

Allô le 18?

Cinq semaines en compagnie des pompiers de Paris et Saint-Denis.

22.55 **Culture pub**
Télévision, police et délation

23.30 **Troubles: le désir au présent**
Téléfilm en trois histoires: L'accident, de A. Signac; Le protecteur, de R. Duchemin; L'intrus, de Don McBrearty

0.50 Sport 6 0.55 Best of 100% nouveautés 1.55 Coulisses: Dee Dee Bridgewater 2.25 Turbo 2.55 Fréquentar 3.40 Jazz 6 4.45 Hot Forme 5.15 Mister Biz 5.40 Culture club 6.05 Boulevard des clips.

RADIOS

La Première

6.00 Le journal du dimanche 9.10 Sous réserve 10.05 «C'est la ouate» 12.30 Le 12.30 13.00 En pleine vitrine 14.05 Rue des artistes 16.05 Option musique 17.05 Les romandises 18.00 Journal du soir 18.15 Journal des sports 19.05 Amis-amis 20.05 Les fruits de la passion. La musique populaire et folklorique sous toutes ses formes 21.05 Le savoir-faire du cœur 22.05 Tribune de première 22.30 Journal de nuit 22.40 Bergamote 23.05 Sous réserve 0.05 Programme de nuit.

Option musique: Ondes moyennes 765 m

Espace 2

6.10 Initiales 9.10 Messe 10.05 Culte 11.05 Fin de siècle 12.05 Concert d'ici: ensemble d'instruments à vent: Les Roseaux Chantant 13.30 Dimanche, en matinée 16.00 Le son des choses 17.05 L'heure musicale. Quatuor Festetics: Haydn, Mozart, Schubert 19.00 Ethnomusique 20.05 Soirée thématique 22.30 Journal de nuit 22.40 Concert du XXe siècle. Tage für neue Musik Zürich 0.05 Nocturno

Suisse alémanique

6.00 Guten Morgen 6.30 Météo 8.00 Morgenjournal/Sport 8.30 Kinder Club 9.00 Memo Gratulationen 10.00 Persönlich 11.00 Volksmusik grenzenlos 11.30 International 12.00 Musikpavillon 12.22 Météo 12.30 Mittagsjournal 12.40 Sport 14.00 Sportlive 17.00 Sportstudio 17.30 Regionaljournal 18.00 Sonntagsjournal 18.25 Looping 20.00 Doppelpunkt 21.00 Jazztime 22.00 Persönlich 23.00 Musik vor Mitternacht 0.00 Nachtclub

FM France Musique

7.02 L'autre histoire 8.40 Bach et l'Europe 10.00 Feuilleton 11.00 Concert 13.05 A vous de jouer 13.45 Les beaux dimanches 15.00 Petit lexique de la musique baroque 15.30 Soliste 16.30 Les greniers de la mémoire 17.00 Les surprises de Martial Solal 17.30 Concert. OSR: Rimski-Korsakov, Glazounov, Sibelius 19.00 La règle de trois 20.05 Voix souvenirs. Rigoletto, Verdi 21.00 Table d'écoute 22.30 Transversales

Suisse 4

6.00-10.25, 11.30, 17.00 Euronews 10.25 Ski nordique: 5 km dames 12.05 Ski alpin, Super-G messieurs 13.15 Ski nordique, combiné 15 km 14.25 Images suisses 18.50 Viva. Une histoire qui enjambe les Alpes 19.35 Mademoiselle 20.00 Kurt Browning: les patins magiques 20.45 Reportage suisse 21.15 TJ soir 21.35 C'est très sport 22.30 Point de vue 23.20 Euronews

Suisse alémanique

7.00 Billy the Cat und Zeichentrickserie 10.00 Religion 11.00 Philosophie 12.00 Kunst 13.00 Tagesschau 13.05 Sport aktuell 13.50 Voilà 14.00 Alles für die Cats. Film Walt Disney 15.55 Die Wunder des Antarktis 16.45 Zebra 17.20 Gutenacht-Geschichte 17.30 Svizra rumantscha 17.55 Tagesschau 18.00 Liptstick 18.30 Sportpanorama 19.30 Tagesschau/Météo 19.55 Mitenand 20.05 Basler Fasnacht 21.40 NeXt 22.15 Tagesschau/Sport 22.35 Musik 23.30 Sternstunde Philosophie 0.30 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

7.00 Euronews 7.45, 8.20 Tempo in immagini 7.55 Sandokan 8.30 Peo 9.25 Rebus 10.20 Il trionfo di Tarzan. Film 11.20 Svizra rumantscha 11.50 Vicini in Europa 12.30 TG/Météo 12.50 Classic cartoons 13.20 Grappa e binis. Teatro 14.05 Dr. Quinn 14.50 Una famiglia come tante. Téléfilm 15.40 Il ragazzo rapito. Film 17.15 Telegiornale flash/Sport 17.20 National Geographic Society 18.15 La parola del Signore 18.30 La domenica sportiva 19.15 Controluce 20.00 Telegiornale/Météo 20.30 «Na famiglia da gent viscora 21.15 Un nuovo amore. TV-Movie 22.55 TG «10»/Météo 23.00 Belvedere 23.55 TG flash 0.00 Musica in... anniversario

Prostitution Reportages accablants

La télévision entretient avec les filles de joie des rapports complices. Les dessous de leur vie, les manies de leurs clients, la solitude du trottoir ont été maintes fois évoqués à la télévision. Parfois avec brio et sensibilité (on se souvient des reportages de Mireille Dumas ou plus récemment de celui de Mireille Darç).

De Paris:
Véronique Châtel

«Etats d'Urgence», hors-série mensuel tout image de «La Marche du Siècle» s'est aussi intéressé aux prostituées. Mais les deux documentaires présentés mercredi prochain sur France 3 balaisent tous les clichés sur le mythe de l'éternel putain au grand cœur et dressent un état des lieux accablant de la prostitution en Europe, en particulier en France.

Incapables de prendre position entre les féministes qui aimeraient inculper les clients des prostituées et les hygiénistes qui prônent la réouverture des maisons closes, les gouvernements européens ont abandonné la prostitution à son sort. Et les femmes exploitées à des fins sexuelles — elles seraient 500.000 en Europe selon l'Organisation



Mercredi soir, France 3 propose deux reportages qui dressent un état des lieux accablant de la prostitution. photo a

internationale des migrations) — aux mains des mafieux. Qui ont changé de visage.

Depuis la chute du Mur de Berlin, c'est la mafia russe qui tient le haut du pavé de la prostitution de l'Europe de l'Ouest. La cote des filles aux pommettes slaves est en effet supérieure à celle des Asiatiques, des Africaines ou des Brésiliennes. Pour alimenter les fantasmes des messieurs hantant les lieux chauds de Belgique, du Luxembourg ou de la Hollande, des marchands de rêve battent les campagnes

hongroises, bulgares et russes, où les jolies pépées rêvant de paillettes sont légion. Leur faire miroiter un avenir de music-hall suffit à les enrôler pour un voyage sans retour (leurs papiers sont confisqués par leur prétendu impresario) vers l'abattage sexuel.

A Paris, depuis le grand nettoyage de la rue Saint-Denis et du Bois de Boulogne, les prostituées arpentent le sinistre périphérique (autoroute qui ceinture la capitale). Il est tellement sinistre, tellement sordide, que pour l'affronter, les

filles ont besoin de réconfort. La plupart d'entre elles carburant donc à la drogue. Résultat: leur proxénète est souvent un dealer. Mais qui dit drogue dit risque de contamination par le VIH. Les prostituées séropositives sont en effet de plus en plus nombreuses, mais cela n'inquiète pas leurs clients.

«30% d'entre eux sont au sens médical du terme de vraies bombes, mais hormis quelques organisations non gouvernementales, personne ne s'en soucie», commente Pascal Richard, rédacteur en chef d'«Etat d'Urgence». «Les autorités ferment les yeux sur tout ce qui concerne la prostitution. Les mafeux russes sont connus des services de police, certains sont même recherchés par Interpol, mais ils sont tout puissants. Ils ont témoigné à visage découvert en se foutant de notre gueule. Ils nous ont d'ailleurs menacés de toutes sortes de choses, dont celle de faire interdire la diffusion des reportages».

Espérons qu'ils n'y parviendront pas.

VCH

● «Etat d'Urgence», «La Marche du Siècle», mercredi 26 février à 20h50 sur France 3.

URGENCES

POLICE ET AMBULANCE: 117.
FEU: 118.
INTOXICATION: 01 251 51 51.
LA MAIN TENDUE: 143.
VIOLENCES: Centre de consultations LAVI - aide aux victimes 889 84 92 ou 968 58 28 ou La Main Tendue (143) ou la police (117).

DISTRICT DE BOUDRY. Pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, veuillez composer le numéro de la permanence médicale Air-Call: (021) 623 01 81. Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde est ouverte de 11h à 12h et de 18h à 18h30. Médecin de garde de la Basse-Areuse: 842 17 42. Médecin de garde de la Côte neuchâteloise: 730 16 30. Médecin de garde région Bevaix-Bérouche: 835 14 35. Hôpital de la Béroche: 835 11 27.

LA CHAUX-DE-FONDS. Pharmacie de service: de la Gare, Léopold Robert 68, sa jusqu'à 19h30 (en dehors de ces heures, 913 10 17) et jours de fête de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30. Permanence médicale et dentaire: 913 10 17. Hôpital: 967 21 11. Clinique Lanixa: 910 04 00. Permanence gynécologique: 913 00 30.

ENTRE-DEUX-LACS. Médecins de garde: urgences seulement, prière de s'annoncer par téléphone. Cornaux, Cressier, Le Landeron, La Neuveville, Douanne: sa/di Dr Geiger, 2513 Douanne, 315 15 77. Hauterive, Saint-Blaise, Marin-Épagnier, Thielle-Wavre, Enges: renseignements au 111. Lignières: permanence au 795 22 11.

LE LOCLE. Pharmacie de service: du Casino, sa jusqu'à 19h, di 10-12h/18-19h, (en dehors de ces heures, 931 10 17). Permanence médicale et dentaire: 117 ou hôpital 933 61 11.

NEUCHÂTEL. Pharmacie de service: de la Rosière, rue des Parcs, sa 8-20h, di et jours fériés 10-12h30/17-20h, (en dehors de ces heures, la police renseigne au 722 22 22). Permanence médicale et dentaire: 722 22 22. Hôpital: Cadolles 722 91 11, Pourtales 727 11 11, Providence 720 31 11.

DISTRICT DU VAL-DE-ROZ. Pharmacie de service: Piergianni, Fontainemelon, 853 22 56, di de 11h à 12h. En cas d'urgence poste de police 889 90 00; médecin de service, Dr J. Mounier, Les Geneveys-sur-Coffrane, 857 16 36 de samedi 8h au lundi 8h.

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS. Médecin de service: du sa 8h au di 22h, Dr Morales 861 25 05. Pharmacie de service: Jenni 861 13 03, di et jours fériés 11-12h/17-18h. Médecin-dentiste de service: Dr Schipper 863 15 66, sa/di et jours fériés de 11h à 12h.

SUD DU LAC.
HAUT ET BAS-VULLY. Médecin de garde: 026 670 32 00. Ambulance: 026 670 25 25.
AVENCHES. Service du feu: 117 ou 026 675 12 21.

JURA BERNOIS.
CORGÉMONT. Médecin: Dr Ennio Salomoni 489 17 66 ou Dr de Watteville 489 11 67.
COURTELARY. Médecin: Dr Bernacki-Dzewiecka, 944 11 42 ou Dr Ruchonnet 944 10 10.
SAINT-IMIER. Pharmacies de service: Voirol 942 86 864 sa 13h30-16h/19-19h30, di 11-12h/19-19h30 (en dehors de ces heures 111). Médecin de service: 079 240 55 45 (24h/24h). Urgence et ambulance: 942 23 60. Hôpital: 942 24 22.

SONCEBOZ. Médecin: Dr Ivano Salomoni, 489 24 24.
TRAMELAN. Pharmacie: Schneeberger, 487 42 48 ou von der Weid, 487 40 30. Médecin: Dr Graden, 487 51 51, Dr Meyer 487 40 28 ou Dr Geering, 487 45 45.
JURA - LES BREULEUX. Médecin: Dr Tettamanti 957 17 54.
LE NOIRMONT. Pharmacie: Saint-Hubert, 953 12 01. Médecin: Dr Bosson, 953 15 15.
SAIGNÉLÉGER. Pharmacie: des Franches-Montagnes, 951 12 03. Médecin: Dr Rossel 951 12 84, Dr Meyrat, 951 22 33 ou Dr Anker 951 22 88. Ambulance: 951 22 44. Hôpital: 951 13 01.

VÉTÉRINAIRE DE GARDE: le téléphone de votre vétérinaire renseigne.

Toutes les autres informations pratiques, non ponctuelles, sont publiées au début de chaque mois (sur une page à conserver).

AUJOURD'HUI

AVENCHES. Jazz-Club: sa 20h30, «Savoy Jazz Orchestra» de Genève.
LA CHAUX-DE-FONDS. Beau-Site: sa 20h30, «Tendez chanter l'amour». Spectacle de contes et de musique par Mimi Barthélémy.
CORTAILLOD. Galerie Jonas: di de 14h30 à 18h, vernissage de l'exposition Luc Jéquier, aquarelles et gouaches.

DELEMONT. Halle du Comptoir: sa 20h30, «Rèves» d'Eugeniusz Korin, d'après Crime et Châtiment de Dostoïevski.
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Maison de commune: sa 20h30, di 15h30, «Cavale en brousse», comédie en trois actes de Martine Monnier jouée par la troupe théâtre L'Bouchon.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE. Le Louvain: sa de 10h à 16h, «Les paysans face à la crise: solidaires ou solitaires?» journée de conférences et de débats sur l'agriculture suisse.
HAUTERIVE. Galerie 2016: di de 15h à 19h, vernissage de l'exposition Bogaert, «Maisons insolites» peintures récentes.

NEUCHÂTEL. Patinoires du Littoral: extérieur sa/di 13h45-16h30 + hockey libre 13h45-16h; intérieur sa 13h45-16h, di 10h15-11h45/13h45-16h.
NEUCHÂTEL. École supérieure de Commerce: sa 16h, «L'année à 85 jours», monographie sur le Muscardin et «Hier il y était encore», monographie sur le Grand Tétrás.

Deux films présentés par Fritz Gehring, ancien conservateur-adjoint du Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.
NEUCHÂTEL. Galerie Ditesheim: sa de 16h à 19h, vernissage de l'exposition Zaline, «Images captives», œuvres sur papier.

NEUCHÂTEL. Galerie DuPeyrou: sa dès 17h, vernissage de l'exposition collective aquarelles-huiles-sculptures.
NEUCHÂTEL. Taco (Crêt Tacconnet 22): sa dès 18h30, buvette, tacomphonie, scène libre.

NEUCHÂTEL. L'Atelier (Évole 31a): sa 20h15, di 17h, «Petits-métrages», spectacle de danse par la Compagnie Buissonnière de Lausanne.
NEUCHÂTEL. Théâtre: sa 20h30, «Les brumes de Manchester» de Frédéric Dard, par les Amis de la Scène.

NEUCHÂTEL. Théâtre du Pommier: sa 20h30, Lapp & Co (les dicoteurs), «Bergamote».
NEUCHÂTEL. La Case à chocs: sa dès 21h, Leonardo Ribeiro (Brésil) Latino + Sintés Diviers (F) flamenco. Di dès 21h, Triau (F), Modern-Jazz.

NEUCHÂTEL. Café du Théâtre: sa dès 21h30, Little JC blues.
NEUCHÂTEL. Casino de la Rotonde: sa dès 22h, Electric Pulse, Hempyx Aurora concept (NE), Hitech Aurora Concept (NE), Steve-1 DJ Beat (NE) et Giorgio-G Oxyde Rec (VD).

NEUCHÂTEL. Temple du Bas: di 17h, Orchestre de Chambre de Neuchâtel. Oeuvres de Rossini, Stravinski et Beethoven. Direction: Jan Dabrzelewski. Soliste: Ana Chumachenko, violon.

PESEUX. Salle des spectacles: sa dès 20h, «La nuit de Jazz». Blues'n boogie trio: Roger Robert, Hot n'atic jazz Band (F) et Red Peters and her solid senders (GB).

PESEUX. Temple: sa 20h, Le Cheour mixte de la Côte, avec solistes et orchestre. Au programme: Messe n° 6 de Joseph Haydn.
SAINT-AUBIN. La Tarentule: sa 20h30, «On ne sait pas d'où on vient, mais en tout cas on est là» de et par Bénédicte Gampert.

SAINT-AUBIN. Temple: di 16h30, Le Choeur mixte de la Côte, avec solistes et orchestre. Au programme: Messe n° 6 de Joseph Haydn.
SAINT-BLAISE. Collège du Vigner: di de 9h à 12h et de 14h à 17h, salon du timbre-posté, cartes postales, vieux papiers, télécartes. Exposition consacrée au 150e anniversaire du chemin de fer.

CINÉMAS

NEUCHÂTEL

APOLLO 1, 2, 3 (710 10 33)
SPACE JAM. 14h-16h15 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. 3me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

IL POSTINO. 18h15 (VO st. fr.). Pour tous. 3me semaine. De Michael Radford, avec Philippe Noiret, Massimo Troisi, Maria Grazia Cucinotta et Linda Moretti.
PROF ET REBELLE. 15h (sa aussi noct. 23h). 12 ans. Première suisse. De Hart Bochner, avec Jon Lovitz, Tia Carrere et Mekhi Phifer.

SHINE. (18h VO st. fr./all.). 12 ans. 8me semaine. De Scott Hicks, avec Geoffrey Rush, Noah Taylor et Alex Rafalowitz.
MESURE D'URGENCE. 20h15. 12 ans. 2me semaine. De Michael Apted, avec Hugh Grant, Gene Hackman et Sarah Jessica Parker.

DIDIER. 15h-20h30. Pour tous. 4me semaine. D'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat et Isabelle Gelin.

CYCLE «JOHN CASSAVETES/GLORIA». (17h45 VO st. fr./all.).
THE CROW: LA CITÉ DES ANGES. Sa noct. 23h. 16 ans. 3me semaine. De Tim Pope, avec Vincent Perez, Mia Kirshner et Richard Dreyfuss.

ARCADES (710 10 44)
CRÉATURES FÉROCES. 15h - (18h15 VO st. fr./all.) - 20h30 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. Première suisse. Comédie de Robert Young et Fred Schepisi, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis et Kevin Kline.

BIO (710 10 55)
NAPOLÉON EN AUSTRALIE. 15h. Pour tous. 3me semaine. De Mario Andreacchio.
MABOROSHI NO HIKARI. (18h VO st. fr./all.). 12 ans. 2me semaine. De Hirokazu Kore-Eda, avec Makiko Esumi, Takashi Naito et Tadanobu Asano.

MICHAEL COLLINS. 20h30. 12 ans. 2me semaine. De Niel Jordan, avec Liam Neeson, Alan Rickman et Julia Roberts.
PALACE (710 10 66)
UN BEAU JOUR. 15h - (18h VO st. fr./all.) - 20h30 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. Première suisse. De Michael Hoffmann, avec Michelle Pfeiffer et George Clooney.

REX (710 10 77)
L'OMBRE ET LA PROIE. 15h-20h15 (sa aussi noct. 23h). 12 ans. 2me semaine. De Stephen Hopkins, avec Michael Douglas et Val Kilmer.

AMOUR ET CONFUSIONS. 18h. 16 ans. 2me semaine. Comédie de et avec Patrick Braoudé, Kristin Scott Thomas et Valeria Bruni-Tedeschi.
STUDIO (710 10 88)
TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU. 15h-18h15-20h45 (VO st. fr./all.). Pour tous. 2me semaine. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.

LA CHAUX-DE-FONDS
ABC 8913 72 22)
IRMA VEP. Sa/di 17h30. 16 ans. De Olivier Assayas, avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Bulle Ogier, Nathalie Richard.

«LA NUIT DU CINÉMA/LE SACRÉ GRAAL.» Sa 20h (VO st. fr./all.). 16 ans. De Monty Python.
«LE SENS DE LA VIE.» Sa 21h40 (VO st. fr./all.). 16 ans. De Terry Jones.
«L'ARMÉE DES 12 SINGES.» Sa 24h (VO st. fr./all.). 16 ans. De Terry Gilliam.
«UN POISSON NOMMÉ WANDA.» Di 21h (VO st. fr./all.). 16 ans. De Charles Crichton.

DOUCE NUIT. Di 20h30 (VO st. fr.). 16 ans. De Dany Levy.
CORSO (916 13 77)
L'OMBRE ET LA PROIE. 15h-20h30. 12 ans. 2me semaine. De Stephen Hopkins, avec Michael Douglas et Val Kilmer.

CYCLE «JOHN CASSAVETES/UNE FEMME SANS INFLUENCE». (17h30 VO st. fr./all.).
EDEN (91313 79)
TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU. 16h - (18h15 VO st. fr./all.) - 20h30. Pour tous. Première suisse. Comédie de Woody Allen, avec Alan Alda, Woody Allen et Goldie Hawn.

TOUT DOIT DISPARAÎTRE. Sa noct. 23h. Pour tous. 2me semaine. De Philippe Muyl, avec Didier Bourbon, Ophélie Winter et Elie Semoun.
PLAZA (916 13 55)
CRÉATURES FÉROCES. 14h30-18h30-20h45 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. Première suisse. Comédie de Robert Young et Fred Schepisi, avec John Cleese, Jamie Lee Curtis et Kevin Kline.

SCALA (916 13 66)
SPACE JAM. 14h15-16h30 (sa aussi noct. 23h). Pour tous. 3me semaine. De Joe Pitka, avec Michael Jordan, Wayne Knight et Theresa Randle.

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL? 18h30. 12 ans. Première suisse. De Sandrine Veysset, avec Dominique Reymond et Daniel Duval.
LOST HIGHWAY. 20h30. 18 ans. Première suisse. De David Lynch, avec Bill Pullman, Patricia Arquette et John Roselius.

MAIS ENCORE...
BÉVILARD
PALACE (492 14 44)
LE CLUB DES EX. Sa/di 20h30, di aussi 16h. 14 ans. De Hugh Wilson, avec Diane Keaton, Bett Midler et Goldie Hawn.

LES BREULEUX
LUX
SLEEPERS. Sa 20h30, di 20h. De Barry Levinson, avec Robert De Niro, Brad Pitt, Dustin Hoffman, Jason Patric.

COUVET
COLISÉE (863 16 66)
LA RANÇON. Sa/di 20h15 (di aussi 17h15). 16 ans.
HERCULE ET SHERLOCK. Di 15h. Pour tous.

LA NEUVEVILLE
LE MUSÉE (751 27 50)
LE CLUB DES EX. Sa/di 20h30. 12 ans. De Hugh Wilson, avec Goldie Hawn, Bette Midler, Diane Keaton.

LE NOIRMONT
CINÉLUCARNE (953 11 84)
BROKEN SILENCE. Sa 20h45, di 20h30. De Wolfgang Panzer, avec Martin Huber, Michael Moriarty, A. Kaplan.

PINOCCHIO. Sa 16h. De Steve Barron, Martin Landau, Geneviève Bujold.

SAINT-IMIER
Espace Noir (941 35 35)
LA SECONDA VOLTA. Sa 21h, di 17h30-20h30. De Mimmo Calopresti.

TRAMELAN
CINÉMATOGRAPHE (487 45 61)
SLEEPERS. Sa 21h, di 17h. 16 ans. De Barry Levinson, avec Brad Pitt, Robert De Niro, Dustin Hoffman.
UN AIR DE FAMILLE. Sa 18h, di 20h. 10 ans. De Cédric Klappisch.

Pour plus d'informations, voir notre page «Cinéma» publiée chaque vendredi.

EXPOSITIONS/ DIVERS
AVENCHES - Haras fédéral. lu-ve 8-11h30/14-16h30.
BOUDRY. Pavillon d'information N5, cour de l'ancien collège, ma 14h45-18h30.

LES CERLATEZ. Étude, information et protection des tourbières, me-di 13h30-17h30; visites guidées pour groupe sur demande.
LA CHAUX-DE-FONDS - Bois du Petit-Château. Tous les jours 6h30-17h. Vivarium: tous les jours 10-12h/14-18h; fermé mercredi matin.

COLOMBIER - Château. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontrière 2, ouverts du mercredi au vendredi, visite commentée à 15h, ainsi que le premier dimanche du mois. Visites commentées à 14h et 15h30 (entrée gratuite). Du 1er mars au 31 octobre.

LE LOCLE - Moulins souterrains du Col-des-Roches. Jusqu'au 1er mai 1997, ouverts tous les jours sur demande préalable pour groupe dès 10 personnes au 931 89 89.
MARIN - Papillorama et Nocturama. Tous les jours 10-17h.

NEUCHÂTEL - Bibliothèque publique et universitaire. «Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau» me/sa 14-17h.
NEUCHÂTEL - Bio-Source. Rwanda: mémoire d'un génocide. Photos et textes tirés du livre de Michel Bühler. Ma-ve 7h30-18h30, sa 7h30-17h. Jusqu'au 29 mars.

NEUCHÂTEL - Club des chiffres et des lettres (Hôtel City). Chaque jeudi 16-18h. Renseignements Mme Hiltcher, tél. 753 11 07.
NEUCHÂTEL - Home Clos-Brachet. «Le monde magique des poupées-clowns». Exposition originale de Nathalie Ribaux. Tous les jours 14-18h. Jusqu'au 14 mars.

NEUCHÂTEL - Passage sous-voile place Pury. Panneaux peints par Philippe Boillat. Jusqu'au 28 février.
NEUCHÂTEL - Villa Lady/salle Aimé Montandon. Huiles, gravures encre de Chine. L'après-midi ma-ve 14-17h sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire à Neuchâtel.

LES PONTS-DE-MARTEL. Fromagerie. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h; fabrication 8-10h.
SAINT-AUBIN. Pavillon d'information N5, rue de la Poste, me 14h45-18h30.

SAINT-SULPICE - Vapeur Val-de-Travers. Visite du dépôt sur demande, 861 36 78.
TRAVERS - Mines d'asphalte de La Presta. Ouverture d'hiver. Groupes: visites toute l'année, toute la journée sur rendez-vous; individuels: dimanche à 14h et 16h; réservations au 863 30 10.

VALANGIN - Château. Fermeture hivernale.

MUSÉES

AVENCHES - Musée de la naissance de l'aviation en Suisse. Ouvert du 1er mai au 31 octobre sa/di 14-16h.
AVENCHES - Musée romain. (Avril-septembre ma/di 10-12h/13-17h, octobre-mars ma-di 14-17h). Pour visite avec guide, s'adresser à l'Office du tourisme, 026 675 11 59.

BOUDRY - Musée de l'Areuse. Exposition temporaire «Fantômes et fantasmies». Ouvert sur demande.
BOUDRY - Musée de la vigne et du vin. Château. Exposition temporaire «Parures de flacons». Jusqu'au 4 mai. Ma-di 14-17h.

CERNIER - Musée des sapeurs-pompiers. Collection d'objets divers datant du 19me siècle à ce jour. Visites sur demande, 861 43 81.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée paysan et artisanal. Intérieur paysan typique. Me/sa/di 14-17h. Dentellières au travail le premier dimanche du mois. «Du lard et du cochon», jusqu'au 4 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - «Musée d'histoire naturelle». Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. Ma-sa 14-17h; di 10-12h/14-17h.
LA CHAUX-DE-FONDS - Musée international d'horlogerie. «L'homme et le temps» histoire de la mesure du temps. Exposition temporaire «Les donateurs du Musée international d'horlogerie 1991-1996» jusqu'au 23 février. Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée des beaux-arts. «Artistes d'Haïti». Collection temporaire jusqu'au 6 avril. Collections permanentes (artistes locaux: Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier - collections Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine - École de Paris, contemporains suisses). Ma-di 10-12h/14-17h. Dimanche matin gratuit.

LA CHAUX-DE-FONDS - Musée d'histoire et Médailleur. «FSG Ancienne. 1846-1996. 150 ans de gymnastique à La Chaux-de-Fonds». Exposition temporaire jusqu'au 13 avril. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Ma-ve 14-17h; sa 14-18h; di 10-12h/14-18h. Dimanche matin gratuit.

LE LOCLE - Musée des beaux-arts. «Sortir de sa réserve», peinture, dessin, gravure. Les collections en revue. Exposition jusqu'au 31 mars. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). Ma-di 14-17h.
LE LOCLE - Musée d'horlogerie. Château des Monts. Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Jusqu'au 1er mai, ma-di 14-17h.

MÔTIERS - Musée régional. Fermeture hivernale. Réouverture le 3 mai.
MÔTIERS - Musée Jean-Jacques Rousseau. Ouvert toute l'année sur rendez-vous.

MURIAUX - Musée de l'automobile. Sa 10-12h/13h30-18h; di 10-18h. Fermé en semaine jusqu'au 28 février.
NEUCHÂTEL - Musée d'art et d'histoire. Ma-di 10-17h, les collections du musée.

NEUCHÂTEL - «Musée d'ethnographie». Ma-di 10-17h. Exposition «Natures en tête»; «A fleur de peau (bijoux touaregs)» jusqu'au 2 mars; collections permanentes.
NEUCHÂTEL - Musée d'histoire naturelle. Ma-di 10-17h. «Pfit Pfit», sculptures pneumatiques de Yvan «Lazzi» Pestalozzi de la collection FESTO, jusqu'au 13 avril; «L'Air» jusqu'en août 1997 et les collections permanentes.

NEUCHÂTEL - «Musée cantonal d'archéologie». Ma-di 14-17h. Collections permanentes.
LE NOIRMONT - Musée de l'uniforme. Auberge du Peu-Péquinot, tous les jours sauf mardi.

LA SAGNE - Musée régional. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. Premier dimanche du mois 13h30-17h.
SAINT-IMIER - Musée de minéraux (Passage Central 6). Visite sur demande, commentée et gratuite 941 16 02.

Musées affiliés au passeport musées suisses.

ART/GALERIES

MAVERNIER - Galerie Numaga. Maya Andersson, Jean Mauboules, Flavio Paolucci, Pijuan, Philippe Prouthue, Joséphine Sloet, Peter Royen, Gérard Verdjik, Jean Zuber et Pol Bury. Ma-di 14h30-18h30. Jusqu'au 9 mars.

AVENCHES - Galerie au Paon. Daniel Ritter et Erica Pedretti. Je-di 14-18h. Jusqu'au 2 mars.
LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie Art-Chê. Alain Jaquet, technique mixte sur papier. Lu-ve 14-18h30, sa 10-12h30. Jusqu'au 22 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS - Club 44. «Lumières éternelles au cœur de l'Inde», photos de Benoît Lange. Lu-ve 8h30-12h, sa/di 14-19h. Exposition jusqu'au 27 février.
LA CHAUX-DE-FONDS - Galerie du Manoir. Maris Gontard, peintures récentes. Ma-ve 15-19h, sa 10-17h. Jusqu'au 22 février.

LA CHAUX-DE-FONDS - Sonia Wirth-Genzoni. De L. Schwob à Chs. L'Éplattenier.
LA CHAUX-DE-FONDS - Villa Turque. Charles Belle. Visites sur rendez-vous 912 31 47. Le samedi 8 mars ouvert au public de 11h à 16h. Exposition jusqu'au 20 mars.

CORMONDRECHE - Galerie Marie-Louise Muller. Adriano Tuninnetto, sculptures et Riccardo Angelo, peintures. Je-di 14h30-18h30 ou sur rendez-vous. Jusqu'au 23 février.
CORTAILLOD - Galerie Jonas. Luc Jéquier, aquarelles et gouaches. Me-sa 14h30-18h30, di 14h30-17h. Jusqu'au 23 mars.

HAUTERIVE - Galerie 2016. «Maisons insolites», peintures récentes de Bogaert. Me-di 15-19h. Jusqu'au 23 mars.
NEUCHÂTEL - Galerie des Amis des Arts. Yvan Moscatelli, peinture acrylique. Ma-ve 14-18h, sa/di 10-12h/14-17h. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Arcane. Corine L'Épée, peinture rétrospective 1987-1997 (artiste neuchâteloise). Me-ve 14h15-18h, sa 14-17h. Jusqu'au 22 février.
NEUCHÂTEL - CAN Centre d'art Neuchâtel. Kenji Yanobe, matériel anti-radiation; Claudio Moser et Eric Hattan, exposition de l'Office fédéral de la Culture. Me-sa 14-19h, je 14-21h, di 14-17h. Jusqu'au 16 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie Devaud. Expo permanente Devaud, céramique, ve/sa 15-18h.
NEUCHÂTEL - Galerie Ditesheim. «Images captives», œuvres sur papier de Zaline. Ma-ve 14-18h30, sa 10-12h/14-17h, di 15-18h. Jusqu'au 6 avril.

NEUCHÂTEL - Galerie de l'Orangerie. Renée Bolle, peintures et Isabelle Guyot, céramiques et bronze. Ma-di 14-18h30. Jusqu'au 23 février.

NEUCHÂTEL - Galerie DuPeyrou. Exposition collective, aquarelles-huiles-sculptures. Me-sa 14h30-18h30, di 15-17h30. Jusqu'au 27 mars.

NEUCHÂTEL - Galerie du Pommier. Tingatinga, peintures tanzaniennes. Lu-ve 10-12h/14-18h. Jusqu'au 15 mars.
PESEUX - Galerie Coi. «Collages» de Stella Challendes. Ma-di 15h30-18h30. Jusqu'au 2 mars.

BIBLIOTHÈQUES
DISTRICT DE BOUDRY
AUVERNIER. Bibliothèque pour enfants, lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique, je 16-18h.
BEVAIX. Bibliothèque communale, ma 14-19h, je 14-18h.

BÔLE. Bibliothèque des jeunes (collège) lu/je 15h15-17h15.
BOUDRY. Bibliothèque communale, me 14-18h, je 15-19h.

AVIS MORTUAIRES

ASSENS

C'est avec une grande tristesse mais pleins de reconnaissance que nous vous faisons part du décès de

Madame

Hélène GRELLET-GRENIER

qui s'est endormie paisiblement le 20 février 1997, à l'âge de 92 ans.

Ses enfants:

Le Docteur et Madame Janine et Jean-Marie Guyot-Grellet, à Peseux, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Jean-Michel et Yvette Grellet-Wüthrich, à Duillier, leurs enfants et petits-enfants,

Monsieur et Madame Etienne et Anne-Lise Grellet-Rastorfer et leurs enfants, à Assens,

Ses frères et belles-sœurs:

Monsieur et Madame Louis Grenier-Ferrier, à Lausanne, et famille,

Monsieur Michel Grenier-Monnin, à Lausanne, et famille,

Madame Marianne Grellet-Glitsch, à Pully, et famille,

La famille de feu Marcelle Favre-Grenier,

La famille de feu Simone Claisse-Grellet, en Angleterre,

Les familles parentes, alliées et amies.

Mon âme, bénis l'Eternel, et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Psaume 103.

Le culte d'action de grâce aura lieu au temple de Chexbres, le mardi 25 février, à 14 heures 30.

Honneurs à 15 heures.

Domicile de la famille: 1042 Assens.

En son souvenir, un don peut être adressé à Médecins sans Frontières, Genève, CCP 12-100-2

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

92842-378

VAUMARCUS



Merci, Maman, de nous avoir appris à tout donner.

Monsieur Jean Stasichen à Fontaines,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Berset et famille à Couvet,

Monsieur et Madame Emile Berset et famille à Vaumarcus, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la grande douleur d'annoncer le décès de leur très chère maman, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie

Madame

Jeanne STASICHEN-BERSET

enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 87 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

2028 Vaumarcus, le 20 février 1997.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église catholique de la Béroche (Place de la Gare de Gorgier), le lundi 24 février, à 14 heures, suivie de l'ensevelissement au cimetière de Vaumarcus.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Béroche.

R. I. P.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

203762-378

ROCHFORT

Madame Magg Solavagione, à Rochefort,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Ernesto SOLAVAGIONE

leur très cher et regretté époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 85me année.

2203 Rochefort, le 19 février 1997.
(La Chapelle)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

76995-378

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Maintenant ces trois choses demeurent: la foi, l'espérance et l'amour; mais la plus grande des trois est l'amour.

I Cor. 13:13.

Jean-Claude et Madeleine Richème à Neuchâtel;

Philippe Richème, Nathalie et Nicolas à Colombier;

Tania Richème et son ami Vincent Schläppy à Neuchâtel;

Thierry Richème à Neuchâtel;

Ursula Richème à Colombier;

Hans Bürgi-Maibach à Wasen et ses enfants,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame

Anny RICHÈME

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, belle-sœur, tante, marraine, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 84me année.

2006 Neuchâtel, 20 février 1997.
(Chasselas 12)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, lundi 24 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez penser à l'Association suisse des parents d'enfants déficients auditifs (ASPEDA/SVEHK), CCP 80-43404-0

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

76996-378

REMERCIEMENTS

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame

Cécile WEGMANN-RYCHNER

exprime ici sa profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont associés à son chagrin.

Nous adressons également un merci tout particulier à la direction et au personnel de la Résidence Bellerive qui ont soigné notre chère tante et cousine avec compétence et dévouement durant toute ces années.

Neuchâtel, février 1997.

76848-379

Maintenant, avec vous, nous savons que «trois choses demeurent:

la foi, l'espérance, l'amour».

I Cor. 13.

Vos témoignages de sympathie, votre présence, vos messages, vos fleurs, vos dons nous ont touchés au-delà de toute expression.

Merci du fond du cœur de la richesse de votre amitié témoignée au moment du départ de notre bien-aimé

Pierre REYMOND

Son épouse et sa famille

Neuchâtel, février 1997.

76720-379

Profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ses jours de deuil, la famille de

Jean-Victor CATTIN

remercie les nombreuses personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Qu'elles trouvent ici sa plus vive reconnaissance.

Un merci tout spécial au personnel du Home Bellerive à Cortaillod pour sa gentillesse et son soutien.

Février 1997.

76934-379

AVIS MORTUAIRE

CERNIER

Jusqu'à votre vieillesse je serai le même et je vous soutiendrai.

Esaië 46:4.

Madame Martha Leiser et sa fille Jacqueline, ainsi que les parents et connaissances,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux et papa

Monsieur

René LEISER

survenu dans sa 76me année, après une longue et douloureuse maladie.

2053 Cernier, le 17 février 1997.
(Bois-du-Pâquier 11a)

Soyez joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction. Persévérez dans la prière.

Rom. 12:12.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

77159-378

ACCIDENTS

Col-des-Roches Conductrice blessée

Jeudi vers 19h30, un habitant du Col-des-Roches, circulait sur la J20, du Col-des-Roches en direction du Locle, avec l'intention d'emprunter la rue des Prés-d'Amens. Pour ce faire, il s'est mis en présélection sur la voie centrale et a obliqué à gauche. Au cours de cette manœuvre, il est entré en collision avec une automobile conduite par Mme L.R., de Grand-Combe-Châtelet/Doubs/France, qui circulait sur la route principale, du Locle en direction du Col-des-Roches. Blessée, la conductrice française a été transportée à l'hôpital en ambulance. /comm

Valangin Perte de maîtrise

Jeudi vers 23h, au volant d'une voiture conduite, un habitant de Fontainemelon, circulait sur la route tendant de Pierre-à-Bot à Valangin. A la sortie d'un virage à gauche, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a alors violemment heurté le rocher sis à droite de la chaussée. Dégâts matériels. /comm

Le Locle Collision frontale

Hier vers 14h30, un automobiliste des Brenets, circulait sur la route tendant du Crêt-du-Loche au Locle. A la hauteur de l'entreprise Ferner, il est entré en collision frontale avec la voiture conduite par une habitante de Morteau/Doubs/F., laquelle circulait normalement en direction de La Chaux-de-Fonds. Dégâts matériels. /comm

Saint-Blaise Voiture en feu

Hier, vers 15h, le SIS est intervenu route de la Mai-groge, devant l'immeuble No 21, pour une voiture en feu. Les causes sont d'ordre technique. /comm



NAISSANCES

Daniel, Nicole, Valentin et Antoine BERSET vous annoncent avec joie que

Camille

princesse des saisons, les a rejoints le 21 février 1997 à 1h20 pour fêter avec eux le printemps, l'été, l'automne et les mille flocons

Maternité de Pourtalès

Famille BERSET

Chemin des Mésanges 6

2054 Chézard

77000-377

Enfin me voici.

Je me prénomme

Steve

Ma petite frimousse est apparue le jeudi 20 février 1997 à 20h25 Je pèse 3kg920, je mesure 51 cm et je fais la plus grande joie de mes parents

Catherine et Patrick

MATTHEY-GOUMAZ

2063 Engollon

Maternité de Landeyeux

77057-377

Romain et Marie ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petit frère

Adrien

le 19 février 1997

Hôpital-Maternité d'Yverdon

Famille

Aline et Gilles FAVRE

Le Quarteron

1428 Provence

77151-377

Déborah a le plaisir d'annoncer la naissance de son petit frère

Matthew

né le 20 février 1997

Merci à toute l'équipe de la maternité de Landeyeux

F. Ariane et Patrick

HOTZ - AGAZZI

2205 Montmollin

77023-377

Le tempo va changer car maintenant nous sommes quatre.

Mélanie a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Morgane

le 20 février 1997

Colette et Patrice

DUSCHER GAYMARD

Maternité Pré-Landry 45

de la Béroche 2017 Boudry

77198-377

Dernier délai pour la réception
des avis tardifs, naissances, avis mortuaires
et remerciements: 21 heures
Tél. 032 / 725 65 01

Aujourd'hui Soleil en grande forme

Situation générale: un solide anticyclone recouvre une large moitié sud du Continent, protégeant aujourd'hui notre région contre toute incursion nuageuse.

Prévisions pour la journée: les hautes pressions ont pris une bonne dose de fortifiants, permettant au soleil de briller de tout son éclat de l'aube au crépuscule et offrant en prime une visibilité exceptionnelle. Pour compléter cette situation idyllique, l'ardeur des rayons de notre astre permet aux thermomètres de goûter au printemps en atteignant allègrement 12 degrés sur le Littoral et 9 à 1000 mètres. Les vents sont légers et soufflent du sud-ouest sur les crêtes.

Demain: la journée débute bien mais les nuages se font ensuite de plus en plus envahissants. Pluie en soirée.

Lundi: couvert et précipitations.

Mardi: cocktail de nuages, pluie et soleil.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter Isabelle

Températures Aujourd'hui à 14 heures

- Neuchâtel: 12°
- Boudry: 12°
- Cernier: 10°
- Fleurier: 10°
- La Chaux-de-Fonds: 9°
- Le Locle: 9°
- La Vue-des-Alpes: 8°
- Saignelégier: 9°
- St-Imier: 10°

Hier à 14 heures

- En Suisse...**
- Bâle: très nuageux, 11°
 - Berne: beau, 10°
 - Genève: beau, 12°
 - Locarno: beau, 11°
 - Sion: beau, 9°
 - Zurich: beau, 10°

...en Europe...

- Athènes: peu nuageux, 11°
- Berlin: pluie, 9°
- Istanbul: peu nuageux, 6°
- Lisbonne: beau, 15°
- Londres: très nuageux, 12°
- Moscou: très nuageux, -5°
- Palma: non reçu
- Paris: peu nuageux, 11°
- Rome: beau, 13°

...et dans le monde

- Bangkok: beau, 33°
- Le Caire: nuageux, 17°
- Jérusalem: non reçu
- Johannesburg: nuageux, 29°
- Miami: nuageux, 28°
- New Delhi: beau, 24°
- New York: nuageux, 10°
- Pékin: beau, 8°
- Rio de Janeiro: non reçu
- San Francisco: nuageux, 17°
- Sydney: nuageux, 27°
- Tokyo: beau, 14°

Soleil

Lever: 7h25
Coucher: 18h07

Lune (pleine lune à 11h27)

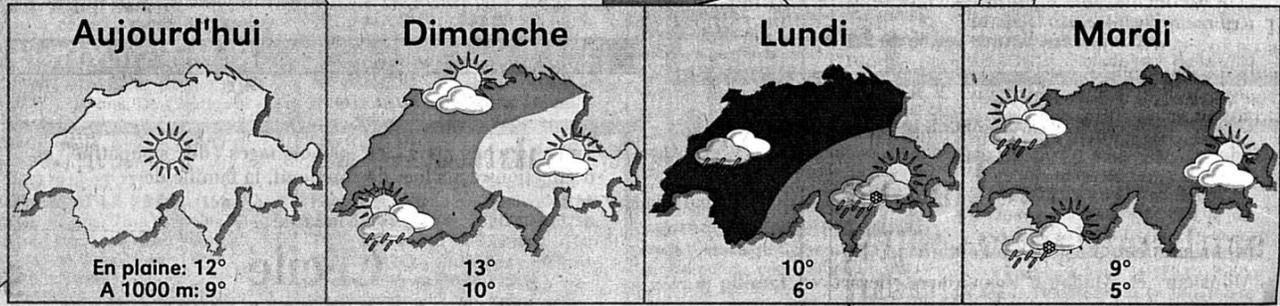
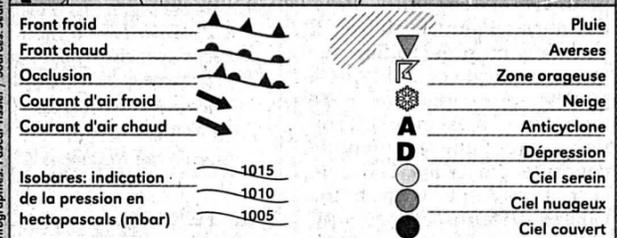
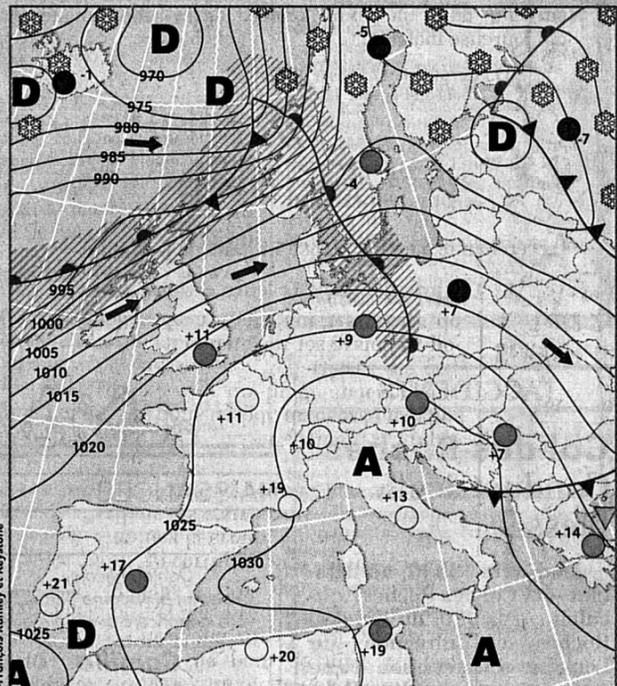
Lever: 18h25
Coucher: 7h13

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,19 m
Température: 6°
Lac des Brenets: 751,27 m

Vent

Lac de Neuchâtel: tendance sud-ouest, 0 à 3 Beaufort



Cuisine La recette du jour

Entrée: SALADE DE CREVETTES.

Plat principal: Omelette aux champignons.

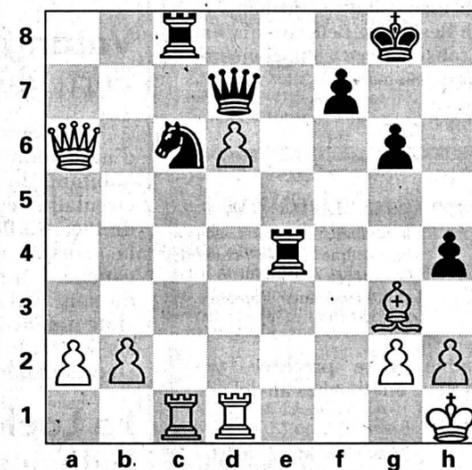
Dessert: Mousse aux fruits.

Préparation: 25mn. Cuisson: 5mn. Ingrédients pour 2 personnes: 250g de grosses crevettes roses, 150g de mimolette tendre, 100g de mâche, 4 tranches de pain de mie, 20g de beurre, 8 tiges de ciboulette, 1 c. à café de vinaigre balsamique, 2 c. à soupe d'huile de noix, 1 pincée de paprika, sel, poivre.

Préparation: Décortiquez les crevettes sans les briser. Éliminez la croûte du pain, et découpez 4 cœurs dans les tranches. Faites dorer les cœurs à la poêle avec le beurre, puis égouttez sur du papier absorbant.

Coupez le fromage en fines lamelles. Préparez la vinaigrette dans un bol, arrosez la mâche, puis mélangez. Faites un lit de mâche dans deux assiettes de service. Répartissez les crevettes, ciselez la ciboulette sur les assiettes, posez les lamelles de fromage sur les cœurs de pain, et disposez-les sur les assiettes, saupoudrez de paprika et servez.

ÉCHECS



Solution de la chronique No 14

1... Txd2 2. Txd2 Txe3 + 3. Rh4 Rh6! (menace 4... g5 mat.) 4. g3 (le seul coup, trouvant un refuge en h3) 4... g5 + 5. Rh3 Cf4 mat.

Chronique No 15

Décision abrupte

Un pion passé bien placé peut faire basculer une partie. S'appuyant à terme sur ce levier, les Blancs au trait forcent la décision de superbe manière. Mais il faut trouver la bonne clef. Quelle est-elle? (Sax - Fedorowicz, New York 1986).

Insolite

Bâle: vol de masques en baisse

La police tire un bilan positif du carnaval de Bâle qui a pris fin jeudi au petit matin. Les vols de masques et de tambours ont été moins nombreux cette année. Les pickpockets ont par contre été plus efficaces: on signale 52 vols de porte-monnaie contre 19 l'année précédente.

Aucun fifre ou piccolo n'a été volé cette année (1 en 1996), a précisé la police dans son bilan du carnaval. Seuls cinq tambours (10 en 1996) et treize masques (19) ont été dérobés. Trois personnes (5) ayant trop forcé sur la bouteille ont passé la nuit au poste.

La police a aussi pris soin de 59 enfants (80) qui ont perdu leurs parents dans la foule. Trois pickpockets venus spécialement de Hongrie ont été arrêtés lundi. /ats



photo Treuthardt